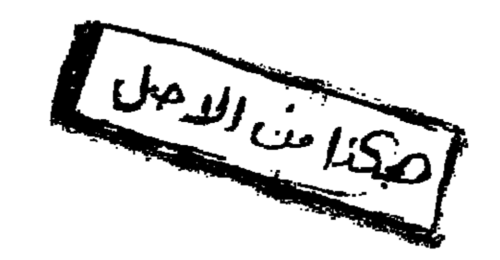
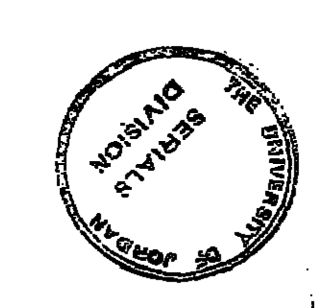




Initiatives : 8 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15521 – 7 F

MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'appel à la patience de Nelson Mandela

LE Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela n'a pas tenu les promesses qu'il avait faites à ceux qui l'ont porté au pouvoir en avril lors des premières élections libres en Afrique du Sud. Pouvait-il en être *autrement* ? Certainement pas ! C'est le bilan que viennent de tirer les dirigeants de l'ANC, réunis en congrès après sept mois passés aux affaires. *Pour* ses premières assises de l'après-apartheid, l'ANC aurait pu *se contenter* de disserter sur le chemin parcouru depuis sa fondation en 1912 et son accession aux affaires. Mais l'heure est grave et *l'occasion peu propice* à l'autosatisfaction.

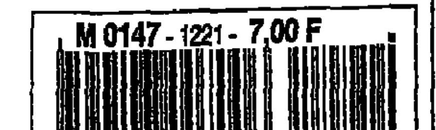
Il a bien fallu constater que les revendications de la majorité noire, alimentées par quelques *discours démagogiques* d'avant-élections, sont loin d'être satisfaites. De toutes les cités noires gronde le mécontentement. Ceux qui *croyaient que le premier président* noir de l'Afrique du Sud leur donnerait du travail, des logements, l'accès à l'éducation, à la santé et aux terres *qu'ils avaient perdues au* temps le plus dur de l'apartheid sont déçus et le font savoir. Les jeunes, particulièrement, qui ne comprennent pas très bien pourquoi *Nelson Mandela, l'ancien doyen des détenus* politiques, et son état-major ont autant ménagé la minorité blanche, qui détient toujours le pouvoir économique.

Nelson Mandela, qui mène une politique de « réconciliation » et de « reconstruction », leur a demandé – *une fois de plus* – d'être patients, en leur expliquant qu'il n'y avait pas d'autre solution. La transformation de la société sud-africaine ne *passe pas par la révolution*, leur a-t-il dit en substance. Il a raison. Le pays a besoin de paix sociale, de stabilité et d'une croissance économique forte *pour commencer de combler* le fossé qui sépare toujours la minorité blanche de la majorité noire. Mais les townships attendent un geste. A défaut de *nouvelle promesse populiste*, Nelson Mandela s'est engagé à mieux considérer les aspirations populaires.

Cet engagement-là, *pour être* nécessaire, n'est pas suffisant. L'ANC au pouvoir doit aussi donner l'exemple. Les jeunes apprécieraient que les *ministres et les élus – députés* et sénateurs – soient plus attentifs à leurs problèmes qu'à l'apparat et aux divers privilèges attachés à leurs fonctions. *L'ANC doit aussi achever* sa métamorphose de mouvement de libération en parti politique de gouvernement. Ce qui n'est pas si simple. La triple alliance, ANC, SACP (Parti communiste) et COSATU (centrale syndicale), qui fonctionnait si bien dans l'union contre le pouvoir blanc, se fissure à l'épreuve du pouvoir. Syndicalistes, communistes et ultralibéraux doivent retrouver la faculté de parler à l'unisson.

Le vieil homme n'est pas éternel. Il le sait. En désignant implicitement le modéré et libéral Thabo Mbeki comme dauphin officiel, il prend *date et* indique clairement que la politique qu'il a définie s'inscrit dans la durée, n'en déplaise aux impatients.

Lire page 6



M 0147 - 1221 - 7,00 F

La mission de « bons offices » de l'ancien président américain

Jimmy Carter s'est fait l'avocat des dirigeants serbes de Bosnie

Jimmy Carter s'est fait l'avocat des Serbes de Bosnie, lundi 19 décembre, après la rencontre qu'il a eue avec leurs dirigeants dans leur fief de Pale. Il s'est notamment félicité de « leur engagement pour la paix ». Le porte-parole de la Maison Blanche a immédiatement réagi en rappelant que « les Serbes sont les agresseurs dans ce conflit ». C'est ce que le président bosniaque Alija Izetbegovic devait également rappeler à M. Carter, qu'il rencontrait pour la seconde fois mardi matin.

Une surprenante conversion

PALE

de notre envoyé spécial

Le regard malicieux de Ratko Mladic, commandant de l'armée serbe de Bosnie, lorsque Jimmy Carter quitte Pale après huit heures d'entretiens... Les Serbes savent depuis longtemps que l'objectif qu'ils visaient en invitant M. Carter est atteint. Leur isolement diplomatique est rompu, et ils ont trouvé en Jimmy Carter un surprenant allié reprenant à son compte toutes les requêtes qu'ils ont exprimées au cours de ces derniers mois. Les promesses écrites de respecter un cessez-le-feu de quatre mois, de rétablir la liberté de mouvement de la FORPRONU, de permettre la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, de libérer les prisonniers de guerre et de respecter les droits de l'homme sont balayées par la déclaration finale de M. Carter.

Visiblement ravi de sa journée dans le fief serbe, l'ancien président américain annonce, en contradiction avec tous les engagements internationaux, que de nouvelles négociations pourraient être entreprises sans acceptation préalable du plan de paix international, et que les sanctions économiques qui frappent les Serbes pourraient être levées si les promesses faites sont respectées.

RÉMY OURDAN

Lire la suite et nos informations page 4

Guerre à huis clos en Algérie

Le pouvoir et les islamistes sont engagés dans une bataille sanglante, à l'abri du regard des médias

« On est entré dans une période nouvelle : celle des massacres à grande échelle... et à huis clos. Œil pour œil, dent pour dent, et silence dans les rangs ! », ironise, le sourire amer, un fonctionnaire algérois. De passage à Paris pour seulement quatre jours – *« Mais c'est à cela qu'on reconnaît les vrais pistonnés ! »*, plaisante-t-il en montrant son passeport muni d'un visa *« à plusieurs entrées »* –, il ne cache pas son anxiété à l'idée de retrouver Alger.

Depuis le début de l'automne, dans l'immeuble résidentiel qu'il habite, sur les hauteurs de la capitale, les appartements se vident l'un après l'autre. *« Sur mon palier, il n'y a plus que nous,* dit-il. *Tous nos voisins d'étage ont mis la clé sous la porte. »* Lui-même songe à installer sa famille sous un ciel plus serein – *« en France, si possible, sinon en Tunisie »*.

Officiellement, l'Algérie n'est pourtant pas en guerre, mais *« en lutte »* pour *« éradiquer le terrorisme »*. La formule est plus noble. Elle permet de comprendre pourquoi les présumés *« massacres »*, évoqués en coulisse, ne font l'objet d'aucune dépêche. Ou pourquoi le récent rapport d'Amnesty International dénonçant les atrocités des terroristes islamistes mais aussi les exactions des forces de sécurité, a été froidement accueilli. Seuls des extraits choisis ont été publiés dans la presse.

Très soigneusement sélectionnées, les informations d'ordre sécuritaire, que diffuse l'agence officielle APS – unique source, dans ce domaine, où les journalistes algériens sont autorisés à puiser –, n'offrent qu'une vision partielle de la situation. Une même logique restrictive prévaut à la télévision d'Etat. A cette anémie des médias publics, les éditoriaux, souvent courageux, de la presse privée n'offrent qu'un maigre contre-poids. *« Le commentaire, c'est le dernier carré de « liberté » qui nous reste, et j'insiste sur les guillemets ! »*, soupire un confrère algérois.

Parmi les principales entraves au métier d'informer, figure, au premier chef, la menace terroriste. Se déplacer, enquêter sur le terrain, vérifier une information, relève de la gageure. Ecrire, tout simplement, devient un acte de bravoure. Chacun garde à l'esprit l'avertissement, lancé par les extrêmistes du Groupe islamique armé (GIA) : ceux qui combattent *« par la plume »* périront *« par le glaive »*.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 6

En répondant favorablement aux demandes des sans-logis

MM. Balladur et Chirac tentent de séduire l'électorat populaire

Le sort des sans-logis, rappelé à l'opinion par l'abbé Pierre, le 18 décembre, est devenu un enjeu du débat politique entre Edouard Balladur et Jacques Chirac. Après l'annonce, par le premier ministre, que les occupants illégaux ne seront pas expulsés par la police, le maire de Paris a décidé, lundi 19 décembre, de demander à l'Etat d'appliquer dans la capitale l'ordonnance de 1945 prévoyant la réquisition de locaux vides en cas de crise du logement. Au moment où la question de l'exclusion surgit au cœur de la compétition électorale, Bernard Tapie, dans un « point de vue » confié au « Monde », affirme sa volonté de continuer son action et de « faire entendre la voix des exclus ».



POINT DE VUE

La voix des exclus

par Bernard Tapie

Se battre. Se battre encore et toujours. Quotidiennement, des millions de Français anonymes nous montrent l'exemple du courage et de la combativité. Dans leurs difficultés économiques, devant le chômage, face à l'exclusion, à la pauvreté, contre les violences de la société, contre le mépris des institutions, ils n'ont pas d'autre choix, chaque jour, que de faire front et de se battre. Et on voudrait, paradoxalement, que je baisse les bras, alors que ce sont ceux-là les plus nombreux à me témoigner leur confiance.

Bien sûr, je me battrai. Au risque de décevoir les attentes de tous les bien-pensants coalisés dans un immense soulagement : « Tapie, c'est fini. » Pas si sûr ! Tant pis pour certains adversaires politiques locaux, qui attendaient de mon élimination qu'elle dissimule leur propre médiocrité. Tant pis pour le pouvoir, qui sait si bien tuer par procuration. Tant pis pour les « amis » qui peinent à cacher leur joie sous leur message de sympathie. Et tant pis pour cet humoriste qui s'est cru autorisé à évoquer l'éventualité de mon suicide. Drôle d'humour.

Mais aussi, quelle curieuse situation que celle qui m'est faite ! Pour la première fois, sans doute, de l'histoire politique de ce pays, le pouvoir tente, en regroupant les moyens d'une banque nationalisée, du fisc et du parquet, de faire disparaître un dirigeant de l'opposition à la veille de rendez-vous électoraux cruciaux. L'opération, dont la première phase s'est terminée par le jugement rendu le 14 décembre par le tribunal de commerce de Paris, est tellement grossière que plus personne n'est dupe des vrais motifs de cet acharnement : je gêne, je dois partir car je ne suis pas digne. Tout cela me semble très injuste.

Il me faut revenir auparavant sur les erreurs ou les fautes qui me sont reprochées et que je réfute absolument ; il me faut aussi reconnaître quelques autres erreurs, bien réelles celles-là.

Certains journalistes n'ont cessé d'annoncer, depuis dix ans, ma mort économique et, depuis trois ans, ma mort politique et ils pensent l'avoir obtenue. Jusqu'ici, ce piège a bien fonctionné. Le tribunal est indépendant, puisque je suis laissé pour mort. Mais attention, je bouge encore. Au total, ce qui était bien une volonté d'assassinat est aujourd'hui présentée comme la fin logique d'une trop grande accumulation d'affaires. Suis-je donc responsable de la quantité extraordinaire de querelles qui me sont faites simultanément ?

Lire la suite page 10
et nos informations pages 9 et 10

▶ **Bernard Tapie, ancien ministre de la ville, est député (République et liberté) des *Bouches-du-Rhône et député européen*.**

(Publicité)

François Deniau
Mémoires de 7 vies
1. Les temps aventureux
Plon

JEAN FRANÇOIS
DENIAU
de l'Académie française
Tome 1
Les temps aventureux
"Un conteur exceptionnel... un bouquet d'étincelles, pour notre plus grand plaisir."
ROBERT SOLÉ, LE MONDE
444 p
150 F
PLON

Moscou veut « liquider » la rébellion tchétchène

Après avoir bombardé à trois reprises la capitale tchétchène, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 décembre, les troupes russes ont lancé, mardi matin, une nouvelle offensive, resserrant leur étau autour de Grozny. *Réuni lundi à Moscou en l'absence de M. Eltsine, le Conseil de* sécurité a décidé *« d'intensifier la liquidation »* de la rébellion tchétchène.

page 3

Italie : le coup de colère de M. Berlusconi

Menaçé par trois motions de censure, le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a appelé, lundi soir 19 décembre, ses militants à se mobiliser contre ceux qui veulent faire tomber le gouvernement.

page 5

Mexique : relance des opérations de la guérilla « zapatiste »

L'*Armée* zapatiste de libération *nationale* a repris, lundi 19 décembre, ses opérations suspendues depuis onze mois, en occupant temporairement plusieurs villages du Chiapas, sans effusion de sang. Les « zapatistes » souhaitent rouvrir, à leurs conditions, un dialogue interrompu avec les autorités mexicaines.

page 8

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Reunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

ITALIE

L'année du furieux mécontentement

La démocratie italienne traverse l'une des plus graves crises de son histoire. Un voile s'est levé sur l'irréalisme du projet politique de Silvio Berlusconi. Dès lors, trois problèmes restent à résoudre : la mise en place d'un nouveau dispositif économique, une modification de la loi électorale et un nouvel aménagement du système télévisuel et des relations entre charges publiques et intérêts privés.

par Eugenio Scalfari

CHAQUE fois que nous parvenons à nous détacher de l'observation des événements quotidiens, de la masse de polémiques, de contradictions, d'égoïsmes, d'abjections qui souillent notre vie publique et obscurcissent l'horizon du futur, il vient naturellement à l'esprit que nous sommes en train de traverser – dans toute l'Europe et dans le monde – une phase de profonde transition d'une époque à une autre et que, dès lors, les incertitudes du présent ne sont rien d'autre que le prix nécessaire à payer pour le passage de l'une à l'autre rive.

Réflexion consolante, d'une façon ou d'une autre, qui renvoie à ce qui s'est produit dans des phases analogues du passe lorsqu'une culture et une civilisation avaient épuisé l'élan créateur qui les avait animées, cedant la place à de nouveaux élans et à de nouvelles institutions dont on n'apercevait pas encore le profil mais dont on observait l'urgence et la présence émergente.

D'ordinaire, les phases de transition se reconnaissent à ceci : les valeurs de la raison y jouent un moindre rôle, au profit du passionnel et de l'auto-affirmation. Le sens du bien commun s'affaiblit ou disparaît complètement ; la culture devient barbare en attendant d'être ravivée en des formes et des langages différents de ceux qui ont précédé, et même opposés. Mais à la fin – telle est la réflexion consolante qui soutient les hommes dans la phase de transition –, nous sortirons du courant tourbillonnant et nous toucherons la terre nouvelle.

Personnellement, je doute beaucoup qu'il y ait une terre nouvelle, un rivage ferme où débarquer pour le repos et l'apaisement des tourments de la traversée ; mais certes il y a dans l'histoire des civilisations des moments de plus grande instabilité qui alternent avec des périodes plus sereines. Nous sommes en train de vivre l'un de ces moments et nous ne pouvons savoir comment et quand nous réussirons à le surmonter.

Dans une belle page de son essai *Joseph de Maistre et les Origines du totalitarisme*, Isaiah Berlin décrit une situation comparable à la nôtre, entre la fin du siècle des Lumières et le début du XIXe siècle romantique. Il convient de la citer car elle paraît avoir été écrite aujourd'hui : « *Cette époque est habituellement vue dans l'histoire de la culture occidentale à la fois comme l'apogée d'une longue période d'élaboration d'une thématique classique dans la pensée et dans l'art, fondée sur l'observation, la réflexion rationnelle et l'expérience ; et, en même temps, comme infectée – à vrai dire, plus qu'infectée : comme une réelle incarnation d'un esprit nouveau et fébrile cherchant violemment à se libérer des entraves des formes anciennes, qui se traduit par une préoccupation nerveuse avec des états de conscience en perpétuelle mutation, un désir d'illimité et d'indéfinissable, de mouvement perpétuel et de changement, un besoin de retourner aux sources oubliées de la vie, un effort passionné d'auto-affirmation à la fois individuelle et collective, une recherche des moyens d'exprimer une soif inaltérable de buts inaccessibles.* [Un] *monde* [qui] *rejette tout ce qui est paisible, entier, lumineux, intelligible et s'engoue pour l'obscurité, la nuit, l'inconscient, les puissances occultes qui règnent à l'intérieur de l'âme individuelle et de la nature également* » (in *le Bois tordu de l'humanité*, traduit de l'anglais par Marcel Thymbres, Albin Michel, 1992, p. 101).

On ne pourrait trouver description plus vigoureuse de tout ce qui se produit autour de nous, qu'il s'agisse des événements ou des sentiments.

Responsabilités partagées

Au milieu de ces tempêtes, la fragile démocratie italienne risque de perdre sa route. Des pays aux traditions plus solides ont des points de référence qui les aident à ne pas s'égarer : en France, c'est l'Etat, le sens de la nation et une bureaucratie compétente et fidèle ; en Allemagne, un dispositif équilibré entre le pouvoir central et les régions décentralisées ; dans les pays anglo-saxons, une pratique de la liberté d'association et du contrepoids des pouvoirs constitutionnels. En Italie, ces points de référence n'ont jamais existé, sauf comme de pâles simulacres, et les classes dirigeantes ont donné, au total, durant cent quarante ans d'histoire unitaire et cinquante d'histoire républicaine, de très médiocres preuves de leur aptitude et de leur moralité.

Les conséquences sont connues : vingt ans passés à liquider un régime qui avait dès le début des années 70 épuisé ses raisons d'être ; deux années consacrées à lapider ceux qui avaient tiré parti de cette situation pour leurs trafics avec la complicité active et passive d'une grande partie des Italiens ; l'acceptation sans le moindre enthousiasme d'un gouvernement éclairé qui essayait de réparer les dégâts du précédent système des fromages. Finalement, nous avons délégué les yeux fermés la gestion du pouvoir à une bande d'ouvriers de la onzième heure auxquels fut signé en mars dernier un chèque en blanc sur la base de promesses mirifiques dont n'importe quelle personne dotée d'un modeste bon sens aurait dû déceler l'irréalisme.

Il aura fallu neuf mois à peine pour que le chèque soit protesté et, désormais, personne ne peut dire qui alimentera le compte.

Dans quelques jours, le Parlement approuvera un dispositif financier de 50 000 milliards de lires, mais les comptes de l'Etat ne se sont pas améliorés, fût-ce d'un centime ; la dette publique continue à croître au rythme de 300 milliards de lires par jour ; la dépréciation monétaire continue au-delà du raisonnable ; l'évasion fiscale continue de plus belle et les infractions en la matière ne sont pas sanctionnées. Un second dispositif financier d'ampleur comparable va se révéler indispensable avant le mois de février prochain, mais nul ne sait qui pourra payer la note, ni comment.

Somme toute, rien de pire ne pouvait arriver, tandis que l'idole d'hier, barricadée dans ses villas lombardes, assiste impuissante et bouleversée à cette chute brutale et à cette deconfiture absolue. Je crois ne pouvoir être suspecté de bienveillance à l'égard de Silvio Berlusconi ; je n'en affirme pas moins que les responsabilités des Italiens ne sont pas inférieures à celles qui reposent sur un homme porté aux nues par un pays en pleine confusion et incapable du plus élémentaire discernement.

Tous s'accordent à prédire la crise de gouvernement avant la fin de l'année ou un peu plus tard. Elle n'ira pas sans fortes perturbations. Les hommes parvenus au pouvoir avec les élections de mars 1994 s'y accrocheront bec et ongles car ils ne font que commencer à en savourer le goût et les bénéfices. Aussi opposeront-ils une résistance tenace et chercheront-ils à négocier âprement leur avenir politique, économique et judiciaire.

Voilà pourquoi cette crise imminente de gouvernement, dont on ignore encore les modalités et l'issue, ne sera pas une partie de plaisir. Une seule chose est claire : au milieu de cette déliquescence totale du système institutionnel, décisifs seront le pouvoir d'influence et la détermination du chef de l'Etat comme chaque fois que les autres institutions s'effondrent.

Le gouvernement qui succédera à l'actuel sera donc en tout état de cause un gouvernement du président car, selon toute probabilité, il ne disposera pas d'une majorité parlementaire politiquement incarnée. Ce sera, si la logique a un sens, un gouvernement issu du centre avec le soutien extérieur mais déterminant de la gauche. Il devra affronter et résoudre trois problèmes, pas plus, mais tous d'importance capitale : un nouveau dispositif économique pour remédier au désastre accompli par le gouvernement Berlusconi ; une modification de la loi électorale qui abolisse le reste réparti à la proportionnelle et adopte le système à deux tours ; un nouvel aménagement du système télévisuel et des incompatibilités entre charges publiques et intérêts privés.

La solution de ces problèmes est mûre. Une année, pas plus, sera nécessaire avant un retour devant le corps électoral avec un minimum indispensable de règles institutionnellles et de programmes honnêtes dépourvus de prétention au miracle. Dans l'intervalle, on peut augurer que les Italiens, lorsqu'ils auront cuvé le vin de 1994, sauront raisonner comme il convient à des adultes. Et que la justice accomplira avec une sereine fermeté son devoir, sans être entravée par qui s'est furieusement agité contre elle pour tenter d'en arrêter le cours et d'en discréditer l'action.

▶ **Eugenio Scalfari est directeur du quotidien italien *La Repubblica*.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MITTERRANDISME

Une gauche perdante et perdue

Qui ne partage l'intuition que le mitterrandisme a fait son temps ? Est-ce pour autant une raison pour accepter sans les commenter les remords tardifs de ceux dont il a fait la carrière ? N'est-il pas plus intéressant de se préoccuper, plutôt que de la manière dont François Mitterrand aura marqué son temps, de celle dont il aura porté la marque de ce temps ?

par Didier Motchane

TOUTE biographie est biodégradable. Je ne ferai certainement jamais à François Mitterrand l'injure de le plaindre de l'infortune d'avoir eu de son vivant un biographe honnête. Ni à Pierre Péan le grief d'avoir fait jaillir par son excellent travail un geyser de vertu républicaine outragée chez quelques belles âmes de gauche qui, devenues à leur insu, par la grâce du social-libéralisme, les petits porteurs de l'âme vichyssoise de la France d'aujourd'hui, ne peuvent s'imaginer qu'elle en ait une autre.

Que l'actuel président de la République n'en ait fait à Vichy même que tardivement la découverte pourrait presque être un mérite, si l'on veut bien rapporter ce retard à l'empreinte puissante qu'une certaine jeunesse française reçoit de son éducation. Nul doute qu'encore aujourd'hui il restera plus difficile à certains de cesser d'être vichyssois qu'à d'autres de ne l'avoir jamais été. Un même sentiment d'impuissance, jadis devant les désastres de la guerre, aujourd'hui devant ceux de la crise, continue de nourrir cette résignation française où les capacites de résistance et d'imagination de l'esprit public s'exténuent dans les méandres d'une morale de l'expiation et du rachat.

Soyons clair : autant il serait absurde et outrageant de confondre dans un jugement moral le réalisme imaginaire des pétainistes d'hier – dont beaucoup détestaient sans doute la collaboration – avec celui des libéraux d'aujourd'hui – qui déplorent assurément le chômage –, autant ce n'est faire injure ni aux bonnes intentions ni au patriotisme des uns et des autres que de constater, chez tous ceux qui admettent, quelles qu'en soient la forme ou les circonstances, un déni de citoyenneté et de justice, la mort de l'esprit républicain.

Des membres d'un parti si longtemps acharnés à faire de François Mitterrand sa légende dorée et d'un capitalisme sans rivage sa terre promise auront beau gémir et prétendre leur bonne foi surprise, ils ne le feront pas oublier. Car enfin, si intéressants que soient les faits mis en lumière par Pierre Péan, que leur apportent-ils de décisif qu'ils ne sussent de lui et d'eux-mêmes ? Auraient-ils déjà oublié comment la gauche, pénétrée de l'ardente obligation de se donner les meilleures chances et sans doute les seules de battre Valéry Giscard d'Estaing, fut conduite à importer en son sein un homme dont la culture d'accès au gouvernement tirait son inspiration assez loin d'elle ? Et lorsqu'on lit sous la plume de Gilles Martinet : « *Le mouvement socialiste ne renaîtra qu'au prix d'une rupture avec le mitterrandisme* » (*le Monde* du 10 septembre), on se prend à douter de la force d'entraînement des vocations tardives.

Qui ne partage aujourd'hui avec M. de La Palice l'intuition que le mitterrandisme de François Mitterrand, après avoir servi de chrysalide au Parti socialiste pour faire éclore les mille papillons roses du social-libéralisme, a désormais fait son temps, et dans tous les sens du terme ? Il a fait naturellement aussi la carrière de quelques dirigeants politiques qui s'imaginent qu'il leur suffira, pour trouver une nouvelle jouvence, de jeter le bébé, désormais hors d'âge, sans se priver de l'eau du bain. L'indignation rétrospective serait peut-être respectable chez tel militant ingénument égaré. Elle est collectivement dérisoire. Le congrès de Liévin l'a d'ailleurs fort bien compris.

L'aboutissement du giscardisme

C'est à une réflexion d'un autre ordre que devraient conduire, à mon sens, ces retours sur le passé. Celle qui renouvelle en quelque sorte une controverse qui, de Plutarque à Carlyle, traverse l'histoire sur le rôle des grands hommes et la capacité d'un individu à déplacer celle-ci ; en d'autres termes, sur le contrepoint noué entre la politique et la société, le personnel et le collectif, la psychologie et la sociologie, le court terme et la longue allée. L'élection directe du chef d'Etat par les Français jointe à l'interpénétration dans un même système de pouvoir des institutions politiques et des appareils médiatiques, la dialectique qui résulte de la personnification et de la dépersonnalisation, de la personne et du personnage, de l'action et du rôle, ne donnent-elles pas à cette question une acuité particulière ?

En fin de compte, n'est-il pas plus intéressant, et plus juste, de se préoccuper, plutôt que de la manière dont François Mitterrand aura marqué son temps, de celle dont il aura porté la marque de ce temps ? Tant aujourd'hui il est vrai que le goût romanesque du public pousse a effacer le second point de vue sous le premier. Convenons sans doute qu'il est difficile de ne pas décerner à François Mitterrand la baguette d'or du sourcier de la normalisation française, lui qui, après avoir converti, au nom de l'Europe, les socialistes en libéraux non déclarés, leur a permis de donner pendant un an ce spectacle étonnant d'une gauche en prière réduite à supplier le président de la République de briguer un second mandat, et toute suspendue à l'attente de sa *Lettre aux Français* comme à *Une politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte* (Bossuet).

Alors que tout le monde s'aperçoit aujourd'hui que le mitterrandisme aura été l'aboutissement du giscardisme, on se doute que ce tour de force n'a pu se produire tout à fait à l'insu de son prestidigitateur. Mais sans lésiner à reconnaître le talent de celui-ci, croit-on qu'une grande part de cet exploit n'en revient tout de même pas à la gauche (sinon à la France tout entière) ? Croit-on que les socialistes qui lui firent cortège, mitterrandistes ou autres, aient pu si longtemps ne se douter de rien ? Pas plus que le mitterrandisme, les mitterrandistes n'auront été une création *ex nihilo* de François Mitterrand.

La preuve en est que, avant la fin du second septennat du président de la République, d'autres mitterrandismes ne cessent de poindre, prêts à prendre le relais du premier. Héritier par extinction d'un mitterrandisme sans Mitterrand, comme d'un rocardisme sans Rocard, n'a-t-on pas vu pendant six mois le président Delors, fraîchement allaité à ces deux mamelles du social-libéralisme français, halluciner à nouveau une gauche ou prétendue telle agenouillée dans l'attente de son nouveau messie ?

Privés désormais de voir arriver à temps l'ambulance d'un SAMU présidentiel, les socialistes sauront-ils, pour rentrer dans leur temps, rentrer dans eux-mêmes, et commencer enfin un examen de conscience qui ne peut laisser intacte une grande partie des choix qu'ils ont faits. Souhaitons-le, si difficile qu'il soit d'espérer d'eux qu'ils cessent de revêtir la défroque de Guy Mollet après avoir usé jusqu'à la corde le petit pourpoint de Michel Rocard. Car ceux qui ont réussi à convaincre les Français qu'il n'y avait qu'une seule politique possible les ont du même coup convaincus qu'il n'y avait qu'une seule gauche possible. Celle que les électeurs ne distinguent de la droite que pour déserter les élections.

▶ **Didier Motchane est chargé des questions européennes et économiques au secrétariat général du Mouvement des citoyens.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Si tu t'imagines...

NOËL 1913 : une fillette à nattes revêt une robe blanche et dorée pour jouer l'Enfant-Jésus de la crèche, dans un cours chic du sixième arrondissement. La fillette s'appelle Beauvoir (de), et le cours est nommé Désir, du nom d'une bienfaitrice cossue et bossue, en voie de béatification. Les élèves s'agenouillent autour de la petite Simone, fière et confiante dans un avenir ordonné. Une épée de feu sépare alors le Bien du Mal. Trente ans après, l'ex-jeune fille rangée campera, enturbannée, au proche café de Flore, après avoir troqué les conforts du catéchisme et de *la Famille Fenouillard* contre la liberté rude du sartrisme ; quitte, plus tard, à se sentir « flouée ». Près de là, Juliette Greco chantera aussi la désillusion probable, le temps des cerises selon Queneau : *Si tu t'imagines, fillette-fillette...*

Ironie de l'Histoire, pied de nez des hauts lieux : c'est dans les ruines de ce Saint-Germain-des-Prés bien-pensant puis mal-pensant que l'abbé Pierre a installé, dimanche 18 décembre, une centaine de sans-abri. Au 7 de la rue du Dragon, entre deux enseignes de la frite et de la fripe de luxe, flotte un de ces calicots griffonnés à la bombe par quoi se signalent désormais, à travers le monde, les sauts dans l'illégalité annonciateurs de révolutions.

Le cours Désir a été remplacé par 12 000 mètres carrés habitables, bientôt promis à la démolition et murés par crainte des squats. A l'aide d'une certaine COGEDIM, bien connue des services de police, la Ville de Paris voulait rebâtir des baies vitrées de prestige, genre « votre balcon sur l'existentialisme ». C'était le temps où le maire n'avait pas encore pris subitement le parti de ces chers pauvres, contre la vilaine élite. Les riverains s'étaient émus de la hideur offensante du projet. Le tribunal administratif leur avait donné raison en janvier 1993.

Un certain Michel Roussin, qui avait couvert l'opération comme collaborateur du maire, s'est empressé, comme candidat aux législatives, de la désavouer auprès d'un certain Michel Mauer, patron de la COGEDIM. Les relations d'argent de ces messieurs occupent la justice, laquelle, c'est connu, doit faire son travail loin des politiques. Ces relations n'en intéressent pas moins, dirait-on, l'hôte de Matignon. Quand on se fait traiter d'immobiliste frileux par un maire fraîchement épris de social, lui laisser sur les bras quelques squats à deux pas de chez Lipp, avec la bénédiction de l'abbé Pierre, champion des sondages caritatifs, ça ne se refuse pas ! Le feuilleton de l'amitié-de-trente-ans continue sur le thème « Antigone contre Créon », sans trop de souci pour l'image du débat d'idées à la française...

Dans l'espoir de profiter de l'aubaine, des femmes noires se succèdent depuis dimanche aux portes de l'immeuble, avec des enfants accrochés à leur dos et le regard résolu de la bonne conscience. Dans beaucoup de quartiers, cet exotisme bariolé et cette habitude africaine d'attendre on ne sait quoi ne surprennent plus. En plein cœur du faubourg Saint-Germain et de la bohème pour touristes, une telle irruption de Barbès étonne et inquiète..

Elle aurait moins dérangé il y a quelques années. La rue du Dragon assumait son statut modeste de voie commerçante. A part un hôtel particulier, où vécurent Martin du Gard et Pierre Herbart, elle rassemblait surtout des petits artisans du siècle dernier. Les duchesses y faisaient réparer meubles et faïences. Le romancier des humbles, Louis Guilloux, s'y sentait chez lui, non loin d'un noirâtre « vins-bois-charbons ». Le poète Audiberti rôdait là comme sur les remparts d'Antibes ou dans un passage de Milan. Le comédien Laurent Terzieff pouvait croiser les auteurs du nouveau roman, réunis dans la rue contiguë, aux éditions de Minuit. Le quartier ressemblait aux villages perchés d'avant les guides snobs et les spéculations.

Guy Béart avait vu juste : il n'y a plus d'après, à Saint-Germain-des-Prés. Jusqu'à la semaine dernière, le nouvel apôtre des pauvres se voulait plutôt l'élu des nantis. Ces derniers ne comprennent plus. Après le dîner, alertés par la télé, ils passent voir leur chère rue si pittoresque. Tous ces boubous en grappes, à deux pas des bons antiquaires : ils ne savent trop comment saluer l'événement. En 1954, déjà, quand l'abbé Pierre commença ses siennes, le gouverneur de la Banque de France était descendu dans le métro voir les clochards de près, en excursionniste. Ne sachant « quoi se mettre » – ce haut souci bourgeois –, il avait opté pour la tenue de chasse, habituée aux salissures, un peu comme Clemenceau sur le front des troupes.

– *La loi est bafouée ; qu'attend Pasqua ?*, s'indigne une paroissienne, avec une voix de cocktail et de messe du soir.

– *On les a là jusqu'en mars*, annonce une autre, *vue l'interdiction démagogique d'expulser en hiver !*

– *Jusqu'en mai*, renchérit la première, *maintenant que la défection de Delors a ouvert la pêche aux voix de gauche... Et dans quel état on va retrouver les lieux !*

– *Peu importe*, objecte une enfant, *puisque ça doit être démoli.*

– *Quand bien même*, maintient sa mère, pour qui une épée de feu continue de séparer le Bien du Mal, et la justice de la charité.

Aller visiter les déshérités chez eux, sous leurs combles, en bons disciples de saint Vincent de Paul, soit. Mais voir les premières vagues du tiers-monde défier le bon droit, sans un flic en vue : les descendantes de Simone de Beauvoir, la première, celle de la crèche, pensaient vraiment que chez elles, au prix du mètre carré, la « chose » arriverait plus tard qu'ailleurs, juste un peu plus tard.

Si tu t'imagines...

TCHÉTCHÉNIE

Les troupes russes intensifient leur offensive sur Grozny

Les troupes russes déployées en Tchétchénie ont intensifié, mardi 20 décembre, leurs attaques sur Grozny où des tirs d'artillerie pilonnaient des banlieue de la capitale. De nombreux tirs d'artillerie ont été entendus dès l'aube et, en milieu de matinée, les forces de Moscou avaient pratiquement encerclé Grozny.

La veille, trois raids avaient été lancés par l'aviation russe sur la capitale tchétchène, alors que des combats, les plus violents depuis le début de l'offensive russe le 11 décembre, se sont déroulés au nord de la ville. Ces raids ont touché le quartier résidentiel de Minoutka et un pont sur la rivière Soundja, à quelques centaines de mètres du palais présidentiel. Le premier bombardement aurait fait au moins un mort et huit blessés, selon un bilan fourni par des témoins, tandis que les agences de presse russes font état d'un nombre indéterminé de victimes. Depuis deux jours, les autorités de Moscou ont, en effet, cessé de donner le chiffre de leurs pertes, arrêtant le compte à seize. De leur côté, les Tchétchènes, parlent de cent-cinquante soldats russes tués ces derniers jours.

A Moscou, alors que Boris Eltsine se reposait, lundi, dans une de ses résidences de campagne, des membres du gouvernement et du *Conseil de sécurité*, réunis sous la houlette de Viktor Tchernomyrdine, ont décidé d'*« intensifier la liquidation »* des séparatistes tchétchènes et d'acheminer des renforts de troupes dans cette république caucasienne, qui a déclaré son indépendance en 1991. Dans la plus pure tradition soviétique rapporte, mardi, le quotidien madrilène *El Pais*, les participants à la réunion ont fustigé Sergueï Iouchenkov et Grigori Iavlinski, deux des députés envoyés en mission de bons offices, fin novembre, par la Douma à Grozny, les accusant d'avoir touché des mains du président Tchétchène, Djokhar Doudaev, *« sept mille dollars chacun »*.

Plusieurs appels ont été lancés, lundi, par des personnalités, tant tchétchènes que russes, à M. Eltsine pour qu'il entame de nouvelles négociations. Depuis le début du conflit, le président Doudaev s'est dit prêt, à plusieurs reprises, à engager des pourparlers avec Moscou. Mais il a toujours refuser de revenir sur la déclaration d'indépendance comme l'exige la Russie.

Le mufti de Tchétchénie, Muhammad Hussein Alsabekov, présent à Moscou avec deux autres chefs tchétchènes, a en vain demandé à rencontrer le président Eltsine après s'être entretenu, lundi, avec le vice-premier ministre chargé des nationalités, Sergueï Chakhraï, et le patriarche de toutes les Russie, Alexis II.

D'autre part, l'ancien dissident, Sergueï Kovalev, en mission de médiation depuis plus d'une semaine à Grozny, a lancé un appel pressant à Boris Eltsine pour qu'il donne l'ordre d'arrêter les combats, qualifiant la situation de *« tragédie humaine à grande échelle »* et a estimé que mardi serait *« la journée décisive »*. *« Considérer l'opération en Tchétchénie comme le désarmement de bandes armées illégales est une erreur*, a-t-il souligné. *Il s'agit d'un peuple en armes. Si on peut être en désaccord avec ses mythes, ses légendes et la politique de ses dirigeants, on ne peut pas ne pas prendre en considération un peuple. »*

Alors que l'armée russe intensifiait son offensive sur Grozny mardi matin, un dispositif de sécurité a, par crainte d'attentats, été mis en place sur les principales artères de Moscou : déploiement de blindés de l'armée et intensification des patrouilles de police dans les stations de métros et les édifices publics. Malgré ces mesures d'intimidations, un sondage, publié lundi par l'agence Itar-Tass, révèle 65 % des Russes sont hostiles à l'intervention militaire en Tchétchénie et 30 % des personnes interrogées considèrent cette république comme un Etat indépendant.

Réunis lundi en conseil à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, préoccupés par *« l'éventualité d'une déstabilisation de la région »* du Caucase, ont demandé l'arrêt de *« l'escalade militaire »* en Tchétchénie. Pour sa part, le Département d'Etat américain, a exprimé ses *« inquiétudes sur la sécurité des journalistes qui couvrent le conflit »*, demandant *« instamment* [à Moscou] *de régler la crise pacifiquement »*. – *(AFP, Reuter, ITAR-TASS, Interfax.)*

« A quoi ça sert, tout ça ? »

GROZNY

des envoyées spéciales de l'AFP

Dans le sovkhoze laitier « numéro 15 », situé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Grozny, les petites maisons de brique rouge, entourées de grands portails verts, se succèdent le long de la rue principale, traversée par une dizaine de ruelles secondaires. Dans l'une de ces rues, lundi 19 décembre dans la matinée, c'est la consternation : six maisons, sur à peine une vingtaine, sont complètement éventrées et, dans l'une d'elles, des hommes se recueillent autour du corps de leur voisin de quarante-quatre ans, tué par l'explosion d'une roquette, alors qu'il partait s'abriter dans une cave.

Dimanche, de 21 h 30 à 23 heures, les forces russes, installées sur des hauteurs à trois kilomètres de là, ont pilonné les positions tchétchènes en contrebas, non loin du sovkhoze. *« Je regardais la télévision, assis sur le canapé avec mon frère, quand tout d'un coup le mur derrière nous a éclaté »*, raconte Makhdi Aliev, voisin du défunt.

« Attaques psychologiques »

« Une partie du mur nous est tombée dessus, mais nous n'avons pas été blessés. Nous sommes partis, d'abord à la cave, puis chez des voisins, passer la nuit. Maintenant, je ne sais pas ce que je vais faire, ni comment annoncer la nouvelle à ma famille, réfugiée dans la montagne », ajoute-t-il, montrant du doigt la cuisine et la salle de bains, désormais exposées au froid, à la pluie et à la neige.

Avec quelques éclats de roquette dans le creux de la main, ramassés non loin de sa voiture, dont il ne reste plus que la carcasse, il poursuit : *« A quoi ça sert, tout ça ? Il n'y a aucun objectif stratégique ici, nous ne sommes pas des combattants, nous restons tranquillement à la maison. »* Dans le petit cimetière musulman, à l'entrée du sovkhoze, cinq hommes creusent à la pelle la terre gelée pour faire place à la nouvelle victime du conflit. Le pilonnage des forces russes a déjà fait sept morts parmi les habitants du sovkhoze, disent-ils en montrant autant de tombes de terre dépourvues d'inscription à l'entrée du cimetière.

Dimanche, en fin de journée, les forces russes avaient également visé, sans l'atteindre, la tour de télévision, à 15 km de la capitale. Lundi matin, les habitants du quartier d'Oktiabrskii, à 5 km de là, se sont rassemblés devant une maison éventrée. La propriétaire, une Arménienne de cinquante-quatre ans, visiblement choquée, regarde le poêle qui brûle encore dans ce qui restait de sa cuisine. *« Ce sont des attaques psychologiques »*, affirme l'un des habitants, Selamou Idrissov, qui a vu les murs de sa maison fissurés et ses fenêtres brisées par l'explosion.

D'autres habitants de la capitale tchétchène sont du même avis. Beaucoup ont encore passé une partie de la nuit de dimanche à lundi éveillés, dans leur cuisine ou dans leur cave, après avoir entendu deux fortes explosions d'origine incertaine vers 1 heure du matin, ainsi que plusieurs passages d'avions au-dessus de la capitale.

« Bien sûr ils nous font peur, même s'ils ne lâchent rien », indique une passante, Svetlana Kouchnepevna, qui attendait vaillamment le bus depuis plus d'une heure, lundi matin, pour aller travailler. *« Ça fait déjà trois nuits que ça dure et que je ne dors pas »*, ajoute-t-elle. *« Ca peut durer longtemps comme ça, sans qu'ils cherchent à prendre Grozny »*, commente un commandant tchétchène, Khasboulat Iounoussov, avant de conclure : *« Ce sera plus pénible pour eux que pour nous : nous, nous sommes chez nous, tandis qu'eux, ils ont froid dans leurs tanks. »*

MARIELLE EUDES et CATHERINE TRIOMPHE

« Un peuple peut se tromper, mais personne n'a le droit de le bombarder »

déclare M. Kovaliev, président du Comité pour les droits de l'homme

L'ancien dissident Sergueï Kovaliev, placé l'année dernière par Boris Eltsine à la tête d'un Comité présidentiel pour les droits de l'homme, a lancé, dans la nuit de lundi à mardi 20 décembre, un appel à la négociation, depuis Grozny, où il se trouve depuis la fin de la semaine dernière.

« Les informations que nous avons recueillies nous prouvent que ce qui se passe ne peut déjà plus être qualifié de violation massive des droits de l'homme, mais de tragédie humaine à grande échelle. (...) *Nous vous demandons d'arrêter immédiatement la guerre et d'entamer des négociations* (...) *»*, indique l'appel cité par la radio Echos de Moscou et signé par quatre autres personnes, dont trois députés de la Douma (1). *« Le peuple tchétchène, comme tout autre peuple, peut se tromper dans le choix de ses chefs et de ses idéaux, mais cela ne donne à personne le droit de le bombarder et de lui tirer dessus* (...). *Les soldats et officiers russes ne veulent pas combattre contre le peuple de Tchétchénie et nous demandent de vous le faire savoir »*, écrivent les signataires.

M. Kovaliev a eu beaucoup de mal à rejoindre Grozny. Il a fait le récit de ces péripéties dans l'hebdomadaire *Novaïa Egednevnaïa* du samedi 17 décembre. Il a cherché à se rendre en Tchéchénie dès que les premiers chars russes sont entrés dans la petite République. Il s'aperçoit, alors, que les téléphones de son bureau et ceux de ses amis sont coupés – *« un câble endommagé »*, lui explique-t-on – quand il veut joindre des responsables du ministère de la défense. Deux jours plus tard, il est éconduit quand il se présente en personne à l'état-major avec deux autres députés. Le soir même, lors d'une soirée dédiée à la mémoire de son ami Andreï Sakharov, il se plaint de ne pas avoir les moyens de remplir sa fonction de surveillance du respect des droits de l'homme. L'auditoire dépose des roubles sur l'estrade pour lui permettre de faire le voyage.

Le 14, M. Kovaliev s'envole dans un avion gouvernemental avec seulement deux autres députés – *« par manque de place »*, lui a-t-on dit, alors que l'appareil est pratiquement vide. En cours de vol, le pilote, gêné, annonce que la piste où il devait se poser est gelée et qu'il doit faire demi-tour pour Moscou. C'est seulement le lendemain que M. Kovaliev et ses compagnons atterrissent enfin à Narzan, en Ingouchie, avant de pouvoir se rendre à Grozny.

Dix ans de détention

Sergueï Kovaliev n'est pas un « eltsinien » comme un autre. Agé de soixante-quatre ans, il a passé de longues années dans un camp, près de Perm, dans l'Oural. Biologiste de formation, il a été, après 1975, un des fondateurs, avec Andreï Sakharov, du Comité de surveillance des accords d'Helsinki, qui avait été assimilé par les autorités communistes à une dangereuse organisation subversive.

En 1975, M. Kovaliev a été condamné à sept ans de camp de travail à régime sévère et à trois ans de relégation pour *« agitation antisoviétique »* pour avoir défendu les droits des catholiques lituaniens alors persécutés et participé à la *Chronique des événements courants*, un *samizdat* relatant les poursuites contre les dissidents. Après sa libération en 1984, il a continué à militer pour l'instauration de la démocratie en URSS, que ce soit au Parlement ou au Comité pour les droits de l'homme. Depuis, M. Kovaliev a apporté un « soutien critique » au président russe : il a, par exemple, accepté la dissolution violente du Parlement en octobre 1993, mais il a désapprouvé le *« nettoyage des culs noirs »*, ces opérations de police destinées à expulser de Moscou les Caucasiens et les ressortissants d'Asie centrale.

L'attitude de Sergueï Kovaliev est très significative des déchirements des libéraux russes : ils se sont battus pendant des années pour le droit à l'autodétermination, ils réprouvent l'utilisation de la force contre les « petits peuples » tentés par la sécession, mais ils craignent aussi que le démantèlement de la fédération russe, venant après la disparition de l'URSS, favorise la montée des tendances nationalistes et porte un coup sévère à une démocratisation balbutiante.

(1) Les autres signataires sont les députés Valeri Borchichev (Iabloko, réformateur), Mikhail Molostvov (Choix de la Russie, réformateur), Leonid Petrovski (communiste) et Oleg Orlov, membre de la commission Kovaliev.

Alexandre Soljenitsyne est opposé à l'emploi de la force. – Dans un entretien cité par la télévision russe, Alexandre Soljenitsyne s'est récemment déclaré hostile à l'emploi de la force contre les Tchétchènes : *« J'ai eu l'occasion de proposer aux autorités* [russes] *d'abandonner les méthodes diplomatiques habituelles et de faire une expérience psychologique*, a déclaré l'écrivain. *La Russie reconnaît la République. Tous les Tchétchènes se trouvant sur le territoire russe deviennent alors étrangers. Ils doivent quitter la Russie ou demander un visa, expliquer leurs activités et l'utilité de ces activités en Russie* (...). *Les Russes doivent quitter la Tchétchénie, et les frontières deviennent imperméables. Après cette expérience, les Tchétchènes demanderont inévitablement une nouvelle intégration à la Russie. »*

DIPLOMATIE

Contre l'avis des autres membres de l'Union européenne

La Grèce oppose son veto à l'union douanière avec la Turquie

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Comme l'a encore démontré le conseil d'association qui s'est tenu au niveau ministériel lundi 19 décembre à Bruxelles, l'Union européenne éprouve toujours de sérieuses difficultés à établir des relations harmonieuses avec la Turquie. La raison d'être de ce conseil était de décider les modalités de mise en œuvre d'une union douanière entre les deux parties à compter du 1er janvier 1996. Le veto de la Grèce l'en a empêché.

Les lourdes condamnations récemment prononcées contre huit parlementaires kurdes accusés de complicité avec le PKK, le mouvement de guérilla des indépendantistes kurdes, ne créaient pas, il est vrai, un climat propice pour trouver un consensus. Ces condamnations avaient été dénoncées tant par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet d'Essen que par le Parlement européen. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, qui assure actuellement la présidence du conseil, avait cependant maintenu la réunion, soutenu par la majorité du conseil.

« Ce serait une grave erreur, politique et stratégique, de fermer la porte à la Turquie », estimait à Bruxelles le ministre français, Alain Juppé, reflétant un avis largement partagé. Seule la Grèce fait exception en raison de l'absence de règlement sur la question de Chypre, dont le Nord est occupé par l'armée turque depuis 1974, et de son conflit sur la délimitation des eaux territoriales dans la mer Egée.

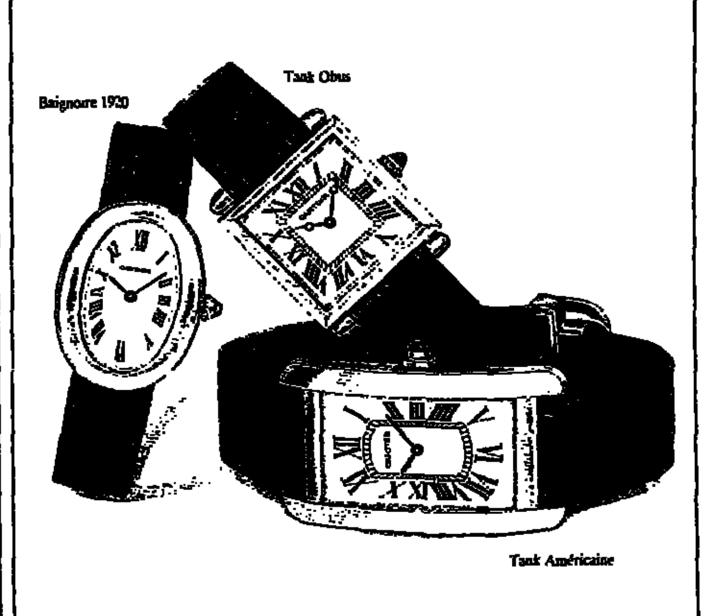
Les quatorze ont publié une déclaration commune à l'issue de la réunion, appelant à *« la libération immédiate des parlementaires détenus »*. Mais ils souhaitent néanmoins, à l'évidence, éviter que le projet d'union douanière soit enterré, conscients des dangers que recèlerait l'isolement des autorités d'Ankara.

M. Juppé estimait à l'issue de la réunion que *« la Grèce pourrait faire mouvement »*. La France s'emploie à la convaincre avec énergie ! Alain Lamassoure, le ministre délégué pour les affaires européennes, a expliqué que l'ouverture de négociations sur l'adhésion à l'Union européenne de la République de Chypre, ardemment souhaitée par les Grecs, pourrait être retardée si les autorités helléniques ne manifestaient pas quelque souplesse.

Les partenaires de la Grèce veulent réunir un nouveau conseil d'association les 6 et 7 mars prochain, lorsque la France assumera la présidence de l'union, dans l'idée de parvenir alors à prendre les décisions concernant la mise en œuvre de l'union douanière.

PHILIPPE LEMAÎTRE

Cartier offre au temps ses plus belles heures.



Cartier
JOAILLIERS DEPUIS 1847

Paris : 13, rue de la Paix - 7, place Vendôme - 23 place Vendôme
23 rue du Faubourg Saint Honoré - 12 avenue Montaigne - 51, rue François 1er
Monte-Carlo - Cannes - Deauville - Lille - Lyon - Marseille - Bordeaux
Montpellier - Nantes - Nice - Biarritz - Megève
et chez les distributeurs agréés.

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

L'Allemagne se dit désormais prête à intervenir militairement en Bosnie

BONN

de notre correspondant

Pour sa première mission armée à l'étranger depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Allemagne aurait souhaité un théâtre d'opérations moins chargé d'histoire que celui de l'ex-Yougoslavie. Mais en dépit des fortes réticences initiales, la classe politique allemande se prépare de plus en plus sérieusement à ce scénario, considéré comme un test de solidarité avec ses alliés.

Le commandement suprême des forces de l'OTAN a demandé à chacun des pays membres, le 9 décembre dernier, d'indiquer quel soutien militaire il apporterait en cas de retrait des troupes de la FORPRONU. L'objectif est de mettre en place, sur le papier, un dispositif prêt à l'emploi, en vue d'une éventuelle levée de l'embargo sur les armes en faveur de la Bosnie. Dans ce contexte plein d'incertitudes, les dirigeants allemands ont cessé d'exclure toute intervention dans les Balkans au nom des exactions passées de la Wehrmacht dans la région. *« Nous avons retrouvé notre entière souveraineté avec l'unité allemande. Désormais, nous devons remplir nos responsabilités et ne pas réclamer des droits au sein de la communauté internationale sans respecter également nos devoirs »*, a déclaré le chancelier Kohl dans une interview à la *Bild Zeitung* du lundi 19 décembre.

Le gouvernement allemand devrait faire connaître officiellement, au plus tard mercredi 21 décembre, son accord de principe pour une participation de six à huit Tornado de la Luftwaffe aux opérations de l'OTAN en Bosnie. Les Tornado allemands actuellement basés en Bavière accompagneraient dans un premier temps les vols humanitaires suspendus depuis plusieurs semaines en raison des tirs serbes. Cette mission fait l'objet d'un relatif consensus de la droite à la gauche de l'échiquier politique allemand. Dans un deuxième temps, il s'agirait de couvrir un éventuel retrait des « casques bleus ». Cette dernière décision à toutes les chances de ne pas être suivie d'effets dans l'immédiat, ce qui laisse donc le temps aux dirigeants allemands de travailler leur opinion et de ne pas convoquer avant l'année prochaine les députés du Bundestag, dont l'assentiment est nécessaire avant toute intervention militaire à l'étranger. Or les libéraux du FDP n'expriment pas publiquement leurs réserves et les sociaux-démocrates manifestent une volonté de dialogue exceptionnelle sur le sujet.

Pas de soldats au sol

Au début du mois de décembre, les dirigeants allemands n'avaient pas donné suite à une première demande émanant du général Joulwan, commandant des troupes alliées en Europe (SACEUR) en vue d'une participation de la Luftwaffe aux opérations d'interdiction de survol du ciel bosniaque (Deny Flight). Motif : cette démarche ne revêtait pas de caractère officiel.

Seuls l'Allemagne et les Etats-Unis disposent actuellement d'avions équipés d'un système électronique de reconnaissance et de combat (ECR), qui permettraient d'identifier et de détruire les positions anti-aériennes serbes. Dans l'hypothèse d'un retrait de la FORPRONU, l'Allemagne enverrait également des troupes au sol, mais pas au-delà du territoire croate, en vertu d'un accord conclu vendredi 16 décembre entre les partis de la coalition au pouvoir à Bonn. La CDU-CSU et le FDP parlent d'envoyer deux à trois mille soldats de la Bundeswehr sur le terrain, essentiellement des unités médicales, du génie et des spécialistes des transmissions. Des navires de la Bundesmarine équipés de missiles Exocet sont également prévus pour couvrir le retrait de la FORPRONU sur l'Adriatique. Seule réserve exprimée : la présence de soldats allemands sur le territoire bosniaque est catégoriquement exclue par les dirigeants allemands en raison du passif historique avec la Serbie.

LUCAS DELATTRE

Slobodan Milosevic s'est rendu à Athènes. – Slobodan Milosevic, le président de la Serbie, s'est rendu lundi 19 décembre à Athènes où il a rencontré le premier ministre Andreas Papandreou. A l'issue de cette rencontre M. Papandreou a estimé qu'un éventuel retrait des « casques bleus » serait un *« acte irresponsable »* ouvrant la voie à *« des massacres et à l'élargissement du conflit »*. – *(AFP.)*

Haris Silajdzic en visite à Paris. – Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic est arrivé lundi 19 décembre à Paris. Il devait rencontrer mardi le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé.

Les chefs d'état-major des pays de la FORPRONU veulent améliorer les moyens des « casques bleus »

LA HAYE

de notre correspondant

Les chefs d'état-major des pays impliqués dans les opérations de l'OTAN et de l'ONU en Bosnie se sont retrouvés lundi 19 décembre à La Haye pour examiner les mesures qui seraient nécessaires pour redonner à la FORPRONU les moyens de remplir sa mission.

Selon le représentant néerlandais, le général Van den Breemen, *« un sentiment d'unité et de forte résolution »* se serait dégagé de cette première journée de discussions menées dans une très grande discrétion. En marge de la conférence, certaines sources livraient cependant des interprétations différentes : selon les Français, favorables à un durcissement de l'action des « casques bleus », la discussion *« a quelque peu piétiné »*. Un militaire néerlandais affirmait que *« l'on avance vers l'octroi de plus de moyens aux soldats sur le terrain »*, mais qu'*« il n'est pas question d'en augmenter le nombre »*.

La France a fait il y a quelques jours plusieurs propositions pour rétablir l'efficacité des « casques bleus », dont certaines impliquent un durcissement de la FORPRONU et la possibilité d'avoir recours à la force pour se défendre et remplir sa mission. Mais tous les participants à la réunion de La Haye ne sont pas favorables à une telle option.

Les chefs d'état-major des pays de l'OTAN et l'ambassadeur russe en Belgique, Vitaly Tchourkine, devaient être rejoints mardi par les autres représentants des pays participants à la FORPRONU.

ALAIN FRANCO

La conversion de Jimmy Carter

Suite de la première page

Les Serbes ont des raisons de se réjouir et leur *« commandant suprême »*, Radovan Karadzic, ne s'y trompe pas, hochant la tête en signe d'approbation à chaque mot prononcé par M. Carter. Jamais sans doute les Serbes n'avaient osé espérer un si illustre porte-parole.

En arrivant au chalet Panorama, une annexe de la « présidence » serbe de Bosnie, Jimmy Carter n'hésitait pas à déclarer que sa visite était, pour Radovan Karadzic, *« l'occasion de faire connaître au monde la vérité, d'expliquer l'engagement des Serbes pour la paix »* et estimait que *« le peuple américain n'était pas informé »* sur la situation en Bosnie, car il ne connaissait qu'*« une seule version des faits »*. M. Carter a même rendu hommage au leader serbe qui, en l'invitant à Pale, *« a manifesté son engagement à faire respecter les droits de l'homme dans tout le pays »*.

« Charmant repas », fleurs et chansons

Etonnant Jimmy Carter, acceptant bouquets de fleurs et sourires enjôleurs, banquet et festin. *« La nourriture était très bonne, nous avons eu un charmant repas. Et le président Karadzic a chanté une chanson »*, déclare-t-il à l'issue de la rencontre, oubliant notamment que le docteur Karadzic n'est « président » que d'une « République » autoproclamée. Pour la première fois en deux années et demie de guerre, les séparatistes serbes, radieux, sont traités sur un pied d'égalité avec le président Alija Izetbegovic et la République de Bosnie-Herzégovine, reconnue par les Nations unies en 1992.

Radovan Karadzic et son équipe, dont certains membres sont fichés comme étant des criminels de guerre par le département d'Etat américain, avaient peaufiné leurs préparatifs. Tout était paré afin que Jimmy Carter comprenne que la « République serbe » autoproclamée de Bosnie mérite une reconnaissance internationale, et non pas un statut de fief rebelle. Garde présidentielle, combattants des forces spéciales aussi présents que les agents du secret service américain, drapeaux en pagaille, les Serbes ont tenté d'allier la séduction et la force tranquille. *« Nous ne sommes pas des agresseurs, car ici sont nos racines »*, explique M. Karadzic en affirmant vouloir *« ouvrir une porte vers la paix. »* Mme Karadzic aborde dans le même temps Mme Carter afin de l'entretenir de son activité de présidente de la Croix-Rouge serbe de Bosnie, une organisation souvent accusée d'avoir une écrasante responsabilité dans la « purification ethnique ». Jimmy Carter ne renonce jamais à sourire à chaque initiative serbe, donnant le sentiment qu'il ressent une réelle sympathie pour ses hôtes.

« Carter s'est fait piéger, s'émerveille un journaliste serbe. *Le « président » Karadzic est en train de jouer un tour formidable au monde entier, et en particulier aux Etats-Unis. »* Piégé ou consentant, Jimmy Carter aura effectivement basculé, en vingt-quatre heures, d'une attitude traditionnelle de diplomate à celle de l'avocat des décisions et des plaintes des Serbes bosniaques.

« Le « groupe de contact » n'a pas rencontré les Serbes depuis août dernier », déclare-t-il, alors que les cinq pays (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) ont toujours affirmé que Pale devait accepter le plan de partage du pays avant de s'engager dans des négociations plus approfondies, ce que les Serbes ont refusé à plusieurs reprises.

« J'espère que les négociations vont reprendre, poursuit M. Carter, *à Genève ou ailleurs. » « Si la bonne foi des Serbes est démontrée dans l'application du cessez-le-feu »* et des autres aspects de l'accord signé, *« les Nations unies devraient très vite lever les sanctions imposées aux Serbes*, indique-t-il également. *J'exposerai ce point de vue à la Maison Blanche et aux Nations unies »*, conclut M. Carter, s'instituant de fait le représentant de Radovan Karadzic auprès de la communauté internationale.

Etonnant Jimmy Carter, qui n'évoque pas l'offensive qui se poursuit à Bihac, une « zone de sécurité » de l'ONU où des civils sont morts lundi suite à des bombardements serbes, qui omet de parler de Sarajevo, où des tirs ont lieu chaque jour et où deux « casques bleus » ont été blessés dimanche, qui occulte les missiles tirés ces derniers jours contre des avions de l'OTAN... Des « incidents » que l'ancien président américain aurait pu interpréter comme autant de pieds de nez des Serbes, alors qu'il avait déjà quitté Washington pour Pale.

Jimmy Carter aura surpris les dirigeants, serbes qui n'en espéraient pas tant d'une visite de quelques heures sur leur territoire. *« Nous souhaitons maintenant retrouver les pays du « groupe de contact » à Genève dans les jours qui viennent »*, déclare le « ministre » des affaires étrangères, Aleksa Buha. *« Nous allons négocier de nouveau le plan de paix »*, confie pour sa part le *« vice-président »* de la « République serbe » Nikola Koljevic.

Le jeu est un peu plus brouillé

Désormais, la question est de savoir si la communauté internationale va suivre la direction empruntée par Jimmy Carter, ou, au contraire, réaffirmer que la carte de partage de la Bosnie n'est plus négociable. Les Serbes espèrent que certains pays vont profiter de l'occasion pour tenter d'organiser une conférence à Genève. Ils savent pertinemment que les Bosniaques, qui ont accepté le dernier plan de paix et s'en tiendront à cette position, refuseront certainement de discuter d'un nouveau plan de partage du pays.

Et voilà comment, par la magie d'une visite américaine dans les montagnes bosniaques, les Serbes reportent leur réputation d'intransigeants rédhibitoires sur leurs ennemis. La mèche est allumée, les Bosniaques préféreraient sans doute que quelqu'un se charge de l'éteindre pour eux. Evidemment, leurs regards vont se tourner vers Bill Clinton. Loin de clarifier la situation, Jimmy Carter aura contribué, en acceptant sans ambiguïté le jeu serbe, à brouiller un peu plus les cartes du terrible poker bosniaque.

RÉMY OURDAN

Les Turcs de Bulgarie entre l'espoir et la méfiance

Les droits accordés à la minorité turque font exception dans les Balkans. Mais la dégradation économique menace la coexistence avec les Bulgares

KIRDJALI

de notre envoyée spéciale

Au cœur du massif des Rhodopes qui surplombe la Grèce voisine, la région de Kirdjali, où vit la majorité des quelque 900 000 Turcs de Bulgarie – 10 % de la population totale – affiche toutes les caractéristiques d'une zone sinistrée. Le long des routes qui sillonnent cette région, spécialisée dans la culture du tabac, s'alignent les bâtisses délabrées d'anciennes coopératives agricoles de la période communiste. Et, dans l'étroite plaine où, à l'aube des années 60, le bourg de Kirdjali s'est métamorphosé au rythme des bétonnières en petit centre industriel, les usines sont le plus souvent à l'abandon.

Foyer du nationalisme bulgare face aux populations de souche turque qui peuplent les collines, Kirdjali respire encore aujourd'hui la tranquillité d'un pays qui a eu la sagesse de désamorcer à temps une crise qui avait toutes les chances de déboucher sur un conflit violent. Mais la misère et la morosité qui se sont emparées de Kirdjali, où se côtoient Turcs et Bulgares, peuvent laisser craindre que quelque chose ne vienne troubler cet apaisement qui avait valeur d'exemple dans les Balkans.

« Il y a quatre ans, la situation était tendue entre les deux communautés, mais, depuis que nous avons gagné les élections municipales, les tensions ont disparu. » L'adjoint au maire de Kirdjali, Yashar Shaban, élu sur la liste du Mouvement des droits et des libertés (MDL), le parti représentant les Bulgares musulmans ou de souche turque, donne toutefois à entendre que la crise économique qui frappe tout particulièrement les régions reculées comme les Rhodopes comporte un certain risque. *« Sur les 90 000 habitants que compte la commune, nous avons 6 000 à 7 000 chômeurs. Mais pas plus de 500 sont bulgares. »*

Si la direction de la municipalité est entre les mains de Turcs, M. Shaban rappelle que le pouvoir économique est toujours détenu par l'ancienne oligarchie communiste bulgare. Comme presque partout ailleurs, les entreprises d'Etat n'ont pas été privatisées et seuls quelques directeurs ont été remplacés dernièrement. A ce que M. Shaban appelle *« le génocide ethno-linguistique et religieux »*, perpétré jusqu'en 1989 par le dictateur communiste Todor Jivkov, succède *« le génocide économique »* contre les Turcs et les Tziganes. *« Nous ne demandons pas que les directeurs soient turcs*, insiste-t-il. *Nous voulons seulement que les communistes s'en aillent parce qu'ils sont en train de créer les prémices d'un conflit ethnique. »*

Le mauvais souvenir de Jivkov

Dans la grisaille de Kirdjali, quelques rares inscriptions en turc sont apparues sur les enseignes de petites boutiques privées. Mais dans un pays où l'usage du turc fut banni jusqu'à la chute du régime communiste, le cyrillique est omniprésent et la presse vendue dans les rues est uniquement en bulgare. Et même si la langue turque est désormais enseignée dans les écoles publiques – de façon facultative – les gens hésitent toujours à la parler dans la rue. Par contre, les antennes satellites permettant de capter les programmes étrangers, et notamment turcs, ont recouvert les toits de Kirdjali.

Cinq ans après la chute du communisme, la méfiance et la peur règnent toujours. Car les effets désastreux de la politique d'assimilation forcée menée par Todor Jivkov, qui interdisait la langue, les vêtements traditionnels et les coutumes turques et musulmanes, culminèrent en 1984 avec une campagne brutale de bulgarisation des noms turcs.

Lorsqu'en 1989 Todor Jivkov, désireux de se débarrasser de la minorité turque bulgare, ouvrit les frontières, 350 000 d'entre eux fuirent vers la Turquie. Mais si la moitié rentrèrent en Bulgarie après la restitution de leurs droits en 1990, l'émigration des Turcs bulgares s'est poursuivie pour des raisons, cette fois, économiques.

Certes, l'émigration économique n'est pas le seul fait de la communauté turque dans un pays où plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Mais les Turcs comme les Tziganes, au nombre de 400 000 en Bulgarie, connaissent un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne nationale, officiellement de 17 %. Et les réformes, telle la restitution des terres, n'ont guère profité à une population de souche turque qui, le plus souvent, ne possédait plus de titres de propriété depuis le démantèlement de l'empire ottoman.

Les Turcs ne sont pas pour autant devenus des extrémistes. Leurs revendications se limitent au droit au travail sans discrimination, à l'enseignement obligatoire du turc à l'école – *« car nos enfants préfèrent jouer au foot plutôt que de suivre des cours facultatifs »* – et à la création de médias en turc. Leur parti, le MDL, qui joue la modération, a axé sa campagne électorale sur *« la Bulgarie pour tous »*, à l'image de son affiche électorale représentant une bulle dans laquelle apparaît une maison turque aux côtés d'une maison bulgare.

A une quinzaine de kilomètres au sud de Kirdjali, après avoir franchi la rivière Arda qui irrigue la région du tabac, le village de Pripek, perché dans la montagne, vit dans l'attente d'une relance économique, *« seule solution pour que les différentes communautés ethniques continuent à cohabiter en paix »*, souligne un habitant de la région.

« Un monde d'incompréhension »

Pripek est un village de 1 300 habitants peuplé en majorité de Pomaks, des Bulgares islamisés sous le joug ottoman. Si les Pomaks sont restés le plus souvent fidèles à l'islam, ils n'ont pas, comme les Turcs, récupéré leurs noms d'avant la bulgarisation forcée des patronymes. Et, isolés au fin fond des Rhodopes, ils semblent ne pas avoir eu vent des changements qui se sont produits en 1989.

Leur maire est resté communiste et les noms des rues du village sont toujours à la gloire des grands leaders soviétiques et bulgares. Les populations des Rhodopes souffrent, celle des Pomaks encore plus.

Le patron du café de Pripek, un robuste barbu et fervent nationaliste, dénonce *« les activités subversives menées par la Turquie contre la Bulgarie »*. En clair : la Turquie n'a pas à se mêler des droits de la minorité turcophone de Bulgarie et si cette dernière ne se « bulgarise » pas, elle n'a qu'à s'en aller. Son extrémisme fait sourire Hasin, un Turc du village voisin. *« La Bulgarie est notre patrie. Tout le monde doit pouvoir vivre ici »*, dit-il. Mineur de fond à la retraite, Hasin est parti pour la Turquie pendant le grand exode de 1989. *« Le gouvernement turc nous disait de venir, puis une fois là-bas, il nous a envoyé au bout du monde, en Anatolie. Alors je suis rentré et ne le regrette pas. »*

Hasin se dit satisfait de ses droits mais regrette la méfiance qui existe entre Turcs et Pomaks et entre Bulgares musulmans et Bulgares orthodoxes. *« Nous nous fréquentons, nous buvons ensemble mais il y a un monde d'incompréhension qui nous sépare*, constate-t-il. *Cela fait vingt ans que je rends visite aux Pomaks de Pripek. Ils sont gentils, ils font preuve d'hospitalité mais ils ne m'ont jamais vraiment adopté. »*

FLORENCE HARTMANN

Majorité absolue pour le Parti socialiste. – Le Parti socialiste (PSB) a remporté la majorité absolue des sièges aux élections législatives, dimanche 18 décembre en Bulgarie. Après le dépouillement de 92 % des bureaux de vote, le PSB obtient 43,73 % des voix, soit 124 sièges sur 240 au Parlement. Le rassemblement anticommuniste, Union des forces démocratiques, obtient 23,85 % des voix et 68 sièges. Trois partis centristes entrent également à l'Assemblée. L'Union populaire, constituée du principal parti agrarien et du Parti démocratique, a remporté 6,52 % des votes (19 sièges). Le parti de la minorité turque, MDL, a obtenu 5,5 % (16 sièges) et le Business bloc bulgare (BBB), a obtenu 4,76 % des suffrages (13 sièges). Selon la Constitution, le nouveau parlement doit se réunir dans un délai d'un mois après les élections.

IP

VENTES PAR ADJUDICATION

Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS

TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

75

Vente sur conversion en vente volontaire au Palais de justice de PARIS.

le Lundi 9 janvier 1995 à 14 heures - en un lot

UN APPARTEMENT

9, rue de Penthièvre

au 2e étage, de 5 pièces principales, emplacement de parking et cave

à PARIS-8^e^

Mise à Prix : 2 500 000 F

Pour renseignements s'adresser à Me Jacques S. BOEDELS, Cabinet ARMAND, BOEDELS et associés, 38, avenue Hoche à PARIS-8e. Tél. : 42-25-87-87 - Me Joseph WEISZ, avocat à PARIS-15e, 130, avenue de Suffren - Au Greffe des Criées du TGI de Paris. Et sur les lieux pour visiter le 21 décembre de 15 heures à 17 heures



EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi mobilise ses militants contre les « Judas »

ROME
de notre correspondante

Bannières déployées en ordre de bataille ; supporters chauffés à blanc criant leur colère et leur haine contre les « judas » de l'alliée « traîtresse », la Ligue du nord ; enfin un Silvio Berlusconi sombre et particulièrement véhément, oubliant toute retenue liée à sa charge, pour lire un appel au pays en forme de brûlot politique : tel est l'édifiant spectacle offert, lundi soir 19 décembre, au théâtre Manzoni de Milan, où s'étaient réuni le noyau dur de Forza Italia.

Ce texte, pré-enregistré sur cassettes, avait déjà été distribué aux chaînes de télévision, à l'exception de la troisième chaine, punie peut-être pour avoir eu jusque là une attitude trop critique à l'encontre du gouvernement. Lu avec plus de modération, sur un fond de vases fleuris et autres objets de décor lénifiant, il n'avait pas le même impact que la saynète *in vivo* du théâtre Manzoni. Dommage, car des millions de téléspectateurs ont été privés d'une inquiétante démonstration de « péronisme cathodique » qui en aurait fait réfléchir plus d'un.

Que dit Silvio Berlusconi ? *« Nous ne nous laisserons pas piétiner (...) Je suis venu ici car le moment est grave, et même dramatique (...) le pays est tombé dans une embuscade, un traquenard ». Dénonçant ses alliés rebelles qui ont « volé la démocratie »* et trahi le vote du *« peuple souverain »*, il préconise avec violence *« des marches silencieuses pendant des heures et des heures dans toutes les grandes villes du pays »* au cas où *« la trahison serait consommée »*. Car, ajoute-t-il, *« c'est avec vos votes qu'ils veulent donner vie à un gouvernement ennemi des libertés et contraire à celui pour lequel nous nous sommes battus »*. Enfin le final : *« les machinations ne doivent pas être payantes, et l'injustice ne doit pas passer ! Allez ! Je vous serre tous dans mes bras »*.

Plus que d'un discours de Président du conseil, la harangue relevait d'une espèce d'adoubement moyenâgeux. M. Berlusconi s'adressait à ses supporters comme à autant de cavaliers appelés à partir en guerre et recevant l'accolade de leur suzerain. Il s'agissait d'un appel à la rue pour reconquérir un pouvoir que le Parlement risque de lui ôter, lorsque jeudi, vendredi au plus tard, seront discutées les motions de défiance déposées par l'opposition.

Sorti de ses gonds

Manifestement, Silvio Berlusconi, lundi soir, est sorti de ses gonds. On peut comprendre sa colère de chef de parti « trahi » par un allié ; comprendre aussi son amertume de voir son gouvernement bientôt renversé par les jeux de l'opposition, avant même qu'il ait accompli quoi que ce soit de vraiment significatif. A la limite, on peut comprendre aussi cette défense politique qui consiste à amplifier les événements pour se poser en victime, notamment dans l'éventualité d'élections rapides, souhaitée maintenant par la majorité amputée au vu des sondages favorables

Mais, confondant sa charge de premier ministre avec celle de chef de parti, ou plutôt fondant les deux ensemble pour en tirer une légitimation absolue, au service d'un « terrorisme de la majorité », Silvio Berlusconi en appelle au peuple, par dessus le Parlement, et par dessus le Président de la République, seul arbitre en cas de crise.

Ce n'est pas la première fois que M. Berlusconi se place au dessus des lois et des institutions. Déjà il y a quelques semaines, au lendemain de son interrogatoire par les juges de « Mani Pulite » qui le soupçonnent de corruption, il avait violemment attaqué la justice. *Mais, cette fois, dans* la confusion où se trouve l'Italie, où des dérapages ne sont pas à exclure, son appel, qui exacerbe les antagonismes, présente des risques. Ce n'est pas pour rien qu'une nouvelle fois, lundi, la Lire est tombé à un minimum historique.

Ordre a été ainsi donné à tous les militants de Forza Italia qui *auraient voté pour un député de* la Ligue, en fonction des accords électoraux du printemps, d'aller le lui remettre en mémoire. Les attaques contre le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, accusé en sous-main, de ne pas être assez coopératif se sont multipliées. Commentaires des deux chefs de l'opposition : pour Rocco Buttiglione, chef du PPI (ex-D. C.), *« c'est presque un appel à la guerre civile »* ; pour Massimo D'Alema, secrétaire du PDS (gauche progressiste) le discours du président du Conseil *« confirme une vocation antidémocratique »*. En dépit des dissen*sions internes, dues au renverse*ment d'alliances opéré, la Ligue du Nord de Umberto Bossi, qui a déclenché la crise, et qui est la *grande organisatrice des votes de* défiance à venir, semblait retrouver dans cette situation une certaine unité. Les ministres qui en *sont issus (MM. Pagliarini*, Gnutti, Speroni et Maroni) auraient déjà préparé une lettre de démission de leurs fonctions. *Seule certitude dans le climat* actuel : la radicalisation des positions, ne rendra pas la tâche facile à M. Scalfaro pour tenter de *« sauver coûte que coûte la législature »* ainsi qu'il en a exprimé l'intention.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

SUIVEZ-MOI !

LIGUE

REPÈRES

IRLANDE DU NORD
Londres et le Sinn Fein affichent leur désaccord

La deuxième série de pourparlers entre les représentants du Sinn Fein, aile politique du mouvement nationaliste irlandais, et le gouvernement britannique s'est achevée lundi 19 décembre à Belfast sans progrès sur la question du désarmement de l'IRA. Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, Michael Ancram, a averti que le Sinn Fein ne pourrait pas être inclu dans les futures négociations multipartites sur l'avenir de la province tant que cette question. Ce dernier estime que le problème doit être réglé lors de discussions globales sur la démilitarisation de la province, visant aussi les forces de sécurité britanniques et les paramilitaires protestants loyalistes. Cette nouvelle rencontre avait été précédée de la découverte dimanche soir d'un engin explosif, qui a été désamorcé, devant un magasin, à Enniskillen, dans le sud-ouest de la province. Il s'agissait du premier engin trouvé depuis l'entrée en vigueur des cessez-le-feu – *(AFP.)*

TUNISIE
Pétition en faveur d'un dirigeant politique emprisonné

Une soixantaine de personnes, militants des droits de l'homme, avocats, enseignants, médecins et fonctionnaires, ont demandé, dans une pétition transmise à la presse, lundi 19 décembre, la libération du dirigeant du Parti ouvrier communiste tunisien (POCT), Hamma Hammami. Arrêté le 14 février, à Sousse, M. Hammami, qui purge une peine confondue de huit ans et sept mois de prison, a entamé, le 7 décembre, une grève de la faim.

En attendant un éventuel geste de clémence des autorités, les signataires demandent une amélioration des conditions de détention : droit, pour les filles du prisonnier, de pouvoir rendre visite à leur père, *« dans un bureau, sans grillages »* ; autorisation de fournir au détenu *« les livres et documents nécessaires aux travaux de sa thèse »* ; et de lui garantir les soins médicaux *« dont il a besoin »*.

ASIE

CORÉE DU NORD

M. Clinton qualifie de « priorité essentielle » l'affaire de l'hélicoptère perdu

Le président américain Bill Clinton a affirmé, lundi 19 décembre, que la récente disparition d'un hélicoptère américain en Corée du Nord était tenue pour *« une priorité essentielle »* par les Etats-Unis. M. Clinton a ajouté qu'il travaillait pour obtenir une *« solution rapide »* à ce différend entre Washington et Pyongyang. Auparavant, le porte-parole de la Maison Blanche avait déclaré que les Etats-Unis espéraient que cette affaire *« n'aurait pas d'effet sur l'accord nucléaire »* conclu le 21 octobre à Genève entre Washington et Pyongyang.

La Maison Blanche avait annoncé dimanche la mort d'un des deux pilotes de l'appareil qui – après une erreur de navigation, à en croire son dernier message radio – a franchi la DMZ (zone démilitarisée) entre les deux pays de la péninsule et s'est retrouvé à 17 kilomètres à l'intérieur de l'Etat du Nord. Le Pentagone n'a pas pu préciser si l'appareil a été abattu ou s'il a dû opérer un atterrissage d'urgence. Un parlementaire américain, Bill Richardson *(démocrate, Nouveau-Mexique)*, qui, par coïncidence, est arrivé à Pyongyang le jour de l'incident, a décidé de prolonger « pour le moment » son séjour au Nord. Un diplomate de Pyongyang cité par l'agence sud-coréenne Yonhap a, lui, déclaré que l'hélicoptère a été abattu, du fait que son équipage n'avait pas tenu compte de coups de semonce de la défense de l'Etat communiste. Le pilote survivant sera libéré si l'enquête démontre que le passage de l'appareil au Nord est bien dû à une erreur, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

BIRMANIE : poursuite des combats entre étudiants et armée. – Les combats entre l'armée birmane et des étudiants rebelles se poursuivaient, lundi 19 décembre, dans l'est du pays, tandis qu'un millier de combattants de l'ethnie insurgée karene se portaient à leur secours, a indiqué à Bangkok un porte-parole des étudiants birmans. La même source a dit que, contrairement à ce qu'avait annoncé le 17 un porte-parole karen, les troupes de Rangoun ne sont pas parvenues à s'emparer de Dag-Wein, la principale base rebelle. Quelque 1 500 étudiants ayant fui les massacres perpétrés dans la capitale birmane en 1988 se *sont établis dans les jungles fronta*lières de la Thaïlande. – *(AFP.)*

CHINE : onze condamnations à mort pour rapt de femmes. – Les autorités chinoises ont récemment condamné à mort, dans la province centrale d'Anhui, onze gangsters qui avaient enlevé 102 femmes, lesquelles ont ensuite été violées, et/ou vendues pour des sommes allant de 500 à 2 500 francs, rapporte mardi 20 décembre le *China Daily*. On ignore si les exécutions ont déjà eu lieu. – *(Reuter.)*

INDE : explosion dans la capitale du Cachemire. – *Une forte explo*sion a fait une douzaine de blessés lundi 19 novembre à Srinagar, capitale du Cachemire indien, en proie *depuis cinq ans à une insurrection* séparatiste musulmane. La déflagration a endommagé de nombreux magasins, maisons et véhicules. La *police a dit ignorer si l'explosion* a été provoquée par un tir des rebelles ou si elle est due à un accident survenu dans une cache de munitions. – *(AFP.)*



A la Maison des Français de l'Étranger, le Ministère des Affaires Étrangères (Acife), le Ministère du Budget, l'Office des Migrations Internationales, unissent leurs compétences pour vous.

■ *Conditions de vie dans plus de 110 pays ? Venez au Bureau d'accueil de l'Acife et demandez ses monographies.*

■ *Informations générales sur l'expatriation ? Le "Livret du Français à l'étranger" vous renseigne.*

■ *Formalités, réglementations fiscales et douanières ? Les conseillers du Ministère du Budget vous guident.*

■ *Opportunités d'emploi à l'étranger ? Les consultants et les publications de l'OMI vous répondent.*

En outre, deux permanences vous informent : l'une sur l'indemnisation du chômage des expatriés (Garp) et l'autre sur la formation professionnelle.







MAISON DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
ACIFE
34, rue La Pérouse - 75116 PARIS
Du lundi au vendredi - Accueil : Tél. : (1) 40 66 60 79
Monographies : Tél. : (1) 40 66 75 24 - Minitel : 36 15 Infopays

Le métier de prince



418 p.
195 F

Harvey Mansfield,... l'un des meilleurs spécialistes de Machiavel,... donne une magistrale histoire du pouvoir exécutif – la première, semble-t-il.

François Azouvi, *Le Monde*

On oublie souvent que l'exécutif demeure maître de l'action, ce qui le rend à la fois faible et fort. Faible parce qu'il n'est pas la source de son propre pouvoir ; fort parce que la décision sur ce qu'il doit faire lui revient... C'est justement pour explorer, pour expliquer la permanence actuelle de cette ambivalence, que Mansfield produit une trajectoire historique des plus complètes du concept d'exécutif, d'Aristote aux pères fondateurs de la République américaine.

Jean-Baptiste Marongiu, *Libération*

l'Histoire chez **FAYARD**

AFRIQUE

Guerre à huis clos en Algérie

Suite de la première page

A chaque nouvel assassinat de journaliste – vingt-quatre ont été tués depuis mai 1993, dont dix-huit pour la seule année 1994 – la plupart des rédactions voient fondre un peu plus leurs effectifs. Ainsi, sur la quarantaine de journalistes encore présents il y a un an, au siège algérois du quotidien francophone *El Watan*, il n'en reste aujourd'hui qu'une petite vingtaine.

Les représentants de la presse étrangère, doublement vulnérables, se comptent sur les doigts de la main. Le bureau de l'agence Reuter a déménagé à Tunis. Radio France Internationale (RFI) n'a plus de correspondant permanent. L'insécurité grandissante et les difficultés d'obtention de visa expliquent l'absence d'envoyés spéciaux, notamment des télévisions. Le dernier séjour de journalistes de France 2 remonte au mois de juin. Celui de leurs confrères de TF 1 au mois de mars. Les seules images disponibles sont celles de la télévision algérienne ou celles, *« techniquement meilleures »*, d'une société privée de production locale.

Pour tous, journalistes algériens ou étrangers, la marge de manœuvre se fait de plus en plus étroite : *« La plume, la valise ou le cercueil »*, résumait récemment l'hebdomadaire *La Nation*. Mais le danger n'explique pas tout. Cible privilégiée des tueurs islamistes, le journaliste demeure aussi, face au pouvoir, ce gêneur potentiel, *« ce témoin qui doit ravaler ce qu'il sait, ce citoyen nu et désemparé »* auquel rendait hommage, dans son dernier billet, publié le matin même de son assassinat, le 3 décembre, le directeur du quotidien *Le Matin*, Saïd Mekbel.

Spectateurs impuissants – sinon résignés – d'une dérive meurtrière, où forces de sécurité et groupes islamistes se donnent la réplique, les journalistes sont tenus de se taire... ou de se complaire. Ne leur reste, en guise d'« os à ronger », que des informations tronquées ou savamment manipulées, chacun des protagonistes du conflit s'ingéniant à rendre plus opaque la réalité du pays.

C'est ainsi qu'on a vu circuler, à la mi-décembre, un texte virulent, attribué au chef du GIA, annonçant le *« ralliement »* des troupes de l'Armée islamique du salut (AIS), aile militaire officielle de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Ce texte – comme beaucoup d'autres – n'était qu'un faux.

Rafles et exécutions

Le *black out* de l'information n'a fait que se durcir, au fil des derniers mois. Chaque camp brandit ses *« martyrs »*, en taisant soigneusement les exactions dont il se rend lui-même coupable. Les dirigeants islamistes se sont ainsi bien gardés de dénoncer les meurtres d'intellectuels ou de militants politiques, de même qu'ils n'ont jamais condamné les enlèvements et les viols perpétrés par leurs troupes, se contentant



de dénoncer *« l'atteinte portée à l'honneur des familles »*.

De même, la censure quasi totale, imposée par le pouvoir, permet de laisser dans l'ombre les *« dérapages inacceptables »* dont s'est ému, début décembre, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Les excès de la répression militaire, contre lesquels le Front des forces socialistes (FFS) et le FLN (ancien parti unique) s'étaient déjà élevés, sont en effet légion. Si les Algériens ne sont pas prêts d'oublier le mitraillage du lycée de Boufarik par un commando islamiste, qui avait fait, début décembre, les gros titres des journaux, en revanche, personne n'est censé connaître les représailles qui ont suivi cet attentat : rafles et exécutions sommaires ont fait pourtant des dizaines de victimes, essentiellement des jeunes.

Censurées également, les « à-côtés » de l'affaire de Mostaganem. Chacun se rappelle les images télévisées des jeunes scouts musulmans, victimes de l'explosion d'une bombe, déposée dans le cimetière où était prévue la cérémonie officielle du 1er novembre. Mais les suites de ce drame ont, elles, été sciemment occultées. Les poseurs de bombe, pas plus que les forces de sécurité, n'avaient intérêt, il est vrai, à trop de publicité.

Selon plusieurs témoignages, au lendemain de l'attentat, des *« émissaires »* des islamistes seraient aller présenter *« leurs excuses »* aux familles endeuillées, offrant à chacune de l'argent *« en guise de compensation »* : les enfants étaient morts *« par erreur »*, à la place des officiels. Les forces de sécurité ont-elles eu vent de cette visite ? A-t-on voulu punir une seconde fois le village-martyr – qui avait eu le tort, il est vrai, en 1990 et en 1991, de donner une majorité de ses voix aux candidats du Front islamique du salut (FIS) ? A en croire les mêmes témoignages, la réponse, en tout cas, ne se serait faite attendre : *« trente-six habitants, dont une femme »* auraient été arrêtés, fusillés *« en pleine rue »*, et jetés dans *« une fosse commune »*.

Ces méthodes « à la chilienne » n'épargnent aucune région du nord de l'Algérie. Des opérations *« d'envergure »* ont ainsi été menées, en silence, durant le mois de novembre, dans les environs de Sidi Bel Abbès, de Tissemsilt et de Chlef. Dans l'Algérois, près de Blida, cinquante-neuf cadavres ont été exposés, il y a moins de trois semaines, sur la route nationale, ce macabre spectacle étant censé, sans doute, servir d'avertissement à la population, tenue pour favorable aux maquis islamistes.

La situation de violence inouïe dans laquelle a sombré le pays semble pour le moment sans issue. Au grand dam des partis d'opposition, dont les critiques, même les plus feutrées, pas plus que les appels à une solution politique, ne sont pris en compte par les autorités.

CATHERINE SIMON

Un numéro spécial d'« InfoMatin » pour la liberté de la presse en Algérie

Dans son édition du mardi 20 décembre, le quotidien *InfoMatin* a consacré huit pages spéciales à l'Algérie, en donnant la parole à une vingtaine de journalistes algériens, aux sensibilités diverses. Ce numéro spécial, qui dénonce les atteintes à la liberté de la presse en Algérie, a été réalisé en association avec l'organisation Reporters sans frontières (RSF).

La veille, à Alger, le gouvernement a annoncé la suspension du quotidien *l'Opinion*, accusé de *« désinformation et manipulation manifeste »*. Cette mesure, dont on ne connaît pas la durée, a été prise à la suite de la publication d'un document, présenté comme un *« avant-projet de loi électorale »*. En novembre, cinq journaux ont déjà été suspendus.

Par ailleurs, un militant du mouvement Etthahadi (communiste), Aziz Belgacem, rapporte l'AFP, a été tué par balles, samedi, dans la rue Bab-Azzoun, en plein centre de la capitale.

MAROC : François Besse comparaitra le 22 décembre devant le tribunal militaire de Rabat. – Le malfaiteur français François Besse comparaîtra, jeudi 22 décembre, devant le tribunal militaire de Rabat pour détention illégale d'armes à feu, a-t-on appris auprès de la cour martiale. Arrêté le 3 novembre, à Tanger, M. Besse a déjà été condamné, le 10 décembre, par la cour d'appel de cette ville, à sept années de réclusion criminelle pour faux et usage de faux, association de malfaiteurs et détention de drogue. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : reprise des pourparlers de paix à Accra. – Charles Taylor, le chef du Front national patriotique (NPFL, l'une des sept factions armées qui s'affrontent au Libéria), a rejoint, lundi 19 décembre, dans la capitale ghanéenne les autres représentants des partis et factions libériens pour reprendre les pourparlers de paix interrompus le 29 novembre. L'absence de Charles Taylor avait été à l'origine de l'échec de la première session de négociations. A Monrovia, le départ des autres délégations a été accompagné d'importantes manifestations populaires réclamant le retour à la paix. – *(AFP.)*

RWANDA

Les présidents rwandais et burundais au Forum pour la paix de Brazzaville

Pasteur Bizimungu, le président rwandais et son homologue burundais, Sylvestre Ntibantunganya, sont arrivés, lundi 19 décembre, à Brazzaville pour participer au Forum sur la culture de la paix qui réunit six chefs d'Etat d'Afrique centrale (Congo, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Sao Tomé, Rwanda et Burundi) et de nombreuses personnalités afin d'instaurer une meilleure sécurité dans les pays de la région.

M. Bizimungu a déclaré qu'il fallait créer dans chaque Etat des *« chartes nationales des valeurs intangibles »*, pour éviter des affrontements semblables à ceux du Congo ou du Rwanda. Le président centrafricain Ange-Félix Patassé a annoncé que les pays participants allaient *« franchir une étape décisivie pour concrétiser l'unité de la sous-région »*. Mais les orateurs ne sont pas entrés dans le détail du mécanisme de prévention des conflits qu'ils entendent mettre sur pied. Les travaux du Forum dureront jusqu'au 23 décembre.

A Kigali, le magistrat sud-africain Richard Goldstone, procureur du tribunal international pour le Rwanda, créé par les Nations unies afin de juger les responsables des massacres commis après la reprise de la guerre civile, a entamé une visite préparatoire à la mise en place du tribunal. Un porte-parole du gouvernement rwandais a estimé que la mise en place rapide du tribunal était nécessaire à la réconciliation. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Thabo Mbeki a été élu vice-président de l'ANC

Thabo Mbeki a été élu lundi 19 décembre vice-président du Congrès national africain (ANC). Nelson Mandela et Cyril Ramaphosa ont été reconduits dans leurs fonctions respectives de président et de secrétaire général du mouvement. Selon l'annonce officielle faite à la conférence nationale de l'ANC à Bloemfontein, dans le centre de l'Afrique du Sud, aucun autre candidat ne s'étant présenté à ces postes, ils ont donc été déclarés « élus ».

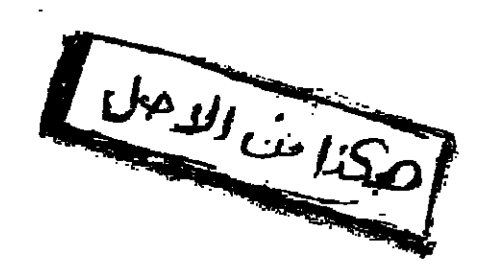
M. Mbeki, qui détenait jusqu'alors à l'ANC la fonction purement honorifique de « président national », remplace à la vice-présidence Walter Sisulu, quatre-vingt-trois ans, qui prend sa retraite. Son accession au poste de « numéro 2 » de l'ANC conforte M. Mbeki, également vice-président de la République, dans sa position d'éventuel successeur de M. Mandela.

Le pasteur Arnold Stofile, chef du groupe parlementaire de l'ANC, devient trésorier du mouvement. Il n'affrontait aucun autre candidat. Les postes de président national et de secrétaire général adjoint font en revanche l'objet d'une compétition entre trois candidats chacun. L'ANC a renoncé à créer un poste de deuxième secrétaire général adjoint mais nommera, pour assister le secrétariat général dans ses fonctions, un titulaire du poste administratif de « secrétaire exécutif ».

L'élection du comité exécutif national (NEC), la plus haute instance dirigeante de l'ANC, devait avoir lieu mardi. La conférence a décidé de porter de 50 à 60 le nombre des membres élus du NEC. – *(AFP, Reuter.)*

FRANC CFA : de nouveaux billets mis en circulation en Afrique centrale. – La Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), dont le siège est à Yaoundé, au Cameroun, a annoncé la mise en circulation le 20 décembre de nouvelles coupures de 5 000 et 10 000 francs CFA. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renouvellement de tous les billets CFA commencé en 1992 avec les coupures de 500, 1 000 et 2 000 francs CFA. – *(AFP.)*

Borland
dBASE
nouveau
Windows
890 F.ttc
Mise à jour pour tout possesseur d'une version antérieure de dBASE
GRATUITS
Offre spéciale
Sidekick,
l'organizer de bureau pour Windows version US
+ la vidéo de formation dBASE
Inter Discount Hi-Fi Video Photo Radio
Liste des 120 magasins sur 3614 InterDiscount
Le meilleur c'est le moins cher !



MARTINI
ROSSO

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

McCANN

AMÉRIQUES

MEXIQUE

La guérilla « zapatiste » défie l'armée en s'emparant de plusieurs villages du Chiapas

L'Armée zapatiste de libération nationale a mis ses menaces à exécution (« le Monde » daté 18-19 décembre) en s'emparant temporairement, lundi 19 décembre, de plusieurs municipalités de l'Etat du Chiapas, sans effusion de sang. Les guérilleros ont par ailleurs bloqué les principaux axes routiers dans la région de San-Cristobal de Las-Casas. Profitant du cessez-le-feu en vigueur depuis le 12 janvier dernier, les rebelles ont pu mener leurs opérations sans être interceptés par l'armée régulière, qui a aussitôt renforcé ses positions.

GUADALUPE-TEPEYAC

de notre envoyé spécial

Près d'un an après le soulèvement qui, le 1er janvier dernier, avait vu surgir la première rébellion indigène des temps modernes – un tiers des trois millions d'habitants de l'Etat appartiennent au groupe maya –, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) a repris l'initiative sur le terrain pour *« rompre l'encerclement militaire »* et dénoncer les manœuvres des autorités visant à l'isoler politiquement à la suite de la rupture des négociations, le 8 octobre.

Au moment où les commandos zapatistes abattaient des dizaines d'arbres pour bloquer la route menant de Tuxtla-Gutierrez, la capitale du Chiapas, à la ville coloniale de San-Cristobal-de-las-Casas, le principal dirigeant de l'EZLN, le « sous-commandant Marcos », expliquait sa stratégie dans son fief de Guadalupe-Tepeyac, en pleine forêt lacandone, près de la frontière avec le Guatemala. Il était 2 h 30 du matin, heure locale, et les quelques journalistes présents avaient dû franchir quatre contrôles tâtillons au bout d'une interminable piste, ponctuée de banderoles annonçant que la zone est *« totalement minée »*. Protégé par un important dispositif de sécurité et affublé de son éternel passe-montagne, qui lui a permis jusqu'à présent de conserver l'anonymat et d'exciter la curiosité de tous, « Marcos » a expliqué, cartes à l'appui, que *« des milliers de combattants »* avaient réussi à franchir clandestinement les lignes de l'armée sans pour autant rompre le cessez-le-feu. *« Avec l'appui de la population civile locale,* a-t-il affirmé, *les combattants zapatistes ont pris position dans trente-huit municipalités du Chiapas, soit la moitié de l'Etat.*

Nous avons ainsi doublé notre territoire. »

Selon les témoignages recueillis dans plusieurs villages, les rebelles, le visage couvert d'un passe-montagne, seraient en fait des petits paysans indigènes recrutés sur place par l'EZLN et non des combattants infiltrés. Cela relativiserait l'exploit militaire mais tendrait, par ailleurs, à confirmer que les « zapatistes » sont présents dans l'ensemble du Chiapas et peuvent surgir à tout moment dans le cadre de manœuvres de diversion.

Grève de la faim de Mg Ruiz

A la différence des opérations de janvier dernier qui s'étaient soldées par l'occupation violente de plusieurs petites villes, dont San- Cristobal, il n'y a eu cette fois-ci aucun échange de coups de feu. On a constaté, en revanche, une plus grande indiscipline de la part des rebelles, armés de simples fusils de chasse. Selon un prospère commerçant français installé à Simojovel, Nicolas Ceccarello, les « zapatistes » ont dévalisé plusieurs magasins, dont le sien, et ont brûlé les archives de la mairie avant de se retirer. La même scène s'est répétée dans d'autres villages, en particulier à Bochil et Yajalon. Au-delà du formidable coup de propagande qui, une fois de plus, a pris de court les autorités mexicaines et confirmé l'originalité de cette guérilla indigène menée par un intellectuel « blanc », l'EZLN n'a pas progressé sur le plan militaire et reste un mouvement de pauvres mal équipés, sans doute incapables de résister à une éventuelle offensive de l'armée régulière. *« Notre organisation n'est pas militariste mais politique,* a tenu à rappeler « Marcos ». *Le Chiapas a besoin d'une révolution pour sortir du Moyen Age et mettre fin au régime d'esclavage auquel sont soumis les Indiens. »*

Cette analyse est partagée par l'Eglise locale, dirigée par l'évêque de San Cristobal, Samuel Ruiz, qui a, toutefois, exprimé son *« extrême préoccupation face aux préparatifs de guerre »* et a entrepris, lundi, une grève de la faim pour convaincre les parties de reprendre les négociations. L'EZLN a rejeté la proposition du président Ernesto Zedillo (au pouvoir depuis le 1er décembre) de confier la médiation à une commission parlementaire pluraliste et a fait appel à une nouvelle instance dirigée par Mgr Ruiz.

Au cours de ses entretiens nocturnes avec la presse, « Marcos » a rappelé les deux conditions préalables à la réouverture du dialogue : révision des résultats électoraux « frauduleux » dans plusieurs régions du pays et reconnaissance de la victoire du candidat de la gauche au poste de gouverneur du Chiapas, Amado Avendano, qui a constitué un *« gouvernement rebelle de transition à la démocratie »*, installé à San Cristobal. Avec sa nouvelle offensive, plus politique que militaire, l'EZLN espère convaincre les autorités de revenir sur leur refus catégorique de traiter ces deux points.

BERTRAND DE LA GRANGE

LE PRIX LOUIS-DELLUC 1994

a été attribué au film

Les roseaux sauvages

réalisé par

André Téchiné

FONDATION GAN POUR LE CINEMA

FONDATION D'ENTREPRISE

Partenaire du Prix Louis-Delluc

PEROU

Scission au sein du Sentier lumineux

Pour la première fois, un haut dirigeant du Sentier lumineux a reconnu qu'une scission était intervenue au sein de l'organisation maoïste péruvienne entre partisans de la poursuite de la « guerre populaire » et partisans de négociations de paix avec le gouvernement. La publication, le 1er octobre 1993, d'une lettre attribuée au fondateur emprisonné du Parti communiste du Pérou-Sentier lumineux (PCP-SL), Abimaël Guzman, et proposant au président Alberto Fujimori la négociation d'un « accord de paix », avait provoqué de sérieux remous au sein de l'organisation.

Depuis lors, le Sentier paraissait déchiré entre « opportunistes de droite » (favorables à la paix), majoritaires parmi les militants détenus, et « liquidateurs de gauche » (partisans de la lutte armée), dominants dans l'appareil clandestin. Mais le mot de scission n'avait jamais été prononcé. C'est l'ex-numéro deux du Sentier, Osmane Morote Barrionuevo, emprisonné depuis 1988 et détenu au pénitencier de Yanamayo, près de Puno (sud du Pérou), qui s'est chargé dimanche de rendre publique la rupture entre les deux factions, en accusant les partisans de la lutte armée et leur leader, Oscar Ramirez Durand, alias « Feliciano », d'avoir *« trahi »* Guzman et formé *« un bloc scissionniste »*. – *(AFP.)*

BRÉSIL : décès du frère de l'ancien président Collor. – Pedro Color de Mello, dont les révélations avaient contraint son frère Fernando à démissionner de la présidence du Brésil en 1992, est mort lundi 19 décembre à New-York, des suites d'une tumeur au cerveau. Pedro Collor, qui dirigeait le groupe de communication familial au Brésil, avait publiquement accusé en 1992 son frère Fernando d'avoir accepté plusieurs milliers de dollars de pot-de-vin en échange de contrats publics. Fernando Collor a été contraint de démissionner en décembre de la même année, et il n'a pas le droit d'exercer de mandat public jusqu'en 2001. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Israël évalue la possibilité d'une offensive

JERUSALEM

de notre correspondant

Quatre hommes, deux soldats israéliens et deux combattants du Hezbollah, ont trouvé la mort, lundi 19 décembre, au cours d'affrontements armés dans le Liban du Sud occupé par l'Etat juif. Tirs de mortiers et de chars d'assaut, bombardements aériens et mitraillages héliportés ; la guerre d'attrition qui sévit dans le sud du pays du Cèdre depuis une dizaine d'années connaît depuis quelques semaines un sérieux regain d'intensité.

Interrogé lundi soir à la télévision, Zeev Schiff, le célèbre commentateur militaire israélien, qui passe pour le meilleur porte-parole des généraux, se disait *« convaincu »* que l'armée de son pays allait *« vers une escalade. »* Quelques heures plus tôt, le chef de l'état-major des armées, le général Ehoud Barak, avertissait que les soldats feraient ce qui leur paraîtrait *« le plus utile »* pour frapper le Hezbollah, *« y compris dans les profondeurs du Liban, au-delà de la zone de sécurité »*.

Israël nomme ainsi la bande de territoire libanais d'environ 13 kilomètres de profondeur, sur plusieurs centaines de kilomètres de long, que ses soldats occupent depuis 1985. Pour l'Etat juif, il s'agit officiellement d'empêcher les infiltrations et les attaques, en Israël même, des combattants palestiniens et chiites libanais de la région. Pour le Hezbollah (parti de Dieu), comme pour les chiites de la milice Amal, qui semblent avoir repris la lutte armée ces derniers temps, il s'agit d'obliger l'occupant à évacuer le territoire national.

Depuis le 8 décembre, date à laquelle huit hommes de l'armée du Liban du Sud (ALS), la milice supplétive d'Israël, ont été tués lors d'une opération du Hezbollah dans la « zone de sécurité », un débat se développe entre officiers supérieurs israéliens sur l'opportunité de lancer ou non une nouvelle et vaste offensive au Liban. Le modèle discuté, selon les fuites reproduites dans la presse locale et largement commentées par les hommes politiques de tous bords, serait celui de l'opération « règlement de comptes » lancée en juillet 1993.

Cent trente Libanais, en majorité des civils, avaient été tués sous les bombes israéliennes, et près de trois cent mille habitants du Sud avaient été contraints de fuir vers le nord du pays. Un « arrangement », au terme duquel les belligérants s'abstiendraient de bombarder les zones de populations civiles – au Liban comme en Israël –, avait ensuite été négocié par l'intermédiaire des Américains et des Syriens, véritables « patrons » du Liban avec trente-cinq mille soldats stationnés dans le pays.

Théoriquement, et en dépit de quelques violations caractérisées de part et d'autre, le *modus vivendi* tient toujours. Pour combien de temps ? C'est toute la question. *« Nous allons devoir les vaincre une fois pour toutes. Nous allons devoir prendre l'initiative et attaquer »*, menaçait, le 11 décembre, le général Amiram Levine.

Doucement, rétorqua en substance le premier ministre Itzhak Rabin, qui cumule ses fonctions avec celles de ministre de la défense (et aussi de l'intérieur et des cultes...) : *« Quiconque prétend avoir trouvé la formule magique au Liban se trompe. »* Et le chef de l'exécutif, citant les attentats de Buenos-Aires (le 18 juillet) et de Londres (les 26 et 27 juillet), de rappeler les risques de représailles contre les communautés juives de la diaspora.

Seulement voilà, depuis cette prudente mise au point, quatre soldats israéliens ont trouvé la mort dans le Liban du Sud – ce qui porte à vingt le total pour l'année –, et si les combattants du Hezbollah, soutenus par l'Iran, ont subi des pertes plus lourdes (vingt morts pour le seul mois de novembre), la pression de la droite, et d'une bonne partie de la presse, pour la mise en œuvre d'une stratégie plus musclée, ne cesse de s'accroître.

PATRICE CLAUDE

IRAN

Le sens du devoir de l'ayatollah Khamenei

Le « guide » de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a annoncé, il y a quelques jours, qu'étant donné *« le fardeau »* de ses *« responsabilités »* à la tête du pays, *« plus lourdes que toutes celles des marjaiyat »* (charges religieuses), il refusait de devenir *marja e taghlid*, ou grand ayatollah, des chiites de son pays, après avoir été désigné comme tel fin novembre par deux groupes religieux iraniens.

Si ces derniers *« m'avaient prévenu de leur initiative, je leur aurais dit de s'abstenir et je n'ai appris l'affaire qu'une fois leur décision annoncée »*, a insisté l'ayatollah Khamenei, qui a affirmé n'avoir déjà accepté la fonction de « guide » – après le décès de l'imam Khomeiny –, que contraint et forcé, parce que c'était sur sa personne que s'était porté le choix de l'Assemblée des experts.

En refusant le titre de grand ayatollah pour l'Iran, le « guide » pouvait donner l'impression de faire marche arrière, sa désignation ne s'étant pas faite selon les règles de l'art (*le Monde* du 9 décembre) et ayant été contestée, y compris par une grande partie de la hiérarchie religieuse iranienne. *Or il n'en est rien, puisqu'il* s'est empressé d'ajouter qu'*« à l'extérieur de l'Iran c'est une autre affaire. J'accepte de porter cette charge. Pourquoi ? Parce que si je ne le fais pas, ce serait le vide. (...) J'accepte la demande des chiites à l'extérieur de l'Iran parce qu'il n'y a pas d'alternative »*.

Ce sens du devoir dont se prévaut l'ayatollah Khamenei est un trompe-l'œil. Car si le statut de grand ayatollah lui est refusé par ses pairs, c'est non seulement en vertu de la nécessité de séparer le pouvoir politique de l'autorité religieuse (*le Monde* du 2 décembre), mais aussi parce qu'il n'a pas suivi le *cursus* nécessaire pour accéder au rang de *moujtahid* et de *marja*, parmi lesquels se recrutent les grands ayatollahs.

Il ne saurait être donc tenu pour tel ni par la communauté chiite iranienne, ni *a fortiori*, par l'ensemble des chiites dans le monde, d'autant que ces derniers peuvent se réclamer de différents grands ayatollahs. Les chiites des pays du Golfe et du Liban par exemple se réclament déjà de l'ayatollah Ali El Husseini El Sistani, qui réside à Nadjaf en Irak.

Le *« vide »* invoqué par l'ayatollah Khamenei n'existe donc pas, la désignation d'un successeur à un grand ayatollah – en l'occurrence Ali Araki, décédé fin novembre – pouvant, au demeurant, requérir plusieurs années. Pour certains iranologues, l'ayatollah Khamenei a seulement voulu signifier qu'il s'érigeait en défenseur des droits des chiites dans le monde.

MOUNA NAÏM





La lutte contre l'exclusion, nouvel enjeu de la campagne présidentielle

M. Chirac demande la réquisition des locaux inoccupés

Après l'occupation d'un immeuble parisien par des sans-logis soutenus par l'abbé Pierre et la réaction d'Edouard Balladur promettant qu'ils ne seraient pas expulsés, Jacques Chirac, maire de Paris, a demandé, lundi 19 décembre, au gouvernement d'appliquer l'ordonnance de 1945 permettant de réquisitionner des locaux inoccupés en cas de crise du logement. Jean Tiberi, son premier adjoint, devait négocier, mardi, avec les dirigeants des grandes sociétés propriétaires d'immeubles dans la capitale pour recenser leurs locaux vacants et ceux où, avant toute réquisition, pourraient être accueillis des sans-logis.

■ CRITIQUES. – *En visite en* Seine-et-Marne, lundi 19 *décembre, Edouard Balladur* a répondu sur le thème de l'exclusion, aux critiques portées contre lui par Jacques Chirac, en assurant que son action depuis vingt mois à la tête du gouvernement visait à lutter contre les inégalités ***(lire page 10).***

■ PROCÉDURE. – Les réquisitions ***demandées par le maire de*** **Paris reposent sur une ordonnance de 1945. La procédure draconienne que prévoit ce texte est néanmoins compliquée. La municipalité doit recenser, d'une part, les locaux vides et, d'autre part, les ayants-droits. Puis le préfet prend un arrêté de réquisition pour un an, renouvelable. Le destinataire de l'appartement doit payer un loyer, pour lequel il peut bénéficier d'une aide publique.**

L'excellent accueil réservé par le premier ministre Edouard Balladur à l'abbé Pierre, venu à Matignon plaider, dimanche 18 décembre, la cause de ses protégés squattant un immeuble des beaux quartiers, a apparemment piqué au vif Jacques Chirac. *Puisque le* chef du gouvernement paraît fermer les yeux sur la réquisition privée, opérée au nom de la solidarité, d'un immeuble appartenant à une société immobilière, pourquoi ne pas légaliser ces opérations en faisant appel à la *puissance publique* ? *Menacé* par l'occupation généralisée de locaux parisiens vacants – on dénombre près de cent vingt mille appartements vides et 1,5 millions de mètres carrés de bureaux inoccupés – le maire de la capitale a rapidement réagi.

Dès lundi 19 décembre, M. Chirac a répliqué à M. Balladur en demandant la réactivation d'une ordonnance gaulliste de 1945 – tombée en désuétude – qui permet aux préfets, en cas de crise du logemement, de réquisitionner des locaux vides. Puis, sans *attendre la réponse de Matignon*, et partant pour la Réunion, il a chargé Jean Tiberi, son premier adjoint, de mener l'affaire tambour battant. Celui-ci a réuni à l'Hôtel de Ville tous les chefs des services municipaux concernés et *les* responsables des associations caritatives, comme l'Armée du salut et le Secours catholique. Il a demandé à Jean Thoraval, préfet de l'Ile-de-France, de dépêcher l'un de ses représentants. C'est ce dernier qui transmettra la demande du maire à Hervé de Charette, ministre du logement.

M. Tiberi a aussi annoncé que, dès mardi 20 décembre, il prendrait contact avec les banques, les sociétés d'assurances et les groupes immobiliers (y compris la COGEDIM) pour leur demander



d'anticiper la menace de réquisition et d'offir leurs locaux vides. Vendredi 23 décembre, une nouvelle réunion de travail est prévue pour mettre au point dans le détail la liste des locaux vacants appartenant à des grandes sociétés et le système de désignation des prioritaires. *« Jacques Chirac a pris ses responsabilités*, a commenté M. Tiberi, *au gouvernement désormais de prendre les siennes. »*

Le candidat à la présidence de la République ajoute ainsi un élément au programme social que, comme maire de Paris, il édifie concrètement depuis dix-huit *mois au moins. En juin 1993*, l'assemblée municipale a déposé, à son initiative, un plan de relance du logement social. Le 18 octobre de cette même année, Jacques Chirac prononçait, toujours devant le conseil de Paris, un « grand discours » sur l'exclusion qui faisait dire à certains membres de l'opposition : *« Vous avez vu clair et vous touchez juste. »* Lors de la séance suivante, un mois plus tard, Edouard Balladur, premier ministre et conseiller du quinzième arrondissement, félicitait le maire pour cette nouvelle orientation. *Celle-ci se traduisait* immédiatement dans le budget 1994 par une augmentation des crédits attribués à l'assistance et au logement social, effort prolongé et encore accru dans le budget 1995 (7,2 milliards pour les *mesures sociales plus 4,5 mil*liards pour le logement et l'urbanisme, sur un budget total de 33,5 milliards de francs, soit près de 35 %). Et, pour financer cette politique, le maire n'a pas craint de ponctionner les contribuables *parisiens de 40 % supplémentaires* en quatre ans.

Une mesure longtemps rejetée

Profitant de ses relations, encore bonnes à cette époque, avec Matignon, Jacques Chirac a obtenu enfin ce qu'il réclamait depuis longtemps : des terrains appartenant à l'Etat. En 1993, Edouard Balladur, bon prince, lui accorda 21 hectares où seront édi*fiés des logements pour plus de* dix mille Parisiens, dont sept mille peu fortunés. Mais les premiers de ces immeubles, répartis en huit points de la capitale, ne seront pas livrés avant 1997. Leur « rendement électoral » sera modeste et, de toute manière, *ils ne résolvent* pas le problème des plus démunis.

Pour ces derniers – *le* talon d'Achille de la gestion chiraquienne –, il y avait la loi Besson, datant de 1990. La première des trois mesures principales qu'elle permettait était l'élaboration d'un plan départemental analysant les besoins et fixant des objectifs pour le logement des plus démunis ; *elle a été immédiatement appli*quée par la capitale, qui s'est ainsi placée en tête des villes de France. Ce plan implique que 10 % des logements sociaux seront attribués à des « exclus ». Jacques Chirac a lui-même porté cette proportion à 15 % et ainsi, depuis 1992, près de 1 100 familles ont été logées.

La deuxième mesure portait sur l'aide à la réhabilitation de l'habitat ancien et bon marché. A ce *titre, Paris a bénéficié de la moder*nisation de 750 appartements dont les occupants ont pu rester chez eux. Le maire vient d'y ajouter une allocation versée aux RMistes *qui ont de la peine à payer leur* loyer. Coût pour la Ville : 8,5 millions de francs. Enfin, la loi Besson rendait obligatoire la création d'un fonds *de solidarité alimenté* moitié par l'Etat, moitié par les départements, pour financer des logements destinés à des familles défavorisées. A Paris, 20 millions de francs par an. La Ville y ajoutera en 1995 un fonds spécial des*tiné à transformer des bureaux en* appartements. Dotation initiale : 40 millions de francs.

Mais toutes ces dispositions n'ont pas d'effet immédiat, alors que les sans-logis sont des dizaines de milliers dans la capitale et que les élections approchent. La réquisition de locaux vacants était la seule entreprise efficace réclamée par la gauche, mais jusqu'ici rejetée par la majorité chiraquienne. L'effacement de Jacques Delors, le coup de force de l'association Droit au logement (DAL) et la molle réponse du premier ministre ont permis à Jacques Chirac de sauter le pas. Toutefois, il a précisé que la réquisition *ne doit* toucher en aucun cas les propriétaires particuliers, mais seulement les grandes sociétés. Il a entendu par avance les protestations de ses électeurs de la classe moyenne et celles de l'Union nationale de la propriété immobilière *(UNPI)*.

M. Chirac sait aussi que l'interdiction faite aux entreprises de financer désormais les partis politiques et les restrictions imposées par le Parlement aux dépenses des campagnes le libèrent bon gré mal gré de l'appui des grosses firmes. Il profite de cet exceptionnel concours de circonstances pour occuper le terrain laissé libre par les atermoiements socialistes. Paris, ville tremplin, lui permet de rebondir une fois encore, mais dans une direction qui déroute ses challengers.

MARC AMBROISE-RENDU

Quand M. Tiberi condamnait une « opération politicienne misérable »...

Il y a deux ans exactement, Marie-Noëlle Lienemann, ministre socialiste du logement dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, réquisitionnait deux *immeubles appartenant à la* Ville de Paris, afin de les transformer en logements sociaux. A l'époque, les collaborateurs de Jacques Chirac à l'Hôtel de ville de Paris étaient loin d'être convaincus des vertus d'une telle opération : *la décision unilatérale de Mme Lienemann avait provoqué* une vive polémique entre la Ville de Paris et le gouvernement. Le 23 décembre, lors d'une conférence de presse, Jean Tiberi, premier adjoint de M. Chirac et président de l'office d'HLM de *Paris, avait vivement condamné* une *« opération politicienne misérable »*.

COMMENTAIRE

En l'absence de la gauche

JACQUES CHIRAC a retenu de Philippe Séguin l'idée que l'élection présidentielle de 1995 se gagnera non pas au centre, comme les précédentes, mais à gauche. Le maire de Paris, porte-drapeau de la droite depuis vingt ans, a donc entrepris une métamorphose périlleuse, en partant de deux constatations : d'une part, Edouard Balladur satisfait mieux que *lui*, selon les sondages, l'aspiration de l'électorat *majoritaire à un conservatisme* éclairé ; d'autre part, le désarroi *de la gauche a rendu disponible* un électorat qui, au cours des *dernières années*, a perdu l'habitude de voter socialiste ou communiste et que pourrait séduire la situation d'opposant dans laquelle se trouve placé M. Chirac.

La stratégie du maire de Paris a trouvé un appui dans une étude du sociologue Emmanuel Todd, publiée récemment par la Fondation Saint-Simon, que préside l'historien François Furet. *Analysant les élections européennes de juin, il relève une « explosion politique des classes moyennes »*, au sein desquelles l'orthodoxie économique et européenne adoptée par la gauche en 1983, puis par la droite en 1993, n'inspire plus une confiance sinon unanime, du moins nettement majoritaire.

La question d'*une « autre politique »* est posée, selon Emma*nuel Todd, parmi ceux*-là mêmes qui avaient adhéré, jusqu'à main*tenant*, au discours libéral et européen des élites politiques, *intellectuelles*, administratives et médiatiques.

M. Chirac n'avait pas attendu ces travaux pour dénoncer les méfaits de la « technostructure » et son emprise sur le débat politique, en même temps que la *« dérive monarchique »* qui affecte, selon lui, la pratique institutionnelle *depuis* Georges Pompidou.

Le maire de Paris, dans son opuscule publié avant l'été, *Une nouvelle France*, mettait la question de l'exclusion au cœur de sa campagne. Il intégrait déjà l'absence de candidature de gauche *crédible en* 1995 – l'hypothèse Delors ne lui paraissant pas sérieuse – et l'ouverture, de ce fait, d'un espace de contestation qu'il lui était possible d'occuper.

Davantage qu'aux électeurs abandonnés par Jacques Delors, c'est à ceux que la justice pourrait priver de Bernard Tapie que pense M. Chirac. Le conflit qui *était apparu au sein du RPR, en* 1988, opposant à la tendance ges*tionnaire* la revendication, par Philippe Séguin et Charles Pasqua, d'un retour aux sources populaires du gaullisme, se mue aujourd'hui en affrontement entre la contestation d'une classe dirigeante qui aurait accaparé le pouvoir et le refus raisonnable des déchirements et des « fractures » entre les Français.

Faute de prendre la dimension d'un véritable choix de *société*, l'affrontement en question a, *pour le moment*, l'aspect d'une compétition un peu *« indécente »*, comme le dit Charles Millon, pour bénéficier de l'émotion qui naît de la rédecouverte annuelle, chaque hiver, du sort des exclus. Politique de la misère, misère de la politique.

PATRICK JARREAU

Environ 120 000 appartements vacants à Paris

On saura, vendredi 23 décembre, après les investigations qu'auront réalisées les services municipaux auprès des sociétés possédant un gros parc immobilier, quel est le nombre, et la consistance, des locaux vacants à Paris. C'est ce qu'a indiqué, *lundi 19 décembre, Jean Tibéri*, premier adjoint de Jacques Chirac. Les chiffres actuellement connus, mais qui datent du recensement de 1990, font état d'environ 120 000 appartements. Quant aux bureaux ne trouvant pas preneur, *estimés à 1,5 million de mètres* carrés à Paris, ils représentent l'équivalent de 30 000 logements de 50 mètres carrés.

Selon Patrice de Moncan, un spécialiste de l'immobilier, auteur d'un ouvrage exclusivement consacré *à cette question* (1), *la* Ville elle-même posséderait, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Office d'HLM et d'une dizaine de sociétés d'économie mixte, plus de 148 000 appartements dans les limites du *périphérique*. Il faut y ajouter 3 600 boutiques et 14 200 locaux d'activité.

Les compagnies d'assurance, caisses de retraite et mutuelles auraient officiellement placé les capitaux dont elles ont la charge *dans* 2 500 immeubles représentant une surface totale de 3 725 000 mètres carrés. Mais, Patrice de Moncan estime que, par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières, elles contrôlent des espaces plus importants. Le parc parisien appartenant clairement aux banques ne dépasserait guère 550 immeubles offrant 740 000 mètres carrés. Là encore, *il ne s'agirait que de la partie* émergée de l'iceberg.

Il faut donc regarder du côté des sociétés civiles immobilières. Il y en aurait 3 600 inscrites au greffe du Tribunal de commerce de Paris, possédant une surface bâtie globale de 5 millions de mètres carrés. Leurs porteurs de parts sont pour la plupart des personnes physiques.

Pour connaître la consistance du parc *des gros investisseurs, il faut* plutôt s'intéresser aux sociétés de placements immobiliers qui vendent de la pierre-papier. Ces SICOMI (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie), SCPI (sociétés civiles de place*ments immobiliers*), et SII (sociétés immobilières d'investissements) cumulaient en 1986, dernière année connue, un patrimoine équivalent à 3 500 000 mètres *carrés* à *Paris*. De leur côté les entreprises commerciales ou industrielles s'adjugent pour leurs sièges sociaux, magasins, entrepôts et unités de production avec 9 200 bâtisses offrant un espace global de 7,5 millions de mètres carrés.

L'Eglise elle-même possède, selon Patrice de Moncan : 328 immeubles et 2 000 apparte*ments en copropriété qui* appartiennent aux paroisses et aux congrégations. Enfin l'Etat, la SNCF, l'EDF, l'Assistance publique, les PTT et la RATP contrôlent 1,3 *million* de mètres carrés, mais fort peu de logements proprement dits.

Ceux-ci en revanche sont le lot de petits propriétaires, actuellement en voie de disparition, et qui détiennent encore dans la capitale 23 000 immeubles. Et surtout de la nouvelle race des copropriétaires, qui sont au nombre de 310 000, et se partageraient 54 000 immeubles représentant une superficie totale de 50 millions de mètres carrés. Les voilà, les vrais propriétaires de la capitale et ce sont eux que, à tort ou à raison, le spectre de la réquisition terrorise.

M. A.-R.

(1) *Paris, les vrais propriétaires*, de Patrice de Moncan, Ed. du Mécène, 1993, 297 pages.

Les réactions

Si la déclaration du maire de Paris sur la réquisition de logements vides appartenant à des grands groupes financiers a trouvé des échos favorables, plusieurs responsables politiques de l'opposition, mais aussi de la majorité, *préfèrent mettre en garde contre* une *« surenchère politique »*.

Parmi les satisfaits, *cinq députés* RPR de Seine-Saint-Denis voient là une solution possible *« à l'afflux de SDF »* quittant régulièrement la capitale pour venir *« dans la banlieue défavorisée et souvent »* dans leur département. Robert Pandraud, Eric Raoult, Jean-Claude Abrioux, Raoul Béteille et Christian Demuynck estiment que *« Jacques Chirac vient de montrer son approche pragmatique, réaliste et efficace du problème des sans-abri à Paris »*.

A l'inverse, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, parle d'*« hypocrisie des hommes politiques »*. *« Il y a une certaine indécence de tout le milieu politique à vouloir récupérer l'émotion provoquée par l'abbé Pierre »*, a-t-il déclaré, mardi 20 décembre sur RTL, en ajoutant : *« On ne peut pas jouer avec la souffrance des exclus »*. Dominique Voynet, porte-parole des Verts et candidate à l'élection présidentielle, partage cette opinion. S'exclamant *« Vivement que Chirac soit maire de Paris »*, elle ajoute : *« Que diable, Monsieur le maire de Paris, un peu de décence, c'est votre politique qui est responsable de la situation dramatique du logement à Paris »*.

Georges Sarre, député de Paris (Mouvement des citoyens), rappelle qu'il a demandé en juin au maire de Paris de procéder à un recensement des appartements inoccupés. Laurent Fabius, député socialiste, regrette que l'*« on découvre les problèmes à l'aube de l'élection présidentielle »*.

HISTOIRE DES CONSTITUTIONS DE LA FRANCE

Collection dirigée par

Robert Badinter et Didier Maus

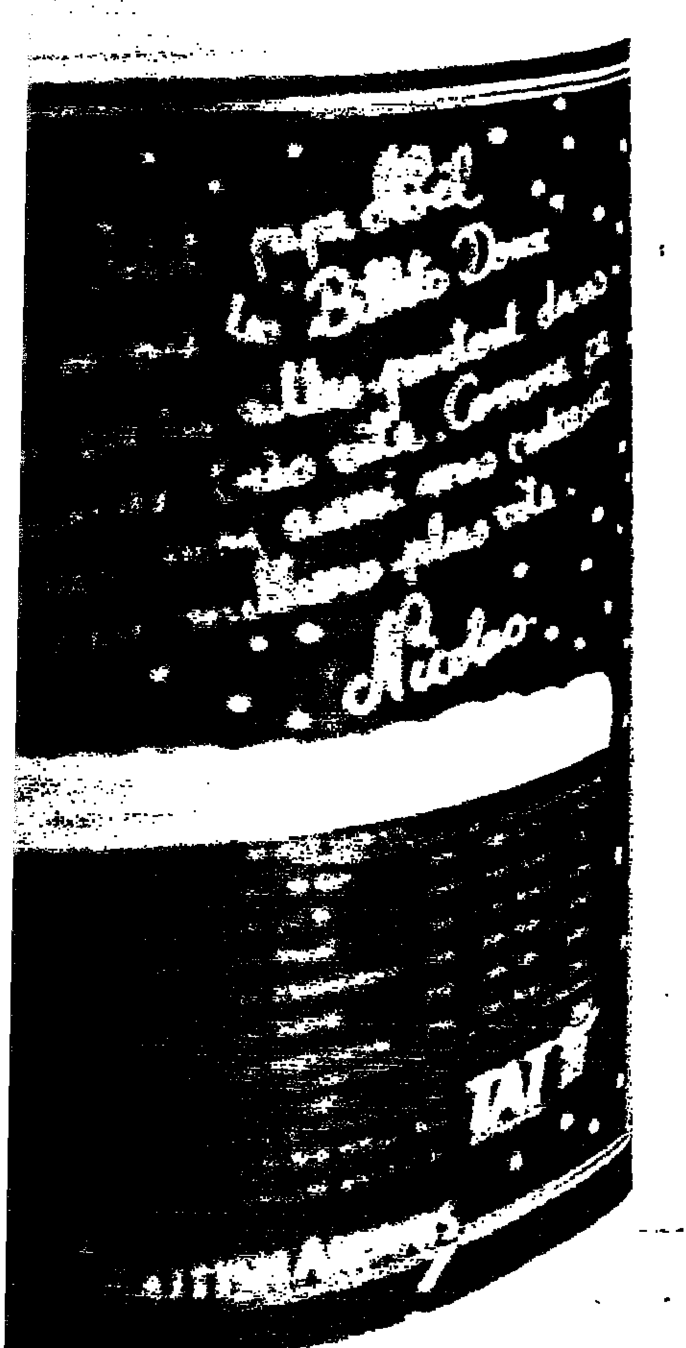


Relié 386 p. 180 F

N'allez surtout pas croire que le voyage soit triste. Vieux routier de ces années-là..., Pierre Rosanvallon en a adopté le drapé moelleux de la pensée et l'élégance de plume : le livre est un plaisir d'intelligence, redoublé par le renfort qu'il a su trouver chez ces juristes et ces hommes politiques du XIXe siècle qui tenaient à honneur de s'exprimer devant leurs concitoyens dans une langue impeccable. Surtout, il sait nous persuader que la France apprit alors vraiment la politique moderne, celle qui devait tenter de digérer le choc de la Révolution en instaurant une sorte de cohabitation entre la monarchie et la république : ce fut une période de transaction plus que de restauration.

Jean-Pierre Rioux, *Le Monde*

l'Histoire chez FAYARD



La lutte contre l'exclusion, nouvel enjeu de la campagne présidentielle

Le premier ministre justifie son action contre les inégalités

« Quoi que je dise, cela apparaîtra comme une réponse à Jacques Chirac. Mais ce déplacement a été décidé il y a un mois et demi, et ces quartiers difficiles sont un de mes thèmes favoris », a assuré Edouard Balladur lundi soir à Provins, au terme de sa visite d'une journée en Seine-et-Marne. Le premier ministre, qui consacrait ce déplacement à l'exclusion, a refusé de commenter la décision du maire de Paris de réquisitionner des logements vides dans la capitale. Il a seulement rappelé avoir décidé, *« il y a quelques mois »*, de mettre 20 hectares de terrains libérés par des administrations et des entreprises publiques à la périphérie de la capitale à la disposition de la Ville de Paris, pour y construire des logements sociaux.

A chaque étape de ce déplacement, M. Balladur, accompagné de Charles Pasqua – à qui il a rendu, à plusieurs reprises, un hommage appuyé – et de Michel Giraud, ministre du travail et président de la région Ile-de-France, s'est appliqué à *« manifester l'intérêt du gouvernement pour la politique de la ville, l'enseignement, le développement industriel et le développement des infrastructures »*. En inaugurant un collège à Courtry, il a souligné le rôle de l'école dans la *« lutte contre les inégalités »*. *« Notre désir est de tout faire pour qu'*[elle] *serve de plus en plus et de mieux en mieux l'avenir de notre jeunesse et l'avenir de la nation »*.

« Il reste beaucoup à faire [dans les banlieues], *j'en suis aussi conscient que quiconque »*, mais *« nous avons commencé »*, a fait valoir M. Balladur, en détaillant le train de « réformes » contenues dans la loi sur l'aménagement du territoire, en particulier au profit des entreprises qui s'installeraient dans des quartiers en difficulté.

A l'invitation du président du conseil général Jacques Larché (UDF-PR), le premier ministre s'est adressé, à Melun, à près de sept cents personnes, dont plusieurs centaines d'élus, pour leur dire que *« la France va mieux »* et que *« la politique que nous avons menée a joué un rôle »* dans cette amélioration. Sans jamais évoquer directement les critiques formulées par M. Chirac, M. Balladur a défendu sa méthode, consistant à *« faire l'effort inlassable, même s'il coûte du temps, de dialoguer, plutôt que de conduire telle ou telle réforme précipitée sur laquelle il faut revenir en arrière »*.

En réponse aux accusations d'immobilisme, le chef du gouvernement a affirmé qu'*« il y a peu de secteurs qui n'ont pas été touchés par l'action de réforme »*. *« Si la France va mieux*, a-t-il ajouté, *c'est parce que nous avons eu le courage de faire les réformes nécessaires (...), il n'y a pas cinquante politiques de la ville, de la jeunesse ou de l'aménagement du territoire possibles, pour peu que l'on fasse preuve d'honnêteté. »* En demandant aux élus locaux de faire passer le message auprès de leurs concitoyens, le premier ministre a fait valoir, au détour d'une phrase, que *« ce qui avait été valable hier et aujourd'hui peut l'être aussi demain »*. Petit coup de griffe à M. Chirac, il a ajouté : *« Nous avons devant nous de longues années d'effort. Il ne faut pas gaspiller la reprise qui s'amorce dans une euphorie factice (...). Ce sera cela le grand débat des mois qui viennent. »*

PASCALE SAUVAGE

« L'effet abbé Pierre »

A quatre-vingt-deux ans passés, l'abbé Pierre demeure, selon les enquêtes d'opinion, *« le Français qui compte le plus »*. Il en est pratiquement ainsi depuis 1984, date de son grand retour médiatique – pour créer la première banque alimentaire à Paris –, trente ans après son pathétique appel du 1er février 1954 et sa fameuse croisade en faveur des sans abri. C'est d'abord cette popularité, exceptionnelle par son ampleur et sa durée, qui fait régulièrement « craquer » la classe politique – à l'exception de l'extrême-droite, qui s'est toujours montrée haineuse à l'égard du fondateur des communautés Emmaüs.

Quoi qu'ils en disent, les hommes et femmes politiques ont les yeux rivés sur les sondages, *a fortiori* en période électorale : il est bien certain que si « l'apôtre des sans-logis » s'était un tant soit peu retiré de la vie publique, se contentant d'un rôle de sage, à l'image d'Antoine Pinay, sans pouvoir d'influence, il n'y aurait pas, il n'y aurait plus d'« effet abbé Pierre ».

Imagine-t-on un premier ministre disponible séance tenante, qui plus est un dimanche soir à l'hôtel Matignon, conçoit-on un maire de Paris décrétant brusquement, dès le lendemain midi, une mesure d'autorité (la réquisition de logements vacants), si seul un appel moral leur était parvenu du fond de la campagne normande, émanant d'un homme un peu oublié de l'opinion ? Du reste, nombre de responsables politiques de tous bords ont dû, en secret, pousser un soupir de soulagement à l'annonce, par l'abbé Pierre lui-même, que l'occupation de l'immeuble de la COGEDIM était, physiquement, sa dernière action de ce genre...

Depuis quarante-cinq ans et plus particulièrement depuis une décennie, l'abbé Pierre dérange les bonnes et les mauvaises consciences et culmine au zénith de la popularité, précisément parce qu'il a toujours été sur le terrain. On ne compte plus ses actes de solidarité, dans la rue, aux côtés des plus défavorisés, ses grèves de la faim, ses réunions publiques, ses conférences de presse, ses coups de colère à la télévision. Et l'on aime bien, dans ce pays, ceux qui, populairement dit, mouillent leur chemise et vont au charbon.

« Piètre député » et fin politique

Il y a une multitude d'explications au « phénomène abbé Pierre ». D'abord, il ne s'est jamais trompé de combat en déclarant *« la guerre à la misère »*, en voulant que soient *« servis premiers les plus souffrants »*. La lutte contre la faim, l'absence de toit, la défense des droits de l'homme, quelles plus nobles causes, quelles plus grandes valeurs à proposer à des contemporains dans le désarroi ?

Ensuite, l'abbé Pierre s'est toujours placé sur le front des injustices en position de franc-tireur : excepté une courte période (1946-1951), où il a été, comme il s'en accuse lui-même, *« un piètre député »* – mais c'était à la demande expresse de ses amis résistants, dans le climat particulier de l'immédiate après-guerre –, aucun parti, aucune tendance politique n'a jamais pu le récupérer, le manipuler. C'est évidemment un refus qu'il avait opposé à la tentative dérisoire des Verts de lui forcer la main pour être leur tête de liste aux élections européennes de juin 1992. Il a « secoué » aussi bien les gouvernements socialistes (Michel Rocard, Pierre Bérégovoy) qu'aujourd'hui celui d'Edouard Balladur, aussi bien Jacques Chirac que tous les autres maires de France sur la situation des mal logés. Non politicien, le fondateur des communautés Emmaüs n'en est pas moins un fin politique, au bon sens du terme : la manière dont il vient de tirer parti de la rivalité entre MM. Balladur et Chirac, dans l'« affaire » de la rue du Dragon, relève du grand art...

« L'abbé Pierre a touché juste parce qu'il n'a pas d'arrière-pensées politiques », écrivait déjà, dans ces colonnes, Pierre Drouin, au moment de « l'insurrection de la bonté » en 1954. Cette parfaite indépendance d'esprit, jointe à l'exemple de sa vie, c'est ce qui a toujours plu aux Français, c'est ce qui les a toujours entraînés, génération après génération, dans le sillage moral de cet obstiné défenseur des déshérités. La meilleure preuve de cette indépendance, c'est qu'au fond l'abbé Pierre martèle – au risque d'être lassant pour certains – le même discours humaniste depuis près d'un demi-siècle.

Et puis, voilà un prêtre qui parle peu souvent de Dieu, encore moins de l'Eglise – sinon pour en critiquer les fastes –, mais dont chacun, athée ou croyant, sent bien que les actes et propos sont dictés par une foi lumineuse. Voici un religieux octogénaire qui, sur des problèmes de société tels que la contraception ou le port du préservatif – *« risquer de contaminer quelqu'un, c'est criminel »* –, porte un regard d'une modernité tout simplement humaine. Comment n'aurait-il pas aussi l'oreille de la jeunesse ?

Peut-être est-ce l'esprit frondeur des Français qui leur fait aimer les grandes voix, voire, révérence garder, les grandes gueules, les coups de poing sur la table contre les puissants et les nantis. Coluche, dont l'abbé Pierre appréciait non pas l'humour mais les colères, reste ainsi dans toutes les mémoires et sa lucide dérision fait cruellement défaut en ces temps de corruption et d'exclusion.

Certes, de Jeanne d'Arc à Charles de Gaulle, ce pays a toujours appelé de ses vœux les « providences ». Mais, on peut quand même considérer qu'il y a quelque chose d'anormal dans le royaume de France, quand il faut l'éclat d'un vieux prêtre pour faire trembler et agir son gouvernement et sa capitale.

MICHEL CASTAING

La voix des exclus

Suite de la première page

Sans doute le suis-je en partie, pour avoir cru qu'on pouvait valablement faire de la politique, si on avait un peu réussi dans d'autres domaines, en l'occurrence dans le monde de l'entreprise et dans celui du sport. C'était, me dit-on, un mélange des genres, alors qu'en France la politique est l'affaire des professionnels de la politique.

Dans toutes les affaires, on a pu observer la disproportion des moyens mis en œuvre, l'importance médiatique qu'elles ont entraînée et la réalité des griefs qui me sont reprochés. En un an et demi, plus de 200 commissions rogatoires, environ 60 policiers de différents SRPJ de France, 74 personnes mises en garde à vue, 3 mises en détention provisoire (pour faire « craquer »), 230 prises d'empreintes sans compter les confrontations et les perquisitions.

Quel dommage pour la morale que l'on ne mobilise pas les mêmes moyens pour démêler les liens – de corruption ceux-là – entre les grands groupes de la distribution d'eau, de l'équipement téléphonique ou des travaux publics, d'une part, et les responsables politiques de droite ou de gauche, d'autre part ! Si on plaçait autant de moyens sur cette question actuelle et très délicate, je parie que les enquêtes produiraient un puissant effet de renouvellement du personnel politique, tant au gouvernement qu'au Parlement, dans des proportions qui feraient peur. Je ne paierai pas pour l'exemple.

J'ai été nommé ministre riche, la politique m'a ruiné. Et peut-être va-t-on inventer, pour me punir sévèrement, le délit d'appauvrissement personnel. Le bilan de ce qui m'est reproché pourra être fait le jour où les tribunaux se seront prononcés. Mais que l'on n'attende pas de moi le moindre consentement au sort qui m'est fait. Je ne vais pas avouer des fautes que je n'ai pas commises, pour approuver ensuite le jugement par anticipation, de tous les moralistes de ce pays.

Je dois cependant confesser quelques erreurs impardonnables. La première est de ne pas être resté à la modeste place qu'une société injuste m'avait assignée. Sans aucun autre moyen que ma volonté et l'affection de mes proches, je suis entré dans le monde clos des dirigeants d'entreprises et des décideurs économiques. A leurs yeux, c'était déjà une effraction. J'en ai commis une deuxième, en entrant en politique, parce que j'avais la passion de m'occuper des problèmes des autres et la conviction qu'il fallait lutter contre le danger de l'extrême-droite. Je n'avais pas attendu d'être député pour créer des écoles de formation pour les jeunes chômeurs ou pour lancer à Montfermeil, grâce au Forum des citoyens, les tests qui allaient préfigurer la politique de la ville que m'a confiée, par la suite, Pierre Bérégovoy.

« Tout le monde a le droit de faire appel »

Or la politique, dans notre pays, appartient exclusivement à la classe politique, qui ne tolère aucune intrusion de ceux qui ne lui ressemblent pas, et j'avoue que je ne lui ressemble guère. Encore aurais-je pu avoir le bon goût de m'engager à droite, puisque j'étais riche (à l'époque). Ma vision d'une société plus juste et plus fraternelle, jointe aux conceptions que ma famille avait de la vie, me poussait, au contraire, vers la gauche. Mon admiration pour François Mitterrand a fait le reste et je ne regrette pas mon choix. Je suis entré en politique à gauche et, curieusement, j'ai eu l'impression de gêner autant la gauche mondaine que la droite bourgeoise.

J'ai donc bien commis une triple faute : refuser la fatalité sociale, m'intéresser à la politique et combattre à gauche. La coalition brutale des hostilités que ce parcours m'a values devrait me dissuader de le poursuivre. Le croire serait mal me connaître. J'ai bien l'intention de réunir toute mon énergie pour tenter de continuer. Alors comment ? Je l'ai dit, je me battrai sur tous les terrains où je suis défié, et sur d'autres que je choisirai.

Au plan judiciaire, tout d'abord, et même si elle m'en a donné peu de motifs, je continue à croire à la justice de ce pays. J'ai fait appel des décisions qui m'ont frappé. Déjà, le commentaire d'une certaine presse s'emploie à démontrer la vanité de ces appels. Pour m'enterrer, on enterrerait volontiers le double degré de juridiction, qui est une des principales garanties que la justice offre aux justiciables. Tout le monde a le droit de faire appel, mais quand je le fais, cela paraît indécent. Et pourtant, j'ai encore confiance dans cette démarche, notamment dans celle, immédiate, qui tend à faire suspendre les effets irrémédiables de la liquidation : inéligibilité et déchéance de mes mandats. Il y a tout de même un paradoxe moral puisque, à l'occasion d'un litige commercial privé, je serais déchu de mes mandats, tandis que d'autres, soupçonnés voire convaincus d'avoir détourné des sommes publiques considérables, continueraient à exercer les leurs.

Au plan économique, j'ai eu à cœur de sauvegarder les entreprises industrielles de mon groupe, qui continuent à fonctionner, malgré les difficultés qu'on leur a faites, et qui emploient des centaines de salariés. On m'a souvent fait le reproche d'avoir licencié dans les entreprises que je reprenais. C'est oublier que ces entreprises étaient toujours moribondes, quelquefois en coma dépassé, et que l'emploi y était totalement condamné. Aucune des sociétés que j'ai reprises n'a été ensuite mise en faillite et, au lieu de faire le compte des emplois que j'ai dû supprimer, mieux vaudrait totaliser ceux que j'ai sauvés. Du reste, j'ai garanti, avec les conséquences que l'on voit, les engagements de mes entreprises sur mon patrimoine personnel alors que je connais beaucoup de sociétés liquidées dont les propriétaires se portent très bien et sont plutôt plus riches qu'avant.

Mais on m'attend, à vrai dire, sur le terrain politique. On ne m'y attendra pas en vain.

« Bataille » pour Marseille

A Marseille, en premier lieu. On a cru décourager les espérances que cette grande et belle ville, aujourd'hui sinistrée, avait placées dans mes projets. Marseillais je suis, Marseillais je resterai. Et dans tous les cas de figure, je continuerai ma bataille politique pour un renouveau de cette ville et de sa région. J'ai d'ores et déjà reçu des engagements d'investissements importants de la part d'interlocuteurs de haut niveau international. J'ai des équipes qui sont au travail. Nous avons des projets qui sont prêts et une ambition pour cette ville qu'on a voulu humilier de l'extérieur, et mettre en coupe réglée de l'intérieur. Quel que soit mon statut personnel, je serai au cœur du dispositif de cette nouvelle bataille et je suis sûr que nous la gagnerons. Je vis à Marseille, avec Marseille, une vraie belle histoire d'amour. On peut espérer me disqualifier pour la première place et même y parvenir ; j'en serais très malheureux mais tant pis s'ils y parviennent car le pouvoir et les privilèges ne sont pas mes priorités.

Les élections municipales seront précédées d'un autre grand rendez-vous, celui de l'élection présidentielle. Comme beaucoup de Français, j'ai été déçu par la décision de Jacques Delors, décision que je respecte même si je n'en partage pas du tout les motivations. J'avais annoncé que je le soutiendrais alors même que mes amis souhaitaient bien légitimement me voir porter directement nos propres couleurs. Je l'aurais soutenu de toutes mes forces pour faire gagner la gauche et j'aurais tenté de lui apporter l'appui d'un nombre toujours croissant d'électeurs qui ont commencé à se manifester lors des élections européennes. Aujourd'hui, cette belle occasion est passée mais la gauche n'a pas pour autant perdu. Loin s'en faut. Jacques Delors aura eu l'immense mérite de placer au cœur du débat ses idées sur une Europe clairement fédérale garantissant les libertés nationales et locales, d'une société réformée et remise en mouvement au profit de la justice sociale, d'un type de développement économique fondé sur un projet humaniste. Ces idées sont précieuses ; il nous appartient de leur donner des illustrations concrètes, de les faire vivre et de les proposer à un candidat qui rassemblerait tous les Français épris de justice et de progrès.

Pour réussir ce rassemblement, j'ai proposé une méthode : que les différentes personnalités qui bénéficient de l'écoute de nos concitoyens se rencontrent, mettent au vestiaire les ambitions personnelles et élaborent, dans la transparence et dans la proximité des Français, l'accord minimal sur les dix ou douze sujets qui peuvent fonder une candidature unique : programme pour l'emploi, combat contre la pauvreté et l'exclusion, réforme de l'école, application stricte des principes laïques, élaboration d'une fiscalité plus juste, mise en place d'une politique de la ville ambitieuse, révision sans dogmatisme des modes de financement et de gestion de la protection sociale, mobilisation contre le racisme, l'antisémitisme et le sexisme, lancement d'un grand programme européen de travaux environnementaux, avancée résolue vers l'Europe fédérale, etc.

« Privilégier le débat sur les idées »

J'ai donc proposé, sans démagogie, de privilégier exclusivement le débat sur les idées et les programmes. Si ce pari est pris, nous pourrons, c'est absolument certain, rassembler la gauche et, bien au-delà, tous ceux qui refusent de livrer la France au conservatisme, rassembler en somme tous les électeurs qui, en 1988, faisaient confiance à François Mitterrand et qui, en 1995 s'apprêtaient à faire confiance à Jacques Delors. Le temps n'est plus où l'électorat était dans sa grande majorité la propriété des partis. Notre électorat n'est réuni par aucun des candidats actuellement déclarés ou pressentis. Mais si nous lui donnons des motifs de fond de se retrouver, nous saurons bien lui proposer, le moment venu, le candidat capable d'exprimer la puissante aspiration de nos concitoyens à la réforme et à la justice.

Ma proposition a été bien accueillie par mes interlocuteurs. Je m'en réjouis et j'ai la ferme intention de travailler, dans les semaines et les mois qui viennent, avec eux et avec tous ceux qui voudront se joindre à cette démarche. Là encore, si la droite pense m'avoir écarté de ce combat, elle se trompe. J'en prendrai toute ma part avec la volonté très explicite de faire battre ses représentants. Certains, à gauche, ont pu nourrir le même espoir de me voir renoncer. Mon absence garantirait en effet la permanence de leurs intérêts personnels ou partisans. Il arrive que des hommes préfèrent leur propre personne à leur groupe, leur groupe à leur parti, leur parti à la gauche et la gauche à la France. Pas moi. Et je veillerai, de toute mon énergie et de toute la confiance qui m'est faite, à ce que les intérêts de chapelles s'effacent devant l'intérêt général. Si tel n'était pas le cas, je serai, avec mes amis, en première ligne pour faire valoir mes propres idées. Là non plus, on ne m'écartera pas en modifiant mon statut. Je serai là, qu'on s'en persuade bien.

J'y serai parce que c'est mon devoir. On a fait toutes sortes d'analyses souvent méprisantes sur les raisons de ma popularité et sur ses premières manifestations électorales nationales en juin. C'est à croire que, pour les maîtres à penser du Paris politique-rive gauche, il y a deux catégories de Français : ceux qui méritent de voter et ceux qui votent pour moi. Je mets en garde les académies de la droite et de la gauche contre cet aveuglement. Autour d'Energie radicale se sont retrouvés des jeunes, des chômeurs, des exclus, des immigrés, des abstentionnistes aussi. Tous ces gens et bien d'autres ont trouvé dans ce vote une occasion de combattre le désespoir que la société leur impose, de contester l'appropriation de la politique par une caste homogène, hautaine et lointaine ; ils ont délivré un avertissement qui peut encore prendre des dimensions électorales beaucoup plus vastes mais qui peut aussi, quand les possibilités d'expression républicaine lui seront retirées, se déverser dans la société sous la forme de « troubles fondamentaux ».

Il m'a été donné de représenter cette volonté populaire qui hésite encore entre l'espérance et le refus de tout lien social. Notre pays porte en lui de graves symptômes de désagrégation. Toutes les évolutions sont possibles. Un ressourcement de la République ou un naufrage de la démocratie. Le peuple français veut qu'on lui restitue le pouvoir qui lui a été confisqué par une toute petite aristocratie. Si on est insensible à la force de ses arguments on risque de subir les arguments de sa force.

Pour ma part, je m'emploierai à convaincre ceux qui me font confiance que leur avenir est la République et que la République est toujours plus belle avec la gauche. On a voulu m'exclure. C'est un magnifique cadeau politique car je ne répugne pas, moi, à devenir le leader des exclus. Je continuerai à faire entendre leur voix et tant pis pour ceux qui ne veulent pas l'entendre.

A la croisée de mes chemins, je ne prendrai pas celui du renoncement. Je continuerai à me battre avec toutes les armes dont je disposerai ou qu'on m'aura laissé. A mains nues, s'il le faut.

BERNARD TAPIE



La rivalité à droite et la préparation de la campagne présidentielle

MM. Chirac et Balladur à l'assaut de l'outre-mer

Jacques Chirac est arrivé, mardi 20 décembre, à la Réunion pour une visite de deux jours. Le maire de Paris tente de contrer l'offensive qu'Edouard Balladur mène depuis six mois dans l'outre-mer français.

La bataille d'outre-mer est désormais engagée. Là-bas plus qu'ailleurs la rivalité entre M. Balladur et M. Chirac s'annonce âpre tant ces survivances d'empire – sanctuaire où s'est refondée la France libre – occupent une place de choix dans l'imaginaire gaulliste. Les deux postulants, qui y sollicitent des voix mais quêtent aussi le symbole, se « marquent » avec soin. Chaque visite du premier ministre est immanquablement suivie d'un déplacement du maire de Paris. Après les départements français d'Amérique au printemps, c'est l'océan Indien qui est, actuellement, fort courtisé. En se rendant à la Réunion, du 20 au 22 décembre, M. Chirac tentera d'effacer les traces du passage de M. Balladur dans l'île fin novembre.

A priori, l'ancien président du RPR n'a pas de gros soucis à se faire, les fédérations locales du mouvement néogaulliste lui étant acquises sans états d'âme. Dans les DOM-TOM plus qu'en métropole, M. Chirac peut compter sur un sentiment de loyauté à l'égard du chef historique du RPR, ainsi que sur une affection pour sa personne. Direct, démonstratif et convivial, le maire de Paris séduit davantage qu'un Edouard Balladur crispé, guindé et moins porté aux effusions. *« Entre Jacques Chirac et l'outre-mer, c'est tout simplement une histoire d'amour »*, s'est récemment exclamé André Lesueur, député RPR de la Martinique.

La brèche calédonienne

Le dispositif de combat est prêt. M. Chirac dispose déjà en Lucette Michaux-Chevry (Guadeloupe) – *« Tu es en quelque sorte mon doudou »*, lui avait-elle lancé lors de sa visite à Pointe-à-Pitre – et en Gaston Flosse (Polynésie française) de deux sergents recruteurs dévoués à sa cause. En Martinique, le dirigeant du RPR local, Alex Ursulet, gendre de Bernard Pons, s'était illustré au printemps, en déployant des banderoles provocatrices – *« Chirac président ! »* – sur le parcours emprunté par le premier ministre dans les rues de Fort-de-France. Les assises chiraquiennes sont également solides dans les fédérations de Guyane et de la Réunion.

La « citadelle » paraît donc difficilement prenable. Dans ces conditions, M. Balladur en est réduit à exploiter les failles qui ont lézardé l'édifice ces dernières années. Il peut espérer ainsi le ralliement de certains cadres qu'exaspère l'omnipotence des féaux du maire de Paris. C'est particulièrement le cas en Guadeloupe, où les rivaux de Mme Michaux-Chevry, qui avait conquis à la hussarde le RPR local, en 1986, après avoir été socialiste, puis giscardienne, sont tentés par le vote balladurien par simple réflexe « anti-Lucette ».

De la même manière, le premier ministre peut tirer profit de la déception ressentie par certains milieux d'affaires antillais et réunionnais, traditionnels soutiens financiers du mouvement gaulliste, après la volte-face de M. Chirac sur la question de l'« égalité sociale » entre les DOM et la métropole. L'ancien président du RPR vient de se rallier à cette revendication historique de la gauche « domienne », alors que son gouvernement de 1986-1988 avait fait professer la *« parité sociale globale »*, doctrine fort éloignée, qui récuse, au nom des spécificités locales, l'égalisation systématique des prestations individuelles au profit du financement d'opérations collectives.

En réclamant l'*« achèvement »* d'un processus de rattrapage engagé par les socialistes et quasiment acquis au niveau des prestations sociales, mais incomplet en matière de SMIC, M. Chirac s'expose, aux yeux des patrons locaux, au soupçon d'irresponsabilité à un moment où le gouvernement met plutôt l'accent sur l'allégement du coût du travail. M. Balladur ne s'est d'ailleurs pas privé de qualifier d'*« idéologique »* la récente conversion de M. Chirac.

Le dossier calédonien est, dans la forteresse chiraquienne, l'autre brèche que peut exploiter le premier ministre. Jacques Lafleur, député (RPR) de Nouvelle-Calédonie et chef de file des anti-indépendantistes, ne s'est toujours pas franchement réconcilié avec M. Chirac après leur divorce consécutif à la conclusion des accords de Matignon, signés en juin 1988 avec Michel Rocard et le chef indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, que le maire de Paris a vécus comme une *« trahison »*. Si les deux hommes se sont enfin revus, il y a six mois à Paris, le contact est resté froid.

M. Lafleur témoigne de davantage de chaleur envers M. Balladur, qui avait été l'un des rares dirigeants du RPR à lui prêter une oreille attentive à un moment où l'Hôtel de Ville de Paris l'avait placé en quarantaine. Pour l'heure, toutefois, le dirigeant calédonien reste très prudent, car son véritable « champion » au RPR est Alain Juppé, qui, lui, s'est rangé aux côtés de M. Chirac. C'est cette hésitation que tentent de mettre à profit certains rivaux locaux de M. Lafleur en lançant un comité de soutien à l'ancien président du RPR.

Capter l'héritage barriste

Tenu à distance du vivier néogaulliste, M. Balladur s'apprête à réussir une tranquille OPA sur l'électorat de l'UDF outre-mer. Marginal en Guadeloupe et en Guyane, ce gisement de voix n'est pas négligeable en Martinique et s'avère précieux à la Réunion et à Mayotte, où Raymond Barre avait devancé M. Chirac à l'élection présidentielle de 1988. Lors de sa récente visite à la Réunion, le premier ministre a flatté ostensiblement deux personnalités insulaires qui avaient fait jadis la campagne de M. Barre, Jean-Paul Virapoullé, député (UDF-CDS), et André Thien Ah Koon, député (divers droite). Si le premier est devenu un prosélyte exubérant du « balladurisme » dans l'océan Indien, le second est plus insaisissable, car orfèvre en opportunisme.

C'est finalement à Mayotte que la tâche de M. Balladur s'annonce la plus aisée. Là, l'héritage barriste (55 % en 1988) est d'autant plus facile à capter que le Mouvement populaire mahorais (MPM), le parti dominant sur l'archipel – proche de l'UDF nationale après avoir joué la carte du MRG –, continue de nourrir un vif ressentiment à l'encontre de M. Chirac, accusé d'avoir renié en 1986-1988 sa promesse d'engager la collectivité territoriale dans un processus de départementalisation.

S'il s'est bien gardé d'afficher clairement ses intentions sur l'avenir institutionnel de Mayotte, M. Balladur a annoncé un référendum d'autodétermination avant l'an 2000, qui comble l'*« ardent souhait »* des Mahorais d'être consultés de manière solennelle. Chacun fait mine de se satisfaire de la formule, dût-elle causer plus tard d'amères désillusions. M. Chirac s'inquiète en tout cas suffisamment du succès de l'opération de charme balladurienne pour avoir renoncé à se rendre à Mamoudzou où il aurait pu être mal accueilli.

L'archipel des Comores, dont Mayotte a fait sécession lors la proclamation de son indépendance en 1975, était jadis dénommé « l'archipel des sultans batailleurs ». La bataille de Mayotte n'a pourtant pas eu lieu. Le sultan Chirac a préféré réserver ses lances pour d'autres combats.

FRÉDÉRIC BOBIN
(avec les correspondants du « Monde » Outre-mer)

Le camp du premier ministre se mobilise

Après l'accélération de la campagne de Jacques Chirac pour l'élection présidentielle, les parlementaires RPR partisans d'Edouard Balladur ont décidé de se réunir, mardi 20 décembre dans la soirée, autour de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, et de Nicolas Bazire, directeur de cabinet du premier ministre.

Le premier ministre met à profit la fin de la dernière session ordinaire du Parlement avant l'élection présidentielle pour adresser à chaque parlementaire de la majorité une lettre dans laquelle il se félicite du *« travail accompli ensemble »*. M. Balladur constate que *« le gouvernement et sa majorité se sont mis au travail »* et que *« le soutien de la majorité n'a jamais fait défaut et a permis qu'une œuvre considérable soit réalisée, marquée par des réformes importantes et nombreuses. »*

« La réalité des progrès accomplis »

Après avoir dressé un bilan flatteur des réformes entreprises par son gouvernement, le premier ministre ajoute que *« dans bien des domaines, il faudra poursuivre et amplifier l'œuvre entreprise : elle est souvent inscrite dans le cadre quinquennal de la législature »*.

« Ces deux premières années ont été bien employées ; personne ne peut contester de bonne foi la réalité des progrès accomplis. Je suis sur que chacun d'entre vous, membre de la majorité, aura à cœur de défendre cette action qui a commencé de porter ses fruits », conclut M. Balladur.

De leur côté, les députés du Parti républicain signataires de l'appel pour une candidature d'Edouard Balladur lancé par Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine) et Hubert Bassot (Orne) devaient également se retrouver, mardi soir, au cours d'un dîner. José Rossi (PR), secrétaire général du PR, ministre de l'industrie, et Pascal Clément (PR), ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, devaient également participer à cette réunion.

Par ailleurs, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et candidat conditionnel à l'élection présidentielle, a répondu par la négative, mardi matin, sur RTL, à François Léotard, président d'honneur du PR, qui avait souhaité, au « Grand Jury-RTL-*le Monde* », la constitution d'une grande formation de la majorité. M. Millon a estimé qu'il ne peut s'agir que d'une *« structure asexuée »* relevant *« du simplisme politique »*. *« Les analyses de François Léotard varient en fonction de ce qu'il croit être ses intérêts politiques du moment »*, a conclu M. Millon. M. Léotard avait qualifié de *« ridicule »* l'offre de candidature de M. Millon.

C. Ch. et G. P.

POINT DE VUE

L'espérance

par Michel Rocard

UN très bref retour en arrière : jusqu'à la fin de l'été, Edouard Balladur était le président promis. La certitude était telle qu'on se serait presque demandé si cela valait la peine d'organiser l'élection ! Puis Jacques Delors survint, et tous les sondages le donnèrent *gagnant, largement, même.* Quelques semaines y avaient suffi. Or, ce n'est pas parce que le président de la Commission européenne a finalement renoncé que, passé le moment de déception, on doit oublier de s'interroger sur le phénomène qu'il a créé. J'en tire quatre enseignements.

Premier enseignement : les Français n'ont aucun désir de la droite. S'ils envisagent sa victoire, c'est par défaut. Elle n'est vraiment forte que de nos faiblesses, *mais ces dernières sont* telles qu'elles rendent la droite *très forte.*

Deuxième enseignement : ce n'est pas n'importe quelle gauche qui peut battre n'importe quelle droite. Si les sondages ont un sens, et je crois qu'ils ont au moins celui d'un indice, seule peut être majoritairement attractive une gauche ouverte, morale, sociale et européenne, plus soucieuse de propositions que de revendications, plus soucieuse des Français que des appareils politiques.

Troisième enseignement : l'état actuel de la gauche organisée ne correspond pas à ces nécessités, mais le problème n'est pas un problème de structures d'un parti *qu'il faudrait remplacer par un* autre. Je suis membre du PS, je *le reste, évidemment,* et la question est ailleurs.

Quatrième enseignement : c'est d'une refondation intellectuelle qu'il s'agit. Celle-ci est très urgente, et toutes les conditions sont réunies pour qu'elle puisse être très rapide. J'y vois deux exigences.

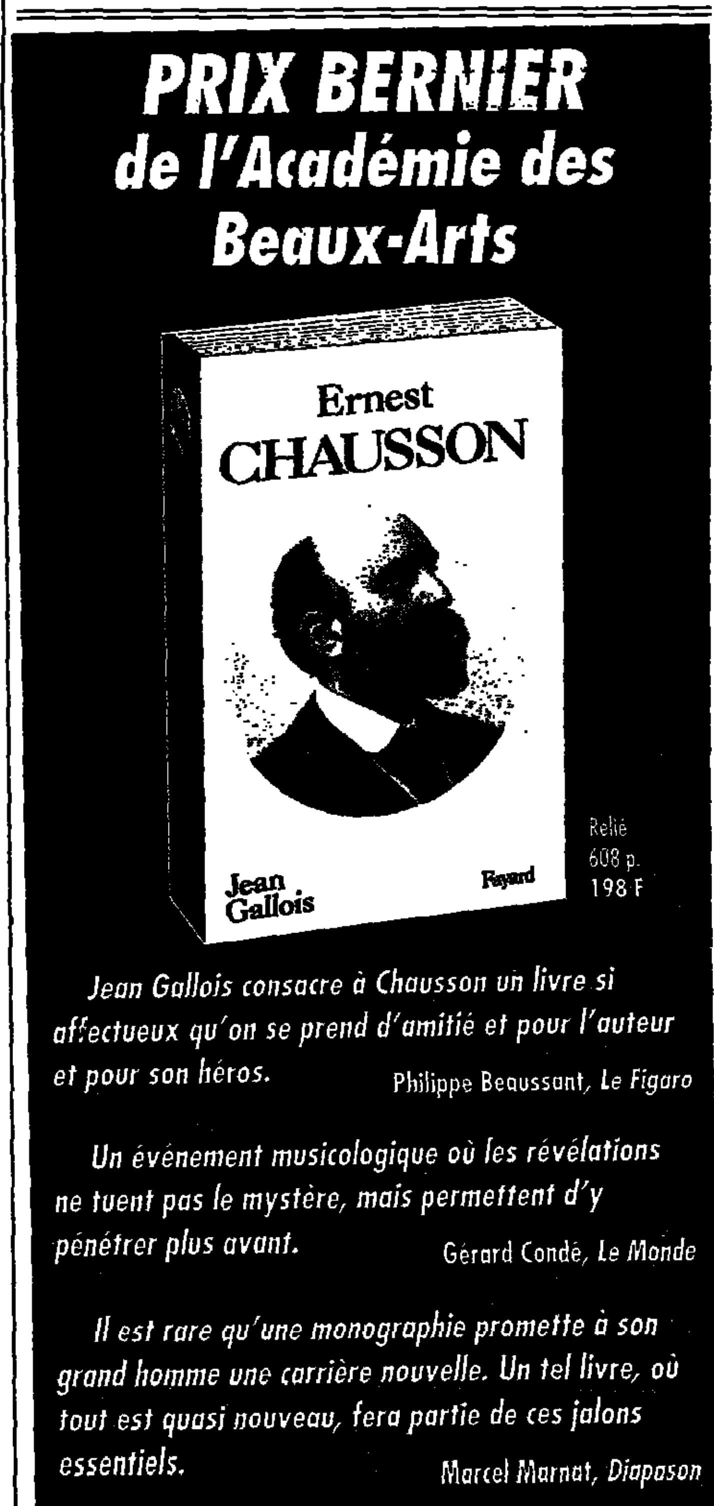
La première est de ne pas se *payer de mots : si j'ai parlé de* champ de ruines, en assumant dans celui-ci ma propre part de responsabilité, c'est tout simplement pour dire tout haut ce que tout le monde sait, mais que beaucoup veulent feindre d'ignorer, au risque de se rendre incapables du sursaut indispensable.

La seconde exigence est de prendre la mesure des change*ments considérables que la* société a récemment connus. Changements sociologiques et culturels, qui imposent de repenser la politique plutôt que de la faire évoluer sans cesse entre les froideurs de la seule gestion et les chaleurs stériles de la nostalgie.

Je ne suis pas optimiste par nature. Je le suis par expérience. La gauche renaît toujours, et avec elle l'espoir de millions de Français. Elle le fait plus ou moins vite selon qu'elle est lucide sur elle-même et sur le monde qui l'entoure. C'est à cette lucidité que je l'appelle, pour accélérer la marche, accélérer la refondation, accélérer l'espérance.

▶ Michel Rocard, ancien premier ministre et ancien premier secrétaire du Parti socialiste, est député européen.

EUROPE : M. Chevènement s'adresse aux Allemands. – Le président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, publie une longue tribune dans le numéro daté 19 décembre de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Reprenant les arguments qu'il avait développés dans un point de vue intitulé « A l'Allemagne, parlons franc » (*le Monde* du 12 octobre), l'ancien ministre répond par la négative à la proposition de la CDU-CSU de créer un « noyau dur » en Europe, autour de l'Allemagne, du Benelux et de la France.



Alors que M. Sarkozy prévoit déjà un « collectif » budgétaire au printemps

Le Parlement a adopté définitivement le projet de budget pour 1995

Après les députés, le 16 décembre, les sénateurs ont adopté définitivement, lundi 19 décembre, le projet de loi de finances pour 1995, qui prévoit 1 485,6 milliards de francs de charges nettes, contre 1 210,5 milliards de francs de recettes, soit un déficit de 275,1 milliards. Au cours de l'examen du projet de loi de finances rectificative pour 1994, qui venait également en discussion au Sénat, lundi, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a explicitement envisagé la présentation d'un collectif budgétaire au printemps, après l'élection présidentielle.

Préparer un projet de budget à la veille d'une échéance électorale majeure est toujours un exercice délicat, tant il est évident pour chacun, gouvernement et Parlement, que l'ouvrage sera remis sur le métier quelques mois plus tard. Depuis le début de la discussion budgétaire, le 11 octobre à l'Assemblée nationale, cette hypothèque a pesé lourdement sur les débats parlementaires et explique, en grande partie, la rapidité et l'absence de passion qui auront marqué, cette année, l'examen du projet de budget, exception faite du dossier épineux de la retraite des anciens combattants d'Afrique du Nord.

« Rendez-vous » avec M. Charasse

A l'Assemblée, comme au Sénat, la perspective de l'élection présidentielle était trop présente pour ne pas assourdir interrogations et critiques. Christian Poncelet (RPR), président de la commission des finances du Sénat, avait exprimé le sentiment général, le 22 novembre, en déclarant : *« L'absence de marges de manœuvre budgétaires et le caractère transitoire de ce budget qui, dans tous les cas de figure, sera modifié par un collectif au printemps – personne n'en doute – expliquent la modestie des propositions de la commission des finances »* (*le Monde* du 24 novembre).

M. Sarkozy lui a emboîté le pas, lundi, lors de l'examen du collectif budgétaire de fin d'année qui était inscrit à l'ordre du jour du Sénat juste après que celui-ci eut adopté définitivement le projet de budget pour 1995. Répondant à Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), qui défendait un amendement concernant l'exonération de la taxe professionnelle pour la production de graines, semences et plantes, M. Sarkozy a demandé à son prédécesseur de retirer son amendement, en lançant : *« Je suis prêt à prendre rendez-vous avec vous pour la session de printemps ! »* Et d'ajouter, devant l'insistance de M. Charasse : *« Ma proposition est honnête. Qui peut douter qu'un collectif viendra au printemps ? » « S'il n'y a pas de collectif au printemps, cela voudrait dire que le gouvernement n'a pas décidé de faire travailler assez le Parlement »*, a conclu le ministre.

Une promesse de même nature a permis au ministre du budget de répondre au souhait des sénateurs, et en particulier de Jean Arthuis, rapporteur général du budget, de durcir le régime fiscal des *stock options*, afin de « moraliser » leur usage. La disposition adoptée à cet égard par le Sénat en première lecture ayant été rejetée par la commission mixte paritaire, le 14 décembre (*le Monde* du 16 décembre), M. Sarkozy a proposé la constitution d'un groupe de travail sur ces plans d'option d'achat d'actions. Quant aux abus dont les *stock options* seraient la cause, il a redit qu'ils seront *« sévèrement sanctionnés »*, avant d'ajouter que *« c'est plus une affaire de contrôle fiscal que de dispositions législatives »*.

GÉRARD COURTOIS

Adoption du projet de privatisation de la SEITA. – L'Assemblée nationale a définitivement adopté, lundi 19 décembre, le projet de loi précisant les conditions de la privatisation de la société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA). Les députés de la majorité RPR et UDF ont voté pour, les socialistes et les communistes contre. Roger Romani, ministre délégué chargé des relations avec le Sénat, a assuré que l'entreprise poursuivra une politique de partenariat avec les planteurs de tabac. Il a indiqué que le gouvernement *« souhaite que la privatisation puisse intervenir en 1995, si les conditions du marché sont favorables »*.

Admettant que les licences puissent être vendues

La majorité sénatoriale approuve un texte de « moralisation » de la profession de taxi

Le Sénat a adopté en première lecture, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 décembre, le projet de loi relatif à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi présenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Les sénateurs UDF et RPR ont voté pour, ceux du PS et du PC, contre.

M. Pasqua a défendu devant le Sénat, lundi 19 décembre, un projet de loi Pasqua sur les taxis, souhaité de longue date par certains professionnels, notamment par la puissante Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), présente en nombre dans les tribunes pendant la discussion. Ce texte poursuit deux objectifs : donner une qualification professionnelle à tous les futurs chauffeurs de taxi et harmoniser le régime de cession des « autorisations de stationnement », autrement dit des licences d'exercice du métier.

Le premier volet n'a guère soulevé de difficultés. Les sénateurs ont adopté sans modification le texte du gouvernement qui institue un « certificat de capacité professionnelle », généralisant ainsi une obligation de formation, qui n'existe à l'heure actuelle qu'à Paris et dans quarante départements.

Développement d'un marché noir

Le problème complexe de la cession des licences a donné lieu, en revanche, à un débat de fond. Un décret du 2 mars 1973 interdit en principe au chauffeur de taxi de céder sa licence – en fait, une autorisation administrative délivrée par le maire –, sauf exception. D'où un régime à deux vitesses, celui des professionnels qui ont acquis leur licence à titre onéreux avant 1973 et celui des bénéficiaires d'une autorisation délivrée à titre gratuit.

Cette situation a favorisé, surtout, le développement d'un marché noiret de paiements occultes des licences, cessibles... ou non. Ainsi, à Paris, où 90 % des autorisations sont cessibles, celles-ci sont vendues pour un montant déclaré d'environ 200 000 francs, alors que les prix du marché avoisinent ou dépassent les 420 000 francs, chiffres cités par la commission et repris par M. Pasqua. Même lorsque les licences sont incessibles, il n'est pas rare, selon la commission, que leur titulaire *« propose un successeur au maire de sa commune et négocie cette intermédiation »*, ce qui revient à les vendre.

Afin de « moraliser » la profession, le texte prévoit donc que toutes les licences seront désormais cessibles. Les sénateurs de la majorité ont approuvé cette disposition en l'assortissant, dans certains cas, d'un délai supplémentaire avant de pouvoir procéder à la « vente ». C'est contre ce principe même que se sont élevés Jacques Bellanger (PS) et Louis Minetti (PC), s'indignant que des autorisations administratives puissent être vendues, d'autant plus que certaines ont été obtenues à titre gratuit.

Les deux sénateurs de gauche ont donc proposé, *a contrario*, le principe de la gratuité pour tous, qui supposerait une indemnisation des chauffeurs par l'État, soit une dépense de 5,5 milliards de francs, mais étalée sur vingt ou vingt-cinq ans. M. Pasqua leur a opposé l'article 40 de la Constitution qui interdit aux parlementaires d'augmenter les dépenses de l'État.

BÉATRICE GURREY

Le Parlement a adopté définitivement le projet de loi sur la fonction publique territoriale. – Le projet de loi modifiant le statut de la fonction publique territoriale a été définitivement adopté avec le vote sans modification, par le Sénat, vendredi 16 décembre, du texte voté par l'Assemblée nationale le 2 décembre (*le Monde* daté 4-5 décembre).

Deux mois après l'incarcération de M. Carignon

Le conseil général de l'Isère et le conseil municipal de Grenoble adoptent leurs budgets primitifs

Lundi 19 décembre, le conseil municipal de Grenoble et le conseil général de l'Isère ont voté leurs budgets primitifs pour l'année 1995 – respectivement, 1,5 milliard de francs et 4 milliards de francs – en l'absence d'Alain Carignon (RPR), maire de la ville et président de l'assemblée départementale, détenu à la prison Saint-Joseph de Lyon depuis le 12 octobre. Tout au long de leur longue session budgétaire, les conseillers généraux de droite comme de gauche ont observé un silence prudent au sujet du président de leur assemblée. Au conseil municipal, l'opposition de gauche s'est abstenue de toute attaque frontale contre M. Carignon. Les avocats de ce dernier devraient déposer cette semaine une nouvelle demande de mise en liberté de leur client. A Grenoble comme dans l'Isère la population attend, sans impatience particulière, la décision des juges.

GRENOBLE

de notre correspondant

« Alain Carignon est absent. Sa ville et son département tournent tout à fait normalement », répète inlassablement l'entourage proche de l'élu. Officiellement, rien n'aurait donc changé à Grenoble et dans l'Isère depuis que l'ancien ministre de la communication est *« indisponible »*. Les deux collectivités s'habituent à une situation qui apparaissait pourtant, lors de l'entrée de M. Carignon dans sa cellule lyonnaise, le 12 octobre, comme un événement exceptionnel.

Beaucoup pensaient alors qu'il serait ravageur pour l'image de l'élu placé à leur tête, mais les responsables par intérim de la ville – Pierre Gascon, PR – et du département – Pierre Grataloup, divers droite – ont su habilement dédramatiser les poursuites judiciaires qui frappent leur « patron », accusé pourtant de corruption passive et, depuis peu, de subornation de témoins. L'un et l'autre s'efforcent d'assurer, en douceur, la « continuité du service public ».

Au sein de l'assemblée départementale, qui débat de son budget pour 1995, l'absence forcée de son président ne semble troubler ni les élus de droite ni ceux de gauche. Les représentants des cinquante-huit cantons isérois donnent, d'ailleurs, l'impression de vouloir oublier jusqu'au nom de celui qui, depuis 1985, ordonnait leurs discussions.

C'est une attitude similaire qui prévaut dans la rue. Les Grenoblois parlent avec réserve de leur maire. Peu l'accablent. Beaucoup se montrent indifférents. Certains prennent sa défense en invoquant les réalisations les plus réussies de ses deux mandats – même si celles-ci ont été chèrement payées –, comme la construction du tramway, le réaménagement du centre-ville ou la réalisation du nouveau musée de peinture.

« En moins de dix ans, il a transformé notre cité. Nous ne pouvons pas l'oublier, déclare un commerçant de la place Victor-Hugo. *Tant qu'il ne sera pas définitivement jugé, nous lui apporterons notre soutien. »* Le Comité de sympathie à Alain Carignon, créé à la suite de sa mise en détention et qui brandit plus de cinq mille signatures, joue naturellement sur ce registre.

« La façade est belle. Si l'intérieur est dévoyé, qu'on nous le prouve ! », martèlent les partisans de l'élu. Ils demeurent convaincus que les juges mènent contre lui un *« mauvais procès »*. Ceux qui dénoncent la violation répétée du secret de l'instruction chaque fois que de nouvelles informations, généralement défavorables à leur maire, paraissent dans la presse, demandent en même temps au magistrat instructeur, Philippe Courroye, qu'il expose publiquement les charges éventuelles pouvant justifier la prolongation de sa détention.

« Vous voyez bien ! Le dossier est vide, on cherche seulement à le faire craquer », clament ses amis. Ils sont aussitôt rassurés par ceux qui ont eu le privilège de le rencontrer à la prison Saint-Joseph de Lyon. *« M. Carignon est en bonne forme, et ses journées sont parfaitement réglées. Il écrit énormément. Il répond aux lettres que lui adressent ses amis et il achève son livre sur l'affaire Dauphiné-News, mais il réfléchit également beaucoup sur les conditions de vie dans l'univers carcéral »*, déclare son chef de cabinet, Jacques-Emmanuel Saulnier.

Absoudre « un bon maire »

Chaque semaine qui passe voit la rumeur de sa prochaine libération s'amplifier dans les rues de Grenoble. Elle serait régulièrement entretenue par les plus proches compagnons du maire, qui craignent par-dessus tout d'éventuelles désertions dans leur camp. Si celles-ci s'affichaient publiquement, elles compliqueraient davantage encore le retour de l'élu sur ses terres. *« On essaye de nous faire croire qu'Alain Carignon va rentrer prochainement d'une retraite accidentelle. Grenoble décidera le moment venu de tourner la page »*, prédit un élu de gauche, membre du conseil municipal.

Bernard Pouyet, professeur de droit et directeur de l'Institut d'urbanisme, avance une autre explication pour justifier le mutisme d'une partie de la ville. *« Les Grenoblois n'ont pas été préparés à ce qui leur arrive*, observe cet universitaire. *La presse locale a dissimulé jusqu'au dernier moment un événement prévisible. Aujourd'hui encore, ils ont du mal à croire les accusations portées contre leur maire. Celles-ci semblent tellement décalées par rapport à ce que l'on a dit et écrit pendant tant d'années ! Pour beaucoup de gens, il est difficile d'admettre qu'ils aient pu se tromper à ce point. Ils vivent toujours avec l'idée qu'Alain Carignon était un bon maire. »* Le sociologue Jacques-Olivier Majastre analyse différemment la situation. Pour lui *« personne, même parmi les amis d'Alain Carignon, ne croit sincèrement à son innocence, mais beaucoup sont convaincus que d'autres ont fait pire que lui, alors ils l'absolvent »*.

Les Grenoblois semblent davantage préoccupés par l'image que leur ville offre à l'extérieur. Beaucoup pensent que celle-ci a été gravement altérée, il y a un an, par les révélations sur la présence supposée de la mafia à l'intérieur de leur cité, puis par les « affaires » de son maire. Bernard Poche, chercheur au Centre d'étude et de recherche sur le politique, l'administration et le territoire (CERAT), tente de les rassurer au moins sur ce point. Selon lui, l'incarcération d'Alain Carignon *« n'est pas un événement signifiant, susceptible de bouleverser l'ensemble des représentations qui s'attachent à Grenoble »*.

Les milieux économiques semblent partager cette vision. Ainsi, le président de l'union patronale de l'Isère, Jean Vaujany, ancien PDG de la puissante entreprise grenobloise Merlin-Gerin, doute que la brutale disparition de M. Carignon de la scène politique locale et nationale, puisse nuire à l'image de sa ville. *« Dans l'histoire*, dit-il, *il y a toujours eu des gens qu'on laissait sur le côté de la route. Ce n'est pas pour cela que la colonne doit s'arrêter. Il faut maintenir la vie, quels que soient les morts et la considération personnelle que l'on peut avoir pour les victimes. »*

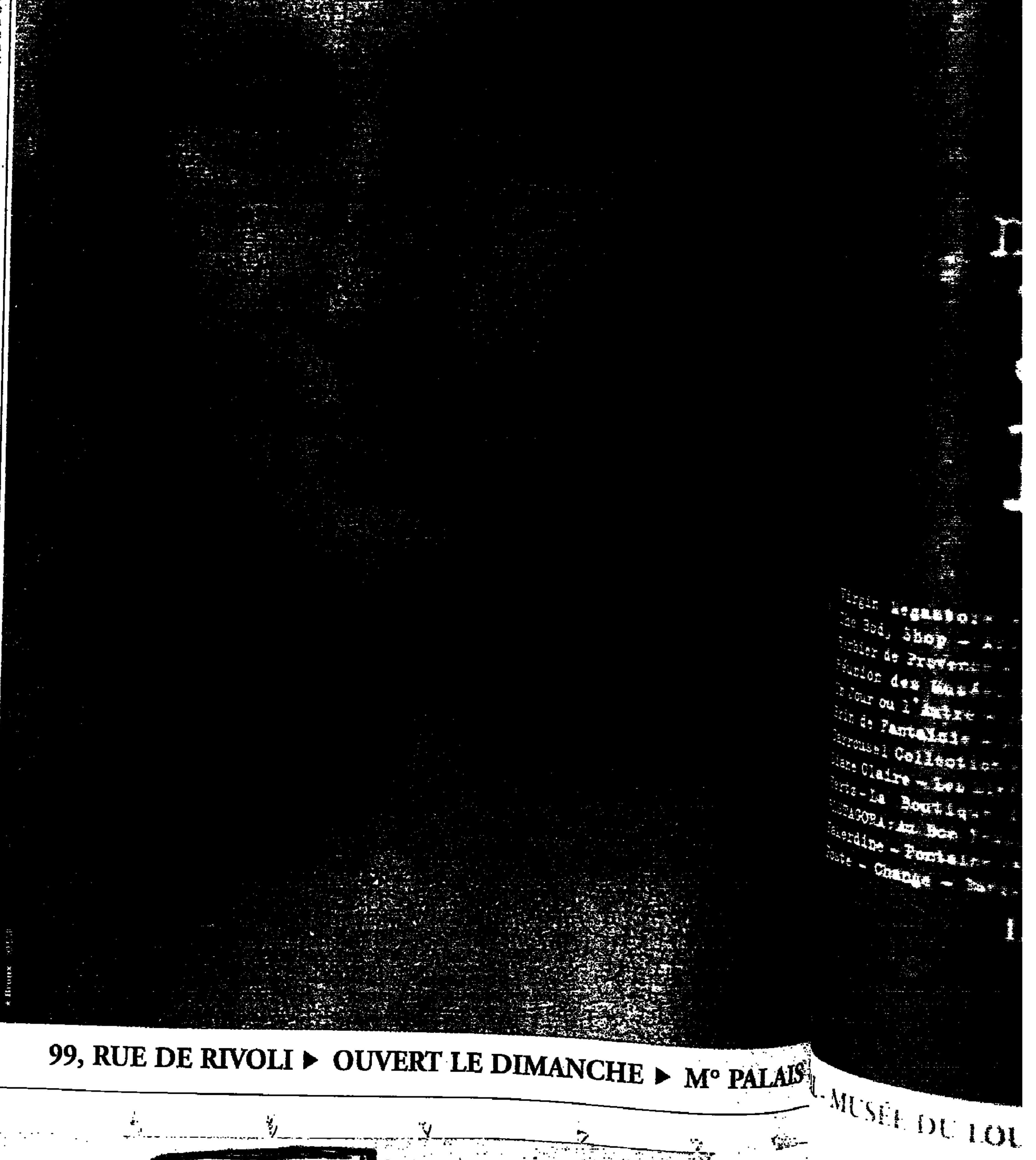
CLAUDE FRANCILLON

Dans des « affaires » distinctes

Les commissions du Sénat acceptent deux levées d'immunité

Les commissions *ad hoc* du Sénat, chargées d'examiner les demandes de levée d'immunité parlementaire de Claude Pradille (PS, Gard) et Jean-Luc Pécard (PC, Pas-de-Calais), mis en cause dans deux affaires distinctes, ont décidé, lundi 19 décembre, d'autoriser les poursuites judiciaires requises par les magistrats instructeurs.

Si les conclusions du rapporteur (unique) des deux commissions *ad hoc*, Charles Jolibois (Rep. et Ind.) sont entérinées en séance publique, mercredi 21 décembre, MM. Pradille et Bécart devraient voir leur immunité parlementaire levée, avec pour conséquence immédiate leur mise en examen par des magistrats qui ont également l'intention de prendre contre eux des *« mesures coercitives »*. Les commissions *ad hoc*, dont le vote a été acquis par 16 voix contre 8, ont tenu à préciser que les deux sénateurs continuent de bénéficier de la présomption d'innocence.



DÉFENSE

Mort du général Hubert de Seguins-Pazzis

Un aristocrate peu conformiste

Le général de corps d'armée (cadre de réserve) Hubert de Seguins-Pazzis *est mort, lundi* 19 décembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt un ans. Il fut le chef d'état-major du général Christian de Castries durant le siège de Dien Bien Phu (Indochine), au printemps 1954, et l'un des négociateurs militaires des accords d'Evian-les-Bains, qui, en mars 1962, ont abouti, pour la France, à reconnaître l'indépendance de l'Algérie. Ses obsèques seront célébrées, le jeudi 22 décembre à 11 heures, en l'église des Invalides à Paris.

Né le 16 décembre 1913 à Orléans, saint-cyrien, Hubert de Seguins-Pazzis – un étroit visage à la Greco, une élégance raffinée et une intelligence brillante – est de ces officiers de l'arme blindée et de cavalerie issus de la dernière guerre mondiale qui comprirent, dès leur premier séjour en Indochine, le rôle grandissant des troupes aéroportées. Il demande sa mutation dans l'infanterie coloniale. Il s'engage, dès le début de 1954, aux côtés du colonel (puis général) de Castries qui défend la « *cuvette* » de Dien Bien Phu en Indochine et qui le promeut lieutenant-colonel au combat, chef de son propre état-major.

Hubert de Seguins-Pazzis sera fait prisonnier à Dien Bien Phu, lors de la reddition de la garnison française. De cette épopée, il n'a jamais parlé, car il ne sait pas travestir la vérité et il ne veut pas desservir les siens.

Un grand seigneur cultivé et discret

Promu colonel, il commande, entre 1958 et 1960, le 8e régiment de parachutistes coloniaux en Algérie. Il est appelé ensuite comme chargé de mission au cabinet de Louis Joxe, ministre d'Etat en charge des affaires algériennes et, à ce titre, il va participer, en mars 1962, aux négociations d'Evian-les-Bains, avec des représentants du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Les accords d'Evian stipulèrent la reconnaissance de l'indépendance algérienne – liée au cessez-le-feu – et arrêtèrent les conditions du référendum d'autodétermination en 1962.

En 1967, le général de Seguins-Pazzis prend le commandement de la 11e division parachutiste, et, en 1971, avec le rang de général de corps d'armée, il est nommé représentant français à l'OTAN, chef de la mission militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique-Nord. Il est versé en deuxième section (cadre de réserve) en 1974. Dans son monumental ouvrage sur Dien Bien Phu, Jules Roy évoque ce grand seigneur d'une famille d'origine florentine, cultivé, discret, d'une rare dignité et peu conformiste. Il avait gagné, sans le rechercher, le respect de ses pairs.

Le général de Seguins-Pazzis se situait à l'opposé du soldat populaire et populiste à la Bigeard, dont, cependant, il appréciait la valeur. Avec lui, disparaît un représentant de ces cavaliers intelligents et ouverts, doués d'un sentiment aristocratique de l'honneur dont la lignée n'est pas éteinte.

JEAN PLANCHAIS

Après l'évasion de cinq détenus

A la prison de Nice, les surveillants refusent de prendre leur service

Au lendemain de l'évasion de cinq détenus de la maison d'arrêt de Nice – deux ont été immédiatement repris –, *les surveillants de* l'établissement ont organisé, lundi 19 décembre, une journée « prison morte ». Malgré le statut spécial de 1958, qui interdit la grève, les surveillants ont refusé de prendre leur service, lundi, à sept heures. Les parloirs des familles, les promenades et les repas ont été supprimés et les détenus – 715 pour 310 places – se sont contentés de casse-croûte froids. Le surveillant blessé lors de l'évasion souffre toujours de contusions et de problèmes auditifs liés au bruit de l'explosion.

Lundi 19 décembre, le mouvement de protestation touchait 24 des 185 établissements, selon l'administration pénitentiaire, et une cinquantaine selon les syndicats. Depuis le début du conflit, la chancellerie a débloqué 350 emplois (270 en surnombre et 80 en dégel), créé une indemnité spécifique pour douze établissements difficiles et augmenté l'indemnité pour charge de détention, qui sera désormais étendue à tous les personnels. *L'Entente syndicale, qui* estime ces propositions insuffisantes, a annoncé des actions « coups de poing » pour le mardi 20 décembre, mais une trêve sera observée entre le 22 décembre le 4 janvier.

A. C.

Trafic de matières nucléaires

Saisie record par la police tchèque de trois kilos d'uranium très enrichi

PRAGUE

de notre correspondant

La police tchèque a saisi près de trois kilos d'uranium de qualité militaire (enrichi à 90 %) et arrêté les trois personnes qui le transportaient, ont annoncé, lundi 19 décembre à Prague, des responsables du ministère de l'intérieur. Cet uranium qui a été découvert, le 14 décembre, dans une voiture, se trouvait dans deux petits conteneurs cylindriques accompagné de certificats écrits en russe.

Pendant cinq jours, la police tchèque a gardé secrète cette saisie pour tenter de mettre en lumière un éventuel circuit de trafic de matières radioactives. Rien n'a encore transpiré à ce sujet. Mais les enquêteurs cherchent toujours à déterminer l'origine exacte et la destination de cet uranium. Sans doute, la police et le contre-espionnage tchèque en apprendront-ils plus de la part des personnes interpellées : une Russe et un Biélorusse originaires de l'ex-URSS, et un Tchèque, *« expert en physique nucléaire, qui,* selon les autorités, *ne travaillait plus officiellement dans ce domaine depuis quelques années »*. Les trois trafiquants ont été inculpés pour détention illégale de matière radioactive et incarcérés à Prague.

MARTIN PLICHTA

Quantité et qualité

Depuis deux ans, les saisies de matières radioactives en provenance de l'ex-URSS se multiplient. Mais jamais encore on n'avait atteint un tel degré. Mis à part la prise de 350 grammes de plutonium 239 à l'aéroport de Munich (Allemagne), jamais une *telle quantité, et surtout une telle* qualité de matière, n'avait été saisie. C'est en effet la première fois, si l'affaire se confirme, qu'une quantité importante d'uranium de qualité militaire fait l'objet d'un trafic. Il importe maintenant de connaître le niveau exact d'enrichissement de cet uranium et la forme (métal, alliage, hexafluorure, etc.) sous laquelle il se présente (en clair, est-il utilisable pour une arme ?), pour tenter de déterminer s'il provient d'un arsenal, d'une base de sous-marins, d'un institut ou d'une usine du cycle du combustible. L'existence de ces matières radioactives baladeuses confirme les difficultés rencontrées par les Russes pour contrôler efficacement le stockage de ces produits et explique la pression exercée par les Américains pour obtenir plus de rigueur dans ce domaine. L'ouverture à Moscou d'une antenne du FBI, ainsi que le rachat récent au Kazakhstan d'environ 600 kg de matières radioactives dont une partie d'uranium hautement enrichi en témoignent.

J.-F. A.

MÉDECINE

Afin de renforcer sa crédibilité internationale

L'Agence du médicament institue de nouvelles règles déontologiques

Depuis lundi 19 décembre, chaque citoyen peut connaître dans le détail la nature des liens financiers pouvant exister entre les experts externes de l'Agence du médicament et les firmes pharmaceutiques avec lesquelles ils peuvent collaborer. Cette mesure, décidée par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, vise notamment à renforcer la crédibilité internationale de l'Agence en instituant de nouvelles règles de transparence dans un secteur que le gouvernement entend moraliser.

La récente création de l'Agence du médicament a coïncidé avec la volonté exprimée par ses premiers responsables de clarifier au plus vite les rapports depuis longtemps établis – parfois de manière ambiguë – entre les experts de diverses disciplines, travaillant à la fois pour l'administration sanitaire et pour les firmes de l'industrie pharmaceutique.

Ce secteur avait en effet historiquement toujours fonctionné avec une forte proportion de spécialistes externes à l'administration, ces experts (près de trois cents environ au total aujourd'hui) composant les nombreuses commissions (autorisation de mise sur le marché, transparence, pharmacovigilance, *etc.*) existant au sein de l'Agence.

Savoir « qui fait quoi »

« L'un de nos premiers objectifs a été de rééquilibrer l'expertise externe fournie par les commissions et l'expertise interne propre à l'administration, explique au *Monde* Didier Tabuteau, directeur général de l'Agence du médicament. *L'expertise interne menée par environ quatre cents cadres de l'Agence a l'avantage de l'indépendance et une vision générale de l'ensemble des dossiers. Pour autant, nous ne pouvons nous priver de l'apport fourni par les experts externes. Une proportion importante d'entre eux travaille de manière plus ou moins régulière pour des firmes pharmaceutiques, notamment dans le cadre des essais cliniques. L'industrie a besoin des meilleurs experts, mais l'administration aussi. Notre souci a été d'établir une règle du jeu claire et transparente vis-à-vis de l'administration. »*

Ce souci a trouvé, avec l'appui de Mme Veil, une traduction concrète depuis lundi 19 décembre, date à partir de laquelle chaque citoyen peut connaître dans le détail la nature des liens financiers (contrats de travail, participation au capital d'entreprise, sociétés de conseil) qui ont pu (qui peuvent) réunir tel ou tel expert à telle ou telle firme pharmaceutique ou fabricant de réactifs (1). « Cet ensemble de mesures déontologiques était absolument nécessaire, explique M. Tabuteau. *Elles auront pour conséquence d'asseoir la crédibilité internationale de l'Agence. Aujourd'hui, nous savons qui fait quoi, nous progressons de la sorte dans l'efficacité et la qualité scientifiques au service de la santé publique. »*

Les prochains décrets concernant le médicament intégreront ces dispositions qui seront ainsi juridiquement constituées. Cet ensemble de mesures confirme enfin la volonté récemment exprimée par Mme Veil de lutter contre toute forme de corruption dans le secteur de l'industrie pharmaceutique (*le Monde* daté 25-26 septembre).

JEAN-YVES NAU

(1) En pratique les personnes souhaitant consulter les déclarations d'intérêts des experts doit s'adresser à la direction générale de l'Agence du médicament, 143, boulevard Anatole-France, 93200 Saint-Denis. Tél. : 48-13-20-00.

PRÉCISION : A la suite d'un article évoquant la mise en examen du *PDG d'Alcatel CIT, Pierre Guichet* (*le Monde* daté 18-19 décembre), la société nous précise que celui-ci n'a pas démissionné. Pendant que M. Guichet est *« temporairement empêché d'exercer ses fonctions »*, note la société, *« Gérard Dega, vice-président-directeur général d'Alcatel CIT, assurera seul la responsabilité de diriger Alcatel CIT. »*

51 magasins à ses pieds

Virgin Megastore - Nature & Découvertes - Courrèges - Esprit The Body Shop - Aridza Bross - Agatha - Lalique - Flammarion 4 Herbier de Provence - Bodum - Memo Art - Metropolitain Museum New York Réunion des Musées Nationaux - Carrosses - Cravaterie Nazionali Un Jour ou l'Autre - Sample Paris - Tie Rack/Art of Silk - Art du Parfum Brin de Fantaisie - Mikissimes Optique - Via Oro - Arts et Enluminures Carrousel Collection - Carrousel Souvenirs - Le Ciel est à Tout Le Monde Diane Claire - Les Minéraux - Châteaux et Hôtels Indépendants - Foto Quick Hertz - La Boutique du Fois Gras - Milcandi - Brasserie Elisée Louvre RESTAGORA : Au Bon Feuilleté - Spizzico - Café Muffin - Cruchot - El Rancho Pamerdine - Fontaine Santé - Hector - Lotus - Paul - Quick - Crêpes Folie's Poste - Change - Banque Hervet.

Le Carrousel du Louvre

...AL - MUSÉE DU LOUVRE ▶ PARKING CARROUSEL LOUVRE

SCIENCES ◆ MÉDECINE

La caulerpe en Méditerranée : invasion ou recolonisation ?

L'algue tropicale divise toujours la communauté scientifique : assiste-t-on à un dangereux envahissement ?

Rarement une petite plante aura fait couler autant d'encre en si peu de temps. C'est un fait : l'algue tropicale *Caulerpa taxifolia*, apparue il y a dix ans au large de Monaco, donne toujours lieu à de savantes polémiques sur tout le bassin méditerranéen. Mais elle n'est pas la seule : depuis que l'on étudie la biologie marine, la Méditerranée a vu l'arrivée d'au moins trois cent cinquante espèces nouvelles.

Invasion ou recolonisation ? Les experts ont débattu récemment, à Barcelone, de l'expansion de la caulerpe en Méditerranée, lors d'un séminaire international organisé dans le cadre du programme européen LIFE (1). Cette algue vient, en outre, de susciter un article dans la revue *Scientific American* de décembre, où le professeur de biologie William Jacobs explique que la caulerpe – dont il existe soixante-dix espèces différentes dans les eaux chaudes du monde – offre une particularité exceptionnelle : l'algue est en fait une cellule unique, la plus grande et la plus différenciée de tous les organismes unicellulaires.

En revanche, la *Caulerpa taxifolia* n'est pas la seule caulerpe, ni même la seule algue à développer des toxines de dissuasion contre d'éventuels prédateurs. En mai dernier, au vingt-cinquième congrès de la Société italienne de biologie marine, le professeur Giuseppe Giaccone, du département de botanique de l'université de Catane, a rappelé que beaucoup d'espèces végétales, aussi bien aquatiques que terrestres, développent des « dissuadeurs chimiques ». Ces substances leur permettent *« d'établir un équilibre entre pâturés et pâturants. »* C'est ainsi que se défendent des algues méditerranéennes comme *Halimeda tuna, Flabellia petiolata, Anadyomene stellata* et *Caulerpa prolifera*, l'autre caulerpe dont le qualificatif indique bien la propension à proliférer.

Dans le cas des caulerpes, cette défense est particulièrement efficace car l'algue produit plusieurs dissuadeurs chimiques, dont la caulerpine – un pigment dérivé d'un dimère d'indol – et la caulerpicine. Parmi ces métabolites secondaires, ce sont les terpénoïdes qui apparaissent les plus dissuasifs pour les prédateurs, car ils sont à la fois toxiques et désagréables au goût. Cela explique la capacité de la *taxifolia* à coloniser des zones normalement très exposées aux prédateurs, les hauts fonds pâturés par les oursins et les saupes (poissons herbivores).

Une « dispersion biogéographique »

Le professeur Giaccone observe aussi que, depuis l'ouverture du canal de Suez, en 1869, une quarantaine d'espèces d'algues se sont établies *« de façon stable »* en Méditerranée. A cela s'est ajoutée, en 1965, la fermeture du barrage d'Assouan qui a réduit le débit du Nil des deux tiers pendant les premières années, supprimant ainsi la barrière d'eau douce qui fermait l'isthme de Suez à l'ouest et au nord. Dès 1968, l'algologue italien notait *« une invasion d'espèces migrantes »* sur tout le littoral de la Méditerranée orientale et centrale. Pour lui, *« la colonisation récente de la Méditerranée par cinq espèces tropicales appartenant au genre* Caulerpa *n'est pas une pollution biologique mais un phénomène récurrent de dispersion biogéographique »*.

Ces réflexions apaisantes vont à l'encontre de la thèse soutenue par des chercheurs français comme Alexandre Meinesz, de l'université de Nice, et Charles Boudouresque, de l'université de Marseille (*le Monde* du 30 mars). Et elles vont à l'appui de la thèse défendue par d'autres experts, comme le professeur François Doumenge, directeur du Musée océanographique de Monaco, et Patrice Lardeau, du centre Ifremer de Toulon. Pour ce dernier, *« il est fort probable que la caulerpe se stabilisera dès qu'elle aura occupé sa nouvelle niche »*. Quant au professeur Doumenge, il ne dément pas que la *taxifolia* soit très opportuniste, puisqu'elle a justement colonisé en premier *« les vases putrides laissées par les anciens abattoirs de Monaco »*. Mais il apprécie au contraire ce rôle d'algue de reconquête, comparable à celui du pin d'Alep dans les terres brûlées de la Côte d'Azur.

Pour prouver que « l'algue tueuse » n'empêche pas les autres espèces de vivre, il a immergé au pied du rocher de Monaco deux caméras télécommandées, l'une à 16 mètres de profondeur, l'autre à 27 mètres, qui filment les prairies d'algues à espaces de temps réguliers. Des centaines de photos tirées de ces prises de vue « aléatoires », il apparaît que la caulerpe cohabite parfaitement avec la faune et la flore locales, y compris la fameuse posidonie (*Posidonia oceanica*), dont les herbiers forment d'excellentes frayères à poissons. Il est même arrivé que la caulerpe soit « étouffée » par la formation d'une couverture de type mycélium, *« ce qui prouve que la présence de* taxifolia *n'est pas irréversible, comme certains l'avancent »*.

Cette sérénité face à « l'invasion », on la retrouve au laboratoire qui étudie les écosystèmes littoraux à l'université de Corse. *« On a dit beaucoup de bêtises sur la caulerpe*, affirme Gérard Pergent, dans son laboratoire de Corte. *En fait, sa toxicité importe peu. Elle n'aime pas trop les zones à posidonies et elle préfère les « mattes » mortes* (2) *à la prairie vivante. »*

Mise en place d'un équilibre

Pour lui, un équilibre s'établira forcément entre caulerpe et posidonie, même si cela doit prendre des décennies.

Son assistante, Catherine Fernandez, qui étudie la nutrition et la croissance de l'oursin, précise que la caulerpe ne dissuade pas toujours l'oursin de la manger, car son taux de caulerpine varie avec les saisons. De même, on a observé que les jeunes saupes mangent la caulerpe plus volontiers que les poissons adultes. *« De toute façon, oursins et saupes préfèrent toujours les algues épiphytes aux plantes supports*, ajoute Gérard Pergent. *Les posidonies aussi contiennent des matières indigestes. »*

ROGER CANS

(1) Les 150 chercheurs présents à Barcelone du 15 au 17 décembre ont lancé un appel aux gouvernements espagnol, français, italien et aux autorités monégasques, pour qu'ils définissent enfin une stratégie de lutte, de contrôle et de recherche sur la caulerpe.

(2) La matte est constituée par l'entassement des réseaux racinaires au fur et à mesure de la croissance de la plante. Elle peut atteindre plusieurs mètres d'épaisseur au fond de l'eau. A ne pas confondre avec les bourrelets de feuilles mortes que la mer dépose sur les plages après les tempêtes, et qui forment parfois d'épais matelas.

La *Caulerpa taxifolia* en Méditerranée du Nord

Menton
Monaco
Porto-Maurizio
Saint-Cyprien
Ile d'Elbe
Iles Baléares
14e jour = 6,4 cm
10e jour
Croissance de l'algue
14e jour
1er jour
5e jour
10e jour
Frontière italienne
10 m
20 m
50 m
100 m
Menton
Roquebrune Cap-Martin
Cap-Martin
Mer Méditerranée
Monaco
Cap-d'Ail
Surface des zones atteintes (fonds de 2 à 50m) : 1300 ha
Plus de 5% de recouvrement
1 à 5% de recouvrement
Une progression incontrôlable

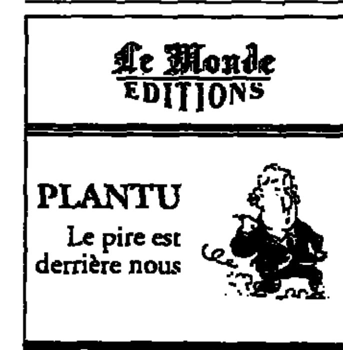
La *Caulerpa taxifolia* est le plus grand organisme unicellulaire connu. Cette algue, dont il existe plus de soixante-dix espèces, prolifère dans des eaux tièdes et peu profondes. L'une de ses particularités est que ses trois organes (feuille, tige et racines) grandissent à une vitesse constante d'environ 4,6 millimètres par jour contrairement à ceux de la plupart des plantes multicellulaires dont la croissance varie dans le temps.

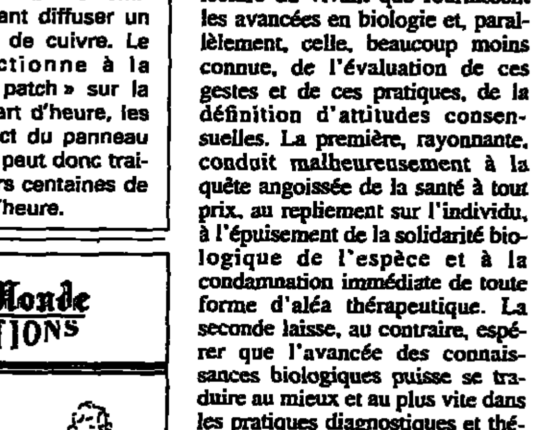
Plusieurs méthodes de destruction

On a testé divers procédés pour éliminer l'algue envahissante : arrachage manuel, diffusion d'eau chaude, hypochlorite de sodium, voire les ultrasons. L'arrachage manuel est évidemment le moyen le plus simple et le moins onéreux, mais il n'est praticable que sur des « taches », c'est-à-dire des colonisations limitées et très ponctuelles. Ainsi, le 19 novembre, on a découvert une tache de *Caulerpa taxifolia* en baie de Port-Man, dans les eaux du parc national de Port-Cros. Des plongeurs ont aussitôt été dépêchés par le comité scientifique du parc pour arracher intégralement la minuscule colonie.

Entre-temps, une nouvelle méthode a été mise au point par des chimistes du laboratoire des matériaux et procédés membranaires, unité mixte du CNRS qui fait collaborer des chercheurs de l'université Montpellier-II et de l'Ecole supérieure de chimie de Montpellier. Il s'agit d'un panneau semi-rigide, creux, dont la face inférieure est une membrane semi-perméable laissant diffuser un algicide à base de cuivre. Le panneau fonctionne à la manière d'un « patch » sur la peau. En un quart d'heure, les algues au contact du panneau meurent, et l'on peut donc traiter ainsi plusieurs centaines de mètres carrés à l'heure.







ELECTIONS AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSERM

L'INSERM procède au renouvellement des membres de son Conseil Scientifique. Les électeurs des Commissions Scientifiques Spécialisées de l'INSERM sont électeurs du Conseil Scientifique. Les candidatures pour les collèges A1, A2, B1, B2 et C sont recevables jusqu'au 30 Janvier 1995 (12 heures), délai de rigueur, au :

Bureau des Elections de l'INSERM
ADR 15
16, Av. P. V. Couturier
94807 VILLEJUIF CEDEX
Tél : 45.59.52.37 - Fax : 45.59.52.00

Les imprimés à utiliser pour faire acte de candidature seront à la disposition des intéressés auprès du :

Bureau des Elections de l'INSERM (ADR 15)

et des Administrations Déléguées Régionales de l'INSERM, à partir du 26 décembre 1994.

Le scrutin sera clos le 10 Mars 1995 et les résultats publiés le 17 Mars 1995.

Cancer du rectum : les meilleures chances de survie

Les experts les plus éminents viennent de définir ce que doit être la thérapeutique de cette grave et fréquente lésion. Seront-ils entendus ?

La médecine des pays industrialisés vit, en cette fin de siècle, une double révolution : celle, hautement médiatisée, des progrès thérapeutiques inhérents à la nouvelle lecture du vivant que fournissent les avancées en biologie et, parallèlement, celle, beaucoup moins connue, de l'évaluation de ces gestes et de ces pratiques, de la définition d'attitudes consensuelles. La première, rayonnante, conduit malheureusement à la quête angoissée de la santé à tout prix, au repliement sur l'individu, à l'épuisement de la solidarité biologique de l'espèce et à la condamnation immédiate de toute forme d'aléa thérapeutique. La seconde laisse, au contraire, espérer que l'avancée des connaissances biologiques puisse se traduire au mieux et au plus vite dans les pratiques diagnostiques et thérapeutiques médico-chirurgicales.

Le dernier chapitre de cette démarche constructive vient, en France, d'être écrit par un groupe d'experts réunis par l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) sur le thème des choix thérapeutiques du cancer du rectum (1). On recense chaque année, en France, dix mille nouveaux cas de cette lésion cancéreuse qui conduit six fois sur dix à un décès par récidive, les taux de survie à cinq ans se situant entre 35 % et 40 %, aucun progrès thérapeutique majeur n'ayant été enregistré ces quinze dernières années. Il s'agit donc bien là d'un important problème de santé publique. La France se situe dans les pays à risque élevé du cancer du rectum, les hommes apparaissant environ deux fois plus touchés que les femmes.

« Certains caractères différencient ces cancers du cancer du côlon. Leur situation profonde dans la région pelvienne, en contact avec d'autres organes, explique la fréquence des récidives locales dont on connaît le caractère éprouvant pour les malades et les difficultés de traitement, rappelle l'ANDEM. *Les cancers du rectum posent aussi le problème fondamental de la conservation sphinctérienne dans le respect des règles carcinologiques de l'exérèse chirurgicale. »*

Or, les enquêtes menées en France, notamment à partir des registres des cancers, permettent de constater qu'il existe dans notre pays une grande disparité dans les pratiques thérapeutiques. *« La fréquence avec laquelle sont utilisées les thérapeutiques adjuvantes telles que la radiothérapie, ou pratiquées des interventions conservatrices de la fonction sphinctérienne, est très variable. Ces divergences sont le fait d'une diffusion insuffisante des connaissances et d'une divergence d'opinions entre les experts »*, note l'ANDEM.

Pratiques très variables

Les pratiques sont très variables aux différents stades de la démarche médicale. Ainsi, pour l'établissement du diagnostic, les médecins ont-ils recours, selon les cas, à un examen radiologique (lavement baryté), à une coloscopie ou aux deux techniques. Le bilan opératoire est également différent selon les équipes et les malades, le dosage des marqueurs tumoraux spécifiques étant réalisés deux fois sur trois. En matière de thérapeutique, l'ANDEM observe une hétérogénéité des pratiques selon les départements. Une enquête menée durant l'année 1990 dans sept départements où existent des registres des cancers situe ces disparités. En moyenne, la chirurgie est mise en œuvre dans 78 % des cas, la radiothérapie associée au geste chirurgical n'étant pratiquée que dans 50 % des cas avec de très grandes différences : 23 %, par exemple, dans la Somme, et 53 % en Côte-d'Or. Une chimiothérapie adjuvante ou palliative est prescrite en moyenne dans 13 % des cas. Le lieu de résidence du malade apparaît comme un critère susceptible de modifier la démarche thérapeutique.

Une démarche multidisciplinaire

Au terme d'une longue analyse des données médicales et scientifiques actuellement disponibles, les experts réunis par l'ANDEM fournissent des réponses détaillées à une série de questions essentielles concernant l'utilité des examens diagnostiques à l'égard de la décision thérapeutique, les choix chirurgicaux (exérèse mutilante ou non), la place de la radiothérapie associée à la chirurgie, les indications exactes de la chimiothérapie et l'amélioration de la qualité de vie. Ils fournissent également une série de recommandations aux différentes spécialités concernées par cette lésion ainsi qu'aux malades qui ont, disent-ils, tout intérêt à prendre contact avec les associations de stomisés qui existent dans chaque département. L'ANDEM souligne notamment que le traitement du cancer du rectum impose une démarche médicale multidisciplinaire qui doit être effectuée par des équipes entraînées, le chirurgien demeurant responsable du choix de l'intervention.

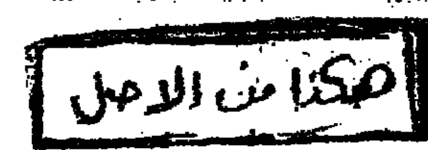
Au total, il apparaît que les techniques chirurgicales actuelles permettent de plus en plus souvent la pratique d'une exérèse non mutilante ; que la radiothérapie préopératoire permet de réduire la fréquence des récidives locorégionales et que la chimiothérapie adjuvante sans radiothérapie associée n'a pas d'utilité clairement démontrée. *« L'information du malade sur les choix thérapeutiques et leurs conséquences pour sa vie ultérieure est primordiale, notamment pour son consentement éclairé*, concluent les experts. *La qualité de vie doit être un souci constant du thérapeute à toutes les étapes de la maladie et inclut le soulagement de la douleur. »*

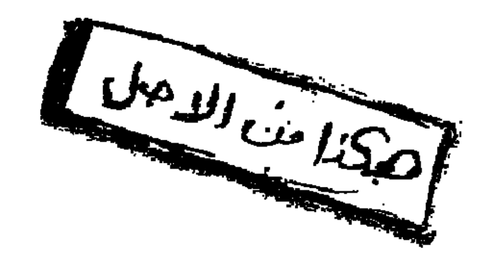
Cette radiographie des pratiques médico-chirurgicales révèle les différences qui peuvent exister dans la prise en charge des malades et, au-delà, les inégalités dans les chances de guérison.

La diffusion de ces données et la mise en œuvre des recommandations des experts devraient permettre d'harmoniser les pratiques et de réduire ces inégalités. On peut souhaiter que des évaluations soient faites afin de savoir si les conférences de consensus de ce type ont à court ou moyen terme une réelle portée pratique. On peut également s'interroger sur les raisons qui font que, face à une pathologie donnée, les praticiens n'adoptent pas toujours des démarches identiques à la lumière des derniers acquis de la médecine et de la science.

JEAN-YVES NAU

(1) « Les choix thérapeutiques du cancer du rectum ». Cette conférence de consensus s'est tenue les 1er et 2 décembre à Paris sous la présidence des professeurs Franck Lazorthes (hôpital Purpan, Toulouse) et Claude Klepping (hôpital du Bocage, Dijon), en collaboration avec une dizaine d'associations et de sociétés savantes. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'ANDEM, 159, rue Nationale, 75013 Paris. Tél. : (1) 42-16-72-72.





Un centre d'incinération à l'architecture futuriste en projet à Vitry-sur-Seine

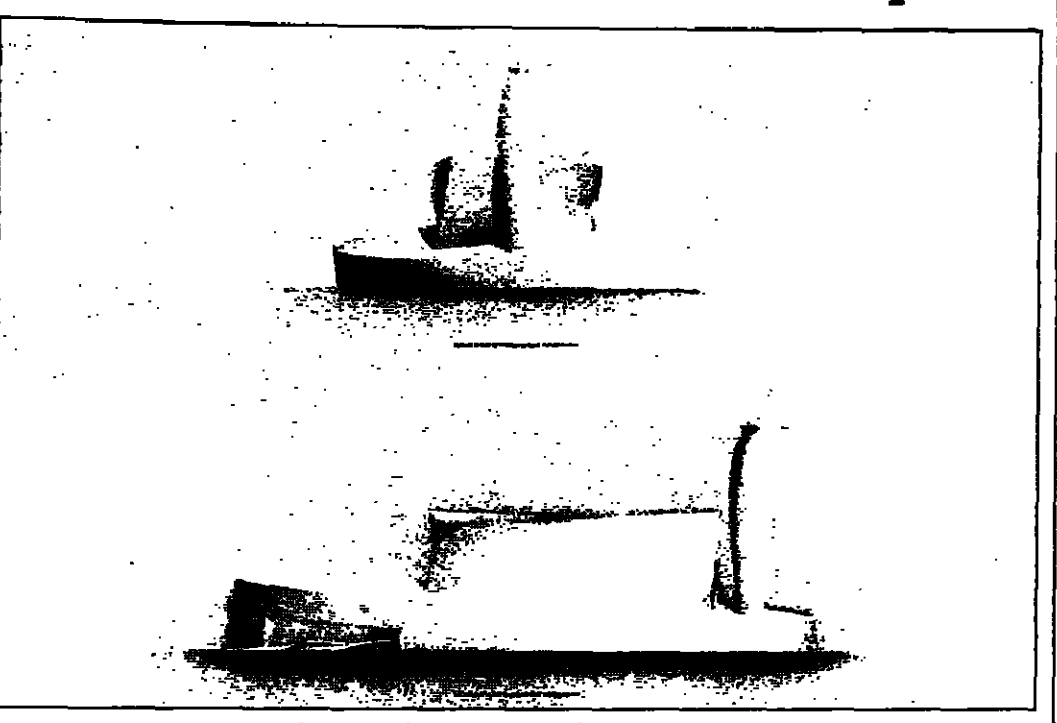
La petite couronne doit éliminer 500 000 tonnes d'ordures par an

L'agglomération parisienne doit se doter, avant la fin du siècle, d'un nouveau centre d'incinération des ordures ménagères, car la loi impose la disparition totale des décharges en 2002. A Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), le projet qui sera proposé à la population en 1995 – afin d'être opérationnel en 1998 – se veut exemplaire, tant dans son architecture que dans la protection de l'environnement. Mais partout, les usines d'incinération sont rejetées par la population... qui produit 2,4 millions de tonnes de déchets chaque année.

Mise en scène : Luc Arsène-Henry ; costume : Philippe Starck ; *mise en lumière* : Yann Kersalé. Cette affiche prestigieuse annonce un spectacle inédit, qui devrait être présenté en 1998 dans la zone industrielle de Vitry-sur-Seine : un centre d'incinération d'ordures ménagères d'une capacité annuelle de 500 000 tonnes. En rupture totale avec l'architecture convenue pour ce type d'équipement, le projet est présenté par ses concepteurs comme un véritable *« monument emblématique et mystérieux qui aurait l'ambition de redonner fierté, noblesse et poésie à ceux qui le côtoient »*. Séduit, mais prudent, le maire communiste de Vitry, Paul Mercieca précise d'entrée que *« si la ville a donné son accord à la poursuite de l'étude, elle ne souscrira définitivement au projet que lorsque le maître d'ouvrage aura démontré qu'il préserve complètement l'environnement »*.

Le maître d'ouvrage est l'énorme Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) de l'agglomération parisienne : créé en 1984, il est chargé d'éliminer les déchets des 4,8 millions d'habitants de 82 communes, dont Paris. Soit 2,4 millions de tonnes dont, en 1993, 73 % ont été incinérés, 3 % recyclés et 24 % mis en décharge. Or, la disparition totale des décharges à l'échéance de l'année 2002 est imposée par la législation. Le SYCTOM, qui gère déjà trois usines d'incinération (à Saint-Ouen, Ivry-sur-Seine et Issy-les-Moulineaux) doit donc mettre en œuvre une solution alternative pour les 585 000 tonnes actuellement acheminées chaque année dans des décharges de Seine-et-Marne et du Val-d'Oise.

Mais quel luxe de précautions pour faire accepter aux futures populations riveraines l'implantation d'un centre d'incinération, pourtant infiniment moins polluant qu'une décharge ! Toutes les collectivités locales sont confrontées à ce casse-tête : l'incinération est la seule alternative, mais ce seul mot est encore, dans l'inconscient collectif, synonyme de fumées nocives, d'odeurs nauséabondes, de bâtiments inesthétiques. Les normes en vigueur sont d'une extrême sévérité et, ces dernières années, les techniques de dépollution ont progressé, au point que les rejets dans l'atmosphère se réduisent, si on y met les moyens, à un panache de vapeur d'eau aussi neutre que celui d'un fer à repasser. Mais avant d'en convaincre les associations de défense, qui ne manquent pas de se constituer dès qu'un équipement public doit voir le jour, il faut des mois et des mois d'informations maintes fois répétées et démontrées. Et pour peu que le projet soit soumis à enquête publique à quelques mois d'une échéance électorale, les démonstrations techniques les plus efficaces ne viennent pas à bout des arguties politiques.



D.R.

Le projet de centre d'incinération de Vitry.

« La population y trouvera son compte »

Dans les Yvelines, une usine d'incinération est ainsi équipée d'un condensateur qui n'a d'autre utilité que de rendre invisible le nuage de vapeur totalement débarrassé des résidus de traitement. *« Pour éviter de traumatiser les gens »*, précise le président du syndicat intercommunal de traitement, Michel Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye, en rappelant que la vigilance, à l'égard de l'environnement, de l'inventeur de l'émission de télévision « La France défigurée », qu'il est aussi, ne peut guère souffrir de doute.

A Vitry, le futur centre d'incinération est donc présenté comme un joyau de l'architecture industrielle. Le SYCTOM ne peut en effet se permettre le moindre faux pas sur un site unique dans son territoire : sur le site d'une ancienne centrale électrique, quatre hectares dans une zone non habitée, à proximité d'installations qui assureront la valorisation de l'énergie produite par l'incinération, desservis à la fois par une autoroute (l'A86), la voie ferrée (il suffirait de réactiver un branchement) et le fleuve.

La municipalité, qui a visité l'usine de Saint-Ouen pour se forger une opinion sur les techniques d'incinération et de dépollution – le maire s'est aussi rendu à Amsterdam – il ne s'approprie pas encore le dossier. *« Mais si le projet aboutit, les habitants de Vitry y trouveront leur compte »*, estime M. Mercieca. Le chantier de construction, d'un coût de 1,6 milliard de francs, emploiera à lui seul cinq cents personnes pendant trois ans, soit près d'un million et demi d'heures de travail, dans une ville où le taux de chômage est de 12 %. Une fois achevé, cent cinquante personnes y travailleront, au tri, au recyclage, à l'incinération... *« J'ai obtenu de la filiale d'EDF chargée de l'exploitation du site qu'à qualification égale, une priorité d'embauche soit accordée aux Vitrios. »*, souligne le maire.

Réduire les nuisances

La taxe professionnelle rapporterait 10 millions de francs par an, une bouffée d'oxygène pour le budget communal (600 millions de francs en fonctionnement et 200 millions en investissement). Enfin, l'énergie produite par les incinérateurs profiterait directement aux 30 000 habitants de la ville (qui en compte 82 000) raccordés au réseau de chauffage urbain. En évitant à la ville de lourds investissements, actuellement envisagés pour approvisionner en toute sécurité les bâtiments communaux (dont les écoles).

Le problème essentiel pour l'environnement est celui de l'acheminement des ordures jusqu'au site et de l'évacuation des mâchefers résultant de l'incinération : plus de trois cents camions viendraient chaque jour du centre de tri du SYCTOM à Romainville (dans le département voisin de Seine-Saint-Denis). L'échangeur autoroutier le plus proche est celui de l'A86, à Vitry : les camions devront ensuite emprunter, sur deux kilomètres, une route départementale qui dessert les zones industrielles, d'une capacité de 20 000 véhicules par jour pour un trafic actuellement limité à 10 000 véhicules. Pas de difficulté majeure donc, mais le maire et le SYCTOM étudient avec la SNCF et le Port autonome de Paris une réduction du transit routier.

Les architectes eux-mêmes ont pris le parti de camoufler, dans l'enveloppe en forme d'ellipse du bâtiment, *« le flux des matières »*. Plus question, comme ces dernières décennies, d'ouvrir aux regards les entrailles de l'usine, *« ce qui n'amuse que ceux qui n'en sont pas voisins »*, affirme le *designer* du projet, Philippe Starck. *« Le défi de ce bâtiment est d'essayer d'enterrer le XIXe siècle, où nous sommes toujours, avec son cortège de grincements, de fumées et de scories, pour entrer dans un XXIe siècle lumineux où la technologie maîtrisée laisse la place à l'humain »*, annonce-t-il. Vaste ambition qui, pour se vérifier, devra franchir l'écueil de l'enquête publique et de la consultation de la population, fin 1995 : Paul Mercieca souhaite seulement que la campagne de l'élection municipale ne vienne pas « polluer » un projet choisi à la quasi-unanimité des élus du SYCTOM (99 voix pour, deux abstentions), à l'issue d'un concours qui a mobilisé les plus prestigieux cabinets d'architectes. Un signe que l'industrie des déchets, autrefois peu valorisante pour les architectes, est en passe d'acquérir ses lettres de noblesse.

PASCALE SAUVAGE

Un four d'incinération de déchets hospitaliers est entré en service à Créteil

Un four d'incinération de déchets hospitaliers d'Ile-de-France – la première installation spécifique de la région dans ce domaine, selon ses constructeurs – vient d'entrer en service à l'usine de traitement de déchets de Créteil. Ce four a une capacité d'incinération de 2 tonnes à l'heure, soit 14 000 tonnes par an. Installée dans un nouveau bâtiment, la chaîne d'élimination des déchets hospitaliers, totalement dissociée de celle des ordures ménagères, est entièrement automatisée. Les chariots sont identifiés grâce à un code-barres qui permet de connaître : hôpital d'origine, date et heure d'arrivée. Un système informatique enregistre le poids des déchets qui sont incinérés. Les gaz produits sont brûlés, les fumées traitées et les résidus rendus inertes.

Cette réalisation constitue le premier volet d'un programme de rénovation et d'extension de l'usine. Celle-ci, qui disposait depuis sa mise en service, en 1978, de deux lignes d'incinération, chacune d'une capacité de 7 tonnes à l'heure, comprendra, à l'issue des travaux, un four de 12 tonnes à l'heure. Au terme des travaux, en 1999, le centre disposera de trois lignes de four pour traiter environ 90 000 tonnes d'ordures ménagères et 45 000 tonnes de déchets hospitaliers et industriels par an.

F. G.

LA DOCUMENTATION DU Monde SUR MINITEL

Vous voulez retrouver ce que *le Monde* a écrit sur telle ou telle oeuvre culturelle : livre, film, pièce de théâtre, concert, exposition, etc. *Le Monde* met à votre disposition deux services Minitel, avec plus de 200 000 textes en ligne :

36 17 LMDOC

recherche sur le titre de l'oeuvre et/ou le nom de son auteur, le titre et/ou l'auteur de la critique, la date, etc ; affichage immédiat des références de l'article.

36 29 04 56

même recherche + affichage du texte intégral de l'article.

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

En visite en Seine-et-Marne

M. Balladur se préoccupe du développement de la ville nouvelle de Sénart

Edouard Balladur n'est pas venu les mains vides en Seine-et-Marne. Le premier ministre, qui répondait à l'invitation du président UDF du conseil général, Jacques Larché (lire nos articles sur l'exclusion pages 9 et 10), s'est employé à souligner l'importance des crédits consentis au département dans le cadre du contrat de plan Etat-région dans les domaines de l'enseignement supérieur et des transports. M. Balladur s'est, par ailleurs, déclaré sensible au sort des franges est et sud du département, *« handicapées par des départs d'entreprises plus ou moins provoqués »*. Il a annoncé la mise en application, dès 1995, de nouvelles dispositions tendant à maintenir les emplois sur ces secteurs concurrencés par les département limitrophes du Bassin parisien.

Le premier ministre a ensuite consacré l'essentiel de son allocution à la ville nouvelle de Sénart. *« Plusieurs possibilités d'accueil d'emplois nouveaux sont en cours d'analyse, mais je peux vous annoncer déjà qu'un tribunal administratif y sera installé en 1996. D'autres décisions seront prises (...), les voies de communication et les conditions d'accès seront améliorées et, sur le plan financier, les dettes de l'établissement public d'aménagement et du syndicat d'agglomération nouvelle sont en cours de renégociations. Le ministre de l'économie veillera à ce qu'elles aboutissent dans les meilleurs délais »*, a notamment déclaré M. Balladur.

Le chef du gouvernement a, en outre, annoncé l'octroi à l'établissement public d'aménagement de Sénart d'une *« avance exceptionnelle et sans intérêt de 50 millions de francs »* dès janvier 1995. *« Le caractère prioritaire du site est réaffirmé. Sénart est un pôle d'équilibre que le gouvernement soutiendra. Il faut encore organiser le développement avec résolution et dans un souci de bonne gestion »*, a conclu le premier ministre.

ROLAND PUIG

REPÈRES

ENVIRONNEMENT
M. Barnier veut que les Yvelines soient un exemple d'aménagement concerté

Michel Barnier, ministre de l'environnement, invité, lundi 19 décembre, du conseil général des Yvelines où il a longuement dialogué avec les élus, a notamment affirmé : *« Il faut aménager sans abîmer (...), l'environnement doit devenir un sujet de concertation »*. De son côté, le président du conseil général Franck Borotra (RPR) a souligné que *« les Yvelines sont un département au patrimoine naturel riche et diversifié, mais fortement soumis aux contraintes de l'urbanisation »*. Ces contraintes ont conduit l'assemblée départementale à se doter, en juin, d'un schéma départemental des espaces naturels. M. Barnier s'est félicité de la mise en œuvre de ce dispositif, unique en France, qu'il a qualifié d'*« outil (...) exemplaire »*. Le ministre a reconnu que les Yvelines possèdent un paysage de grande qualité mais que, du fait de l'urbanisation de ces dernières années, on y retrouve *« tous les éléments de conflits entre environnement et équipement »*. Il a souhaité que les pouvoirs publics et le gouvernement choisissent ce département pour donner l'exemple.

URBANISME
Concertation pour le marché parisien des Enfants-Rouges

Le projet de rénovation du marché des Enfants-Rouges dans le troisième arrondissement de Paris, qui doit entraîner la démolition du vieux marché pour faire place à un nouveau bâtiment comprenant différents équipements publics (crèche, parking, bibliothèque), va faire l'objet d'une concertation avec la population. A partir du début janvier, une exposition sera organisée à la mairie du troisième arrondissement, pendant trois mois, afin de présenter au public les grandes lignes et les objectifs du nouveau projet. Un registre sera mis à la disposition des visiteurs afin qu'ils puissent exprimer leurs suggestions et observations. Les responsables de cette opération devraient également tenir des permanences, afin que le public puisse dialoguer avec les techniciens chargés de l'étude et de la conduite du projet.

RECTIFICATIF. – Les élections à la mosquée de Mantes-la-Jolie auront lieu le samedi 21 janvier 1995 et non le 21 décembre, comme nous l'avons annoncé, dans *le Monde* du 20 décembre.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NOM DU CHRIST. *Film ivoirien de* Roger Gnoan M'Bala, v.o. : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG. Film américain d'Alan Parker, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

CONSENTEMENT MUTUEL. Film français de Bernard Stora : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

GETTYSBURG. Film américain de Ronald F. Maxwell, v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55).

L'ILE ÉTOILÉE. Film coréen de Kwang-Su Park, v.o. : Le Quartier Latin (ex-Utopia), 5e (43-26-84-65).

LITTLE NEMO. Film américain de Masami Hata et William Hurtz, v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Reflet Républic, 11e (48-05-51-33).

PETIT PAPA BASTON. Film américain de Terence Hill, v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

UN INDIEN DANS LA VILLE. Film français d'Hervé Palud : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

3615 LE MONDE (minitel) ou 36-68-03-78 (téléphone)
Tous les films, toutes les salles (Paris-Province) 2,19 F TTC/mn

La mafia russe entre en scène

En raison des difficultés économiques qu'il traverse, le monde du spectacle en Russie est soumis à l'affairisme et au racket des parrains du « milieu »

MOSCOU
correspondance

Le 26 février 1994, à Moscou, en plein jour, la voiture de Vladimir Migoulia, chanteur-compositeur très populaire, explose. Son chauffeur est tué sur le coup, tandis que Migoulia, grièvement blessé, est transporté à l'hôpital. A peine a-t-il retrouvé ses esprits qu'il exige d'être reconduit chez lui. Il refuse également de porter plainte auprès de la milice. Depuis, on n'a plus entendu parler de lui. Les raisons de l'attentat restent mystérieuses. On sait seulement qu'il avait monté, peu de temps avant, sa propre société de « négoce international », et qu'il avait demandé à des artistes connus d'en faire la publicité directe ou indirecte.

Moins de deux ans plus tôt, le 7 novembre 1992, à Saint-Pétersbourg, un concert pop s'était terminé dans le sang. Une idole de la jeunesse russe, Igor Talkov, y trouva la mort dans des circonstances encore mal éclaircies. Talkov affichait sur scène des idées dites « patriotiques ». Certains tentent encore aujourd'hui d'accréditer la thèse d'un meurtre politique (plus précisément « ethnique »), d'autant qu'un des impresarios, soupçonné d'y avoir participé, émigra peu de temps après en Israël. Mais l'origine de ce meurtre est sans doute ailleurs : dans la concurrence à laquelle se livrent les groupes mafieux pour le contrôle du show-business. Toujours à Saint-Pétersbourg, en avril 1994, Guennadi Choumilov, président d'un fonds d'aide sociale aux musiciens, est sauvagement passé à tabac. Il meurt, une semaine plus tard, des suites de ses blessures. Ce compositeur de talent avait beaucoup fait pour secourir les musiciens démunis. Les motifs de ce crime impuni sont assez clairs : alors que la mafia tentait de monopoliser les offres d'emploi et le soutien aux nécessiteux pour en tirer profit, Choumilov, lui, s'efforçait d'agir à une échelle beaucoup plus modeste, mais de façon parfaitement légale. Il gênait.

Une image respectable

Si la plupart des Russes ignorent la signification précise du mot « *mafia* », dont on affuble trop de gens un peu au hasard, ils en mesurent en tous cas, tous les jours, les ravages. Chacun sait ici que des organisations criminelles sont étroitement associées à des fonctionnaires corrompus, à différents niveaux de l'administration, et qu'elle pénètre toutes les sphères du pouvoir politique et économique. Mais aussi le monde de la culture et des spectacles. Les détenteurs de capitaux douteux trouvent de nombreux avantages dans le développement de ces nouvelles activités : ils se créent une image respectable, brillent en société, et gagnent beaucoup d'argent. En outre, grâce aux liens personnels qui unissent nombre d'acteurs et de musiciens à de hauts responsables du pays, les clans mafieux peuvent utiliser leurs « amis artistes » pour séduire ces personnalités influentes et peser sur des décisions qui n'ont rien à voir avec la culture.

Les liens entre certains « *parrains* » et le monde des arts sont longtemps restés marginaux aux yeux de l'opinion, jusqu'à l'assassinat, le 2 avril 1994, d'une des figures bien connues du milieu : Otari Kvantrichvili. L'homme semblait à mille lieues de s'intéresser à la culture. Officiellement, il dirigeait un fonds d'aide sociale aux sportifs, dont la mission était d'apporter un soutien matériel aux anciens combattants, athlètes de haut niveau, ainsi qu'à leurs familles. Tout le monde avait noté sa présence au côté de Juan Antonio Samaranch dans la loge présidentielle lors des Jeux olympiques de Lillehammer, en Norvège. Otari avait toujours affiché son goût du sport, et du sport seulement. Rien ne le reliait au monde du spectacle. A un détail près : son fonds était co-présidé par Iossif Kobzon, un des chanteurs de variétés les plus connus du pays, que certains surnomment le Frank Sinatra russe *(voir encadré)*.

Kobzon n'a jamais caché son amitié pour Otari Kvantrichvili, mort dans des conditions mystérieuses quelques mois après le meurtre de son frère. L'assassin (ou les assassins) n'a pas été retrouvé. Le chanteur ne cache pas ses relations étroites avec le « milieu ». Il a même carrément déclaré dans une de ses interviews que la milice devait « *trouver un compromis avec les barons de la mafia* » et que « *toutes les civilisations étaient passées par là* ». D'une manière générale, La presse l'accuse de trafic de pétrole, d'alcool, de métaux précieux, d'antiquités, de drogue et d'armes. Ces accusations ne seront probablement jamais démenties officiellement, étant donné que tout démenti contiendrait des informations susceptibles d'être vérifiées.

La corruption dans le monde du spectacle ne date pas d'aujourd'hui. Il remonte à l'époque de Brejnev. Le secrétaire général et son « *clan* » (sa fille Galina, en particulier), aimait fréquenter des célébrités du théâtre et des variétés, notamment celles du cirque, et les chanteurs tsiganes. Ces « favoris » en ont profité pour se livrer à toutes sortes de malversations financières (elles semblent aujourd'hui de bien peu d'importance !). Ils ont aussi jeté les ponts qui unissent désormais une partie du crime et celui de la culture, élargi maintenant à la chanson et la musique pop.

Cette dérive mafieuse s'explique par la tragique situation économique de nombreux théâtres, studios de cinéma et ensembles musicaux. Certains d'entre eux, en faillite, désespérant de trouver des mécènes et refusant de mendier d'improbables subventions, se lancent dans des affaires où ils ne peuvent éviter de nouer des relations douteuses. Les Russes ne sont d'ailleurs pas les seuls à suivre cette voie. Le célèbre cinéaste kirghize Bolot Chamchiev, par exemple, lauréat de nombreux festivals soviétiques de cinéma, dirige à présent une société qui exporte des métaux non-ferreux vers la Chine.

Le dernier épisode de cette collusion a fait beaucoup de bruit à Moscou. Au-delà de la personnalité des protagonistes, c'est l'ampleur même de l'opération qui retient l'attention. Le 27 octobre 1994, quatre inconnus, ont fait irruption à visage découvert dans l'appartement de Leonid Heifetz, principal metteur en scène d'un des plus grands théâtres de Moscou, celui de l'Armée, anciennement théâtre de l'Armée soviétique. Ils l'ont violemment battu et menacé de mort au cas où il « *remettrait les pieds dans l'établissement* ».

L'origine de cet incident n'est un secret pour personne. Ce théâtre, après avoir été sous la tutelle du ministère de la défense depuis la fin des années trente, s'est retrouvé, après l'effondrement de l'URSS, pratiquement sans aucune source de financement. Très vite une société s'est montée pour organiser, deux fois par semaine, sur cette scène, une revue avec la participation de vedettes russes et étrangères. En échange, la société autorisait le théâtre à monter ses propres spectacles trois fois par semaine et en payait les frais. Il n'a jamais été possible de déterminer combien ce « contrat » rapportait à ladite société. Elle s'apprêtait en outre – sans rien payer au théâtre, évidemment – à ouvrir dans le bâtiment un complexe de magasins, bars et restaurants. Une affaire de plusieurs millions de dollars. Les artistes ne sont pas plus riches qu'avant, mais au moins, ils peuvent jouer !

Les instigateurs de ce montage, qui tentent de faire main basse sur le show-business russe, ont obtenu le soutien de l'autre metteur en scène du théâtre, Alexandre Bourdonski, petit-fils de Staline, et de deux actrices de premier plan, Lioudmila Kasatkina et Nina Sazonova. Ils ont essuyé en revanche un refus catégorique du principal metteur en scène Leonid Heifetz et du reste de la troupe. Leur réaction ne s'est pas faite attendre.

« Festin en temps de peste »

Heifetz, qui n'ignore pas l'identité de ses agresseurs, a refusé de porter plainte à la milice, et ce sont ses collègues qui l'ont fait pour lui. Tous les théâtres de Moscou ont organisé des actions de protestation et de solidarité, les plus grands noms de la culture russe ont adressé une lettre ouverte à Boris Eltsine pour que le théâtre soit protégé « *des attaques criminelles de la mafia* ». En vain, pour l'instant. Alors que le metteur en scène est protégé nuit et jour dans son appartement par ses étudiants et des acteurs, alors que sa fille se cache chez des amis, les vainqueurs ont célébré leur triomphe en organisant, le 12 novembre dernier, dans le théâtre même, un concours « Miss Monde 94 ». Le billet le moins cher coûtait 320 dollars. Le jury était présidé par un ancien mannequin, épouse du célèbre « banquier » Sergueï Mavrodi, qui a passé près de deux mois en prison pour malversations financières (des centaines de clients de sa société ne peuvent récupérer leurs dépôts, qui ont été « gelés »), et vient d'entrer au Parlement russe à la faveur d'élections partielles.

Ce « *festin en temps de peste* » en dit long sur les mœurs qui se mettent en place. La culture russe risque de devenir l'otage des forces mafieuses qui s'entre-déchirent. Nombre de ses représentants ont perçu le danger mais ne disposent d'aucun moyen pour s'opposer à une pression aussi puissante. Et les autorités de l'Etat sont pratiquement désarmées : les leviers qui devraient lui permettre de faire face à ce genre de situation sont déjà entre les mains de ses adversaires.

ARKADI VAKSBERG

Iossif Kobzon, le Frank Sinatra russe

Enfant chéri du clan brejnev, Iossif Kobzon avait reçu de nombreuses distinctions officielles : artiste du peuple de l'Union soviétique et lauréat du Prix d'Etat. Cela ne l'empêcha pas, après l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir, de se faire élire député du dernier Soviet suprême de l'URSS sous la bannière des syndicats. Après la dissolution du Parlement, il perd son poste officiel, mais pas ses relations dans la haute hiérarchie militaire. Il est l'ami d'Alexandre Routskoï et de nombreuses autres personnalités politiques d'obédiences diverses capables d'exercer leur influence sur le monde des affaires et de la finance. Son carnet d'adresses lui a permis d'obtenir l'impossible : l'autorisation pour le Fonds d'aide aux sportifs, qu'il présidait, de commercer avec l'étranger sans payer de droits de douane.

Les récitals de Iossif Kobzon continuent de drainer un public considérable généralement nostalgique de la défunte puissance de l'Union soviétique. Son répertoire est surtout composé de chansons traditionnelles d'inspiration militaire et « patriotique ». Ses concerts sont presque tous retransmis à la télévision. Paradoxalement, Kobzon et son entourage ne font pas mystère de leur opposition au pouvoir actuel, alors qu'ils sont eux-mêmes solidement imbriqués dans les structures de ce pouvoir, sans lesquelles ils ne pourraient rien mener à bien. Conseiller du maire de Moscou, Iouri Loujkov, « pour les questions humanitaires et culturelles », président du conseil social pour les relations avec la milice de Moscou, Kobzon dirige également une société par actions, Moskovit, à l'activité imprécise.

A. V.

THÉÂTRE

MICHEL BOUJENAH à l'Olympia

Celui qui veut qu'on l'aime

Michel Boujenah en appelle au génie d'Aladin. Il va mal. « *Je pleure parce que je ne crois plus en rien, parce que je n'ai plus de rêves... Je déteste cette époque.* » Gentil, le génie lui accorde d'aller voir dans le passé. Très gentil, Michel Boujenah voudrait changer le cours de l'Histoire. Empêcher Colomb de découvrir l'Amérique pour ne pas faire de mal aux Indiens, supplier un couple d'Autrichiens de ne pas enfanter un fils nommé Adolf, convaincre Adam de ne pas croquer la pomme. Las, le génie est impuissant à la tâche.

Mais, au terme de son voyage dans le temps, Boujenah a un éclair. Il comprend pourquoi il va mal : « *Je suis angoissé parce que je suis juif.* » Pourquoi ne pas changer de religion ? Essayer l'islam ? C'était bien, l'Islam, en Tunisie, quand il était petit et que tout le monde vivait heureux avec sa foi. Mais l'islam est devenu intolérant. Alors, une secte ? Ce n'est pas mieux.

Le génie en a assez. Il dit à son protégé de s'occuper de son fils. Enfin, Boujenah comprend, et il est content. Il lui a fallu une heure quarante cinq pour en arriver là. Mais il n'a pas perdu son temps. Le public l'a suivi en riant, et l'applaudit debout.

C'est tout ce que veut Michel Boujenah : qu'on l'aime. Il en a fait un métier. Il a du talent pour séduire, de l'abattage pour convaincre, de la virtuosité dans la transformation. Il lui reste à se persuader qu'on l'aimerait tout autant s'il ne voulait pas qu'on l'aime tant.

B. S.

▶ **Olympia, 28, boulevard des Capucines (9e). Métro : Madeleine ou Opéra. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 18 heures. Tél. : 47-42-25-49. 185 F et 215 F.**

10 DERNIÈRES
COMMUNE
PANDORA
Tony Kushner
Brigitte Jaques
angels in america
fantaisie gay sur des thèmes nationaux
nov. au 31 déc.
48 34 67 67 à Aubervilliers
ECOUTEZ VOIR

CONCERTS
DIM. 8 JANVIER – 17 h 30
SALLE GAVEAU
J.-M. Fournier Productions
MICHÈLE BOEGNER, piano
SCHUBERT, SCHUMANN

LETTRES

Mort de l'historien Franco Venturi

Grand spécialiste du XVIIIe siècle, l'historien italien Franco Venturi est mort le 14 décembre à Turin. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Franco Venturi ne devait pas sa notoriété uniquement à son œuvre importante et diverse. Il avait aussi vu de près, dans son pays, en France et en Union soviétique, quelques-unes des convulsions du XXe siècle et joué un rôle actif dans la résistance au fascisme.

Né à Rome le 16 mai 1914, il était le neveu et le fils de deux grands historiens de l'art, Adolfo et Lionello. Son père, après avoir refusé de prêter le serment d'allégeance au fascisme, fut contraint à l'exil en France.

Franco Venturi y fréquenta des personnalités italiennes, parmi lesquelles Carlo Rosselli, fondateur du mouvement Justice et liberté, et de grands « dix-huitiémistes » français : Paul Hazard, Daniel Mornet. Il étudia l'œuvre de Diderot, à qui il consacra son premier ouvrage, *la Jeunesse de Diderot 1713-1753* (1939, réédité en 1967 par les éditions Slatkine).

Réfugié dans le Midi en 1940, il est arrêté au moment où il tente de gagner l'Angleterre par l'Espagne. Il est emprisonné un an dans les geôles franquistes puis livré à la police de Mussolini. Incarcéré en Italie, puis placé en résidence surveillée, il entre dans la lutte armée clandestine contre le fascisme et le nazisme.

En 1947, il est nommé attaché culturel à Moscou où il restera jusqu'en 1950. Franco Venturi y rassemblera les matériaux d'une monumentale histoire du populisme russe au XIXe siècle, publiée en Italie en 1952 et traduite en français vingt ans plus tard (*les Intellectuels, le Peuple et la Révolution*, deux volumes, Gallimard).

L'immense bataille pour le progrès

Figures de la révolte, figures de la raison et des Lumières : attentif et fidèle aux premières par ses recherches comme par ses engagements, Franco Venturi fut tout au long de sa vie capté par les secondes, auxquelles il consacrera en un demi-siècle l'essentiel de ses travaux.

Titulaire de la chaire d'histoire moderne à l'université de Turin (jusqu'en 1985), il reprend, en effet, ses recherches sur l'illuminisme et les encyclopédistes. En 1969, paraît le premier volume de son œuvre majeure, *Settecento riformatore (le XVIIIe siècle réformateur)*. L'immense et multiforme bataille des idées pour le progrès qu'il y fait revivre aura été pour lui plus qu'un simple objet d'étude : la passion d'une vie et une foi.



MUSIQUE

LE FESTIVAL AFRICOLOR à Saint-Denis

Nuits blanches et musiques noires

Le Festival Africolor *était un* pari : sortir de la torpeur obligée de Noël, des réunions de famille et des sapins enguirlandés. Les Maliens de Paris, nombreux et majoritairement musulmans, ne trouvaient pas leur place dans les fêtes de la Nativité. En 1989, Philippe Conrath, ancien journaliste à *Libération* reconverti dans la production musicale, grand amoureux de l'Afrique, se lance dans l'aventure. La veillée de Noël ayant la réputation d'être la soirée la plus creuse de l'année en matière de spectacle, il cible la communauté malienne. Pour sa première édition, Africolor invite la chanteuse Nahawa Doumbia. Cette jeune star de la musique du Wassoulou (une région de savane dans le sud-est du Mali) fait fureur dans son pays. Les associations maliennes se chargent de répandre dans la communauté la nouvelle de sa venue en France. La salle est pleine, des Français allergiques à la bûche viennent grossir les rangs des amateurs. Africolor prend son envol avec les honneurs.

Depuis sa première édition, Africolor, le soir du 24 décembre, a pris des allures de fête coutumière. Des Africains emmitouflés dans des parkas sombres, la tête protégée par des cagoules, des anoraks matelassés passés au-dessus *des boubous flamboyants*, convergent alors vers le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Un rituel. A l'intérieur, c'est l'affluence. *L'association malienne Gidimaxa* Jikké mijote des plats épicés dans de larges marmites, des percussionnistes s'exercent au tambour. Chaque année, Africolor tient du miracle. L'ambiance y est bon enfant, chaleureuse et simple.

Mais ce festival atypique prend aussi le pouls des musiques noires. En cinq ans, il en est devenu une sorte de plaque tournante. Dorénavant, Africolor se *décline*. Le festival de Saint-Denis a été précédé par une tournée en France – cette année, le bluesman malien Lobi Traoré et le Réunionnais Danyel Waro (*le Monde* du 27 octobre) – et par une avant-première couplée, depuis deux ans, avec les soirées du concours « Découvertes » de RFI (pour les jeunes talents) qui se sont déroulées l'an passé à Bamako, cette année à Madagascar.

Pour la première fois, la tournée ira, cette fois-ci, porter la bonne parole d'Africolor dans onze pays d'Afrique de l'Ouest, à partir du 18 janvier. Accent aigu (l'association fondée par Philippe Conrath, productrice des manifestations) a chaque fois cherché des partenariats locaux. Africolor à la Réunion existe ainsi depuis trois ans et joue, dans ce département lointain, un rôle actif dans les échanges musicaux de la sphère francophone.

En novembre, Africolor était, au côté des « Découvertes » de RFI, à Tananarive, avec sa cohorte d'artistes maliens (dont Nahawa Doumbia) et réunionnais. Le choix de la capitale malgache ne s'était pas fait au hasard. L'ouverture politique de l'île Rouge a permis, depuis deux ans, la découverte de l'infinie variété de ses *musiques. Le festival Musiques* métisses d'Angoulême a ainsi invité, en mai de cette année, de nombreux artistes malgaches, dont le guitariste et chanteur *D'Gary et Eusèbe Djaojoby, l'as* du salegy, une danse extrêmement rapide en vogue là-bas. Dans la foulée, ces musiciens ont enregistré deux albums *sur le label de la* maison de la culture d'Amiens, Label bleu, qui travaille en partenariat avec Angoulême. A la même époque, Philippe Conrath a découvert Salala, un trio vocal originaire du sud de l'île. Alors que leur premier album sort sous l'étiquette Cobalt, le label du producteur d'Africolor, le groupe est à Paris, invité pour la soirée Océan Indien du festival, le 22 décembre. Au même programme, Rossy, le plus médiatisé des musiciens malgaches depuis qu'il a enregistré pour Real World (le label de Peter Gabriel), Tarika, deux jeunes filles très au fait des nouvelles tendances musicales anglaises, et les Réunionnais Fenoamby.

A la recherche de l'eau et de leur avenir

Le trio de Salala chante a cappella une musique inspirée des chorales zouloues et des commerçants arabes, le *bekou*, originaire du *« pays des épines »*, la région la plus sèche de Madagascar, au sud, à deux jours de voiture de la capitale. Deux jeunes médecins *« au chômage »* – le pays est au bord du gouffre, le salaire d'un praticien débutant tourne autour de 500 francs mensuels – et un comptable : Salala reprend l'histoire des féticheurs de village là où l'évangélisation, catholique mais aussi luthérienne, et la censure des colonisateurs l'avaient laissée. Ballades, joutes poétiques ou danses à guérir ont été revues par les trois jeunes gens, en constant équilibre entre tradition et modernité urbaine.

Raclements de gorge, coups frappés sur la poitrine : le rythme est donné. Dans ses chansons, *Salala évoque l'étrange destin des* peuples du Sud qui vivent à la recherche de l'eau et de leur avenir. Les ethnies des hauts plateaux les considèrent comme *« belliqueux et barbares »*. Le chanteur soliste du trio, médecin diplômé de l'université de Tananarive, parle, lui, d'ostracisme, mais s'interroge aussi à propos des coutumes. *« Si un homme est malade, il ne tuera pas de zébu pour payer un médecin. S'il meurt, ses proches sacrifieront le troupeau pour les funérailles »*, dit-il, avant d'ajouter en riant : *« Le* sahir, *le chanteur, est mal vu au pays. Même le plus pauvre des paysans, celui qui n'a qu'un zébu, ne lui donnera pas sa fille en mariage . »* Mais il acceptera que le *sahir* chante ses louanges et celles de sa famille, qu'il lui évite le mauvais œil. A Tananarive, les Malgaches avaient découvert la Malienne Nahawa Doumbia. A Saint-Denis, les Africains de Paris ne manqueront pas de trouver des cousinages entre Salala et les griots tout-puissants de la tradition malinkée.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Festival Africolor, Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93066 Saint-Denis. Métro Saint-Denis. A partir de 20 h 30. Le 22, soirée « Ambianceurs » : Rido Bayonne, Potokay, avec Dédé Saint-Prix, Prince Diabaté et Amara Sanoh, Zao. Le 23, soirée océan Indien : Tarika, Salala, Fenoamby, Rossy. Le 24, Noël mandingue : Ina Baba Coulibaly, Farafina, Adama Diabaté et Makan Touonkara, Fodé Kouyaté, Prince Diabaté et Amara Sanoh, Cissoko-Bakine, Oumou Kouyaté. 110 F. Tél. : 42-43-17-17.

CINÉMA

Après deux mois de grève des comédiens

La colère des techniciens du doublage

Après deux mois d'arrêt de travail des comédiens du doublage, les techniciens du secteur se considèrent comme les victimes d'un conflit où ils se sentent pris en otages.

« J'en ai marre, marre, marre. » Mill Sanchez ne décolère pas. Ingénieur du son dans la société de doublage AFCA, *elle a été licenciée vendredi* 16 décembre. Motif : chute brutale d'activité à cause de la grève des comédiens du doublage, commencée il y a deux mois (*le Monde* du 22 novembre). Dans ce conflit, qui oppose quelque six cents comédiens aux diffuseurs de leur travail le millier de techniciens du doublage – et les studios qui les emploient – s'estiment *« pris en otages »*.

Ils sont dialoguistes, calligraphes, bruiteurs, détecteurs, ingénieurs du son, mixeurs, mais aussi secrétaires et employés de maintenance. La majorité sont des intermittents qui *« ne travaillent plus »*. Comme Michel Etchegaray, *ingénieur du son et mixeur*, au chômage depuis le 26 octobre. On n'a guère entendu ces techniciens de l'ombre. Ils sont inorganisés, peu syndiqués. Et *comment se faire entendre quand, « en face »*, les comédiens mettent en avant Pierre Arditi, Jacques Balutin, les « voix » de Starsky et Hutch ou de l'inspecteur Columbo ?

Les techniciens se sont pourtant rassemblés en coordination, le 19 novembre, agacés de s'entendre dire qu'ils étaient *« solidaires »* du combat des comédiens. La rupture sera cinglante, début décembre : *« Nous sommes flattés de la confiance que vous* [comédiens] *nous renouvelez en nous prenant une nouvelle fois en otages, plutôt que de toucher les décideurs »*, pouvait-on lire dans une lettre ouverte.

Le 2 décembre, une nouvelle lettre est envoyée à trois cents comédiens ; le 5, les techniciens manifestaient devant la Bourse du travail à Paris. Le 15, après la reconduction de la grève – *« une douche froide »* –, ils lancent un *« cri d'alarme »* dans un communiqué à la presse. *« Nous ne sommes pas contre la grève, mais les comédiens n'ont pas épuisé tous les recours juridiques contre les utilisateurs »*, affirment Mill Sanchez et Michel Etchegaray, représentants de la coordination.

Ils ajoutent que *« des grévistes continuent de travailler dans la publicité, la radio, la télévision, le cinéma, le théâtre »*, qu'ils *« gagnent 40 000 francs en moyenne quand la majorité des techniciens gagnent moins de 10 000 francs par mois »*. Les techniciens ironisent enfin sur *« nombre de comédiens en grève qui perçoivent chaque jour des ASSEDIC spectacle, entre 300 francs et 500 francs »*.

C'est peu dire que les relations se sont dégradées entre techniciens et interprètes. Les premiers ont traité les grévistes de *« comédiens ratés »* ; ces derniers ont répondu qu'ils étaient *« les suppôts des patrons »*. Outre *« la baisse chronique d'activités »*, les techniciens craignent maintenant que nombre d'entreprises du doublage décident de s'installer en Belgique, où l'activité est *« 30 % moins chère qu'en France. Dans ce cas, les pots cassés, c'est encore nous qui les paierons »*...

M. G.

DANSE

JOSEF NADJ au Théâtre de la Ville

Un fauve qui tourne en rond

Deux yeux énormes brillent dans l'obscurité. Le fauve est tapi dans l'ombre. Josef Nadj, hongrois installé en France depuis une dizaine d'années, chorégraphe associé au Centre d'arts contemporains d'Orléans, stigmatise dans *l'Anatomie du fauve* les similitudes entre la bête féroce et l'être humain. Même *aptitude à jouer, même* aptitude à tuer. Le chorégraphe, dont la famille est écartelée de part et d'autre de la frontière serbo-hongroise, a évidemment des raisons d'être en colère. Plus aucune gaieté, plus aucun humour dans son travail. Il est loin le temps du *Canard pékinois* (1987), œuvre ubuesque et déchaînée, sorte d'analyse au vinaigre des rapports idéologiques entre Moscou et Pékin. Une première pièce biscornue très remarquée. *Josef Nadj* a de l'intuition. *La Mort de l'empereur*, en juin 1990, était déjà apparue comme une anticipation de la chute du colosse soviétique. Si l'on en croit *l'Anatomie du fauve*, l'humanité est foutue, *réduite à une bande de goitreux*, déracinés, pratiquant le mal par habitude, toute conscience morale et capacité de réflexion anéanties. Le chorégraphe fait équipe, depuis le début, avec le scénographe Goury, passé maître à construire des pièges à corps, des décors en trompe l'œil *qui escamotent* les gesticulations d'hommes en chapeau et manteau noirs, avançant courbés, s'imitant l'un l'autre, grégaires, crétins.

Jambes écartées dans l'encadrement d'une trappe. Perches qui repoussent des hommes à terre. Cages grillagées avec hommes accroupis. On a souvent comparé Nadj à Kantor. A tort. Au chorégraphe il manque le vitriol qui décape une situation et la retourne. Son univers s'est rétréci, a basculé dans l'enfermement même qu'il dénonce. Des images fortes succèdent à des images fortes. Immense logo, où les éléments du décor fonctionnent comme les prothèses des corps, qui finit par évacuer toute émotion. Tout s'emboîte de manière trop systématique. Et aucune femme, cette fois-ci, pour porter la contradiction, dégager les *traces possibles d'une autre sensibilité*. Josef Nadj tourne en rond.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *L'Anatomie du fauve*, jusqu'au 22 décembre, 20 h 30, Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77. De 90 à 140 F. Les 12, 13 et 14 janvier, à *Anvers (Belgique)* ; le 20 janvier, au TNDI de Châteauvallon ; le 15 février, à La Rochelle ; le 7 mars, à Saint-Brieuc.

La résurrection du Ballet du Nord

Le Ballet du Nord, basé à Roubaix, a réouvert, les 17 et 18 décembre 1994, avec *les Quatre Tempéraments* de Balanchine, *Balance à Trois* de Babilée et *Esplanade* de Taylor : grand succès public obtenu avec un programme composé par Françoise Adret, nommée par le ministère, *en juin* 1994, directrice artistique temporaire, après qu'Angelin Preljocaj a renoncé à prendre la direction de la compagnie (*le Monde* du 21 avril 1994).

Rappelons les faits. En 1993, Jean-Paul Comelin *quitte* le Ballet en laissant, après l'avoir dirigé deux années, un déficit estimé à 5 millions de francs. Le conseil d'administration du Ballet du Nord, auquel sont associés à *parité* la ville, le conseil régional et le ministère de la culture, élit, le 22 décembre 1993, à l'unanimité, le chorégraphe Angelin Preljocaj. Les administrateurs espéraient réinsuffler de l'énergie et du talent aux danseurs de la compagnie *en nommant* l'une des grandes figures de la danse contemporaine française.

L'élection de Preljocaj crée cependant des remous. Les danseurs *craignent des* licenciements, et quelques élus de droite jugent l'audace du chorégraphe *« peut-être bonne pour Paris, mais pas pour les Roubaisiens. »* Déçu par *cet accueil inattendu* et maladroit, Preljocaj renonce au Ballet du Nord, le 19 avril 1994.

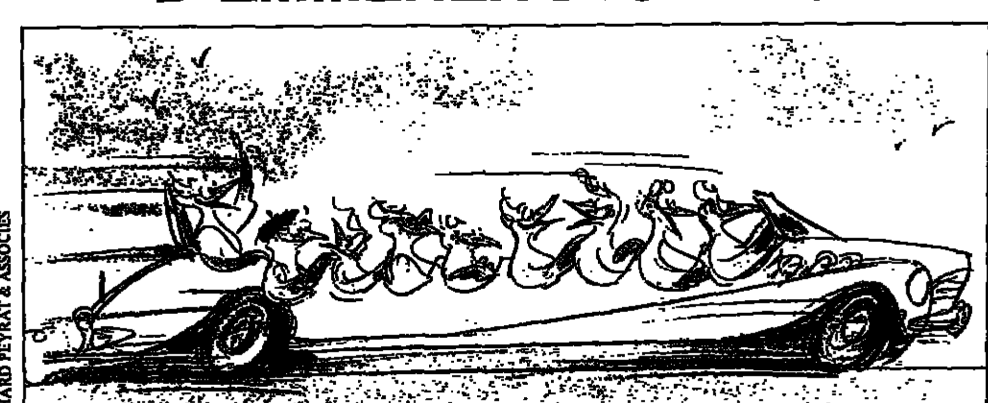
Après un nouvel appel d'offres, Maryse Delente est nommée en novembre 1994. *Elle ne prendra ses* fonctions qu'à l'issue de la mission temporaire confiée à Françoise Adret. *« Je ne m'attendais pas à trouver des danseurs si vaillants. J'ai commencé à les faire travailler à partir du 5 septembre. Le ballet était démoli. Il fallait le reconstruire. J'ai donné des classes de 10 heures du matin à 6 heures du soir, séparant les filles des garçons, dont la préparation ne demande pas la même technique, pour aller plus vite »*, explique Françoise Adret, ex-directrice du Lyon Opera Ballet où *elle a démontré*, avec un succès incontesté, *qu'un ballet classique pouvait être* vivant, adapté au monde moderne. Mieux, qu'une compagnie moribonde pouvait, en l'espace d'un an, se redresser spectaculairement.

C'est forte de cette expérience que Françoise Adret a accepté cette mission temporaire auprès du Ballet du Nord. Installée à Roubaix, elle a su apaiser les querelles et remettre les danseurs au travail. En relations permanentes avec le milieu international, elle prend des accords avec les chorégraphes. Ainsi Paul Taylor diligente Linda Kent, sa répétitrice, pour répéter son *Esplanade* et l'Opéra de Paris, Aleth Francillon, pour le Balanchine. Coup de génie : Adret fait appel à Jean Babilée, son ami de toujours, pour qu'il reprenne son ballet *Balance à trois*. Babilée vient, lui aussi, à Roubaix. Sa présence stimule la troupe.

« Ce programme va être formidable. On pourra le vendre à l'étranger », déclare Françoise Adret, surnommée « SOS-Ballets en détresse ». *Mais il faut, pendant une saison encore, serrer les finances. Ma mission est terminée. Je pars fin février. Ensuite Maryse Delente pourra prendre ses fonctions. »*

D. F.

459F
5 JOURS EN ANGLETERRE,
CA DONNE ENVIE
D'EMMENER LES AMIS.



459F 1 VOITURE ALLER RETOUR 5 JOURS MAXIMUM
JUSQU'À 9 PERSONNES.

SEALINK vous permet d'emmener vos amis, soit pour vivre Noël selon la tradition anglaise, soit pour faire du shopping (les soldes approchent!), ou simplement faire la fête. Au départ de Calais, Dieppe ou Cherbourg, l'Angleterre à ce prix là, c'est déjà un cadeau. Cette offre est valable du 19 Novembre 1994 au 08 Janvier 1995. Pour en bénéficier, demandez à votre agent de voyages préféré et dans les agences SEALINK de taper le code SOLD sur son terminal ESTEREL.

Et aussi :
556F par personne* au Royal Sussex Hôtel** sup.
Valable du 01/11/94 au 31/03/95.
Le tarif comprend :
la traversée maritime Aller/Retour 1 voiture + 2 personnes et l'hébergement pour 2 nuits en chambre double avec petit déjeuner.
*Base 1 voiture + 2 personnes.



Applicable en 1996 dans le cadre de l'OCDE

La suppression des aides aux chantiers navals est approuvée par les ministres des affaires étrangères de l'UE

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont approuvé, lundi 19 décembre, l'accord négocié dans le cadre de l'OCDE qui vise, à partir de 1996, à supprimer les aides directes aux chantiers navals. Alain Juppé, estimant que Paris avait obtenu un régime dérogatoire de nature à sauvegarder les intérêts de ce secteur, a finalement joint sa signature à celles de ses collègues.

■ RÉSOLUTION. M. Juppé n'a pas tenu compte de la résolution, adoptée le matin même à une très large majorité par les députés, qui demandait au gouvernement de ne pas approuver ce texte. Au même moment, quelque 3 000 personnes manifestaient à Saint-Nazaire.

■ ARSENAUX. Les arsenaux militaires semblent bénéficier d'une conjoncture plus porteuse que les chantiers civils. La France négocie actuellement avec quatre pays étrangers des contrats importants concernant dix-huit navires de guerre.

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont approuvé, lundi 19 décembre à Bruxelles, un accord négocié par la Commission, dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), sur le démantèlement des aides directes aux chantiers navals dans les pays industrialisés, a annoncé le ministre allemand Klaus Kinkel, qui présidait le conseil. Après s'y être opposé pendant plusieurs mois, le gouvernement français a donné son accord à ce compromis, sans tenir compte d'une résolution extrêmement ferme de l'Assemblée nationale votée le matin même et demandant à Paris de ne pas signer un texte risquant de mettre en péril ce secteur d'activité, essentiellement au Havre et à Saint-Nazaire.

« Le gouvernement a examiné la situation et estimé que l'accord permettait de sauvegarder la construction navale dans notre pays », a cependant estimé Alain Juppé. La France a négocié avec la Commission européenne des *« mesures d'accompagnement pendant trois ans »* qui lui ont permis d'accepter l'accord, a-t-il ajouté. Grâce à ces dérogations, la France pourra maintenir des aides sociales, à la recherche et au développement comparables au niveau actuel, a précisé M. Juppé. D'ici l'entrée en vigueur de l'accord en 1996, l'Union prorogera pour 1995 les dispositions de la septième directive relative à ce secteur qui autorise les Etats membres à octroyer des subventions directes d'un montant maximal de 9 % du prix d'un navire.

CLÉS/*Chantiers*

■ **Du Havre à Saint-Nazaire.** La France ne représente que 1,5 % de la construction navale mondiale. Ses principaux chantiers sont situés à Saint-Nazaire (4 300 salariés) et au Havre (900). D'autres installations existent à Dieppe, Saint-Malo, Cherbourg et Lorient notamment. La construction navale civile employait 32 500 personnes en 1976, 23 700 en 1980 et 5 800 aujourd'hui, après la fermeture des sites de Dunkerque. La Ciotat, La Seyne et Dubigeon à Nantes. C'est l'Allemagne qui avec 24 800 salariés (y compris dans les chantiers de l'ex-RDA) emploie, au sein des Douze, le plus grand nombre d'ouvriers.

■ **Directive.** Au terme de la septième directive, la Commission européenne autorise les Etats à verser à leurs chantiers des subventions qui ne doivent pas dépasser 9 % du prix d'un navire. Mais il existe d'autres aides, par exemple celles versées par les Länder allemands qui rendent le système extrêmement opaque, ainsi que des aides (fiscales, bancaires ou budgétaires) aux armateurs, particulièrement incitatives en Allemagne, en Italie et au Danemark.

■ **Concurrence.** En Europe le principal concurrent de la France est la Finlande. Mais les plus redoutables sont le Japon et la Corée du Sud, qui ont emporté, au premier semestre 1994, les trois cinquièmes de toutes les commandes mondiales.

■ **Arsenaux.** Le secteur étatique des constructions navales, relevant de la défense, occupe 25 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 19 milliards de francs. Les arsenaux principaux sont à Brest, Cherbourg, Lorient et Toulon. Ce secteur a créé récemment une société, DCN International, qui est plus spécialement chargée de l'exportation et qui a pour contrat d'obtenir 3 milliards de francs de ventes par an.

L'Assemblée nationale s'oppose quasi unanimement à l'accord

L'occasion n'est pas fréquente, au Palais-Bourbon, de voir des députés socialistes applaudir un collègue RPR, ou un néogaulliste, approuvé sur les bancs communistes, joindre sa voix à celle d'un ancien ministre de la mer du gouvernement Bérégovoy. C'est pourtant ce qui s'est passé, lundi 19 décembre, à l'occasion de l'examen d'une proposition de résolution émanant de la commission de la production et des échanges et relative à la future réforme des aides aux chantiers navals (*le Monde* du 13 décembre).

Il s'agissait pour la petite quinzaine de députés en séance de mettre solennellement en garde le gouvernement contre l'accord – que la Commission européenne est sur le point de ratifier dans le cadre de l'OCDE – qui met fin à partir de 1996 aux aides directes versées aux chantiers pour obtenir des commandes et résister à la féroce concurrence des pays d'Extrême-Orient. Négocié depuis 1990 et signé le 17 juillet, cet arrangement a été voulu par les Etats-Unis et les partenaires européens de la France, notamment l'Allemagne. La France y était foncièrement hostile cet été, au point d'invoquer, par la bouche d'Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, l'éventualité d'un veto à Bruxelles en application du « compromis de Luxembourg ». Mais Paris a finalement donné son aval, estimant qu'un trop long isolement se retournerait contre la France et que les dispositions dérogatoires arrachées à la Commission étaient en définitive satisfaisantes.

M. Rossi fait front

Sous le feu des critiques parfois très acerbes des députés de Loire-Atlantique et de Seine-Maritime où se situent les principaux chantiers de Saint-Nazaire et du Havre, le malheureux ministre de l'industrie et du commerce extérieur, José Rossi, a fait front courageusement mais n'a pas réussi à convaincre son auditoire. Il a pourtant expliqué que la France avait obtenu de Bruxelles l'autorisation de distribuer 2,6 milliards de francs d'aides (recherche, investissements, facilités sociales) encore pendant trois ans à partir de 1996 et que la Commission s'était engagée à surveiller l'apparition d'éventuelles pratiques de prix préjudiciels, ou dumping, notamment de la part de la Corée du Sud et de la Finlande. Rien n'y fit : la résolution qui demandait instamment au gouvernement de rejeter l'accord a été approuvée – après avoir été amendée et durcie sous la pression notamment de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), plus « anti-Maastricht » que jamais – par tous les groupes de l'Assemblée, sauf par l'UDF qui vota contre pour soutenir « son » ministre.

« Concessions mineures »

« Le gouvernement se prépare à capituler en contrepartie de concessions mineures, vous voulez justifier l'injustifiable », a lancé Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor). Daniel Colliard (PC, Seine-Maritime), maire du Havre, a tiré une nouvelle salve vers le ministre en dénonçant *« le véritable acharnement du gouvernement à détruire tout ce qui est maritime en France »*, et en rappelant *« le triste sort »* de la Compagnie générale maritime. Selon Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique), brocardant les *« propos évasifs »* de M. Rossi, *« nos chantiers vont mourir faute de clients et faute de volonté politique »*. Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique) a pris pour cible les hauts fonctionnaires de l'entourage du ministre et stigmatisé la *« volte-face sidérante de Paris »*. Et Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique) a donné l'estocade en affirmant que *« la réalité de la basse-Loire était bafouée »* et qu'il fallait *« empêcher un accord inique »*.

Un accord qui concerne directement encore 5 880 salariés martelant les tôles de paquebots prestigieux et de méthaniers sophistiqués... qui étaient 23 700 il y a quinze ans.

FRANÇOIS GROSRICHARD

La France négocie avec quatre clients étrangers la fourniture de dix-huit navires de guerre

La France est aujourd'hui en pourparlers avec quatre pays étrangers – l'Afrique du Sud, la Malaisie, les Emirats arabes unis (EAU) et le Koweït – pour la fourniture, au total, de dix-huit navires de guerre. Pour les plus avancées d'entre elles, certaines discussions sont, dit-on, susceptibles d'aboutir en mars 1995. D'une manière générale, il semble, selon des études de la délégation générale pour l'armement, que le marché mondial des navires de surface de moyen et petit tonnage, qui a tendance à reprendre, peut être évalué à 120 ou 130 milliards de francs au cours de la décennie 1994-2003, dont plus de la moitié dans les pays d'Asie et d'Océanie.

A l'heure actuelle, les exportations françaises de matériels navals représentent *grosso modo*, entre 1980 et 1992, quelque 15 % du total des commandes au lieu de 50 % pour les armements aéronautiques et 35 % pour les équipements terrestres. On sait que ce secteur a été marqué, ces dernières années, par des ventes importantes à l'Arabie saoudite (les contrats baptisés Sawari) et à Taïwan (le contrat dénommé Bravo). La France, proportionnellement à ses activités globales en la matière, place à l'exportation davantage de fournitures navales que les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, mais moins que l'Allemagne.

Les conversations entamées aujourd'hui donnent à croire que la France s'est fixé un plan stratégique à l'exportation, face aux Etats-Unis et à certains de ses partenaires européens. Les premiers proposent des navires plus lourds (dans la gamme des 7 000 tonnes) et des bateaux désarmés ou retirés du service (qui sont des matériels d'occasion). Les pays européens, plus spécialement l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Suède, le Danemark ou la Grande-Bretagne, sont ses principaux rivaux.

● **Avec l'Afrique du Sud,** la France négocie la vente de quatre corvettes de 2 200 tonnes. Il s'agit de navires dits « multi-missions », disposant d'une plate-forme accueillant un hélicoptère et particulièrement résistants à la mer, pour des patrouilles lointaines. Pretoria exige surtout de la France que l'industrie sud-africaine soit elle-même responsable de l'intégration des différents systèmes d'armes embarqués.

● **Avec la Malaisie,** il s'agit de la livraison, dans un premier temps, de six patrouilleurs de 1 200 tonnes – de la taille d'un aviso français – qui appartiennent, dans la classification locale, à la catégorie des *off shore patrol vessels*, c'est-à-dire des patrouilleurs à vocation océanique.

● **Avec les Emirats arabes unis (EAU),** les tractations, sur lesquelles les deux pays en cause refusent de lever un coin du voile, portent sur quatre frégates de 2 800 tonnes. Ce type de bâtiment rappelle les frégates de la classe *la Fayette*, dont six exemplaires devraient entrer en service dans la marine française entre 1994 et 2001 pour le contrôle des espaces maritimes outre-mer et pour le règlement de crises limitées en Europe. Sur ce marché, la concurrence vient des Pays-Bas.

● **Avec le Koweït,** la partie est la plus dure. Le contrat en discussion a trait à la vente de quatre corvettes de 2 200 tonnes et de quatre, voire de six patrouilleurs rapides (du modèle des P 37 BR conçus à Cherbourg par les Constructions mécaniques de Normandie). Les patrouilleurs embarqueraient des missiles antiaériens Sadral de Matra, guidés par des radars de Thomson, selon les besoins exprimés par les Koweïtiens. Les responsables de l'émirat ont déjà, à plusieurs reprises, reporté la signature de leur commande, imposant, à chaque fois, de nouvelles conditions comme la reprise par la France, en échange, de certains de ses matériels militaires anciens.

Outre la concurrence européenne sensible notamment dans la catégorie des *off shore patrol vessels*, la France se heurte, dans ces pays, à une vigoureuse contre-offensive commerciale des Etats-Unis. La marine américaine, avec l'assistance des chantiers navals privés, offre, depuis 1992, de vendre ou même de louer des navires d'occasion, notamment des escorteurs de la classe *Gearing* ou des frégates de la catégorie *Knox*. Ces propositions ne satisfont le client que provisoirement. En effet, la plupart des bâtiments en question sont aux normes de la marine américaine : leur coût d'entretien excède souvent les capacités financières de l'acheteur et leurs performances opérationnelles sont mal adaptées à ses besoins véritables.

Des clients longtemps considérés comme particulièrement à l'aise sur un plan budgétaire – c'est le cas au Moyen-Orient – se montrent aujourd'hui très regardants sur les termes du contrat. Ils n'ignorent pas que leurs fournisseurs se livrent une guerre commerciale sans merci et ils en tirent avantage en n'hésitant pas à faire jouer les uns contre les autres.

L'Arabie saoudite est de ces pays-là. Avec le Royaume-Uni, les Saoudiens ont réglé leur contrat dit Al-Yamana (il s'agit de la vente d'avions de combat Tornado sur dix ans) au moyen d'un troc pétrolier sur la base d'un cours fixe. Riyad espère ainsi conjurer le sort, celui d'une levée de l'embargo imposé à l'Irak qui entraînerait une chute notable du prix du brut.

Avec la France, l'Arabie saoudite a agi différemment pour ce qui concerne le contrat dénommé « Sawari 2 », lorsque ce pays a commandé, il y a un mois, deux frégates lance-missiles de 3 550 tonnes (*le Monde* du 23 novembre). Le contrat, qui inclut une option sur une troisième frégate et une assistance pour la construction d'une base navale, atteint quelque 19 milliards de francs. Les Saoudiens ont consenti un versement minimum à la signature du protocole d'accord gouvernemental, soit entre 0,5 % et 1 % de la somme. La tradition veut que le premier acompte soit plutôt de 15 %. Riyad a également promis de commencer à n'effectuer son premier règlement que dans deux années seulement. Les négociateurs français, qui reconnaissent que de telles conditions sont relativement exceptionnelles, avouent en privé qu'ils ne sont pas fondamentalement inquiets sur les capacités financières à long terme des Saoudiens.

La plupart de ces marchés sont, avant tout, politiques. Déjà, Riyad avait conclu son premier contrat « Sawari 1 » – soit quatre frégates et deux pétroliers ravitailleurs – il y a treize ans, à la veille de l'élection présidentielle de 1981.

JACQUES ISNARD

Pékin placé devant un dilemme

Les négociations sur l'entrée de la Chine au GATT ont échoué

Les négociations conduites à Genève pour l'entrée de la Chine au GATT et sa participation au lancement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sont dans l'impasse. L'échec devait être reconnu officiellement mardi 20 décembre. Les Américains et les Européens reprochent à la Chine de ne pas donner assez de gages de sa volonté de libéraliser son commerce extérieur. Les Chinois menacent de ne pas reprendre les discussions.

Au moment où l'économie mondiale s'engage dans une phase de libéralisation générale, conformément aux accords de Marrakech qui sont ratifiés par les pays membres les uns après les autres, la négociation avec la Chine échoue. *« Les autres parties prenantes ont jugé les propositions chinoises inacceptables »*, nous a indiqué, mardi 20 décembre, le porte-parole du GATT, confirmant qu'il n'y avait plus guère d'espoir d'obtenir un accord avant la fin de l'année.

La Chine a quitté le GATT en 1949, après la révolution. Puis elle a demandé à y revenir en 1986, au début de son virage économique qui voyait Pékin commencer à quitter l'économie strictement dirigée pour l'économie de marché. Revenir au GATT permettrait au pays, espéraient les autorités chinoises, d'obtenir un statut de pays en développement et de bénéficier des avantages qui vont avec. Mais, depuis cette date, les négociations ont été cahotiques, à la mesure des avancées et reculs de la libéralisation politico-économique de la Chine. Puis, pendant le Cycle de l'Uruguay, les Chinois ont voulu faire preuve de bonne volonté, indiquant qu'ils voulaient régler les différends et faire partie des membres fondateurs de l'OMC dès sa naissance le 1er janvier 1995. Pékin demandait qu'un accord soit trouvé avant Noël, faute de quoi les négociations seraient définitivement rompues et la Chine se retirerait. Depuis quinze jours à Genève, on assistait donc à un jeu diplomatique et commercial serré.

Mais sur la vingtaine de points que compte le protocole négocié, seuls sept ou huit sont acceptables, ont constaté les autres pays, lundi. L'échec officiel devait être prononcé mardi 20 décembre. Les divergences sont encore fondamentales, portant aussi bien sur le statut de PVD (pays en développement) de la Chine, l'utilisation de la clause de sauvegarde, les aides publiques à l'industrie ou la liberté d'action des firmes étrangères. Les Occidentaux réclament en fait que la Chine s'engage clairement vers l'économie de marché, ce que Pékin refuse de faire étant donné la situation politique confuse du pays et le régime économique mixte qu'il entend conserver. *« Nous n'avons pas progressé depuis quinze jours »*, indique-t-on parmi les négociateurs européens.

Les Américains sont les plus exigeants, Bill Clinton voulant effacer la mauvaise impression qu'a laissée, l'an passé, sa décision d'accorder à la Chine la clause de la nation la plus favorisée malgré les atteintes aux droits de l'homme du gouvernement communiste. Mais les PVD, qui ont un moment soutenu la République populaire, ont changé d'avis quand ils ont su que Pékin réclamait un régime spécial encore plus favorable que le leur. Pékin est donc isolé. Toutefois personne n'imagine que l'économie mondiale puisse se priver durablement du quart de la population du globe.

Sur la pression de ses conservateurs, la Chine adoptera-t-elle une ligne dure qui la verrait se refermer et s'arrêter sur la route de l'économie de marché ? Telle est la question qui se pose après cet échec qui sera sûrement mal ressenti à Pékin. Le gouvernement chinois est placé devant une décision fondamentale, comme il ne les aime pas.

E. L. B.

Réunis à Bruxelles

Les Quinze approuvent officiellement le cycle de l'Uruguay

Les ministres des affaires étrangères des Quinze (les Douze plus les trois pays qui s'aprêtent à adhérer), réunis lundi 19 décembre à Bruxelles, ont formellement approuvé les conclusions de l'Uruguay Round ainsi que les dispositions concernant leur mise en œuvre.

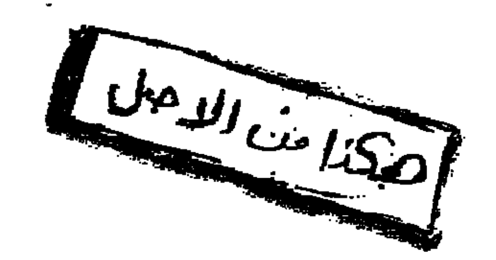
Grâce à ce dernier acte, plus rien ne devrait s'opposer à ce que l'Union et ses états membres déposent, comme prévu, les instruments de ratification, au plus tard le 31 décembre, à Genève. L'OMC (Organisation mondiale du commerce), qui succède au GATT, entrera alors en fonction dès l'aube de la nouvelle année.

Cette conclusion, tardive mais constructive, du dernier cycle de négociations du GATT n'empêche pas les controverses. On voit ainsi se profiler une négociation fondée sur l'article 24/6 du GATT.

Il s'agit d'examiner si le nouvel élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, la Finlande et la Suède porte préjudice aux partenaires commerciaux des Quinze et, en cas de réponse positive, de déterminer les compensations qu'il convient de leur accorder. Les Etats-Unis ont récemment présenté une demande dans ce sens.

Alain Lamassoure, le ministre chargé des affaires européennes, a dit éprouver *« le sentiment que la Commission avait sous-estimé le problème »*, ajoutant que *« l'effet de l'élargissement devait être apprécié globalement et non pas produit par produit »*. – (*Corresp.*)

هكذا من الأهل



L'usine emploiera 2 000 personnes

La Swatchmobile pourrait être montée en Lorraine

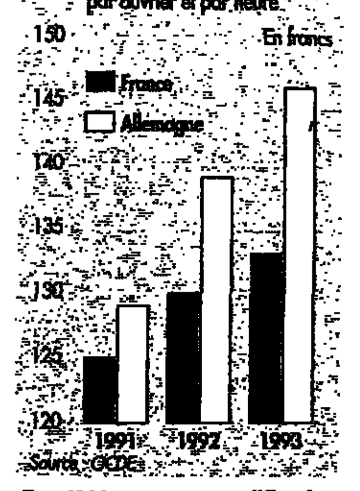
Mercedes-Benz devait annoncer, mardi 20 décembre en fin de matinée, le site choisi pour installer l'usine de montage de sa future petite voiture, la Swatchmobile. Hambach-Sarreguemines en Lorraine était donné favori devant les candidatures de La Rochelle et de Lahr dans le Bade-Wurtemberg. Cette usine devrait employer près de 2 000 personnes directement et 9 000 en comptant les sous-traitants entre la France et l'Allemagne. La voiture, d'une taille réduite, devrait pouvoir se garer face au trottoir. Elle sera construite par une société commune possédée à 51 % par Mercedes et 49 % par SMH, société horlogère suisse fabricante des montres Swatch.

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« *Molsheim tient la corde* », assurait il y a une semaine Pierre Klingenfus, le maire de la cité alsacienne qui était le site de production des prestigieuses Bugatti entre les deux guerres. Trois jours avant la décision, il n'y croyait déjà plus : « *J'ai le sentiment que c'est cuit.* » Résigné, il convenait que la situation privilégiée de sa ville – la proximité de Stuttgart, siège du constructeur allemand, de Strasbourg distante de 20 km et de l'aéroport d'Entzheim éloigné d'à peine 6 km – ne faisait pas le poids face à la pression exercée par la Lorraine et aux avantages offerts par Hambach-Sarreguemines.

Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales et président du conseil général du Bas-Rhin, s'était entretenu du dossier avec Edouard Balladur, expliquait M. Klingenfus, mais « *visiblement le premier ministre a préféré écouter son ami Gérard Longuet* ». Dans une lettre adressée, vendredi 9 décembre à Matignon, le président de la Lorraine insistait sur la nécessité de donner la préférence à Hambach dont « *la situation géographique, à la frontière de l'Alsace et au cœur du bassin houiller, rendait le projet stratégique pour la reconversion industrielle et sociale* ». D'autant plus, rappelait-il, que l'Acte charbonnier organise l'arrêt des Houillères de Lorraine avec, comme corollaire, la suppression de 15 000 emplois d'ici à 2005.



En 1993, toutes qualifications réunies, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière était de 25 % plus élevé en Allemagne qu'en France, selon une étude du CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts). Les charges sociales patronales, qui rentrent dans ce calcul, sont plus élevées en France qu'en Allemagne.

En raison de son statut de zone en déclin industriel, le district de Sarreguemines (45 000 habitants) peut bénéficier de primes de la Datar allant de 17 % à 25 % du montant des investissements prévus (3,2 milliards de francs), alors que Molsheim est classé dans la catégorie des villes riches. Selon les calculs des experts régionaux, la participation des fonds publics pourraient atteindre 600 millions de francs pour convaincre Mercedes et son partenaire, l'horloger suisse SMH, de s'installer sur le site mosellan.

Dans son courrier à M. Balladur, M. Longuet faisait en outre barrage à la concurrence de La Rochelle, qui était prise au sérieux, ne serait-ce que parce que le chef-lieu de la Charente-Maritime pouvait obtenir des subventions encore plus importantes. On disait en Lorraine que cette candidature, soutenue par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, était destinée à donner un coup de pouce au RPR pour déboulonner Michel Crépeau lors des municipales de juin 1995. Conscient du danger, l'ancien ministre de l'industrie poursuivait dans sa lettre que, selon les promoteurs du projet de Swatchmobile, « *le surcoût d'une implantation dans l'Ouest est estimé à 7 millions de deutschemarks* [24 millions de francs] *par an* », dû essentiellement à l'éloignement des fournisseurs allemands qui devront assurer plus de la moitié des approvisionnements de la future unité de production.

Ce lourd handicap donnait à penser aux responsables du Comité d'aménagement, de promotion et d'expansion de la Moselle (CAPEM) que « *la concurrence de La Rochelle ne pouvait être réelle* ». A la veille de la décision, ils restaient extrêmement prudents, tant la guerre des nerfs qui s'est jouée était source de rumeurs et de manipulations. *Ils n'oubliaient pas que les principaux protagonistes se trouvaient* en Allemagne. Certes, Nicolas Hayek, patron de Swatch, qui était accompagné de Helmut Werner, président du directoire de Mercedes-Benz, avait déclaré jeudi 15 décembre à l'issue de son entretien avec M. Balladur que « *la France avait beaucoup de chances* ». Mais le jeu restait serré entre la direction de la marque étoilée d'une part et les syndicats et la classe politique allemande d'autre part.

IG Metall n'a cessé de dénoncer les intentions du constructeur de Stuttgart qui s'apparentaient à « *une gifle aux syndicats et aux salariés de Mercedes* ». Wolfgang Schaüble, président du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, avait pris la tête du combat, afin que la petite cité rhénane de Lahr fût finalement choisie. Les responsables de l'Association pour le développement du Bas-Rhin (ADIRA) craignaient que Mercedes ne suive une tactique éprouvée : faire monter les enchères pour obtenir les meilleures conditions possible, financières et sociales, sur son propre territoire. « *Avec la Swatchmobile, c'est le quatrième projet que nous avions négocié avec Stuttgart*, affirmaient-ils, *et jusqu'ici les investissements s'étaient toujours effectués dans le Bade-Wurtemberg.* » Cette fois, les salaires pratiqués en France, inférieurs de 20 % à 30 % à ceux en vigueur en Allemagne, le taux d'absentéisme plus bas sur la rive gauche du Rhin et la manne des pouvoirs publics devaient au bout du compte faire la différence.

MARCEL SCOTTO

Echec de la CFDT

Les syndicats hostiles aux réformes du statut sortent vainqueurs des élections aux PTT

Les syndicats hostiles à la réforme des PTT sont sortis largement vainqueurs des premières élections professionnelles organisées depuis le changement de statut de 1991 tant à France Télécom qu'à La Poste. Et ce, en dépit des importants avantages financiers consentis aux fonctionnaires à l'occasion de cette réforme (1) – et des garanties promises par les directions – en particulier de France Télécom – quant à l'avenir des personnels.

Au terme des scrutins qui se sont déroulés chez les deux exploitants, – le 15 mars pour les cadres, le 13 décembre pour les collèges d'exécution – la CGT demeure certes la première organisation représentative des personnels, mais le syndicat SUD (Syndicat unité et démocratie, issu d'une scission de la fédération CFDT) réalise une forte percée, notamment à France Télécom. A l'inverse, la CFDT, qui s'est impliquée, sans équivoque, dans la mise en œuvre de la réforme, se présente aujourd'hui comme la grande perdante de ces élections. Force ouvrière maintient, quant à elle, ses positions antérieures, devenant même la seconde organisation syndicale à La Poste.

A France Télécom, le paysage sorti des urnes a été particulièrement bouleversé, selon les pointages syndicaux. En recueillant 22,15 % des voix au total (contre 5,88 % lors du précédent scrutin de 1989), le syndicat SUD devient la deuxième organisation représentative : tant chez les cadres (16,87 %) qu'au sein du collège exécution (23,22 %). SUD arrive même en tête sur Paris et l'Ile-de-France (avec 33 % des voix), et notamment au siège social de France Télécom. De son côté, la CGT demeure en tête avec 32 % des suffrages, mais abandonne plus de 3 points en cinq ans. FO (15,5 %) subit aussi une légère érosion de son influence (– 0,65 points).

Tout en restant le premier syndicat des cadres avec 29,46 % des voix, la CFDT ne recueille plus, en revanche, sur l'ensemble du personnel que 19 % des suffrages contre 27,14 % à la veille du lancement de la réforme des PTT. La CFTC qui a, tout au long du processus, emboîté le pas de la fédération cédétiste, subit aussi un revers : de 6,48 % en 1989 à 5,6 % en 1994. Parallèlement, la CSL perd près de la moitié de son influence (2,88 % au lieu de 4,93 %), comme la FNSA (0,9 % au lieu de 2,12 %). Les listes CFE-CGC rassemblent 1,06 % des voix (contre 0,88 %).

A La Poste, les résultats définitifs proclamés vendredi 16 décembre par la direction traduisent des tendances comparables. Ainsi, la CGT obtient, tous collèges confondus, 37,68 % des voix (+ 2,38 points) ; FO, 21,84 % (– 0,82) ; CFDT, 17,81 % (– 5,32) ; SUD, 12,12 % (+ 7,94) ; CFTC, 5,61 % (– 0,86) ; CFE-CGC, 0,76 % (+ 0,10 %) ; FNSA, 1,27 % (– 0,92) ; CSL, 2,86 % (– 2,53 %). « *Ces élections ne rendent pas justice à la CFDT, aux acquis engrangés pour le personnel avec la réforme sociale* », a commenté la fédération cédétiste qui rapproche ce vote « *des votes politiques où le populisme se noue des peurs et des inquiétudes face au chômage et l'avenir* ». A l'inverse, SUD et la CGT se félicitent en soulignant que « *les directions vont devoir tenir compte du nouveau rapport de forces* ». Et SUD de rappeler que son organisation est toujours exclue des instances de concertation mises en place par les directions à l'occasion de la réforme des PTT.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Aux 3,5 milliards de francs débloqués lors du reclassement des agents en 1992, s'ajoutent les gains indiciaires réalisés lors des basculements dans les nouvelles échelles de classification en 1994.

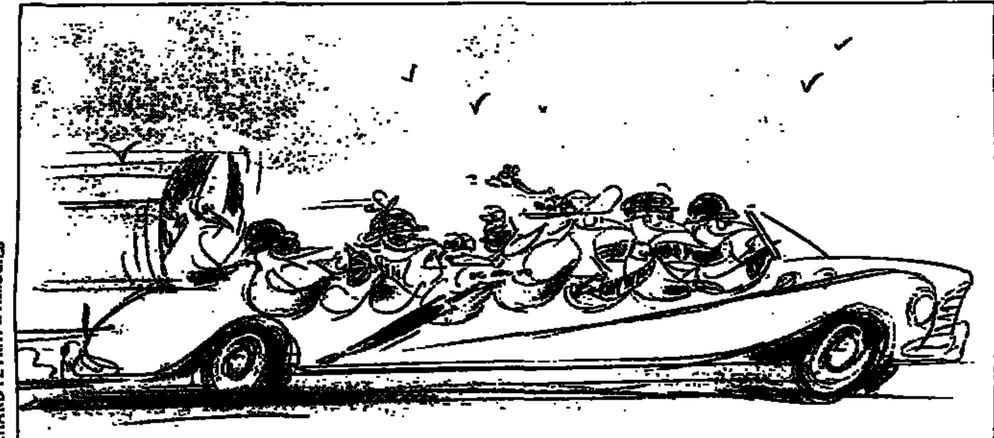
Selon la Bundesbank

L'inflation dans l'Ouest de l'Allemagne pourrait être inférieure à 2,5 % dès le début de 1995

La Bundesbank se félicite, dans son rapport mensuel publié mardi 20 décembre, de la vigueur de la reprise économique en Allemagne. « *La croissance s'est accélérée depuis le milieu de l'année* » et « *presque tous les indicateurs économiques importants sont au vert* », note la banque centrale allemande. « *Il est possible que le taux d'inflation passe sous les 2,5 % au début 1995* », estime-t-elle, se rapprochant ainsi de son objectif à moyen terme de 2 %. En novembre, la hausse des prix en glissement annuel était de 2,7 % en Allemagne de l'ouest.

La Bundesbank délivre également, dans son rapport, un satisfecit sur la situation des finances publiques allemandes. En 1995, sur la base des prévisions actuelles, le déficit du secteur public qui comprend l'Etat fédéral, les régions, les communes et la sécurité sociale, devrait s'élever à 3 % du produit intérieur brut (PIB), soit le critère fixé par le traité de Maastricht, contre 3,5 % cette année.

ET MEME
DE RESTER PLUS LONGTEMPS,
10 JOURS 859F



RICHARD PEYRAT & ASSOCIES

859F 1 VOITURE ALLER RETOUR DE 6 A 10 JOURS JUSQU'À 9 PERSONNES.

Les cadeaux continuent chez SEALINK pour les petits veinards. Profitez des charmes de l'Angleterre : le célèbre Christmas pudding, le traditionnel shopping, la frénésie bon-enfant des soldes, ou pour revoir des amis ou des parents que vous n'avez pas vus depuis longtemps. Restez jusqu'à 10 jours, l'aller-retour n'est qu'à 859F. Cette offre est valable du 19 Novembre 1994 au 08 Janvier 1995 au départ de Calais, Dieppe ou Cherbourg. Pour en bénéficier, demandez à votre agent de voyages préféré et dans les agences SEALINK de taper le code **SOLD** sur son terminal ESTEREL.

Et aussi :
818F par personne*
au Grafton Hôtel****
Valable du 26/12/94 au 03/01/95.
Le tarif comprend :
la traversée maritime Aller/Retour
1 voiture + 2 personnes et
l'hébergement pour 2 nuits en
chambre double avec petit déjeuner.
*Base 1 voiture + 2 personnes.



EXPOSITION SUR L'EMBALLAGE ACTUELLEMENT

la cité

Emballe-moi !

"EXPOSITION SUR L'EMBALLAGE" cité des Sciences et de l'Industrie. Paris - la Villette
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h. Fermé le lundi. Tél : 36 68 29 30* ou 36 15 Villette**

EMBALLAGE

Une exposition spectaculaire sur 7 filières de l'emballage, rythmée par le ballet de machines en fonctionnement. Toutes les étapes de la vie de l'emballage dévoilées, de sa production à son recyclage.

Une exposition où 500 objets de collection illustrent un siècle d'inventivité et d'innovations.

BOÎTES À MALICE
Une exposition destinée aux 5 - 12 ans pour découvrir et réaliser des emballages.

Nos partenaires :
ECO-EMBALLAGES
NESTLE SOURCES INTERNATIONAL
FLEXLINK SYSTEMS (SKF)
NEU TRANS SYSTEM
avec le concours de FRANCE CULTURE

Synergie et Associés

*2,19 F/mn **0,99 F/mn si observation 2,19 F/mn

ÉCONOMIE

Baisse de 7 % des véhicules dérobés en 1994

L'antivol tient bon le trafic s'essouffle

Les temps sont durs pour les voleurs de voiture. Selon les évaluations communiquées, lundi 19 décembre, par la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le nombre de véhicules soustraits à leur propriétaire devrait être en recul de 7 % en 1994. Cette décrue met un terme à une croissance effrénée qui a vu les vols progresser de 65 % entre 1988 et 1993. Toutefois, avec la disparition de quelque 290 000 automobiles contre 190 000 il y a cinq ans, il convient de relativiser l'ampleur du mouvement.

Dans une large mesure, ce résultat est le fruit d'une action volontariste. En février, les principaux assureurs et dix constructeurs ont signé un accord prévoyant de monter en série un équipement antivol sur 900 modèles de véhicules. En améliorant la protection de véhicules neufs, assureurs et constructeurs ont concentré leurs efforts sur les voitures les plus recherchées : les hauts de gamme mais aussi les versions les plus exposées (moteur 16 soupapes, cabriolets, par exemple).

Soulignant qu'aucune automobile dotée de l'antivol le plus performant (niveau de classement *« sept clefs »*) n'a été jusqu'à présent dérobée, les spécialistes de la FFSA sont convaincus que les voleurs ne trouveront pas de sitôt la parade efficace face à un dispositif dont les qualités tiennent moins à sa technicité – le plus souvent, il s'agit d'une protection anti-démarrage assez simple – qu'à sa discrétion. Installé en « première monte », dès la fabrication de la voiture, ces équipements sont très difficiles à neutraliser rapidement et discrètement. Intégrés à l'intérieur d'un boîtier électronique, les raccordements électriques ne sont ni apparents ni facilement identifiables.

Outre la diffusion des équipements de protection, le recul des vols tient aussi à l'essoufflement des nouveaux « marchés » de l'Europe de l'Est. Au lendemain de l'effondrement du mur de Berlin, une clientèle nouvelle, friande de véhicules occidentaux de toutes marques, était apparue dans les anciennes démocraties populaires, alimentant un énorme trafic avec, parfois, la complicité des autorités locales. Mais, depuis quelque temps, la demande n'est plus aussi foisonnante.

L'influence du contrôle technique

En dépit de ces nouvelles plutôt rassurantes, les assureurs n'ajusteront pas leurs primes à la baisse. Au contraire. Les vols ne pèsent que 9 milliards de francs sur les 67 milliards que représente, chaque année, l'ensemble du « risque automobile » sur lequel l'ensemble des compagnies perdra, insiste-t-on à la FFSA, 3,5 milliards cette année, après 4,5 milliards en 1993. En outre, si le recul des vols leur aura permis d'économiser 600 millions de francs environ en 1994, les assureurs certifient que le renforcement du contrôle technique sur les phares leur coûtera au chapitre « bris de glace » environ 800 millions de francs supplémentaires.

JEAN-MICHEL NORMAND

REPÈRES

ENTENTES
Bruxelles ouvre une enquête contre sept producteurs d'acier

La Commission européenne a ouvert une enquête sur les activités de sept fabricants européens de gros tubes d'acier, soupçonnés d'avoir instauré un cartel sur les prix et les parts de marché, a-t-on appris lundi 19 décembre, de source communautaire. Les groupes sidérurgiques concernés seraient le britannique British Steel, les allemands Mannesmann et Thyssen, les français Vallourec et Usinor-Sacilor, l'italien Ilva et Europipe, une co-entreprise entre les groupes allemands Mannesmann et Dillinger Huettenwerke. Des fonctionnaires européens auraient opéré, il y a une quinzaine de jours, des vérifications chez les sept groupes mis en cause, à la suite d'une plainte déposée par un producteur de tubes d'acier norvégien. Si l'enquête conclue à la culpabilité des sociétés mises en cause, ces dernières risquent des amendes pouvant atteindre jusqu'à 10 % de leur chiffre d'affaires.

CONJONCTURE
La consommation des ménages a augmenté en France de 1,7 % en novembre

La consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté, en France, de 1,7 % en novembre par rapport à octobre, a indiqué, mardi 20 décembre, l'INSEE. Cette hausse s'explique par la forte croissance des achats d'automobiles. Le nombre d'immatriculations d'automobiles françaises et étrangères a progressé, le mois dernier par rapport à octobre, de 12 % en données corrigées des variations saisonnières. Dans le champ commerce (hors automobile, pièces détachées, pneus et produits pharmaceutiques), la croissance de la consommation s'établit à 0,8 % après une baisse de 3,7 % en octobre par rapport à septembre. Sur un an (novembre 1993-novembre 1994), la consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 4,4 %.

La production manufacturière française a baissé de 0,5 % en octobre

La production manufacturière française a baissé, en données corrigées des variations saisonnières, de 0,5 % en octobre par rapport à septembre, où elle avait chuté de 0,4 % comparé à août (chiffre révisé), a indiqué l'INSEE, mardi 20 décembre. *« Bien orientée depuis le mois de janvier, la production manufacturière marque une pause »*, note l'institut. Sur un an (octobre 1993-octobre 1994), elle a progressé de 7,6 %. La production industrielle, hors BTP, qui, outre la production manufacturière, comprend celle des secteurs de l'énergie et des industries agro-alimentaires recule, quant à elle, de 0,6 % en octobre par rapport à septembre. Sur un an, elle a augmenté de 4,7 %.

ÉLECTRONIQUE
Ventes records de téléviseurs en France

Les ventes de téléviseurs couleur devraient atteindre en France 3,65 millions d'unités en 1994, record absolu depuis l'invention de la télévision couleur en 1967, selon des chiffres publiés, lundi 19 décembre, par le syndicat professionnel SIMAVELEC. Selon les professionnels, ce sont les innovations technologiques qui ont tiré les ventes dans un contexte de morosité de la consommation. L'introduction du son numérique stéréophonique NICAM par TF 1 et France 2 et les écrans larges au format 16/9°, ainsi que la vogue du multimédia, ont donné envie aux téléspectateurs de renouveler leur matériel. Les ventes d'autoradios devraient aussi s'établir en hausse, à 3,25 millions d'unités (+4,8 %), grâce à la bonne tenue du marché automobile.

COMMUNICATION

Après la transformation juridique de la SARL-Le Monde

Jean-Marie Colombani a été élu à l'unanimité président du directoire de la nouvelle SA-Le Monde

L'Assemblée générale extraordinaire du quotidien *le Monde*, réunie lundi 19 décembre, a *« adopté l'ensemble des résolutions visant à la transformation juridique de l'entreprise en société anonyme »* (SA). L'entreprise était une société à responsabilité limitée (SARL) depuis la date de sa création, lundi 11 décembre 1944. La nouvelle forme de l'entreprise – une société anonyme (SA) à directoire et conseil de surveillance –, a été adoptée à *« de larges majorités, supérieures à 85 % »*. Les modalités d'augmentation du capital ont, quant à elles, été approuvées à l'unanimité. La semaine dernière, la plupart des sociétés détentrices de parts de capital de la SARL-Le Monde (Société des rédacteurs du *Monde*, Association Hubert Beuve-Méry, Société des employés et Société des cadres du *Monde*) avaient approuvé majoritairement ces changements (*le Monde* du 17 décembre).

Alain Minc président du conseil de surveillance

La Société des lecteurs du *Monde* a également voté à une large majorité, samedi 17 décembre, les résolutions qui lui étaient proposées (1).

Le conseil de surveillance qui a eu lieu à la suite de l'assemblée générale des actionnaires a élu comme président Alain Minc, président de la Société des lecteurs. Olivier Biffaud, président de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM), a été élu vice-président. La composition de ce conseil sera modifiée après la réalisation de l'augmentation de capital, pour permettre aux représentants des nouveaux investisseurs d'y siéger. Jean-Marie Colombani a été élu pour six ans, à l'unanimité, président du directoire et directeur des publications du *Monde*, avec à ses côtés Dominique Alduy, directeur général, et Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction.

En plus de MM. Minc et Biffaud, le conseil de surveillance de la SA-Le Monde comprend Serge Marti (vice-président de la SRM), Maïté Mathieu et Michel Houssin (respectivement présidente et vice-président de l'Association Hubert Beuve-Méry), Bruno Lombard et Isabelle Naudin (présidents de la société des cadres et des employés), Etienne Pflimlin, Jean-Louis Beffa et Christian Blanc (respectivements président et administrateurs du *Monde*-Entreprises), Jean-Louis Funck-Brentano et Evelyne Picard (administrateurs de la Société des lecteurs du *Monde*).

(1) 55,39 % des membres de la Société des lecteurs du *Monde* (SDL) étaient présents ou représentés à l'assemblée générale. La résolution portant sur la transformation juridique du journal a été adoptée à 97,32 % (2,6 % ont voté contre).

Cinquante ans après sa fondation, *Le Monde* prend un nouveau départ. En changeant de structure juridique, en se préparant à accueillir de nouveaux actionnaires, en lançant une nouvelle formule, il cherche à assurer la survie immédiate de l'entreprise, il jette les bases d'un redressement économique durable, il se donne les moyens d'une gestion saine et rigoureuse et d'un élargissement de son audience.

Notre journal s'attelle à cette tâche avec le souci de garantir l'esprit dans lequel il a été fondé, d'assurer la pérennité des valeurs qu'il incarne depuis 1944, au premier rang desquelles l'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, de préserver la pluralité et la diversité de son actionnariat.

Une nouvelle formule ? Il ne s'agit certainement pas de renier l'actuelle, d'imaginer un autre journal, mais plus simplement de faire un *Monde* meilleur, mieux à même d'éclairer les temps qui viennent, donnant chaque jour à nos lecteurs accès à la diversité de nos sources, sans pour autant renoncer à nous engager lorsque les grands principes sont en jeu.

Une nouvelle structure ? La transformation de la SARL en société anonyme à directoire et conseil de surveillance n'affecte nullement l'identité du journal et de l'entreprise, mais celle-ci se voit dotée de moyens plus souples et plus modernes, et s'approche, par la place qui est faite aux sociétés de personnels au sein du conseil de surveillance, d'une cogestion à l'allemande, de nature à préserver un particularisme que nous croyons nécessaire au pluralisme de la presse française.

Un nouvel actionnariat ? Lorsque celui-ci sera constitué, et que sera signée la charte proposée au conseil de surveillance par la société des lecteurs et la société des rédacteurs, nous lui donnerons le plus large écho dans nos colonnes, conformément à une exigence de transparence que nous devons à nos lecteurs. Qu'ils sachent simplement que cet apport de capitaux respecte nos équilibres fondamentaux : majorité pour les actionnaires dits « internes » (rédacteurs, association Beuve-Méry, cadres et employés), et minorité de blocage pour les rédacteurs ; et qu'il interviendra dans le même esprit et sous la même forme que ceux qui avaient permis à André Fontaine de rassembler au sein du Monde Entreprises des capitaux qui déja nous avaient permis de continuer, en toute liberté. C'est sur chemin que nous continuons, pour que vive *Le Monde* !

J.-M. C.

La recapitalisation du quotidien

Les actionnaires de « Libération » souscrivent 75 millions de francs en obligations convertibles

Les actionnaires actuels de *Libération* ont accepté de souscrire 75 millions de francs en obligations convertibles pour permettre le développement de « Libé III ». Cette solution remplace la deuxième tranche de l'augmentation de capital qui aurait dû être présentée, lundi 19 décembre, au conseil de surveillance du journal (*le Monde* du 20 décembre). Elle devait permettre à des actionnaires extérieurs d'apporter les 125 millions de francs manquant. En septembre, une augmentation de 75 millions de francs – sur les 200 nécessaires –, avait été souscrite par les principaux actionnaires du journal, déjà présents dans le capital – les groupes Chargeurs de Jérôme Seydoux, Danone d'Antoine Riboud, et la holding Communication et Participation qui regroupe, entre autres, le GAN et la SCOR –, et par la MACIF, qui y faisait son entrée.

En janvier 1995, le conseil d'administration de la société éditrice du quotidien (SAIP) devrait examiner les données de la nouvelle opération.

Le nouveau mode de financement par obligations n'enthousiasme pas le personnel, car il ne permet pas d'alimenter le fonds de rachat des salariés. Après la mise en place de nouvelles structures juridiques, le personnel – qui perdait la majorité dans le capital du journal –, devait être indemnisé par un fonds spécial de 40 millions de francs. Il avait été effectivement alimenté de 15 millions de francs, lors de l'augmentation de capital de septembre. Mais il faudra attendre que les obligations se convertissent en actions pour qu'il soit complété.

Alors que l'hebdomadaire recherche un troisième actionnaire

Le tribunal de commerce de Paris accorde un nouveau délai à « l'Evénement du jeudi »

L'Evénement du jeudi a retenu son souffle tout le week-end avant de respirer, lundi 19 décembre, lorsque le tribunal de commerce de Paris lui a accordé un délai supplémentaire pour boucler son tour de table, jusqu'au mercredi 11 janvier.

L'éditeur Thierry Verret, qui conduit les négociations, a indiqué qu'il avait bon espoir d'achever cette opération dans les délais impartis. *L'Evénement du jeudi* est toujours en quête d'un troisième partenaire – qui figurerait aux côtés d'Hachette – pour pallier la défection d'un groupe d'investisseurs (Capital privé) piloté par la banque britannique National Westminster (*le Monde* daté 18-19 décembre).

Les représentants du personnel ont lu au tribunal un texte de la rédaction à paraître jeudi 22 décembre : « L'Evénement *est une entreprise saine en dépit des erreurs de gestion des années précédentes qui nous ont conduits à la crise actuelle. (...) Tout au long de cette crise, la rédaction de l'EDJ et l'ensemble de ses personnels ont fait preuve de retenue et d'esprit de responsabilité. Depuis des mois nous travaillons à la relance du journal, même si beaucoup d'entre nous savent qu'ils ne se retrouveront pas dans la nouvelle équipe.* » Le plan de reprise élaboré par Thierry Verret devrait être accompagné d'un plan social comportant une cinquantaine de licenciements, sur 150 salariés.

Dans un entretien à « la Tribune-Desfossés »

M. Elkabbach s'inquiète de la concurrence de La Cinquième

La *« guerre picrocholine des ondes »* dont parlait Jean-Marie Cavada, le président de La Cinquième, aurait-elle commencé ? Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France-Télévision, a demandé, lundi 19 décembre, dans un entretien à *la Tribune-Desfossés*, que *« les quelques dérives »* de la chaîne de la connaissance soient *« corrigées »*. *« La Cinquième a la vocation d'être une vraie chaîne de l'éducation et du savoir. Qu'elle le soit »*, a-t-il déclaré. *« Mais qu'on ne nous mette pas des jeux en face de nos jeux, des dessins animés en face de nos dessins animés et des films le mercredi après-midi alors que nous ne le faisons pas. »*

Ces déclarations ont suscité *« un grand éclat de rire »* à La Cinquième, a indiqué Jean-Marie Cavada, lundi 19 décembre. *« Je me promets de nettoyer les dérives de La Cinquième avec une brosse à dents »*, a ajouté M. Cavada, en faisant ainsi référence à l'émission de Nagui, « N'oubliez pas votre brosse à dents » (France 2), dont certains jugent qu'elle n'a pas vocation à être diffusée sur le service public.

La polémique a lieu alors que les émissions de l'unité de programmes « Continentales » de France 3 créées il y a cinq ans – dont l'« Eurojournal », fabriqué à partir des magazines télévisés européens et diffusé à minuit, ainsi que de magazines et de séries « éducatives », diffusés le matin à 8 h 25 –, prennent fin mardi 20 décembre. *« Dans un souci d'harmonisation et de complémentarité avec La Cinquième »*, selon la direction de France 3, l'« Eurojournal » est diffusé sur La Cinquième, à 6 h 30 et 8 h 30. *« De la même façon que France 3 a hébergé les programmes d'ARTE, elle aide La Cinquième en lui donnant quelques programmes que nous remplaceront à partir de janvier »*, a indiqué M. Elkabbach, en précisant que *« la création de La Cinquième [était] un choix politique »*.

DANS LA PRESSE

L'exclusion au cœur de la campagne

Libération (Gérard Dupuy) : « L'exemple tapien a tapé dans l'œil de Chirac – qui ne manque pas d'air par principe, et qui en a déduit qu'il pouvait en rajouter une louche. Du coup, l'héritier du gaullisme des promoteurs pourfend les sociétés immobilières, et l'ami patenté de Monod, de Friedman, de Vernes, de Suard et de tant d'autres, dénonce l'« élite ». Le maire qui a présidé à l'expulsion « extra-muros » du peuple de Paris fait la retape à la soupe populaire. Et le candidat de la droite dure-mais-pas-trop porte à gauche, pour mieux contourner un centre qui, décidément, n'en veut pas... non plus que les sondages. C'est beau comme l'antique et les Guignols de l'Info réunis. »

Le Figaro (Ivan Rioufol) : « En annonçant son intention de réquisitionner, sur la capitale, des logements vides appartenant *« à de grands groupes financiers »*, le maire de Paris a choisi délibérément de violer les tabous de la propriété privée et du capital. Face à la logique de la spéculation, il s'est placé ouvertement sur le terrain de la solidarité. Le changement n'est pas mince. (...) La bataille contre l'exclusion ne se gagnera pas seulement en brisant publiquement quelques idoles mercantiles. »

Le Parisien (Raphaëlle Bacqué) : « La défection de Jacques Delors a désamorcé, pour l'heure, les polémiques sur l'Europe. La multiplication des affaires rend tout débat sur la morale trop sensible. Il est encore tôt pour faire campagne sur la réforme des institutions. Reste le social. Les sans-logis en profitent, et c'est tant mieux. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Quand on se livre à de grands effets d'annonce, comme c'est le cas aujourd'hui, dont on sait qu'ils ne seront suivis d'aucune action efficace, cela ne s'appelle même pas de la démagogie, c'est de la manipulation pure et simple. L'abbé Pierre et les sans-logis sont ainsi transformés en « combustible bon pour la chaudière électorale ». Qu'ils se consolent, ils ne seront pas les seuls à se voir ainsi utilisés et détournés. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « Cette ligne qui s'inspire du gaullisme pour l'histoire, du séguinisme pour le social et des thèses libérales d'Alain Madelin, paraît bien hypothétique. Il n'est pas certain en effet que l'électorat populaire soit attiré par des propositions qui le troublent autant qu'elles le séduisent. Il n'est pas certain qu'elles renforcent une image présidentielle chiraquienne moins forte que celle de Balladur. Il n'est pas dit enfin que Jacques Chirac ne perde sur sa droite ce qu'il gagnerait éventuellement sur sa gauche. Mais pouvait-il rester plus longtemps l'arme au pied ? »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Bien sûr que ces deux-là [Jacques Chirac et Édouard Balladur] sont en campagne ! Aurait-on découvert la lune ? C'est vrai qu'ils font assaut de social ! Qui le regrettera ? Il est évident aussi qu'ils sont parfois en contradiction avec leurs agissements passés ! Et alors ? Il faut être bien au chaud dans son bureau pour tortiller de la plume et mégoter sur des décisions qui permettront à quelques-uns de ne plus grelotter sur le pavé. »

هكذا من الأصل

صكا من الأصل

Le 1000e train de FRET SNCF vient de traverser la Manche incognito.



Le tunnel sous la Manche est ouvert aux trains de marchandises depuis juin 1994.

Des délais de transport beaucoup plus courts.

Durée de traversée : 30 mn par tous les temps.

En 6 mois de fonctionnement, déjà 30000 automobiles neuves de marques européennes et 15000 conteneurs ont traversé la Manche... et ça ne fait que commencer ! La rupture de charge entre l'Angleterre et la France n'existe plus. La suppression du transbordement maritime contribue à améliorer les liaisons juste à temps sur de longues distances, en reliant les principales zones économiques du continent avec celles de la Grande Bretagne. Les conditions météorologiques n'ont aucune incidence sur la régularité des trafics dans le tunnel. C'est, avec le suivi des trains 24 heures sur 24, 365 jours par an, une garantie de fiabilité.



SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

VIE DES ENTREPRISES

La réorganisation de l'électricité britannique

Northern Electric refuse l'OPA de Trafalgar House

La compagnie régionale de distribution d'électricité Northern Electric a jugé *« totalement inacceptable et inadaptée »* l'OPA de 1,2 milliard de livres (10,1 milliards de francs) lancée lundi 19 décembre par le conglomérat britannique Trafalgar House. Ce dernier a assuré que l'acquisition de cette entreprise, basée à Newcastle-Upon-Tyne, offrira des *« bénéfices substantiels »* à ses actionnaires et à ses 1,42 million de clients du nord-est de l'Angleterre (*le Monde* du 20 décembre).

Un sujet d'intérêt public

Cette offre *« sous-évalue totalement »* l'entreprise, affirme Northern Electric dans un communiqué. *« Les avantages financiers de cette acquisition pour Trafalgar House et ses actionnaires sont évidents. Par contraste, Northern Electric ne voit aucun avantage pour ses actionnaires à entrer dans un conglomérat en difficulté financière, contrôlé de fait par un actionnaire minoritaire offshore, dont les intérêts peuvent être totalement différents de ceux de ses actionnaires. »*

Pour se défendre, Northern Electric pourrait solliciter le soutien d'une des onze autres compagnies régionales, qui agirait comme « chevalier blanc ». De son côté, le gouvernement pourrait décider de soumettre l'offre devant la commission des fusions et des monopoles (MMC), en arguant qu'il s'agit d'un sujet d'intérêt public, cette firme possédant un monopole de fait sur sa région. Même si la partie est loin d'être gagnée pour Trafalgar, l'opération est d'importance, puisqu'il s'agit de la première OPA depuis la privatisation de l'électricité en 1990 effectuée par le gouvernement de Mme Thatcher.

Pour 1,7 milliard de dollars

ITT va racheter le groupe hôtelier Ceasars

Le conglomérat ITT (hôtellerie, finances) a annoncé, lundi 19 décembre, la conclusion d'un accord définitif prévoyant le rachat au comptant de Caesars World, société propriétaire de trois hôtels-casinos, pour un montant de 1,7 milliard de dollars, soit environ 9 milliards de francs. Cette transaction, encore soumise à l'approbation des autorités fédérales, devrait aboutir au premier trimestre 1995. Cette acquisition va permettre à ITT de faire l'économie de l'investissement que le groupe comptait faire à Las Vegas dans la construction d'un hôtel-casino, le Desert kingdom.

« Le rachat de Caesars World va aider ITT à créer l'un des premiers groupes mondiaux d'hôtels-casinos et de loisirs et donner une impulsion positive à ses récentes acquisitions du Madison Square Garden et de 70,2 % de la chaîne hôtelière européenne de haut de gamme Ciga », a estimé Rand Araskog, PDG d'ITT. Pour mémoire, le conglomérat, associé à Cablevision, avait racheté en août le Madison Square Garden, ainsi qu'une chaîne de télévision sportive et une équipe de hockey et de basket pour 1,075 milliard de dollars (*le Monde* du 30 août). Les 70 % de la chaîne hôtelière de luxe Ciga avaient coûté au groupe quelque 500 millions de dollars et lui avaient permis de mettre la main sur trente-sept palaces européens.

En septembre, le groupe voulant se recentrer sur les loisirs avait également annoncé son intention de se défaire de certaines de ses activités financières pour un gain estimé entre 3 et 4 milliards de dollars. A Wall Street, le titre Caesars World, a gagné 20 3/4 à 66 dollars soit plus de 45 % sur son cours de clôture de vendredi. ITT, en revanche, a perdu 3/8 à 81 1/2.

F. Bn.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

***GÉNÉRALE DES EAUX* : nomination du nouveau comité exécutif.** – Jean-Marie Messier, administrateur-directeur général de la Compagnie générale des eaux et successeur désigné du PDG Guy Dejouany, a constitué le comité exécutif dont la création avait été annoncée au moment de sa nomination, le 23 novembre, avec la mission de préparer les orientations opérationnelles et stratégiques du groupe. Présidé par Jean-Marie Messier, ce comité comprendra les trois directeurs généraux adjoints, Jean-Dominique Deschamps (eau), Bernard Forterre (énergie) et Antoine Zaccharias (BTP), ainsi que le directeur financier du groupe, Jean-Marc Espalioux. Ni Paul-Louis Girardot, administrateur-directeur général, ni Jacques-Henri David, directeur général, n'en font partie. Le premier continue à suivre le développement du radio-téléphone, le second se voit confier le câble et le développement de la Générale des eaux en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

SOCIAL

MÖLNLYCKE : 1 300 suppressions d'emplois en Europe dont 410 en France. – Le groupe suédois Mölnlycke (hygiène), filiale de Svenska Cellulosa Aktiebolaget (SCA), vient d'annoncer officiellement un plan de gains de productivité en deux volets, comportant, d'un côté, 500 millions de francs d'économies et 1 300 suppressions d'emplois en Europe, et, de l'autre, un programme d'investissements de 450 millions de francs en 1995-1996 dans la production de couches pour bébés. En France, où le groupe est propriétaire de la marque Peaudouce, les gains de productivité se traduiront par la suppression de 410 emplois. Les deux usines de Mölnlycke à Saint-Ouen (Somme) et l'unité de production de Peaudouce à Moyenmoutier (Vosges), ont déjà été informées de la décision, qui touchera respectivement 160 et 250 personnes.

PRIVATISATIONS

ELF : l'Etat pourrait vendre en 1995 les 13 % d'actions qu'il détient encore. – Le gouvernement n'exclut pas l'hypothèse de vendre les 13 % du capital d'Elf Aquitaine qu'il possède encore. Cette cession lui permettrait d'atteindre les 55 milliards de francs de recettes attendues des privatisations en 1995. En effet, ce désengagement permettrait de ramener 13 milliards francs dans les caisses de l'Etat. Cette hypothèse, évoquée en début de semaine, avait déjà été formulée dès octobre lors du débat à l'Assemblée sur le projet de loi de finances 1995. Toutefois, cette opération ne devrait pas intervenir avant l'élection présidentielle.

CERUS pose ses conditions pour une participation dans Quadral. – Cerus (le holding français de Carlo De Benedetti) maintient son projet de prise de participation dans Quadral (la compagnie holding de la Compagnie des signaux), à condition que les investissements dans la Compagnie des signaux et dans Bull soient bien différenciés, selon un entretien publié lundi 19 décembre dans *les Echos*. Cerus avait récemment indiqué que ses négociations avec Quadral avaient été *« perturbées »* par l'intérêt de Quadral dans la privatisation de Bull. Le groupe de Carlo de Benedetti contrôle le constructeur informatique italien Olivetti. Le vice-président-directeur général de Cerus, Michel Cicurel, a indiqué que son groupe était parvenu à un accord signé fin août après plusieurs mois de négociations. La candidature de la Compagnie des signaux à la reprise de Bull constitue aujourd'hui *« un obstacle »*, souligne le responsable de Cerus. M. Cicurel déclare qu'il est *« hors de question que Cerus investisse dans un holding qui prendrait position dans un groupe informatique »*.

Tout le cinéma
3615 LEMONDE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LUCIA
FONDÉ EN 1904

Le Conseil d'Administration, réuni le 16 décembre 1994 sous la présidence de M. Dominique de la MARTINIÈRE, a constaté l'approbation par les partenaires des mesures destinées à consolider de manière durable la situation de l'entreprise.

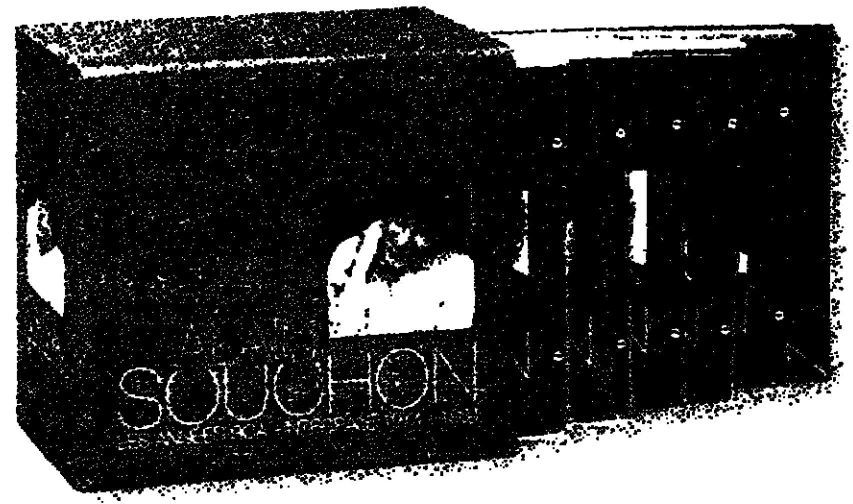
Ces mesures ont été approuvées par le Conseil. Leur mise en œuvre, qui s'étalera sur plusieurs années, devrait permettre de ramener l'endettement de Lucia à un niveau raisonnable et de couvrir les besoins de trésorerie de la société.

Dans l'immédiat, ce dispositif ramènera les pertes de 1994 à un niveau sensiblement inférieur à celles qui avaient été constatées au titre du premier semestre.

Les résultats comptables devraient être équilibrés en 1995 et confirmer au-delà la pérennité de l'entreprise.

SELECTION EUROPE 2





Coffret 5 CD

Redécouvrez les inoubliables "J'ai dix ans", "Bidon", "Jamais content", "Allo maman bobo", "Y'a d'la rumba dans l'air", "Le bagad de Lann Bihoué", "Frenchy bébé blues", "Manivelle", "Somerset Maugham", "On avance", "Banale song"...

105 titres sur 5 CD, inclus les albums **"Dix ans"**, **"Bidon"**, **"Jamais content"**, **"Toto 30 ans, rien que du malheur"** (1re réédition en CD), **"Rame"** (non disponible en CD), **"On avance"**, **"Olympia 83"**, et **18 titres rares ou inédits.**

Livret biographique 116 pages avec photos inédites et tous les textes de chansons.

RCA



Le meilleur de la musique.

BMG

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 décembre ▲ Progression

En hausse sensible en début de journée, la Bourse de Paris a perdu de l'altitude par la suite pour terminer la journée sur une note tout juste positive, à quatre jours de la liquidation mensuelle. En repli de 0,26 % au cours des tout premiers échanges, puis en hausse de plus de 1 % par la suite, l'indice CAC 40 a fini à 1 928,09 points, soit une hausse de 0,20 %. Le marché a été calme, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,6 milliards de francs. En revanche, les marchés obligataires européens ont été faibles : le MATIF a reculé de 0,4 % et le Bund allemand de 0,12 %.

Il semble bien que la traditionnelle trêve des confiseurs soit amorcée, constataient les opérateurs, qui ont du mal à se faire une idée de l'évolution du marché dans les semaines à venir.

Des sociétés de Bourse conseillent à l'achat de nombreuses valeurs en faisant remarquer que *depuis une vingtaine d'années*, la Bourse était traditionnellement bien orientée au mois de janvier, mais tout dépendra de l'évolution des taux d'intérêt.

Du coté des valeurs, parmi les titres en hausse sensible on relevait Cérus + (4,4 %), Bon Marché (+ 3,8 %), Sita (+ 3,3 %) et Bouygues (+ 3 %). Progression également pour Suez (2,6 %) et Sidel (2,4 %). En revanche, Finextel a cédé 6,6 % et Immobilière Phénix 4,6 %.

NEW-YORK, 19 décembre ▼ Baisse dans le calme

Wall Street a terminé en baisse, lundi 19 décembre, dans une atmosphère peu active. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé en baisse de 16,49 points, soit 0,43 %, à 3 790,70 points. Quelque 271 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 294 contre 969, et 672 actions sont restées inchangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a légèrement reculé à 7,84 %, contre 7,85 % à la clôture de vendredi. Ce taux est resté pratiquement inchangé toute la journée.

Le recul du Dow Jones a été attribué à une correction technique, à la suite de l'expiration d'échéances simultanées vendredi « journée des trois sorcières », a indiqué Robert Walbearg, analyste chez MMS International. Les opérateurs sont également prudents à la veille de la réunion du comité de l'open market de la Réserve fédérale (Fed), même s'ils ne s'attendent pas généralement à un relèvement des taux directeurs.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 19 déc.
Alcoa	83 1/2	82
Allied Signal Inc.	33 7/8	34
American Express	29 5/8	29 1/4
ATT	51 5/8	51 1/4
Bethlehem Steel	19 1/4	18 7/8
Boeing	47 7/8	47 5/8
Caterpillar Inc.	53 1/4	52 1/8
Chevron	44 1/4	44 1/2
Coca-Cola	51 5/8	51 5/8
Disney Corp.	44 3/8	44 7/8
Du Pont de Nemours	56	55 1/8
Eastman Kodak	48 3/8	48
Exxon	61 3/4	61 1/2
General Electric	50 1/4	50
General Motors	38 1/8	38
Goodyear Tire	33 3/4	33 3/8
IBM	70 1/4	71 5/8
International Paper	75 7/8	76 1/4
Morgan (J.P.)	57 1/8	57 1/4
McDonnell Douglas	142	141
Merck and Co.	38 3/8	38 1/8
Minnesota Mining	51 5/8	51 1/4
Philip Morris	58 5/8	57 5/8
Procter & Gamble	62 1/4	62 3/8
Sears Roeb. and Co.	45 1/2	44 3/4
Texaco	61 3/8	61 1/2
Union Carbide	30 3/8	30 3/8
United Tech.	62 1/4	61 3/4
Westinghouse El.	12 1/4	12 1/8
Woolworth	14 1/4	14 3/8

LONDRES, 19 décembre ▲ Bonne séance

La Bourse de Londres a vécu, lundi 19 décembre, une bonne séance, dopée par les gains importants des compagnies d'électricité après l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Trafalgar House sur Northern Electric. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 20,8 points, soit 0,7 %, à 3 034,4 points, après avoir abandonné une partie de ses gains à l'ouverture en baisse de Wall Street. La progression du marché à terme a également contribué à la bonne orientation de la tendance. Environ 457,3 millions d'actions ont changé de mains, contre 634 millions vendredi.

L'OPA du conglomérat britannique Trafalgar House sur Northern Electric, pour 1,2 milliard de livres, a fait monter de 33 pence à 1 118 le titre de la compagnie régionale de distribution d'électricité. Celle-ci devait d'ailleurs rejeter cette OPA en début de soirée.

Les autres titres du secteur ont progressé dans son sillage. En revanche, Trafalgar House a lâché 1 penny à 73.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 19 déc.
Allied Lyons	5,52	5,61
BP	4,22	4,28
BTR	2,81	2,84
Cadbury	4,01	4,08
Glaxo	6,27	6,40
GUS	5,25	5,28
ICI	7,45	7,54
Reuters	4,64	4,69
RTZ	8,25	8,27
Shell	6,92	6,95
Unilever	11,38	11,38

TOKYO, 20 décembre ▲ Nouvelle avance

La Bourse de Tokyo a effacé ses pertes initiales, mardi 20 décembre, pour terminer en hausse sur des arbitrages opérés l'après-midi. L'indice Nikkei a terminé sur une hausse de 136,13 points, à 19 406,98 points, soit une avance de 0,71 %.

Une poussée du contrat mars sur l'indice Nikkei, au-dessus de la barre de résistance de 19 470 points, a en effet déclenché de nombreux achats d'arbitrage sur le comptant, ont-ils précisé. L'indice Nikkei au comptant avait quelques difficultés à dépasser les 19 340,47 points, son plus haut niveau de clôture au cours des dernières séances, atteint le 6 décembre, mais l'avance des contrats sur indice l'a aidé à franchir ce cap.

VALEURS	Cours du 19 déc.	Cours du 20 déc.
Bridgestone	1 570	1 580
Canon	1 730	1 730
Fuji Bank	2 140	2 150
Honda Motors	1 690	1 720
Matsushita Electric	1 560	1 570
Mitsubishi Heavy	728	734
Sony Corp.	5 500	5 550
Toyota Motors	2 080	2 070

CHANGES

Dollar : 5,4267 ▲

Le dollar fléchissait, mardi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,4267 F contre 5,4340 F la veille au soir (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark restait ferme à 3,4483 F, contre 3,4480 F lundi soir (cours BdF).

FRANCFORT	19 déc.	20 déc.
Dollar (en DM)	1,5719	1,5729

TOKYO	19 déc.	20 déc.
Dollar (en yens)	100,38	100,19

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 déc.) .... *5 1/4 % - 5 3/8 %*
New-York (19 déc.) .... 5 7/16 %

BOURSES

PARIS

	16 déc.	19 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 924,16	1 928,09
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 309,03	1 310,44
Indice SBF 250	1 266,23	1 267,07

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	16 déc.	19 déc.
Industrielles	3 807,19	3 790,70

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	16 déc.	19 déc.
100 valeurs	3 013,60	3 034,40
30 valeurs	2 314,30	2 329,10

FRANCFORT

	16 déc.	19 déc.
Dax	2 070,06	2 075,94

TOKYO

	19 déc.	20 déc.
Nikkei Dow Jones	19 270,85	19 406,98
Indice général	1 514,31	1 524,90

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4235	5,4245	5,4190	5,4210
Yen (100)	5,4089	5,4126	5,4586	5,4638
Ecu	6,5662	6,5691	6,5602	6,5654
Deutschemark	3,4469	3,4499	3,4508	3,4552
Franc suisse	4,0729	4,0752	4,0885	4,0935
Lire italienne (1000)	3,2849	3,2876	3,2594	3,2638
Livre sterling	8,4595	8,4639	8,4539	8,4596
Peseta (100)	4,0925	4,0949	4,0676	4,0714

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 7/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 9/16	6 11/16
Deutschemark	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 1/2	8 3/4	8 15/16	9 3/16	9 11/16	9 15/16
Livre sterling	5 7/8	6	6 1/4	6 3/8	6 7/8	7
Peseta (100)	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 11/16	8 13/16
Franc français	5 9/16	5 11/16	5 15/16	6 1/16	6 5/16	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 20 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,02 % (1928,49)

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
153,50	EDF-GDF 3%	6200	6280	—
49,25	B.N.P. (T.P)	1015	1015	—
50,35	Cr.Lyonnais(T.P.)	951	960	+0,95
92,85	Renault (T.P.)	1860	1845	−0,81
101,52	Rhone Poulenc(T.P)	1986	1980	—
79,01	Saint Gobain(T.P.)	1160	1160	—
46,89	Thomson S.A (T.P)	1085	1090	+0,46
18	Accor 1	558	558	—
14	Air Liquide 1	713	711	−0,28
15	Alcatel Alsthom 1	465,60	464,60	−0,21
10	Alcatel Cable 1	440,90	439	−0,43
14	Alspi 1	370,20	370,20	—
12	AGF-Ass.Gen.France	219,60	220,10	+0,23
5	Axa 1	249	250	+0,40
70,10	Bail Invest. 1	914	910	−0,44
10	Bancaire (Cie) 1	550	546	−0,73
18	Bqua Colbert C2#	113,50	111	−2,20
16	Bazar Hot. Ville 2	520	—	—
17,50	Berger (M) 2	1265	—	—
28	BIC 1	670	655	−2,24
4	BIS 1	328	316,10	−3,63
3	B.N.P. 1	261,20	260,50	−0,27
22	Bollore Techno.1	441	431	−2,27
61	Bongrain 1	2762	2765	+0,11
5,50	Bon Marche (Au) 1	897	864	−3,68
11	Bouygues 1	550	546	−0,73
25	Canal + 1	880	880	—
7	Cap Gemini Sogeti1	173,40	168	−3,11
4	Carnaudmetalbox 1	180	177,50	−1,39
42	Carrefour 1	2220	2215	−0,23
5	Casino Guichard 1	159,90	159,80	−0,06
5,25	Casino Guich.ADP 1	126,50	127	+0,40
9,40	Castorama Dl (Li)1	670	665	−0,75
15	Caumartin Part(M)2	435	415	−4,60
4,30	C.C.F. 1	220,10	223	+1,32
2,40	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	62	62	—
25	Cegid (Ly) 1	436	416,10	−4,63
7,50	CEP Communication1	470	458	−2,55
10	Cerus Europ.Reun 1	89,80	87,60	−2,45
20	Cetelem 1	985	970	−1,52
34	CGIP 1	1169	1175	+0,51
14	Chargeurs 1	1191	1162	−2,43
5	Christian Dior 1	413	417	+0,97
17,50	Ciments Fr.Priv.B1	225	225	—
6,60	Clarins 1	448	447,50	−0,11
7	Club Mediterranee1	444,80	442	−0,63
—	Coflexip	232,10	233	+0,39
22	Colas 1	895	896	+0,11
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
20	Comptoir Moder. 1	1340	1330	−0,75
20	CPR Paris.Reesc. 1	359	357,10	−0,53
37,50	Cred.Fon.France 1	782	788	+0,77
11	Credit Local Fce 1	409,40	406,50	−0,71
10	Credit Lyonn.CIP 1	435	435	—
20	Credit National 1	404	400	−0,99
3	CS(ex.CSEE)1	358	354	−1,12
28	Damart 1	5500	5590	+1,64
15,50	Danone (ex BSN) 1	773	773	—
7	Dassault-Aviation1	417	416	−0,24
4,80	Dassault Electro 1	368	368	—

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
49	De Dietrich 1	2890	2855	−1,21
8,50	Degremont 1	429	418	−2,56
—	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	68,80	68	−1,20
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	52	53	+1,92
4	DMC (Dollfus Mi)1	310	306,60	−1,10
11	Docks France 1	853	853	—
3	Dynaction 1	143,50	143,50	—
11	Eaux (Gle Des) 1	509	514	+0,98
15	E.B.F 1	870	860	−1,15
10	Ecco 1	625	633	+1,28
22,70	Eiffage 1	783	787	+0,51
13	Elf Aquitaine 1	386,20	385,60	−0,16
30	Eridania Beghin 1	735	725	−1,36
10	Essilor Intl 1	762	749	−1,71
10,80	Essilor Intl ADP 1	477	483	+1,26
25	Esso 1	720	725	+0,69
40	Eurafrance 1	1895	1891	−0,24
0,60	Euro Disney 1	9,85	10,15	+3,05
10,75	Euro RSCG W.W 1	532	515	−3,20
16	Europe 1-1	1490	1485	−0,34
—	Eurotunnel 1	23,10	22,70	−1,73
12	Filipacchi Medias1	945	940	−0,53
7,80	Finextel 1	101	101,10	+0,10
11	Fives-Lille 1	435	428	−1,61
35	Fromageries Bel 1	4519	4515	−0,09
11	Galeries Lafayet.1	2235	2235	—
4	GAN 1	289	285,50	−1,21
7	Gascogne (B) 1	494	494,10	+0,02
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1710	1700	−0,58
8	Geophysique 1	304	295,20	−2,89
10,50	G.F.C. 1	400	397	−0,75
8,50	Groupe Andre S.A.1	525	510	−2,85
17	Groupe De La Cite1	773	768	−0,65
7,50	GTM-Entrepose 1	360	361	+0,28
10	Guilbert 1	450	446	−0,89
24	Guyenne Gascogne 1	1379	1375	−0,29
8	Havas 1	424	423,70	−0,07
7	I.D.I.A 1	157	157	—
10,50	Imetal 1	518	515	−0,58
16	Immeubl.France 2	415	416	+0,24
2	Immob.Phenix 1	48	48	—
1	Ingenico 1	91	89,10	−2,09
36	Interbail 1	360,80	361	+0,03
23,50	Intertechnique 1	505	490	−2,97
25	Jean Lefebvre 1	326,70	329	+0,70
30,30	Klepierre 1	580	580	—
10	Labinal 1	714	706	−1,12
9	Lafarge Coppee 1	381,50	384,20	+0,71
2,50	Lagardere (MMB) 1	130	128,60	−1,08
4,10	Lapeyre C1	283,10	284	+0,32
7	Lebon 2	295	282	−4,41
28,50	Legrand 1	6620	6520	−1,51
45,60	Legrand ADP 1	4392	4355	−0,84
8	Legris indust. 1	327,90	319	−2,71
70,50	Locindus 1	865	851	−1,62
5	LVMH Moet Vuitton1	873	871	−0,23
11	Lyonnaise Eaux 1	480,90	479	−0,40

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
14,70	Marine Wendel 1	349,50	352	+0,72
2,50	Matra-Hachette 1	118,50	119	+0,42
4	Metaleurop 1	75,05	71	−5,40
—	Metrologie Inter.1	14,30	14,15	−1,05
1,50	Michelin 1	188,50	188,80	+0,16
4	Moulinex 1	101,30	101,10	−0,20
40	Navigation Mixte 1	959	960	+0,10
5,20	Nord-Est 1	133	131,60	−1,05
—	Nordon (Ny) 2	436,50	435	−0,34
4,40	NRJ # 1	521	520	−0,19
—	Olipar 1	9,50	9,50	—
10,80	Oreal 1	1128	1125	−0,27
12	Paribas 1	371,30	371,80	+0,13
9,50	Pechiney CIP 1	356,50	357	+0,14
5	Pechiney Intl 1	161	157	−2,48
4,70	Pernod-Ricard 1	323,50	321,50	−0,62
10	Peugeot 1	723	722	−0,14
21,20	Pinault-Prin.Red.1	927	917	−1,08
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	565	564	−0,18
6	Poliet	357,50	358	+0,14
18,30	Primagaz 1	845	846	+0,12
8,50	Promodes 1	1017	1006	−1,08
4	Publicis 1	433	432	−0,23
10	Radiotechnique 1	502	502	—
4,60	Remy Cointreau 1	199,50	198,90	−0,30
—	Renault 1	177,70	176,50	−0,68
10	Rexel 1	720	720	—
2,40	Rhone Poulenc A 1	126,10	128,70	+2,06
1,20	Rochette (La) 1	57,90	57,70	−0,35
12,50	Roussel Uclaf 1	641	638	−0,47
95	Rue Imperiale(Ly)1	3430	3415	−0,44
12	Sade (Ny) 1	168	171	+1,79
20,50	Sagem 1	2650	2669	+0,72
14,50	Saint-Gobain 1	618	619	+0,16
35	Saint-Louis 1	1418	1418	—
28	Salomon (Ly) 1	2060	2100	+1,94
17	Salvepar (Ny) 2	382,80	382	−0,21
24	Sanofi 1	251,40	251,40	—
25	Sat 2	1945	1955	+0,51
15	Saupiquet (Ns) 1	1190	1210	+1,68
7	Schneider 1	365	364,30	−0,19
1,50	SCOR S.A 1	119,90	119,80	−0,08
8,30	S.E.B. 1	523	518	−0,96
19	Sefimeg 1	377,90	372,20	−1,51
13,10	Selectibanque 1	153	155	+1,31
25	SFIM 2	859	817	−4,89
5	SGE 1	188,10	189,90	+0,96
9	Sidel 1	1080	1063	−1,57
20,76	Simco 1	446	451	+1,12
7,50	S.I.T.A 1	718	700	−2,51
22	Skis Rossignol 1	1990	1990	—
8	Sligos 1	338	333	−1,48
16	Societe Gale A 1	579	579	—
—	Sodexco (B) 2	36,50	36,10	−1,10
—	Sodero (Ns) 2	25,60	25,10	−1,95
22	Sodexho 1	863	874	+1,27
2,30	Sogenal (Ny) 2	185	185	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
33	Sommer-Allibert 1	1655	1658	+0,18
34,55	Sophia 1	408,80	405	−0,93
38	Sovac 1	394	389	−1,27
17	Spie Batignolles 1	266,10	264,10	−0,75
23	Strafor Facom 1	605	606	+0,17
8,20	Suez 1	257,90	257,10	−0,31
3,24	Synthelabo 1	211,80	210,80	−0,47
—	Technip S.A. 1	253	252,10	−0,36
6	Thomson-CSF 1	164,10	164	−0,06
7,50	Total 1	326,60	325,50	−0,34
3	UAP 1	148,60	149,70	+0,74
10	UFB Locabail 1	418	418	—
3,54	UGC DA (M) 1	190,50	187,50	−1,57
8	Ugine S.A 1	370	358	−3,24
25	UIC 1	295	293,50	−0,51
22	UIF 1	440	441	+0,23
73,40	UIS 2	215,70	218	+1,07
26	Unibail 1	480,10	481	+0,19
10	Union Assur.Fdal 1	555	548	−1,26
1,60	Valeo 1	245	240	−2,04
5,30	Vallourec 1	252	255	+1,19
9,50	Via Banque 1	387,40	382	−1,39
7,50	Worms & Cie 1	253,60	255,20	+0,63
9	Z Gr Zanner #Ly 1	133,10	131,60	−1,13
29	Zodiac 1	2250	2280	+1,33
55	Elf Gabon 1	1010	997	−1,29
0,53	ABN AMRO Holding 1	187,10	187,90	+0,43
0,20	American Barrick 1	114,50	115,90	+1,22
1,02	American Express 1	155,10	158,20	+2
3,77	Anglo American 1	304,90	309,80	+1,61
10,30	Angold 1	535	541	+1,12
1,46	A.T.T. 1	276	277,30	+0,47
1,85	Banco Santander 1	218,20	218,10	−0,05
20,55	B.A.S.F. 1	1075	1066	−0,84
28,24	Bayer 1	1214	1220	+0,49
0,29	Blenheim Group 1	20,90	20,40	−2,39
1,79	Buffelsfontein 1	50,40	50,90	+0,99
1,83	Chase Manhattan 1	187,80	189,40	+0,85
28,42	Daimler Benz 1	2800	2815	+0,50
0,80	De Beers 1	124,10	125,60	+1,21
42,27	Deutsche Bank 1	2459	2463	+0,16
34,54	Dresdner Bank 1	1406	1407	+0,07
1,90	Driefontein 1	76,90	77,30	+0,52
2,87	Du Pont Nemours 1	302,70	298,20	−1,49
1,82	Eastman Kodak 1	250	248,20	−0,72
0,10	East Rand 1	6,80	6,85	+0,74
0,15	Echo Bay Mines 1	56,10	57,45	+2,41
3,13	Electrolux 1	264,20	270	+2,20
2,25	Ericsson 1	298	295	−1,01
3,43	Exxon Corp. 1	333,30	332,70	−0,18
1,19	Ford Motor 1	140,10	141,90	+1,28
1,58	Freegold 1	75,95	77,20	+1,65
0,13	Gencor Limited 1	18,40	18,30	−0,54
1,59	General Electric 1	270	270,50	+0,19
1,92	General Motors 1	284,50	285,60	+0,54
14,14	Generale Belgique1	362	—	—
0,43	Grd Metropolitan 1	33,90	34	+0,29

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
0,33	Guinness Plc 1	37,25	37,65	+1,07
0,25	Hanson Plc 1	19,60	19,85	+1,28
0,33	Harmony Gold 1	49,80	52	+4,42
1,32	Hewlett-Packard 1	525	520	−0,95
0,25	Hitachi 1	51,65	52,10	+0,87
17,90	Hoechst 1	1115	1119	+0,36
1,14	I.B.M 1	382,70	388,10	+1,41
0,80	I.C.I 1	63,20	63,55	+0,55
2,19	I.T.T. 1	435	441,80	+1,56
0,73	Ito Yokado 1	281,10	280,60	−0,18
0,29	Matsushita 1	83,85	84,05	+0,24
0,27	Mc Donald's 1	155	156	+0,65
1,37	Merck and Co 1	204,30	205,90	+0,78
2,81	Minnesota Mining 1	273,20	275,80	+0,95
0,18	Mitsubishi Corp. 1	69	68,60	−0,58
3,89	Mobil Corporat. 1	456,20	—	—
2,95	Morgan J.P. 1	316,80	312	−1,52
65,83	Nestle SA Nom.1	5100	5070	−0,59
0,72	Nippon MeatPacker1	70,90	70	−1,27
2,34	Norsk Hydro 1	205,60	205	−0,29
34,53	Petrofina 1	1560	1550	−0,64
3,80	Philip Morris 1	312	312,30	+0,10
1,14	Philips N.V 1	158,20	158,70	+0,32
0,30	Placer Dome Inc 1	107	108,40	+1,31
1,57	Procter Gamble 1	336	335,80	−0,06
7,13	Quilmes 1	250	—	—
2,21	Randfontein 1	58	59,70	+2,93
1,28	Rhone Poul.Rorer 1	199,90	197,50	−1,20
8,60	Royal Dutch 1	577	579	+0,35
0,76	R T Z 1	69,25	69,70	+0,65
—	Saatchi & Saatchi1	12,65	12,60	−0,40
0,69	Sega Enterprises 1	300	306	+2
1,98	Saint-Helena 1	49	49,50	+1,02
1,62	Schlumberger 1 ■	276	282,90	+2,50
—	SGS Thomson Micro	118,50	118,90	+0,34
8,94	Shell Transport 1	58,45	58,80	+0,60
33,16	Siemens 1	2175	2194	+0,87
1,15	Sony Corporation 1	294,40	299,10	+1,60
0,20	Sumitomo Bank 1	98,30	99,05	+0,76
1,14	T.D.K 1	248	251,70	+1,49
1,15	Telefonica 1	67	66	−1,49
0,23	Toshiba 1	37,50	37,45	−0,13
3,40	Unilever 1	611	614	+0,49
2,25	Unit.Technologie 1	332,10	334,30	+0,66
9,13	Vaal Reefs 1	461,10	469,50	+1,82
5,11	Volkswagen A.G 1	1469	—	—
3,93	Volvo (act.B) 1	98,30	98,70	+0,41
3,49	Western Deep 1	214,50	218,10	+1,68
0,37	Yamanouchi 1	110	111	+0,91
—	Zambia Copper 1	4,05	3,95	−2,47
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,90	1,134
CEPME 8,5% 88 CB	101,37	4,085
CEPME 9% 89 CA#	103,65	3,033
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,430
CFD 9,7% 90 CB	—	8,451
CFD 8,6% 92 CB	—	7,375
CFF 10% 88-98 CA#	106,05	1,616
CFF 9% 88-97 CA#	102,95	1,923
CFF 10,25% 90 CA#	109,50	7,863
CLF 8,9% 88 CA#	103,20	5,022
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,99	7,940
CNA 9% 4/92 CB	—	5,871
CRH 8,6% 92-93 CB	100,25	4,100
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,08	6,753
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,98	7,257
EDF 8,6% 92 CA#	102	6,088
Em.Etat10,26%86 CA	103,80	7,955
Esp.Etat 6%7/93 CA	96,58	2,581
Finansder 9%91CB#	104,25	8,592
Finansd.8,6%92 #CB	101,80	7,785
Floral9,75% 90 CA#	106,60	3,980
OAT 8,70%5/95 CA#	100,90	4,982
OAT 9,8% 1/96 CA#	103	8,605
OAT 8,50% 6/97CA #	102,10	4,145
OAT 9,90% 12/97 CA#	106	0,190
OAT 88-98 TME CA	100,45	5,925
OAT 9/1998 TRA	100	1,475
OAT 9,50%88-98 CA#	105,14	4,633
OAT TMB 01/99 CA	99,25	5,234
OAT 8,125% 99 CA#	101,21	4,652
OAT 8,50%89/00 CA#	102,69	6,218
OAT 9/00 TRA CA	102,70	2,027
OAT 10% 5/00 CA#	108,65	5,671
OAT 01 TME CA	99,40	5,925
OAT 8,5% 11/02 CA #	102,60	0,582
OAT 8,50% 19 CA #	108,38	1,304
OAT 8,50%92-23 CA#	100	5,566
PTT 11,2% 85 CB#	103,87	0,890
SNCF 8,8% 87-94CA	101,78	7,739
Lyon.Eaux 6,5%90CV	382	—
—	—	—
—	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Achel 2	451	450
Bains C.Monaco 2	670	665
B.N.P Intercont.2	275,10	275,50
Eidermann Ind	110	—
B T P (la cie) 2	19	18,50
Cambodge	942	—
Carbone Lorraine 2	580	570
CBC 1	238,90	235,10
Centenaire Blanzy	380	—
Ceragen Holding	30	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	334	335
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpa Lyon Alem 2	376	390
Concorde-Ass Risq2	855	—
Gpe Vaffond ex.CMP	18,05	—
Credit Gen.Ind.	29,80	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	425	—
Didot Bottin	650	—
Eaux Bassin Vichy	2580	—
Ecia 1	700	695
Ent.Mag. Paris	3760	—
Eridania Beghin CI	686	—
Fidei(ex.Immofical)2	134,10	140
Finalens	330	—
F.I.P.P.	125	—
FNAC 2	2035	—
Fonciere (Cie)	585	—
Fonciere Euris	202	—
Foncina	474,90	—
France I.A.R.D	460	—
France S.A 1	925	922
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	306,50	305
Geoafin	176,10	170
Gevelot	1097	—
G.T.I (Transport)2	430	425
Immobail 2	315	312,50
Immobanque 2	839	839
Im.Marseillaise 2	5610	5610
Invest.(Ste Cle.)	1500	—
Lille Bonnieres	1510	—
Locafinanciere	458	—
Louvre 1	215	214
Lucia	57,50	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	198	—
Metal Deploye	398	—
Mors 2 #	18	18,30
Navigation (Nle)	85,70	—
Origny-Desvroise	1305	—
Monoprix e echang.	1460	—
Paluel-Marmont	351,20	—
Pap.Clairefont(Ny)	799	—
Parfinance 2	199	192
Paris Orleans	241	—
Piper Heidsieck	720	—
Porcher	230	—
Promodes (CI)	701	—
Rochefortaise Com.	199	199
Rosario 2	200	198
Rougier #	808	800
S.A.F.I.C Alcan	298	—
Saga	477	—
Salins du Midi 2	447,20	446
Savoisienne M.	157	—
Sdic 2	714	713
S.I.P.H.	198	—
Sofal	308	—
Soffo	288	—
Softam act.a reg.	71	—
Sofragi	3750	—
Soudure Autogene	1050	1050
Savabail	482	—
Taittinger 1	2391	2300
Tour Eiffel	202	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	285	285
Vicat 2	510	510
Virax	122	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	561	—	Noranda Mines	95,10	—
Akzo Nobel Nv	590	—	Pfizer Inc.	411,30	424
Alcan Aluminium	131,10	—	Ricoh Cy	43	—
Arbed	775	—	Robeco	341,30	343,40
Asturienne Mines	135,80	—	Rodamco N.V.	147	148
Banco Pop. Espanol	650	—	Rolinco	348,50	349,40
Banque Regl.Inter.	37300	—	Saipem SPA	9,40	—
Chrysler Corp.	253,20	—	Sema Group Plc	32	—
C.I.R SPA	4,94	—	SKF Aktiebolaget	90	—
Commerzbank AG	1127	—	Tenneco Inc.	217,40	—
Dow Chemical Co.1	364,10	365	Toray Ind.	37	—
Fiat Ord.	16,70	—	West Rand Cons.	9,30	—
G.B.L (Brux.Lamb.)	630	—	—	—	—
Gevaert	226,10	—	—	—	—
Glaxo Holdings Plc	53,20	—	—	—	—
Goodyear T.& R.Cy	192	—	—	—	—
Honeywell Inc.	155	—	—	—	—
Johannesburg Cons.	136	—	—	—	—
Kubota Corp.	35	—	—	—	—

Hors-cote (sélection)

American Brands	198	—	Olivetti Priv.	6,05	—
Bque Hydro Energie	343	—	Oreal (CI)	995	—
BIE	60	—	Partic.Percier *	207,30	—
Benedictine* nom.	4125	—	Rorento	255,90	—
Blanzy-Ouest*	999	—	Safaa	115,50	—
Brasseries Maroc	285,50	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
Calciphos*	98,40	—	St Gobain Emball.*	1750	—
Canadian Pacifique	78,50	—	Schlumberger Ind.*	839	—
CGN Copenhor ach.*	7	—	SEPR *	1410	—
Coparex Inter.*	560	—	SPR "B" nom	255	—
Cr.Universel (Cie)	461	—	Waterman *	1300	—
Cycnos	5,20	—	—	—	—
CEAC.*	110	—	—	—	—
Fiat Fce nom.	158	—	—	—	—
Table France*	300,10	—	—	—	—
Lecteurs Monde *	180	—	—	—	—
Off.Com.Pharm. *	819	—	—	—	—

Second marché (sélection)

B.A.C.	23,70	—	Idianova	67	—
Boiron (Ly) 1 #	460	469,90	Inarob.Hotel. 2 #	195	195
Boisset (Ly)#	285	—	Inf. Computer #	145	—
C.A. Paris IDF 1	879	879	IPBM 2	66,50	68
Calberson	388	—	M6-Metropole TV 2	315,10	317
Cardif SA 1	719	706	N.S.C Schlum.2 Ny	1030	1010
CEGEP #	167	—	Rallye(Cathiard)Ly	160,50	165
CFPI	258,80	—	Seribo 2	457,50	447
C.N.I.M 1	845	—	Sylea 2	450	441,10
Codetour	245	—	Solco (Ly)	170	—
Creeks	103	—	Sopra 2	288,60	284
Dauphin OTA	276,90	—	TF1-1	487,50	499,60
Devanlay 2	905	900	Thermador Hold(Ly)	382	382
Labor.Dolisos	174	—	Unilog 2	245	255
Editions Belfond	90	—	Vial et Cie #	180	178
Europ Propulsion 2	274,50	267	Vilmorin et Cie#2	374,50	374,80
Finabail 2	133	128,10	—	—	—
Finacor 2	142	144	—	—	—
GLM S.A.	389	—	—	—	—
Gravograph	174	—	—	—	—
I.C.C. 2	182	198	—	—	—

Sicav (sélection) 19 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34287,88	34287,88
Actimonétaire D	30758,27	30758,27
Améri-gan	8050,44	7740,81
Amplia	107289,03	107289,03 ◇
Amplitude Monde D	731,59	710,19
Antigone Trésorerie	789974	789974
Arbitr. Court Terme	8737,78	8737,78
Associa Première	34577,78	34577,78
Associc	1142,79	1142,79
Atout Amérique	100,84	97,68
Atout Asie	103,19	100,67
Atout Emergent	995,82	966,82 ◆
Atout Futur C	531,99	519,01
Atout Futur D	523,53	511,15
Aurecic	1534,60	1489,90
Avenir Alizes	1869,27	1832,62
Axa Capital	205,05	199,08
Axa Court Terme	9687,77	9687,77
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	988,91	969,82
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	818,73	794,88
Axa Europe	128,79	125,04
Axa Investissements	116,10	112,72
Axa NPI	151,20	146,80
Axa Ob.Fr.Extraos	152,85	148,40
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	142,23	138,08
Axa Prem.Ex.Agepre	118,88	115,40
Axa Sél.Ex.Dr.Sole	156,05	151,50
Axa Valeurs PER	150,83	146,44
Cadence 1	1037,46	1027,19
Cadence 2	1028,67	1018,49
Cadence 3	1017,27	1007,20
Capimonétaire	7475,51	7468,04
Capiobliq	7379,48	7398,42
Capitacic	1531,87	1509,03 ◆
Cicamonde	1170,23	1136,15
Conxis	1552,83	1523,88
Comptavalor	4234,11	4227,77
Crédit Mutuel Capital	1462,41	1433,74
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	784,14	784,14
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	97,16	94,56
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	94,78	92,24
Créd.Mut.Ep.J	20835,96	20835,96
Créd.Mut.Ep.Long.T	210,43	204,80
Créd.Mut.Ep.Monde	1144,91	1114,27
Créd.Mut.Ep.Quatre	1061,44	1033,03
Dieze	1579,49	1550,84
Drouot France	964,96	938,85
Drouot Sécurité	226,22	219,63
Ecocic	1188,85	1154,22
Ecupar	129,32	125,55
Ecur. Actions futur	194,49	188,82
Ecur. Capocourt	208,12	199,62
Ecur. Capitalisation	198,94	194,99
Ecur. Distrimonétaire	10083,39	10083,39
Ecur. Expansion	293703,23	292533,18
Ecur. Géovaleurs	2893,22	2614,78
Ecur. Investissement	162,51	157,78
Ecur. Monepremière	10141,93	10141,93
Ecur. Monétaire	11821,89	11821,89
Ecur. Trésorerie	290,89	290,89
Ecur. Trimestriel	1932,35	1913,22
Elanciel D	122,30	118,74
Elicash	849085,47	849085,47 ◇
Emergence Poste D	102,21	99,23
Energie	347,50	331,74
Eparcic	4376,31	4376,31
Eparcourt-Sicav	203,26	202,75
Epargne-Unie	1450,22	1414,85
Eurl Cash capi.	9462,12	9462,12 ◆
Euroe Solidarité	1146,28	1134,91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1234,28	1198,33
Eurodyn	1410,88	1378,39
Euro Gan	7634,69	7533,36
Fonsicav	17566,70	17531,64
France-gan	13245,62	12736,17
France Garantie	261,33	250,86 ◆
France Obligations	459,40	454,85
Francic	501,91	487,25
Francic Pierre	115,96	112,58
Francic-Regions	1410,52	1369,44
GAN Rendement	5091,44	5006,34
Gestilion	17724,06	17724,06
Horizon	1506,77	1462,88
HLM Monétaire	16864,10	16864,10
Indicia	1127,75	1100,04 ◆
Indust.Fse.Court.T	1798,40	1789,45
Intensys D	107,43	107,16
Interepar	104500,94	101457,22 ◆
Interoblig	5653,67	5597,69
Intersélection Fce	542,49	531,85
Japacic	178,61	173,41
Jeunepargne	338,25	325,37
Latitude C	2694,45	2690,41
Lion Association	11379,40	11379,40
Lion Institution	35658,12	35569,20
Lionplus	1173,37	1150,36
Lion Trésor	2173,33	2151,81
Livret Bourse Inv.	602,16	584,62
Livret Portefeuil.	788,44	765,48
Méditerranée	216,69	210,38
Mensuel CIC	10115,55	10015,40
Meneden	82660,17	82660,17
Moné-Dis	10087,84	10087,84 ◇
Mone.J.	10799,11	10799,11 ◇
Monévalor	49647,36	49647,36
Mutualité dépôts	16296,32	16263,79
Natio Court Terme	12893,85	12893,85
Natio Court Terme2	345513	345513
Natio Epargne	21292,01	21081,20
Natio Ep. Capital	13097,81	12967,34
Natio Ep. Croissance	1984,29	1925,69
Natio Ep. Obligations	205,75	201,72
Natio Epargne Retraite	127,12	124,63
Natio Epargne Trésor	9295,29	9276,74
Natio Epargne Valeur	482,55	473,09
Natio France Index	1049,25	1028,68
Natio Immobilier	1251,88	1227,34
Natio Inter	1698,27	1665,95
Natio Monétaire	5083,85	4998,85
Natio Opportunités	143,03	140,23
Natio Patrimoine	1449,56	1421,14
Natio Perspectives	1197,82	1174,33
Natio Placements	71116,12	71116,12
Natio Revenus	1018,54	1006,48
Natio Sécurité	11406,22	11406,22
Natio Valeurs	922,58	904,49
Nippon-Gan	7057,42	6785,98
Nord Sud Dévelop	1905,15	1901,35 ◆
Oblicic-Mondial	2977,70	2933,69
Oblicic-Régions	1079,88	1063,92
Oblifutur	3273,47	3212,43
Oblig. tres caté.	207,10	204,04 ◆
Oblilion	1631,96	1615,80
Oblisécurité Sicav	15645,71	15645,71
Oblitys D	511,73	504,17
Oraction	1505,89	1469,18
Parvalor	605,81	593,93
Plénitude D	148,35	145
Poste Croissance C	3245,99	3242,75
Poste Gestion C	39895,42	39895,42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11682,01	11552,01
Première Oblig. D	10373,47	10255,04
Prévoy. Ecureuil	98,57	97,59
Prv'Associations	35259,95	35259,55
Proficus	919,22	[illegible]
Rentacic	153,22	152,51
Revenus Trimestr.	5166,59	5115,54
Revenu-Vert	1126,57	1115,56
St Honoré Vie & Santé	1141,61	[illegible]
St Honoré Bons du Tr.	13454,64	13397,55
St Honoré Invest.	941,11	[illegible]
St Honoré Pacifique	633,52	[illegible]
St Honoré Real	18323,07	[illegible]
Sécuricic	2073,47	2073,47
Sécuri-Gan	13165,12	12906,55
Securitaux	1655,42	1655,42
Sensivalor	31552,73	31552,73
SEVEA	105,74	103,16 ◆
SFI-CNP Assur	731,08	709,73
S.G. France opport. C	1444,34	1416,02
S.G. France opport. D	1431,18	1403,12
S.G. Monde opport. C	983,99	964,70
S.G. Monde opport. D	983,99	964,70
Sicav Associations	2202,94	2202,94
Sicav 5.000	483,88	470,93
S.I. Est	1314,29	1276,01
Slivafrance	768,99	748,40
Slivam	433,31	421,71
Slivarente	213,26	209,08
Slivinter	515,56	501,76
Sogenfrance C	1345,05	1318,68
Sogenfrance D	1278,83	1253,85
Sogépargne	296,65	293,71
Sogevar	1121,04	1099,08
Soginter	1590,72	1559,53
Soleil Investissements	677,06	651,01
Solstice D.	2277,85	2271,97 ◆
State Street Act. Eur	12072,69	11778,23 ◆
State Street Act. Frce	11457,23	11177,79 ◆
St. Str. Act.Japon	1478,02	1441,97 ◆
State Street Emer. Mts	1887,54	1823,09 ◆
St.Street OAT Plus	12371,98	12249,49 ◆
Stratégie Actions	978,48	940,86
Stratégie Rendement	1609,62	1558,95
Synthesis	12984,01	12709,81
Techno-Gan	6497,94	6248,02
Théoora D.	783,32	775,56
Trésor Plus	1537,36	1522,14
Trésor Trimestriel	1002,59	992,66
Trésoricic	158284,51	158284,51
Trilion	5039,43	4974,76
Uni-Associations	125,11	125,11 ◇
Uni-Foncier	1274,99	1243,88
Unifrance	608,97	594,12
Uni-Garantie C	1409,08	1382,79
Uni-Garantie D	1313,04	1288,56
Uni Régions	1485,71	1449,47
Univer	279,64	279,64 ◇
Univers Actions	1565,43	1527,25
Univers Obligations	1944,79	1908,53
Valorg	2393,17	2390,78
Valrem	32058,41	32042,39
Westerner St-Honoré	237,85	226,87
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 19/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4165	5,4340	5,10	5,70
Ecu	6,5725	6,5735	—	—
Allemagne (100 dm)	344,7800	344,8000	331	355
Belgique (100 F)	16,7690	16,7675	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	307,9200	308,0300	295	317
Italie (1000 lires)	3,3100	3,2950	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	87,9400	87,9000	83	93
Irlande (1 iep)	8,3305	8,3450	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4870	8,4700	8	8,85
Grece (100 drachmes)	2,2310	2,2315	1,95	2,45
Suisse (100 f)	407,9600	406,7400	394	418
Suède (100 krs)	71,8700	71,8500	67	77
Norvège (100 k)	79,0400	79,0100	73	82
Autriche (100 sch)	48,9870	48,9900	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1060	4,1015	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9072	3,9046	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4030	5,4162	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 19/12
Or fin (kilo en barre)	65800	65900
Or fin (en lingot)	65600	66250
Napoléon (20f)	382	382
Pièce Fr (10 f)	378	—
Pièce Suisse (20 f)	383	385
Pièce Latine (20 f)	382	382
Souverain	482	484
Pièce 20 dollars	2500	2450
Pièce 10 dollars	1450	1350
Pièce 5 dollars	682,50	—
Pièce 50 pesos	2470	2470
Pièce 10 florins	400	402

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
✆ 44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)
19 décembre 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 83 458			
Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,96	110,64	112,10
Précédent	111,36	110,64	112,10

CAC 40 A TERME — Volume : 19 550			
Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1946,50	1957	1937
Précédent	1942,50	1952,50	1934

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - *Mardi daté mercredi : montant du coupon* - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Annie et Pascal
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Luc BOCHET,

le 17 décembre 1994.

Mariages

Dominique PIETTRE
et
Annick OGER-STEFANINK

font part de leur mariage, le 14 décembre 1994.

9, rue des Liserons,
75013 Paris.

Décès

– M. Léon et Mme Barbara Stern
ont la douleur de faire part de la disparition de leur chère amie,

Arlette AYACHE,
née Dumas,

survenue le 15 décembre 1994.

« Ce jour-là, le soir venu, Il leur dit : Passons sur l'autre rive. »
Evangile selon saint Marc.

La Communauté de Jésus,
Mme veuve Lucette Nouen,
née Fructuoso,
Les familles Pastor, Fayolle, Clastrier, Slingeneyer, Hugoning de Labonnefon,
vous annoncent le décès du

Révérend Père
Marcel FRUCTUOSO,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

L'eucharistie sera célébrée le mercredi 21 décembre, à 14 h 30, en la chapelle des Pères-Jésuites, rue du Montpensier, à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 18 décembre 1994, de

M. Dien HOANG LONG,
maître de conférences
à l'UFR de gestion.

– Jacques-Georges Baruzzi.
Ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

comte Pierre BAROZZI,
dit « Baruzy »,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
Medal of Freedom (Etats-Unis),
commandeur du Mérite
de la République italienne,

survenu en son domicile le 17 décembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, Paris-11e.

Né le 19 mai 1897, Pierre Baruzy, après des études d'ingénieur terminées aux Etats-Unis, entreprit une carrière industrielle qui le porta à la tête de la compagnie des meules Norton et de la Mole Norton en Italie, puis de Clipper-France, de Timken-France et de Vorweck-France. Homme de réflexion il s'attacha pendant trente ans à développer en France et dans le monde une conception sociale de l'organisation du travail. Président du Comité national de l'Organisation française en 1953-1954, il devient par la suite président du Conseil mondial du Management et chancelier de l'Académie internationale de l'Organisation scientifique. Grand sportif, il contribua largement à faire renaître la boxe française pour laquelle il assurera la création d'une Fédération française en 1970.

Pierre Baruzy consacra la dernière partie de sa vie à l'art de la poésie, témoignant de son profond attachement à l'histoire et aux vestiges de la République de Venise.

36, rue de Varenne,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique LABADIE,

survenu le dimanche 18 décembre 1994.

50, allée de Nemours,
93190 Livry-Gargan.
« Beaulieu »,
rue Louvois,
17610 Chaniers.

André LAURAIN,
commissaire de la marine (H),
ancien chef du commissariat
d'Air France,
ancien conseiller municipal
de Fontenay-aux-Roses,
membre
de l'Académie des poètes classiques,

est entré dans la paix du Seigneur, le 15 décembre 1994.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

– Françoise,
son épouse,
Catherine et Jean-Yves Clément
et Louis,
Véronique et Michel Deslandes
et Charlotte,
Isabelle et Charles Soriano-Lebrun
et Julia,
ses enfants et petits-enfants,
Brigitte et Pierre Cao,
ses chers nièce et neveu,
Denise Soriano-Boucherit,
Nadia Rosen,
ses sœurs,
Erwin Rosen,
Claude et Annie Meyrounc,
Myriam Cao,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
ont le grand chagrin de vous faire part du décès, à l'âge de soixante-seize ans, après une longue maladie, de

Marc SORIANO,
écrivain,
professeur émérite
à l'université Paris-VII,

le 18 décembre 1994.

La levée du corps aura lieu à la clinique de la porte de Choisy, le 21 décembre, à 8 h 30, 6, place de Port-au-Prince, Paris-13e, et l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Cyprien (Dordogne), le 22 décembre, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Téléthon.

120, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.

(Le Monde *du 20 décembre.*)

– Mme Gabrielle Teboul,
née Zaoui,
son épouse,
Mmes Andrée Cobbi et Gabrielle Biton,
nées Teboul,
Mme Hélène Petitpierre,
MM. René, Daniel, Roland et Roger Teboul,
Mme Liliane Zaoui,
M. Alexandre Zaoui,
M. André Zaoui,
ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part, à leur famille et à leurs amis, du décès de

Lucien TEBOUL,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 19 décembre 1994, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 20 décembre, au cimetière parisien de Pantin.

14, rue Soyer,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Simone,
sa femme,
Claude,
sa fille,
Ses amis,
annoncent que

Gilbert TRUPIN
CAYRON

est mort le 12 décembre 1994.

Anniversaires

– Il y a un an, notre petit

Félix

nous quittait.

Tes parents et ton frère pensent très fort à toi.

Marie-Cl., Michel et Fabien Cavagnara.

– Il y a onze ans, le 20 décembre 1983, disparaissait

Pierre PIEUCHOT.

Une pensée de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants.

Conférences

Les conférences de l'Etoile :
« Dieu et la mort »

Six mini-conférences de midi, de 12 h 45 à 13 h 15 précises.

Avec Xavier de Chalendar, prêtre catholique, ancien responsable du Centre pastoral de Saint-Merri, et Alain Houziaux, pasteur, docteur en philosophie et en théologie.

Jeudi 12 janvier 1995 : « Dieu décide-t-il de notre mort ? »
Jeudi 19 janvier : « Tu ne tueras point ».
Jeudi 26 janvier : « Qui a tué Jésus ? »
Jeudi 2 février : « Le suicide ».
Jeudi 9 février : « Le problème du mal ».
Jeudi 16 février : « L'au-delà ».

Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Métro : Argentine. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Nominations

– Jean-Luc Peyrot a été nommé directeur du comité exécutif du Crédit suisse (France) avec, pour mission principale, le développement des services d'ingénierie offerts aux entreprises et le renforcement des activités de gestion du patrimoine pour les particuliers.

Jean-Luc Peyrot, quarante-deux ans, diplômé de sciences politiques à Genève, a suivi le Program for Senior Executive du MIT, en 1993. Il a débuté en 1978 à la SBS à Genève où il occupa différents postes opérationnels avant d'être détaché, en 1982, à New-York puis à Panama. De retour en Suisse, en 1985, comme adjoint au responsable commercial pour l'Europe de l'Ouest, il devient, en 1989, directeur régional de cette zone plus l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. Il entre, en 1991, au Crédit suisse pour réorganiser et développer l'activité des succursales de la région genevoise.

Soutenances de thèses

– Yves Lochard a soutenu, le 2 décembre 1994, à l'université Sorbonne-Nouvelle-Paris-III, sa thèse de doctorat : « Le discours sur la pauvreté dans le roman réaliste et naturaliste (1850-1914). Idéologie, rhétorique et interférences de discours ». Mention très honorable, félicitations à l'unanimité. Jury composé de MM. les professeurs P. Hamon, directeur (Paris-III), A. Viala (Paris-III), J. Dubois, président (université de Liège).

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

RELIGIONS

Le colloque des intellectuels juifs de langue française

Le judaïsme et les langages du corps

Depuis trente-sept ans, le colloque des intellectuels juifs de langue française, organisé par le Congrès juif mondial et la Fondation du judaïsme français, vise, non sans turbulences, à rassembler ceux qui ne se rencontrent plus guère. Juifs pratiquants et non pratiquants, catholiques, protestants, musulmans, athées et agnostiques, s'y efforcent – sans chercher à se convaincre – d'écouter ensemble ce que la pensée juive francophone a à dire. Alex Derczansky, dans la dernière livraison de la revue *Le Débat* (numéro 82), proposait, en remplacement des ghettos anciens et nouveaux, l'édification de « milieux » juifs pluralistes, aussi ouverts que la société d'aujourd'hui peut l'être. Le public et les orateurs du « colloque » n'en seraient-ils pas la préfiguration ?

Le thème des débats de cette année (qui ont eu lieu à Paris du 17 au 19 décembre), « Le corps », n'en risquait pas moins de confronter l'auditeur au rigorisme le plus traditionnel, tant la relation au corps est problématique dans le judaïsme. Le grand philosophe médiéval, l'aristotélicien Maïmonide, ne fait-il pas de l'incorporéité divine un des canons de la foi ? N'est-ce pas également au Moyen-Age que le « corps juif » se met à incarner le démon dans l'esprit de la population chrétienne, alimentant une fantasmagorie antisémite, hélas, durable ? Dans la Bible même, rappelle Dov Hercenberg, de l'université de Bar-Ilan (Israël), la première expérience du corps, celle d'Adam et Eve après la Chute, ne consiste-t-elle pas en une découverte déprimante de la nudité comme dénuement ?

Pourtant, à côté de cet héritage austère, certains intervenants ont fait parler une autre tradition juive du corps. Ainsi, comme l'a évoqué Laurence Sigal, conservateur du futur Musée d'art et d'histoire du judaïsme, on peut trouver dans les textes, parallèlement à la proscription tenace de l'idolâtrie, le fondement théorique d'une esthétique, d'une exaltation du sensible par l'objet d'art. De même, dit Sylvie-Anne Goldberg, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, tempérant la pudeur extrême du judaïsme traditionnel, certains mystiques exaltent-ils l'union charnelle entre époux, porteuse à leurs yeux d'implications cosmiques.

Il y a même dans certains textes mystiques une conception corporelle de Dieu (les intellectuels juifs, notons-le, sont, en France, plus inspirés par la mystique juive, la Kabbale notamment, que leurs homologues américains ou israéliens, plus talmudistes). Ainsi la théorie, maintes fois évoquée, des mensurations cosmiques de la divinité s'appuie-t-elle sur le texte le plus « charnel » de la Bible, le Cantique des cantiques. Le corps parle dans le judaïsme. Parle et prie. Par la maladie, cette lèpre qui dans la Bible frappe parfois les guides du peuple juif quand ils se montrent incapables d'assumer la complexité du monde et versent dans l'intégrisme. Le corps parle, même si, déplore le docteur Didier Sicard, chef du service de médecine interne à l'hôpital Cochin, aujourd'hui, le chuintement du doppler tend de plus en plus à transformer, en la fragmentant, la réalité du corps classique en fiction technologique.

Le philosophe et biologiste Henri Atlan a clos les débats, rapprochant la philosophie spinoziste, pour qui Dieu et la nature ne font qu'un, de la mystique juive. Le déterminisme que révèlent les sciences de la nature, ce monde qui ne serait que corps et que des siècles de dualisme nous ont mal préparés à accepter, crée certes, selon lui, des difficultés à la théologie morale. Mais il n'en supprime pas pour autant notre liberté puisque, comme le pensait Spinoza, celle-ci se réduit à la connaissance, celle de notre corps.

NICOLAS WEILL

▶ Signalons la parution des actes du colloque de l'année dernière, *l'Idée d'humanité*, Albin Michel, 198 p., 90 F. On vient de rééditer dans la « Petite Bibliothèque Payot » *l'Identité juive*, d'André Neher, qui fut, avec Emmanuel Levinas et Edmond Fleg, l'un des fondateurs de ces rencontres.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt du 8 juillet 1994, la 9e chambre de la Cour d'appel de Versailles a condamné M. **PORTIER François**, demeurant 4, rue de la Maison-Blanche à COURGENT (78) à 4 mois de prison avec sursis et à 50 000 F d'amende comme coupable de fraude en vue de se soustraire à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu. Le Greffier en Chef.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VERSAILLES

Par jugement du 12 juillet 1991, la 6e chambre correctionnelle a condamné M. **VEDRENNE André, Michel**, né le 27 septembre 1946, à Saint-Germain-en-Laye (78), SDC, à 6 mois de prison et à 50 000 F d'amende pour fraude fiscale. Le Greffier en Chef.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le moteur Mugen-Honda pour Ligier. – L'équipe de formule 1 Ligier a annoncé, lundi 19 décembre, la signature d'un contrat payant de deux ans pour la fourniture exclusive du nouveau moteur V 10 de 3 litres Mugen-Honda. Cette marque, créée par Hirotoshi Honda, fils du fondateur de la firme japonaise, équipait en 1993 les Lotus. Renault qui fournissait ses moteurs à l'écurie française, est désormais lié pour trois ans aux écuries Williams et Benetton.

FOOTBALL : Hristo Stoïchkov désigné Ballon d'or européen. – Le Bulgare Hristo Stoïchkov a été désigné Ballon d'or européen 1994 à l'issue d'un vote de journalistes de quarante-neuf pays, organisé par l'hebdomadaire *France-Football*. Agé de vingt-huit ans, l'attaquant du FC Barcelone a été finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions, demi-finaliste et meilleur buteur de la Coupe du monde avec la Bulgarie en 1994.

MÉTÉOROLOGIE

Rafales 80/90 km/h

METEO FRANCE

TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 21 DÉCEMBRE VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Mercredi : pluie à l'Ouest, variable à l'Est. – Il pleuvra dès le début de journée sur la Bretagne, le Cotentin et le littoral atlantique. Ces pluies gagneront à la mi-journée la Haute-Normandie, le Bassin parisien, le Poitou et les Pyrénées (neige au-dessus de 1 000 mètres puis 700 mètres en fin de journée), puis le Massif central en fin de journée (neige au-dessus de cinq cents mètres). Plus à l'Est, le temps se couvrira mais sans pluie des Flandres à la Champagne et aux Ardennes. Des frontières allemandes à la région Rhône-Alpes, la journée sera souvent brumeuse et nuageuse le matin. Par la suite, quelques éclaircies se développeront, belles sur les Alpes du Nord.

Des Alpes du Sud à la Corse, il y aura encore des précipitations en début de journée qui pourront se présenter sous forme de neige au-dessus de 600 mètres sur les Alpes et sous forme orageuse en Corse. Le temps s'améliorera par la suite mais un risque d'averse persiste en Corse.

Sur le Languedoc et le Roussillon, le soleil du matin sera progressivement voilé l'après-midi.

Mistral et Tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h en rafales le matin et faibliront l'après-midi. Le vent de nord-ouest se renforcera en fin de journée sur le Pays basque pour atteindre 60 km/h.

Les températures miniales seront comprises entre - 2 et 2 degrés sur les régions de l'Est, 1 à 4 degrés du Nord au Midi-Pyrénées, 4 à 8 degrés sur le littoral atlantique et méditerranéen. Les maximales s'étageront de 2 à 13 degrés d'Est en Ouest et du Nord au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

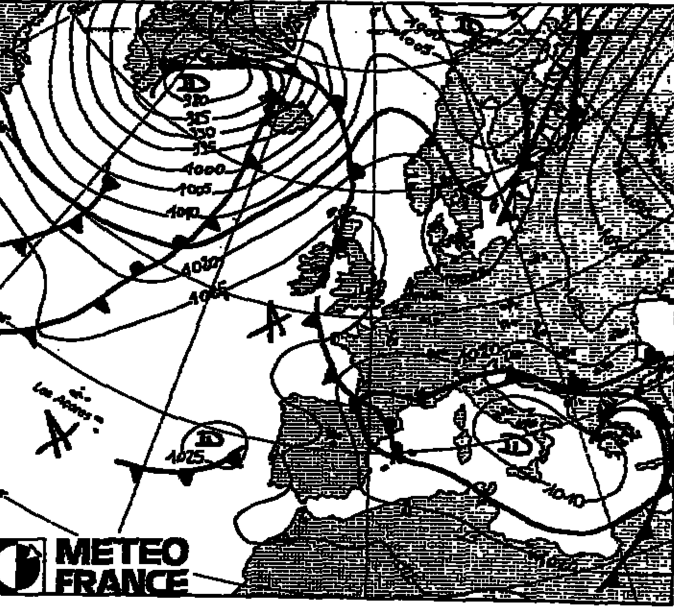
FRANCE	
AJACCIO	14/6
BIARRITZ	10/7
BORDEAUX	11/5
BOURGES	9/4
BREST	11/5
CAEN	9/3
CHERBOURG	10/2
CLERMONT-FER.	10/0
DIJON	5/-2
GRENOBLE	5/0
LILLE	7/1
LIMOGES	6/3
LYON-BRON	3/1
MARSEILLE	11/7
NANCY	8/2
NANTES	11/2
NICE	10/8
PARIS	10/3
PAU	8/5
PERPIGNAN	12/8
POINTE-A-PITRE	30/19
RENNES	11/2
ST-ETIENNE	3/-1
STRASBOURG	8/0
TOULOUSE	9/5
TOURS	10/1

ÉTRANGER	
ALGER	17/7
AMSTERDAM	8/1
ATHENES	9/5
BANGKOK	34/24
BARCELONE	10/4
BELGRADE	5/-1
BERLIN	5/-1
BRUXELLES	8/2
COPENHAGUE	5/4
DAKAR	31/21
DUBLIN	5/0
GENEVE	6/-2
ISTANBUL	5/0
JERUSALEM	6/3
LE CAIRE	19/10
LISBONNE	15/9
LONDRES	8/0
LOS ANGELES	12/8
LUXEMBOURG	4/3
MADRID	10/-4
MARRAKECH	23/7
MEXICO	21/10
MILAN	5/3
MONTREAL	0/-1
MOSCOU	-20/-22
NAIROBI	23/12
NEW-DELHI	24/9
NEW-YORK	6/4
PALMA-DE-MAJ.	14/1
PEKIN	-3/-9
RIO-DE-JANEIRO	34/26
ROME	13/11
HONGKONG	20/15
SEVILLE	17/3
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	4/2
SYDNEY	27/20
TOKYO	10/3
TUNIS	19/10
VARSOVIE	1/-2
VENISE	6/5
VIENNE	1/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-12-1994 à 6 heures TUC et le 20-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 22 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6457

HORIZONTALEMENT

I. Qui ont été envoyées au pieu. – II. Nom qu'on donne familièrement à des petits tabourets. – III. Peut être la preuve qu'on a goûté au fruit défendu. – IV. C'est parfois le futur quand il est petit. Utile pour élever des charges. – V. Pénale, elle a remplacé la relégation. – VI. Est relié à un objet immergé. Lie. – VII. Auquel on a fait prendre une autre direction. – VIII. Un habitué des foires. – IX. Préposition. Terme musical. Doit être connue. – X. Pas lisses. Une personne. – XI. Qui peuvent faire grimacer. Ne laisse pas en place.

VERTICALEMENT

1. Pour eux, le sucre est comme du blé. – 2. N'est évidemment pas une forte parole. Est ce qu'il est pour celui qui compte. – 3. De principe, c'est un mauvais raisonnement. Cité antique. – 4. Capitale détruite par les Turcs. Qu'on ne peut donc pas faire chanter. – 5. Qui peut-être ne dépasse pas le trou. Une manifestation brutale. – 6. Dans un alphabet étranger. Pas libre. – 7. Allonge. Où il n'y a rien à prendre. – 8. Fromage suisse. Qui ne peut pas flotter. – 9. Qui va très bien. Belle, en Bretagne.

Solution du problème n° 6456

Horizontalement

I. Entresol. – II. Parapluie. – III. Epiait. – IV. Usuelle. – V. Spi. Lô. Pi. – VI. Sil. Empan. – VII. Eclatées. – VIII. An. Ur. – XI. Esgourdes. – X. Ruent. Ure. – XI. Ase. Pèse.

Verticalement

1. Epousseter. – 2. Na. Spic. Sua. – 3. Treuillages. – 4. Râpé. Anone. – 5. Epillet. Ut. – 6. Slalomeur. – 7. Ouïe. Perdue. – 8. Lit. Pas. Ers. – 9. Fin. Osée.

GUY BROUTY

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 20 DÉCEMBRE

TF 1

16.45 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Beverly Hills.**
19.20 **Série :** **Les Garçons de la plage.**
19.50 ***Le Bébête Show*** (et à 1.25).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.50 **Cinéma : Chouans ! □** Film français de Philippe de Broca (1988).
23.20 **Les Films dans les salles.**
23.25 **Série : Agence tous risques.** Vacances dans les collines, d'Arnold Laven.
0.20 **Magazine :** **Je suis venu vous dire.** Présenté par Florence Belkacem.

FRANCE 2

16.40 **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Que le meilleur gagne** (et à 3.35).
18.50 **Studio Gabriel** (et à 19.25).
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm :** **Nom de code « Missus ».** D'Alberto Negrin (2e partie).
22.35 **Magazine : Ça se discute.** Grands-parents, petits-enfants : des alliés naturels. 2. Mes grands-parents, ces héros.
0.00 **Journal,**
0.30 **Le Cercle de minuit.**

LES HEURES CHAUDES DE MONTPARNASSE
Ce soir, après le dernier journal
2

FRANCE 3

15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invitée : Valérie-Anne Giscard d'Estaing.
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Questions pour un champion.** Spécial master des masters.
22.25 **Météo et Journal.**
22.50 ▶ **Documentaire :** **Les Cinq Continents.** Uria, l'enfant de la rivière, de Frédéric Labourasse.
23.45 **Magazine :** **Les Cavales de la nuit.** Thème : chansons. L'Allemagne, la France et l'air du temps, de Claude Fléouter.

M 6

16.30 **Magazine : Allô Cauet.**
17.00 **Variétés : Hit Machine.**
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
17.55 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Les Mamans cool.** Une fiancée pour Cathy.
20.35 **Magazine :** **Grandeur nature.** Les phoques de la mer du Nord.
20.45 **Téléfilm : La Caverne de la Rose-d'Or 2.** De Lamberto Bava et Andrea *Piazzegi.*
0.10 **Six minutes première heure.** **Je connaissais un homme.**

CANAL +

16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes. ■** Film français de Jean-Jacques Zilbermann (1993).
17.50 **Canaille peluche.** Insektors ; Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invitée : Jeanne Moreau.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma :** **Tout ça... pour ça ! ■** Film français de Claude Lelouch (1992).
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Peter's Friends. ■** Film britannique de Kenneth Branagh (1992) (v.o.).
0.20 **Cinéma :** **La Scandaleuse ingénue. ■** Film américain de Henry Levin (1950) (v.o.).

LA CINQUIÈME

15.45 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours (rediff.) : Les Inventeurs de la vie (rediff.) ; Allô la Terre (rediff.) ; Eco et compagnie (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langue : espagnol, anglais ; Le Journal du temps.
17.30 **Magazine :** **Les Enfants de John.**
18.00 **L'Energie du vent.**
18.30 **Halcyon, oiseau de légendes.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Téléfilm : Bonheur.** De Cédric Kahn, avec Estelle Perron (rediff.).
18.00 **Magazine : Snark.** Le P'tit Bal ; Nightclub ; L'Invincible (extrait) ; La Grande Revue Philips 1938 ; Site Recite-A Prologue ; Aria (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Le Monde merveilleux des astres.** 3. L'appel des étoiles, de Franz Buob et Jochen Lamp.
20.00 **Série : *Germaine et Benjamin.*** 3. La Conquête, de Jacques Doillon.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Pierre Thivolet. La presse sous pression. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde ;* Helmut Markwort, directeur de l'hebdomadaire allemand *Focus*. Reportages : Prisma Presse ou la réussite d'une entreprise de presse ; La *Kronenzeitung* en Autriche ; *l'Yonne Républicaine.*
21.45 **Théâtre : Un chapeau de paille d'Italie.** Pièce d'Eugène Labiche, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Patrick Pineau, Marc Betton. *La célèbre comédie de Labiche, à Gennevilliers en avril 1994.*
23.45 **Théâtre : La Faute.** Pièce de Vaclav Havel, mise en scène de Karel Prokop, avec Bernard-Pierre Donnadieu, Daniel Prévost.
0.00 **Documentaire :** ***Du théâtre au pouvoir.*** De Karel Prokop (75 min.).

NOCTURNES
jeudi 22
et vendredi 23
jusqu'à 22 h.
LE BON MARCHÉ
RIVE GAUCHE
M° Sevres-Babylone

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Thomas Dorsey. Du blues au gospel (2).
20.30 **Archipel science.** l'IRM (Imagerie par résonance magnétique).
21.32 **Vivre infirme.** L'enfance handicapée par Catherine Ninin (prix Ondas 1994).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Dimanches (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Jean-Marie Lhôte.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 10 décembre à Radio-France): Mana pour piano, Suite en concert pour cinq solistes, Douze Inventions pour *douze instruments, Poèmes* pour l'enfant pour voix et onze musiciens, de Jolivet, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Olivier Cuendet ; sol. : Julie Moffat, soprano, Emmanuelle Ophele, flûte, Dimitri Vassilakis, piano.
22.35 ***Soliste.*** *José Van Dam.*
23.00 **Ainsi la nuit.** Klavierstücke D. 946, de Schubert; Quatuor à cordes n° 3 en si bémol majeur op. 67, de Brahms; Romance op. 94 (extrait), de Schumann.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal. Pays-Bas, Allemagne, Andalousie, Argentine.

Les interventions à la radio
France-Inter, 19 h 20 : « Les jouets expliqués aux parents » (« *Le téléphone sonne* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Conte de Noël

IL neigeait depuis le matin. La petite marchande allait pieds nus dans les rues de la ville. La nuit approchait, et trois allumettes lui restaient à vendre. Ses pieds s'engourdissaient, ses petites mains étaient transies. *« Si je craquais une allumette, une seule, pour me réchauffer les doigts ? »*, songea soudain la fillette.

Aussitôt qu'elle eut frotté l'allumette, un vieil homme lui apparut. Il était tout de noir vêtu, et lui souriait à travers une barbe blanche. *« Comment donc, petite fille, peux-tu aller pieds nus dans ce froid ? »*, s'enquit le vieil homme. *« Suis-moi, je vais te trouver une vieille paire de brodequins pour y passer l'hiver à l'aise. »* L'enfant n'eut point le temps d'objecter qu'elle ne connaissait pas son bienfaiteur : déjà le vieillard lui tendait une paire de bottines usées. Mais comme elle allait s'en saisir, l'allumette s'éteignit et le vieil homme disparut.

« Encore une allumette, songea alors la malheureuse. *Une seule, personne n'en saura rien, et je retrouverai mes chaussures. »* A peine eut-elle craqué la seconde allumette qu'elle se trouva en face d'un puissant ministre. Elle le connaissait bien. Chaque matin, elle croisait la limousine scintillante du potentat qui se rendait à son palais et, penché sur ses chiffres, ne lui accordait jamais un regard. A sa grande surprise, elle s'aperçut que l'homme lui souriait. *« Comment peux-tu aller pieds nus dans ce froid ? »,* s'enquit le dignitaire. La petite marchande d'allumettes voulut rétorquer qu'elle allait pieds nus depuis bien des années sans que nul s'en soucie, mais n'en fit rien. *« Suis-moi,* ordonna le ministre, *je vais t'acheter une paire de chaussures neuves. »* Mais comme elle allait obtempérer la seconde allumette s'éteignit.

C'était vraiment trop bête. En toute hâte, elle frotta la troisième allumette de son pauvre paquet. Et, soudain, elle vit penché sur elle le plus riche marchand de chaussures de la ville. Souvent elle avait rôdé autour de ses vitrines illuminées. Pantoufles, mocassins, bottines, *bottillons, avaient souvent* semblé la narguer. Souvent elle avait contemplé, à travers la vitre, le visage indifférent du chausseur qui veillait à la bonne marche du magasin. Mais l'homme à présent lui souriait. *« Comment, pauvre petite, peux-tu marcher pieds nus dans le froid ?* s'enquit le commerçant en colère. *Suis-moi dans mon magasin et je vais t'offrir une paire de chaussures. » « Votre ami le ministre m'a déjà fait la même promesse ! »,* objecta la fillette. A ces mots, le visage du commerçant se rembrunit. *« Il t'a promis une paire ? De grâce, n'en crois rien. Je t'offre dix paires. Cent paires. Le temps de remplir les papiers, mon magasin entier est à toi. »*

A cet instant, hélas, la troisième allumette s'éteignit.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.**
6.58 **Météo** (et à 7.10, 7.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini Zig-Zag.** Gil et Julie.
7.30 **Disney Club mercredi.** Dessins animés ; La Petite Sirène ; Tic et Tac ; Reportage ; Qui sait gagne ; Invitée : Marina Carrère d'Encausse.
9.00 **Dessin animé : Spirou.**
9.30 **Club Dorothée Noël.** Sailor Moon ; Le Maître des Bots ; Dragon Ball ; Jane et Serge ; *Le Tour de magie ; Power* Rangers ; Trucs et astuces ; Jeux ; La séquence animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.**
13.40 **Série : Premiers baisers** (et à 17.55).
14.10 **Club Dorothée Noël.** Ici bébé ; Salut les Musclés ; Drôle de vie ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy ; Jeux.
18.25 **Série : Beverly Hills.**
19.20 **Série :** **Les Garçons de la plage.**
19.50 **Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Magazine : Perdu de vue.** *Présenté par Jacques Pradel.*
22.55 ▶ **Magazine :** **Le Droit de savoir.** Présenté par Charles Villeneuve et Béatrice Schönberg. Musulmans en France : intégration ou intégrisme ?
0.15 **Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.** Invité : Philippe Bourguignon, président d'Euro Disney.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Documentaire :** **Embarquement porte n° 1.** **Amsterdam.**
1.15 *TF 1 nuit (et à 2.35, 3.35, 4.35).*
1.25 **Programmes de nuit.** La Mafia II (3e et 4e épisodes) ; 3.45, Histoires naturelles ; 4.45, Musique ; 5.10, Histoire des inventions.

FRANCE 2

5.55 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.**
8.35 **Amoureusement vôtre.**
9.00 **Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Chez Chalu Maureen.** Les Premières Fois ; *Manu ;* A mi-galaxie ; Les Twist ; Reportage ; Jeu ; Rubrique jeux vidéo.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 4.20).
12.20 **Tout tout rire.**
12.55 **Météo** (et à 13.40).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.45 **INC.**
13.50 **Téléfilm : Secrets de famille.** D'Hervé Baslé, avec Véronique Genest, Paul Crauchet (1re partie).
15.25 **Chalu Maureen.** Chipangali ; Quoi de neuf, docteur ? ; Des souris à la maison blanche.
17.10 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne !** (rediff.) (et à 2.40).
18.50 **Studio Gabriel** (et à 19.25). Invités : Lydia Zavatta, Elie et Dieudonné, Martin Gray, Madeleine Renaud.
19.20 **Flash d'informations.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.50).
19.59 **Journal et Météo.**
20.55 ▶ **Téléfilm : Adieu les roses.** De Philippe Venault.
22.30 **Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Je suis petit et j'ai des idées plein la tête.
23.50 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.15 **Le Cercle de minuit.**
0.20 ▶ **Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.**
1.10 **Programmes de nuit.** Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 1.35, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.10, Dessin animé (et à 5.20) ; 3.20, 24 heures d'info ; 4.10, Les Echos de la noce ; 4.55, Pari sur l'inconnu ; 5.30, Le Risque tout.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.** Thème de la semaine : la fête. Invité : Ray Léma : pianiste zaïrois.
7.15 **Bonjour Babar.** Madeline ; Mon âne ; Mine de rien ; Les Aventures de Tintin : *Objectif Lune (8e épisode).*
8.05 **Les Minikeums.** Twinkle ; La Légende de Blanche-Neige ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Il était une fois les découvreurs : Lavoisier et la chimie ; Sandokan ; Le Héron *des Andes.*
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Téléfilm :** **Christmas in Connecticut.** D'Arnold Schwarzenegger, avec Dyan Cannon, Kris Kristofferson.
14.45 **Le Magazine du Sénat.**
14.55 **Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
16.45 **Les Minikeums.** Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Alphonse Karr, prince de l'esprit,* de Charles-Armand Klein.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.09, journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté en direct par Jean-Marie Cavada, en collaboration avec *Géo.* La saga des éléphants. Invités : Pierre Pfeffer, directeur de recherche au CNRS ; Pierre Lakouetène, président de la Fondation centrafricaine de sauvegarde des ressources naturelles ; Patrick Aventurier, photographe ; Robert Delort, professeur d'histoire à l'Universié de Genève ; Daniel Suskow, dresseur d'animaux au cirque Bouglione. Reportages : Siam, l'éléphant-roi de Vincennes ; Vie sauvage, *vie de famille.*
22.35 **Météo et Journal.**
22.55 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **Musique : Boulevard des clips** *(et à 10.05, 1.30, 6.05).*
11.05 **Série : L'Odyssée imaginaire.**
12.00 **Série : Papa Schultz.**
12.30 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **M 6 Kid.** Présenté par Caroline Avon et Paul. Kid découverte : l'univers et la fabrication d'un dessin animé ; Kidimot : Noël. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Banyard Commando ; Rahan.
15.50 **Magazine : Méga 6.** *Présenté par Guillaume Stanzik.*
16.10 **Variétés : *Hit Machine.***
16.40 **Magazine : Fax'O** (et à 1.00, 4.45). Spécial fin d'année. Le rock, la dance, les Français, la mode, les nouvelles technologies.
17.30 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Les Mamans cool.**
20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Présenté par Michel Cellier. La mémoire des talus.
20.45 ***Téléfilm :*** **Les Prisonnières de l'empire.** D'Anthony Page.
22.45 **Téléfilm :** **L'Assassin de mes nuits.** De Richard Colla.
0.20 **Série : Emotions.**
0.50 **Six minutes première heure.**
2.30 **Rediffusions.** Sports et découverte (7) ; 3.25, Airlift rodéo ; 4.20, Culture pub ; 5.10, Culture rock (La saga).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.25

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.19).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Canaille peluche.** Clip Toon ; Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 8.55

7.55 **Ça cartoon.**
8.55 **Cinéma :** **Le Voleur de Bagdad. ■ ■** Film britannique de Michael Powell, Ludwig Berger et Tim Whelan (1940).
10.35 *Flash d'informations.*
10.39 **Surprises** (et à 16.44).
10.55 **Le Journal du cinéma.**
11.00 **Cinéma : Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes. ■** Film français de Jean-Jacques Zilbermann (1993).

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** **La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Les pères Noël ; les fous du chocolat.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Décode pas Bunny.**
14.30 **Documentaire :** **Rencontres au fil de la rivière.** De Frank Riches.
15.00 **Le Journal du cinéma.**
15.05 **Téléfilm : Une veuve de trop.** *De Peter Barber-Fleming.*
16.40 **Le Journal du art** (rediff.).
16.55 **Football américain.** Match de championnat de la NFL.
17.50 **Canaille peluche.** Insektors ; Les Razmoket.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine :** **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Laurent Bourgnon.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma du mercredi.** Spécial « Interview with a Vampire ». Interviews de Tom Cruise, Neil Jordan et Philippe Rousselot.
21.00 **Cinéma : Traces de sang. □** Film américain d'Andy Wolk (1992).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Soapdish. ■** Film américain de Michael Hoffman (1991) (v.o.).
0.20 **Cinéma :** **Noblesse oblige. ■ ■ ■** Film britannique de Robert Hamer (1949) (v.o.).

NOMADE
Doc gratuite
49, rue Montagne Ste Geneviève
75005 Paris - 46.33.71.71
MONTAGNES, DESERTS
plus de 100 idées de voyages pour les découvrir

LA CINQUIÈME

6.15 **La parole est aux téléspectateurs.**
6.30 **Eurojournal** (et à 8.30).
7.00 **Jeunesse.** *Téléchat ; Animaux superstars ;* Crobs livres : vingt minutes sous la mer ; Les Aventuriers de la connaissance.
7.30 **Jeu : Ça déméninge** (et à 13.00).
8.00 **Magazine : Emploi** (et à 15.15).
9.00 **Les Ecrans du savoir.** *Au fil des jours : Les Inventeurs* de la vie ; Allô la Terre : la mémoire de la glace (3e partie) ; L'Œuf de Colomb : le CD ; L'Alphabet de l'image ; La Preuve par cinq : étoiles et système solaire avec Jean-Pierre Luminet ; Chacun son tour ; *L'Amour en questions ;* Au fil des jours.
11.15 **Magazine :** **L'Ecole buissonnière** (rediff).
11.45 **Magazine : Qui vive** (et à 15.45). Présenté par Michel Cymès. L'enfer au quotidien : éviter la *drogue.*
12.00 **Jeunesse.** Téléchat ; Animaux superstars ; Jeu : les Aventuriers de la connaissance ; Le journal du temps.
12.30 **Magazine : Station-services.** Présenté par Eric Cachart et *Sophy Forel. Spécial éducation :* les dangers de certains jouets.
13.30 **Cinéma : Les Misérables. ■** Film français de Jean-Paul Le Chanois (1957).
16.00 **Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Les Inventeurs *de la vie ; Allô la Terre ; L'Alpha*bet de l'image ; L'Amour en questions ; Rintintin : Wolf Cry (v.o.) ; Le Journal du temps.
17.30 **Magazine :** **Les Enfants de John.**
18.00 **Documentaire :** ***L'Astronomie.***
18.30 **Documentaire :** **Vallée engloutie.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Série : Slapstick.** Spécial Charlie Chase (rediff.).
17.30 **Magazine : Transit.** La presse sous pression (rediff.).
18.35 **Le Dessous des cartes.** Le Laos (rediff.).
18.40 **Documentaire : Clichés.** 4. Disney-sur-Marne (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Le Monde merveilleux des astres.** *4. Planètes et objets interplanétaires,* de Franz Buob et Jochen Lamp.
20.00 **Série : Germaine et Benjamin.** 4. Notre Albertine, de Jacques Doillon.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Musica : Les Planètes.** *Spectacle réalisé par Barbara Willis* Sweete, musique de Gustav Holst, chorégraphie de Lar Lubovitch, avec Isabelle Duchesnay, Paul Duchesnay, Brian Orser, Sonia Rodriguez, Owen Montague, Learie McNicholls, Michael Trent, Graham McKelvie, Charles Kirby, le Théâtre de danse de Toronto, le Ballet aquatique H30, l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit.
21.30 **Vidéo-art : Déserts.** De Bill Viola, musique d'Edgar Varèse.
22.05 **Documentaire :** ***Giancinto Scelsi.*** Portrait d'un compositeur, de Fred Van der Kooij.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Thomas Dorsey. Du blues au gospel (3).
20.30 **Antipodes.** l'Afrique profonde.
21.32 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Dimanches (2).*
0.05 **Du jour au lendemain.** Guy Deleury (les *Fêtes* de Dieu).
0.50 **Coda.** Peter Ustinov. Pastiches musicaux (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de l'église Notre-Dame-du-Travail à Paris): Messe pour chœur d'hommes et orgue op. 172, de Rheinberger; Choralmesse en ut majeur pour alti, deux cors et orgue, de Bruckner; Messe pour chœur mixte et *orgue op. 86, de Dvorak, par le* Chœur de Radio-France ; sol. : Paul Minck, 1er cor, Isabelle Leroy, 2e cor, Denis Comtet, orgue.
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Œuvres de Rameau, de Ravel, de Debussy.
0.05 **Jazz vivant.** Par André Francis. Le Trio INIT de Le N'Guyen.

Les interventions à la radio
France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle : le nouveau visage *du PC, avec Robert Hue* (« Objections »).

Le Monde

TRAVERSES PIERRE GEORGES

L'abbé Jacques

PETIT papa Chirac, quand tu descendra du ciel avec tes logements par milliers ! Arrêtez tout, il doit y avoir maldonne. Ce matin même, en venant au journal par un temps d'abbé Pierre, un froid à s'installer rue du Dragon devant une bouche à feu et à y attendre sagement le retour des hirondelles, on est tombé sur une publicité de Noël. C'était en façade d'un grand magasin, juste au-dessus des vitrines où un orchestre de lapins condamnés aux trois-huit jouait en attendant que jeunesse s'éveille.

Le slogan était formidable : *« Rive gauche, les cadeaux ont une âme »*. Cette existentielle proposition, comment n'y pas penser devant ce qui se passe, devant cette campagne présidentielle en recherche d'âme, dégoulinante de bons sentiments, d'exquis repentirs.

Par un de ces accidents de parcours dont le Parti socialiste a le secret et le goût, il se trouve que la politique française est momentanément privée de rive gauche. Le PS étant dans l'escalier à faire son ménage, voilà que des squatteurs se sont installés sans coup férir dans ce vieil immeuble à l'abandon, conduits par l'abbé Jacques.

On peut en être surpris. Non pas que la gauche, selon une parole mémorable, puisse s'arroger le monopole du cœur. Et pas même celui des restaurants du cœur, institution dont, en son temps de pouvoir et de palais, elle assura une large part du succès. Mais pour une autre raison : voilà que notre bon maire, à nous autres parisiens, vient de virer sa cuti. Il était en sa citadelle, pour citer son frère ennemi, en sa ville où l'on vira des dizaines de milliers d'habitants, où l'on vida des milliers d'immeubles pour faire du placement-pierre, du placement-bureau. Le voici dans la rue à chanter sous les fenêtres la complainte de maître Jacques et à prendre réquisition pour loger le pauvre monde.

Admettons volontiers que Jacques Chirac ne fut pas seul en cette affaire et que bien des appétits spéculatifs, bien des opérations privées aboutirent à l'état où l'on en est : 120 000 logements vacants à Paris, 2 millions de m² de bureaux, pour beaucoup créés dans d'anciens immeubles d'habitation, qui ne trouvent aujourd'hui, ni locataire, ni acheteur.

Voilà, comme dirait huissier, l'état des lieux. Des immeubles qui se vident, des rues qui se remplissent. Les femmes en politique comme ailleurs peuvent être cruelles. Et Dominique Voynet l'est. Elle qui se verrait bien candidate de toutes les gauches a eu sur le sujet ce mot assassin : *« Vivement que Chirac soit maire. »*

Oui, *« vivement demain »* pour reprendre une formule qui fit le bonheur du RPR. A toute chose repentir est bon. Si Jacques Chirac, tout à ses soucis de concurrence, donne parfois l'impression de ne plus trop savoir où il habite, ses initiatives auront au moins un avantage : celui de démontrer que la campagne sera sociale. Ou ne sera pas.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Italie : « L'année du furieux mécontentement », par Eugenio Scalfari ; Mitterrandisme : « Une gauche perdante et perdue », par Didier Motchane ; Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Si tu t'imagines... » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Israël évalue la possibilité d'une offensive au Liban

La guerre d'attrition qui sévit dans le sud du pays du Cèdre depuis une dizaine d'années connaît un sérieux regain d'intensité. Un débat se développe en Israël entre officiers supérieurs sur l'opportunité de lancer ou non une nouvelle et vaste offensive au Liban contre les combattants du Hezbollah *(page 8)*.

POLITIQUE

Le conseil général de l'Isère et le conseil municipal de Grenoble adoptent leurs budgets

Le conseil municipal de Grenoble et le conseil général de l'Isère ont voté, lundi 19 décembre, leurs budgets primitifs pour l'année 1995, en l'absence d'Alain Carignon (RPR), maire de la ville et président de l'assemblée départementale, détenu à la prison Saint-Joseph de Lyon. Les avocats de ce dernier devraient déposer cette semaine une nouvelle demande de mise en liberté de leur client. A Grenoble comme dans l'Isère, la population attend, sans impatience particulière, la décision des juges *(page 12)*.

SCIENCES ♦ MÉDECINE

La caulerpe en Méditerranée : invasion ou recolonisation ?
La *Caulerpa taxifolia* est le plus grand organisme unicellulaire connu. Cette algue, dont il existe plus de soixante-dix espèces est apparue, il y a dix ans, au large de Monaco. Invasion ou recolonisation ? Les experts en ont débattu récemment à Barcelone *(page 14)*.

CULTURE

La mafia russe entre en scène

Les organisations criminelles russes ont pénétré non seulement les sphères du pouvoir politique et économique, mais aussi le monde de la culture et des spectacles. Les liens entre « parrains » et artistes sont longtemps restés marginaux aux yeux de l'opinion, jusqu'à l'assassinat, le 2 avril 1994, d'Otari Kvantrichvili, l'une des figures bien connues du milieu *(page 16)*.

ÉCONOMIE

La suppression des aides aux chantiers navals est approuvée par l'Union européenne

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont approuvé, lundi 19 décembre à Bruxelles, un accord négocié par la Commission, dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), sur le démantèlement des aides directes aux chantiers navals dans les pays industrialisés. Après s'y être opposé pendant plusieurs mois, le gouvernement français a donné son accord à ce compromis, qui entrera en vigueur en 1996 *(page 18)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Arts et Spectacles »

La sortie de *Lou n'a pas dit non*, le deuxième film d'Anne-Marie Miéville, est un grand moment d'émotion, et une réflexion complexe sur le couple et la solitude. Critique et entretien avec la réalisatrice. Tous les films de la semaine. Disques : trois albums consacrés à l'art des castrats.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XII

Le numéro du « Monde » daté mardi 20 décembre 1994 a été tiré à 487 970 exemplaires

Devant le tribunal de grande instance de Paris

Un malade du sida revendique l'usage du « cannabis compassionnel »

Un ressortissant allemand malade du sida, appréhendé en octobre à l'aéroport d'Orly en possession de 23 grammes de résine de cannabis, était cité à comparaître, lundi 19 décembre, devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. Son avocat, Mᵉ Francis Caballero, devait plaider l'« erreur manifeste d'appréciation » du classement du cannabis parmi les stupéfiants et souligner ses propriétés thérapeutiques. L'affaire a été renvoyée au 27 février.

Le 20 octobre, de retour d'un voyage au Maroc, R. F., ressortissant allemand de cinquante-deux ans, est interpellé à la douane de l'aéroport d'Orly en possession de 23 grammes de haschich. Dans le procès-verbal dressé à cette occasion, il reconnaît avoir *« acheté cette résine de cannabis dans une rue à Marrakech »*, une substance qu'il destine à *« [sa] consommation personnelle »* expliquant qu'il est *« malade »*. Il s'acquitte d'une somme de 2 000 francs au titre de la transaction douanière. R. F., séropositif depuis 1987 et aujourd'hui atteint d'un sida déclaré, encourt une peine maximale de dix ans d'emprisonnement et 50 millions de francs d'amende pour *« détention et usage de stupéfiants »* et une interdiction définitive de séjour sur le territoire français.

La reine Victoria elle-même...

Lundi 19 décembre, devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, l'avocat de R. F., Mᵉ Francis Caballero, devait notamment plaider l'*« erreur manifeste d'appréciation »* du classement du cannabis parmi les substances stupéfiantes. Le cannabis est, en effet, classé par les conventions internationales ratifiées par la France parmi les stupéfiants, tandis que son principe actif, le delta-9 tétrahydrocannabinol (THC) figure parmi les psychotropes. Mᵉ Caballero avait déjà choisi cette ligne de défense devant le tribunal de Valenciennes (*le Monde* du 30 septembre 1993). Cette fois, il prévoit d'insister sur l'usage thérapeutique qui peut être fait du *cannabis sativa* et de ses dérivés (marijuana, haschich, huile).

L'utilisation médicinale de cette plante, avérée en Chine, en Inde, dans certaines contrées du Moyen-Orient ou de l'Asie du sud-est, continue de faire l'objet de controverses scientifiques. Les propriétés thérapeutiques du cannabis absorbé par voie orale furent décrites pour la première fois en 2 737 avant J.-C par l'empereur chinois Shen Nung. Et la rumeur assure que le médecin personnel de la reine Victoria lui conseillait la teinture de cannabis pour soulager ses douleurs menstruelles...

Présent jusqu'en 1946 dans la pharmacopée française, l'usage médical du cannabis est revenu sous les feux de l'actualité dans les années 1980. A cette époque, 4 000 cancérologues américains agréés obtinrent l'autorisation de prescrire du THC pour lutter contre les nausées et les vomissements provoqués par la chimiothérapie chez les malades cancéreux. Aujourd'hui, seule la propriété anti-vomitive du THC fait l'unanimité. En revanche, son utilité pour traiter le glaucome, en réduisant la pression intra-oculaire, soulager les épileptiques ou les contractions musculaires des victimes de sclérose en plaques n'ont pas fait l'objet de publications incontestables.

L'efficacité du THC synthétique pour redonner de l'appétit aux cancéreux ou aux malades du sida est davantage étudiée. Cette molécule dénuée des effets psychotropes engendrés par le cannabis « naturel » provoque, selon certains patients, des effets secondaires d'anxiété. Elle reste interdite en France. Aux Etats-Unis, trente-cinq Etats se sont déjà prononcés en faveur de l'utilisation médicinale de la marijuana et des « clubs d'acheteurs » qui fournissent du cannabis aux cancéreux ou aux sidéens ont vu le jour. L'Association française d'auto-support des usagers de drogues (ASUD), financée par la direction générale de la santé et la commission des Communautés européennes, travaille sérieusement à un projet de distribution de « cannabis compassionnel ».

R. F. assure n'avoir jamais consommé aucune drogue avant sa maladie. L'usage de haschich lui a permis, dit-il, de *« reprendre dix kilos »*, de *« soulager les effets secondaires des traitements »* qui lui sont prescrits pour son sida, de *« calmer* [son] *stress »* et de *« retrouver une harmonie »* avec lui-même. Le président de la quatorzième chambre correctionnelle, Jean-Claude Antonetti, estimant les conclusions de l'avocat *« très intéressantes »*, a demandé au parquet de se procurer *« la position du ministère de la santé »*. Il a préféré renvoyer l'affaire au 27 février.

LAURENCE FOLLÉA

Les mystères du « haschich naturel »

Comme souvent à l'annonce d'une découverte scientifique, la nouvelle est moins spectaculaire qu'il y paraît. Observé par deux équipes de chercheurs français et italiens dans une lettre à la revue *Nature* (1), le cycle de production de l'anandamide, une molécule chimique naturellement présente dans le cerveau et capable de reproduire les effets des cannabinoïdes, qualifiée de *« cannabis endogène »* ou de *« haschich naturel »*, permet d'envisager l'existence d'une nouvelle classe de neuromédiateurs, ces substances qui véhiculent l'information dans le système nerveux central.

Schématiquement, dans le cerveau, les cellules nerveuses ou neurones émettent pour « communiquer » entre elles des molécules appelées neuromédiateurs. L'anandamide – du sanscrit *ananda* qui signifie félicité – a été mise en évidence par le professeur Raphaël Mechoulam (université hébraïque, Jérusalem) en décembre 1992.

Cette molécule présente une parenté chimique éloignée du delta 9-tétrahydrocannabinol (THC), le principe actif du cannabis découvert par le même professeur Mechoulam en 1964, mais elle lui ressemble suffisamment dans sa structure pour activer le récepteur cannabinoïde. Celui-ci, identifié à la fin des années 80, est présent dans les cellules nerveuses des régions cérébrales contrôlant les processus cognitifs, l'humeur, l'éveil et les sécrétions hormonales. Les deux équipes de chercheurs ont cultivé *in vitro* des cellules nerveuses cérébrales prélevés chez le rat et établi que l'anandamide, synthétisée dans les neurones, était libérée lorsque ces neurones étaient stimulés et qu'elle était inactivée immédiatement après avoir agi sur le récepteur.

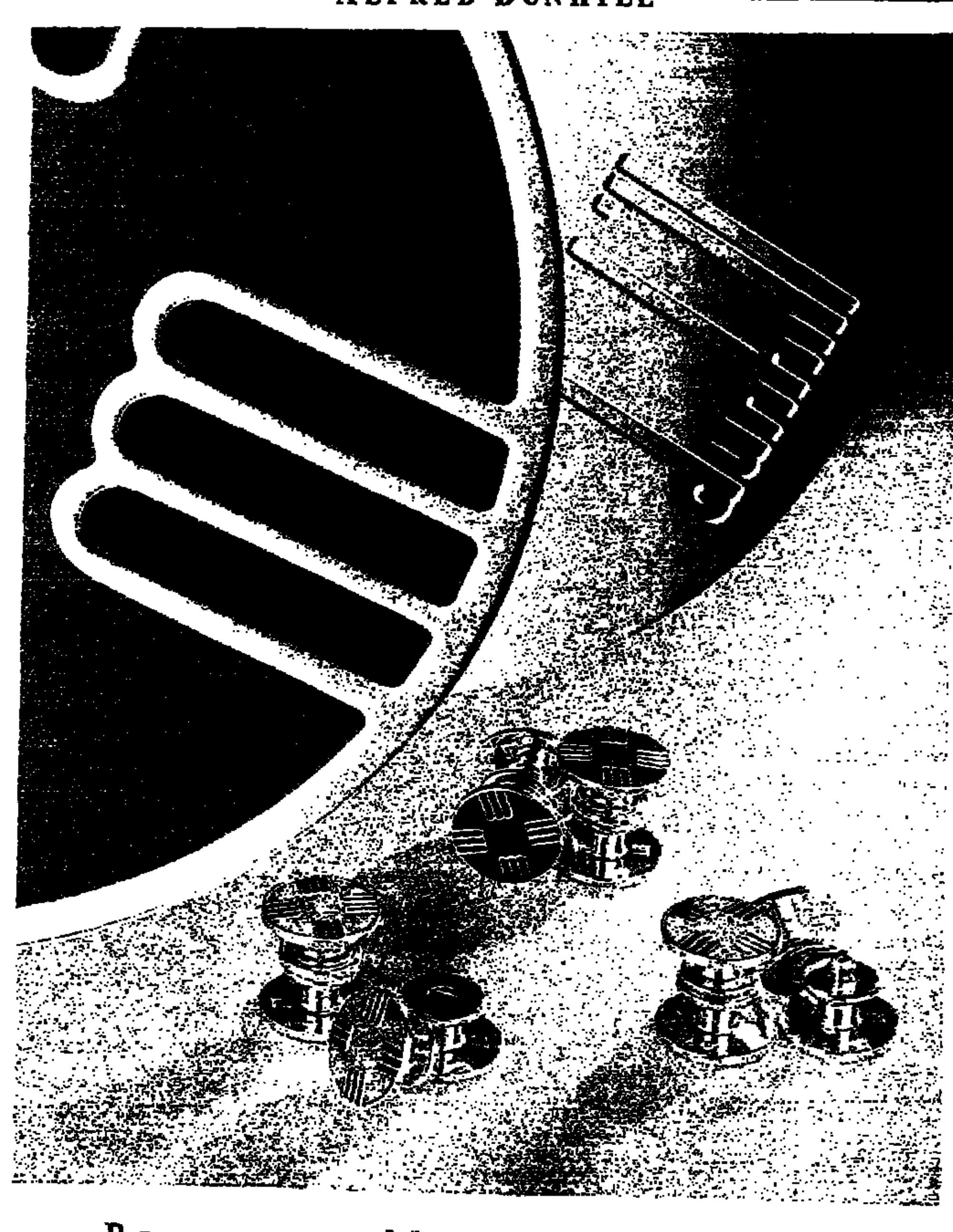
Tous ces paramètres convergent pour affirmer que l'anandamide est un neuromédiateur. Or cette substance se distingue des autres neuromédiateurs car elle n'est pas « stockée » mais formée « à la demande » dès lors que le neurone émetteur est stimulé. *« Il s'agit là d'un mécanisme de transmission nerveuse inconnu à ce jour »*, indique le docteur Jean-Charles Schwartz, directeur de l'unité neurobiologie et pharmacologie (U 109) de l'INSERM qui a participé aux travaux en liaison avec Daniele Piomelli et son équipe (Instituto per la Chimica di Molecole di Interesse Biologico, Naples).

Il reste cependant à découvrir la nature exacte de la liaison de l'anandamide sur le récepteur cannabinoïde et ses effets sur le comportement. En attendant, toutes les implications de cette étude sont pour le moins hypothétiques. Le docteur Schwartz reconnaît lui-même que les extrapolations thérapeutiques liées à ce modèle de neurotransmission sont *« complètement dubitatives »*.

L. F.

(1) « Formation and Inactivation of Endogenous cannabinoid anandamide in central neurons », *Nature*, vol. 372, 15 décembre 1994.

ALFRED DUNHILL

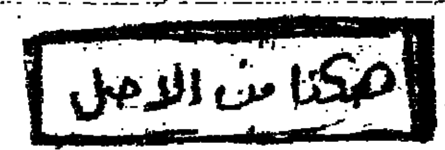


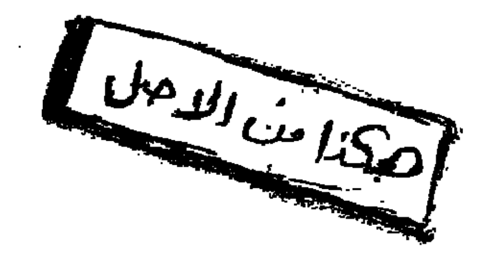
BOUTONS DE MANCHETTES «POPPER».

Inspirés de motifs art déco provenant des archives Alfred Dunhill.
Façonnés en argent massif et laqués. Des boutons de manchettes au double décor, faciles à porter, pratiques grâce à un système à pression.

15, RUE DE LA PAIX, PARIS ET DISTRIBUTEURS AGRÉÉS. TEL: (1) 44 13 93 93.

Très recherché depuis 1893.



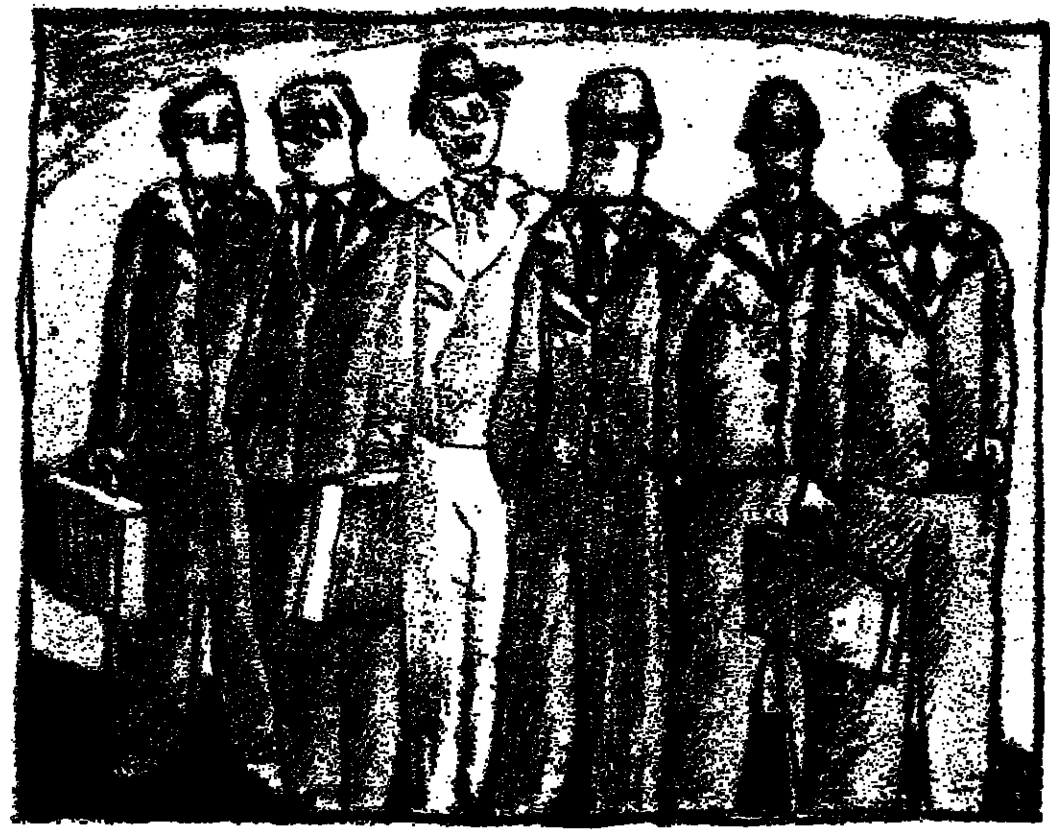


Le Monde

INITIATIVES

Les codes d'apparence

Dans les entreprises, l'uniformité fait son retour. Parce qu'elle est un gage de sérieux professionnel



Illustrations : OLIVIER JUNG

QUESTION d'attitude ou de conformisme : le salarié, dans l'entreprise, ne déroge pas ou peu à un ensemble de règles, que celles-ci soient écrites ou pas. Il respectera les habitudes du milieu pour se fondre dans le décor ou, s'il veut faire entendre sa petite musique personnelle, jouera délicatement sur une gamme limitée d'innovations considérées dès lors comme autant de hardiesses. Cultiver sa différence ne saurait aller jusqu'à choquer le groupe ou à trancher radicalement avec le code.

L'heure est à nouveau à l'uniforme, qu'il soit consensuel ou réel, qu'il soit d'entreprise ou lié à la fonction. L'image domine, qui est aussi le souci de l'entreprise, et détermine autant les comportements professionnels que les manières d'être, de vivre en collectivité, que les coutumes vestimentaires ou les allures en général. On s'habille pareil ou presque *sans s'autoriser beaucoup de fantaisie* et avec des variations qui donnent à voir le statut. Entre la secrétaire et la femme cadre, il y a le tailleur, même s'il est de couleur plus éclatante que le costume de l'homme. Lequel se permet des cravates plus chamarrées *qu'autrefois et se distingue ainsi du technicien.* Alors que l'on se rebellait contre le port obligatoire de l'uniforme, justement, celui-ci fait un retour en force, mais il est vrai considérablement rajeuni ou modernisé. Redessiné, l'équipement du *postier devient une marque de reconnaissance acceptée, peut-être à cause du jaune* canari. De même pour les contrôleurs de la RATP, habillés comme à la ville d'un camaïeu de verts du plus bel effet.

ENTRE-TEMPS, la crise est passée par là qui a agi comme une pression morale avant que les exigences rigoristes ne trouvent leur prolongement dans la recherche de la performance. Avec la modernisation, le professionnalisme a conduit à une forme de banalisation, parce que les excès ou les spécificités n'étaient plus compatibles avec l'exigence de parfaite maîtrise. De même que l'acte de fumer devient la manifestation d'un signe de déviance, ne pas tout ramener à l'excellence dans son activité au quotidien s'interprète comme une fâcheuse résistance aux mœurs du temps. Il faut non seulement être compétent, mais le montrer, et aussi faire en sorte qu'aucun élément, y compris personnel, ne permette de douter de cette volonté de tous les instants.

Ainsi va la vie au travail, où les folklores et les traditions de métiers se réduisent comme peau de chagrin. Sont condamnées les réminiscences du passé, regardées comme des extravagances qui nuisent à l'efficacité. Sont méprisés les écarts qui faisaient le sel de la vie en collectivité et sont maintenant synonymes *de relâchement, voire de faiblesse coupable.* Il ne faut plus s'encombrer de ces manifestations sentimentales d'appartenance à un groupe professionnel qui éloignent de l'objectif et font perdre du temps. Le VRP d'antan, toute gouaille dehors et chevalière *au doigt, a définitivement perdu de sa superbe* équivoque, ainsi que le moindre artisan, tout tendu vers l'anonymat même pas fonctionnel. Au mieux, il ne reste plus que des ersatz de particularisme, juste entretenus pour mémoire et ramenés à leur plus faible expression pour maintenir la filiation, sans abus. Dans les restaurants ou les bistrots, c'en est fini de ces tablées bruyantes et tapageuses qui désignaient une réunion professionnelle. Pour le plus grand bienfait de la cuisine minceur qui sied aux repas d'affaires, on leur a substitué les conversations feutrées, gage de sérieux. Les exemples contraires deviennent rares et sont à marquer d'une pierre blanche quand ils se produisent : désormais, la gastronomie et l'exubérance appartiennent au domaine privé ou ne se pratiquent qu'entre amis.

JUGÉE à l'aune de la compétition permanente, sans doute cette évolution était-elle inéluctable, le charme en moins. Mais on peut également constater que les quelques exceptions tiennent à des circontances précises. A *la manière des informaticiens,* il y a peu, ou des publicitaires, plus récemment encore, ceux qui appartiennent à un groupe professionnellement fort, ou ceux qui détiennent un savoir-faire incontournable, peuvent encore se prévaloir *d'une bonne dose d'insolence. Dans les salles de* marché, les opérateurs ont tous les droits, y compris ceux de la démesure tape-à-l'œil. Tel créatif en pleine capacité de ses moyens pourra imposer son style détonant, tant qu'il réussira. Mais il sait aussi *qu'il devra rentrer dans le rang* s'il connaît des échecs. A l'inverse, toutes les catégories de salariés qui, soit ne sont pas en représentation pour leur entreprise, soit ne sont pas en contact avec le public, peuvent parfaitement ignorer ces contraintes et s'abandonner à ces tenues de week-end, le jean et le polo, bien sûr, mais aussi le jogging, à la limite, puisqu'ils passeront inaperçus.

Aseptisé, professionnalisé, sauf dans ces cas, le monde des apparences a pourtant évolué au fil du temps, et particulièrement depuis 1968, décidément arbitre de toutes les élégances. Avec le recul, le chemin parcouru se mesure sans peine. Si la barbe est passée de mode, les cheveux longs ont été tolérés, bien avant la queue de cheval, le catogan et la boucle d'oreille. La bataille du pantalon a été gagnée par les femmes, permettant l'arrivée du caleçon. Aujourd'hui, les hommes osent des vestes dignes des présentateurs de télévision et se risquent à des harmonies audacieuses. Tout cela comme si chacun se devait de compenser par une touche d'humour – *mais une seule – la grisaille des journées d'obligations professionnelles.*

Alain Lebaube

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis* c'est le Monde Initiatives



*daté mercredi

Pour agir et pour réfléchir



Au cœur du progrès, le progrès à cœur.

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS
vous donne rendez-vous p. VI et VII

DOSSIER • Les codes d'apparence

Se couler dans le moule

Toutes les compagnies n'imposent pas leurs couleurs, mais le vêtement doit coller à l'image de marque de l'entreprise

DANS certaines entreprises, la situation est claire. Le vêtement est un véhicule comme un autre de l'image de l'entreprise, au même titre que le logo. Dans les agences Air France, les hôtesses en bleu marine portent autour du cou le foulard aux couleurs de la compagnie. Chez Casino, les caissières sont en vert, rouge et blanc. Les postiers, les agents de la RATP portent également l'uniforme. En dehors des entreprises qui préconisent des tenues spécifiques pour une partie de leur personnel, rares sont les sociétés qui se mêlent ouvertement des vêtements de leurs salariés. Il faut s'appeler Euro Disney pour détailler précisément les droits et devoirs des salariés en matière de vêtements, de bijoux ou de coiffure.

Cela dit, même si les entreprises n'édictent pas de règles précises en ce domaine, elles ne sont pas pour autant indifférentes à la tenue de leurs salariés. Ainsi, un candidat à l'embauche qui avait subi avec succès plusieurs épreuves de sélection sans porter de cravate s'est vu rappeler à l'ordre lors du dernier entretien : *« Si vous devez nous représenter, il vaudrait mieux que vous vous fassiez remarquer pour la pertinence de vos propos plutôt que pour l'absence de cravate. »* Il est vrai qu'il s'agissait de pourvoir à un poste de communication interne et externe.

D'un secteur à l'autre

D'une façon générale, il revient au salarié d'observer son entourage professionnel et de se couler dans le moule. Et celui-ci n'est pas forcément le même d'un secteur à l'autre. *« En fait, il y a deux grandes extrémités : d'un côté, on trouve les artistes, les créatifs, les gens de la pub... De l'autre, les financiers. Et puis, au milieu, se situe une masse indifférenciée, dans l'ensemble assez classique, avec quelques variantes »*, résume Violaine Pilzer de Relooking Concept.

L'univers artistique créatif est lui-même multiple. On y rencontre de beaux ténébreux tout de noir vêtus, pas toujours rasés de près, mais aussi des *aficionados* de la couleur qui n'hésitent pas à mélanger le jaune et le rouge avec, en prime, une petite touche de vert. Les femmes jouent sur une gamme de vêtements très large, usant du pantalon cigarette, de la minijupe avec ses collants noirs ou de la jupe longue.

Dans la finance, du moins à un certain niveau, les hommes endossent l'uniforme : chemise pastel ou à rayures, col « Oxford », cravate anglaise bleu marine et rouge, blazer bleu marine et pantalon gris ou costume trois-pièces gris anthracite. Désolant. *« Ce n'est pas parce qu'on fait un métier sérieux qu'il faut s'habiller en croque-mort »*, estime Violaine Pilzer, qui apprend aux cadres et aux dirigeants à personnaliser leur tenue. *« On peut être pris au sérieux avec des harmonies de couleurs, des matières et des coupes de qualité. »*

Entre ces deux extrémités, les jeunes cadres dynamiques semblent être assez interchangeables avec leur classicisme de bon ton. Certaines entreprises dont les activités sont centrées sur le loisir et les voyages affichent peut-être un peu plus de décontraction que d'autres. Les vêtements évoquent volontiers la détente mais certainement pas le laisser-aller. En fait, dans ce vaste marais central, la différence semble se faire non pas entre les entreprises, mais en fonction des postes occupés par les salariés. Les personnels de production ont souvent une tenue adaptée à leurs tâches. Les administratifs bénéficient d'une très grande liberté vestimentaire et s'habillent en fonction de leur personnalité ou de leurs états d'âme, tantôt de façon décontractée, tantôt de façon plus recherchée. En revanche, les personnels qui ont des fonctions de représentation interne ou externe de l'entreprise, l'encadrement et les commerciaux, subissent des contraintes vestimentaires plus strictes. Difficile pour eux de couper au costume-cravate ou au tailleur. La réaction d'Isabelle, cadre commercial, souligne bien cette pression : *« D'une façon générale, je vais travailler en tailleur. Mais lorsque je sais que je n'ai pas de rendez-vous, j'y vais en jean. »*

Même quand l'entreprise ne fait pas de remarques, les commerciaux savent que leur crédibilité et celle de leur société dépendent de l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes.

Catherine Leroy

Respirer le luxe et inspirer confiance

Paribas joue de la culture anglo-saxonne et de la nostalgie du passé pour « rassurer le client »

IMPENSABLE de se tromper. Les taches de couleur, parfois jusqu'au rouge cerise, qui se déplacent sans jamais se précipiter dans les couloirs feutrés de la maison Paribas, ne peuvent être que des jeunes femmes. Tailleur de rigueur, bien sûr, mais avec ce zeste de coquetterie qui, visiblement, n'émeut pas ou plus les costumes bleus et criards largement majoritaires. Eux aussi, d'ailleurs, ont déjà opéré quelques révolutions : abandon du gilet trois pièces – exception faite de quelques irréductibles –, apparition de la chemise rose venue taquiner, sur leur terrain, le blanc et le bleu vainqueurs toutes catégories, sans parler des originaux de la salle des marchés qui vont jusqu'à arborer des rayures. Ceux-là, de toute façon, constituent un monde à part, abrité dans les étages supérieurs, afin que leur agitation permanente ne perturbe pas le client habitué à la dignité du siège du 3, rue d'Antin.

Quand, ainsi, un visiteur se présente, il est reçu dans l'orangerie, cour carrée couverte, où trône, au beau milieu, Louis XIV à cheval, reproduction de la statue de bronze de Girardon. L'ambiance n'y est pas cavalière pour autant. Le FT, prononcé F-Ti (pour *Financial Times*), décore avantageusement les tables basses habituées au bilinguisme. On y parle bas et on y chuchote dans un style qui emprunte à la fois à la technique bancaire et à la langue de Shakespeare : *« L'activité equity de Capital Market a bien performé »* pourrait donner le ton du répertoire où il est généralement beaucoup question de « P. E. » prononcé encore P-I (pour Price Earning) ou de *« Net present value »* beaucoup plus chic que « Valeur actualisée nette ».

Parler à voix basse peut-être, mais jamais dans le vide. Paribas a opté pour la culture de l'oral et il est hors de question de revenir sur sa parole. L'écrit coexiste mais pas l'audiovisuel qui n'a toujours pas acquis ses lettres de noblesse en tant qu'outil de communication. En interne, s'entend, car personne ne réussira à oublier la campagne de privatisation orchestrée par Catherine Deneuve.

Les références et l'humour sont anglais. Un honorable citoyen de sa majesté est membre du comité de direction de la banque, un sur quinze, il y a une femme aussi d'ailleurs. Mais incontestablement, la façon de faire est américaine. Personne n'oublie qu'André Lévy-Lang (dit A. L. L.) et Michel François-Poncet (dit M. F. P.), respectivement président du directoire et président du conseil de surveillance, ont tous les deux étudié et travaillé aux Etats-Unis. L'influence est peut-être grande mais *« contrôlée »*.

Loin de la fureur de vivre américaine, à Paribas, il est des choses inamovibles pour « rassurer le client ». Les solides fondations du 3, rue d'Antin respirent la sérénité et la confiance caractéristique des grandes maisons qui ont su installer leur réputation dans le long terme : de quoi calmer les inquiétudes qui auraient pu naître après l'annonce des premières pertes en 1991.

Le passé est bien présent, lui aussi rassurant pour les jeunes embauchés : la création de la banque il y a cent vingt-deux ans dans quatre pays simultanément (la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique et la France) témoigne de l'assise internationale de Paribas.

Et chacun s'imprègne petit à petit de toute l'histoire de l'entreprise : Paribas à l'origine de la création du groupe Total, l'aventure du métro de Caracas, la nationalisation bien sûr, mais, plus tard, le succès de la privatisation... Autant d'événements vécus sous les yeux attentifs des présidents d'hier dont la galerie de portraits décore l'un des principaux salons. Paribas *« aimante »* cultive sa différence par rapport aux autres banques d'affaires, *« à la fois répulsion et adhésion, mais en tout cas pas l'indifférence »*, confirme un jeune cadre, tout en resserrant le nœud de sa cravate Gieves and Hawkes d'ailleurs attitrée des officiers de la Royal Navy.

Marie-Béatrice Baudet



Tenues décontractées de rigueur

Les anciens « gentils organisateurs » sont les garants des valeurs nourricières du Club Méditerranée

« Y a du soleil, y a des nanas là la lala lala, on va s'en foutre jusque-là lala lala lala », la chanson popularisée par les Bronzés a toujours droit de cité dans un certain nombre des clubs de vacances. Et même si l'image du Club Méditérranée a considérablement évolué depuis cette époque, qui remonte aux années 70, on n'imagine guère les 30 000 salariés de la marque au trident en costumes trois pièces derrière un bureau.

Le « look » vestimentaire découle forcément de la culture de l'entreprise. *« Quand le bleu de travail dans l'entreprise, c'est un short et des sandales, difficile ensuite de s'habiller triste »*, résume un cadre du club.

Ainsi, lorsqu'en décembre 1993, Serge Trigano prend la succession de son père Gilbert à la tête de l'entreprise, après une année plutôt difficile pour les finances du club, qui affichait des pertes, une de ses premières missions, en tant que nouveau président, est la réouverture du village du Cap-Skiring au Sénégal. Ce village très rentable avait été fermé pendant la saison 1992-1993 pour des raisons de sécurité, la Casamance connaissant alors des troubles politiques. Sur place, pour motiver l'équipe du « village » et assurer une bonne saison touristique, c'est tout naturellement en tenue de plage que Serge Trigano leur livra ses dernières recommandations.

Pour les personnels des villages, la question du « look » ne se pose pratiquement pas. Les règles édictées sont simples. Elles ne sont pas différentes de celles des autres entreprises de services spécialisées dans le tourisme et dans l'accueil de « gentils membres ».

Il s'agit essentiellement d'avoir une tenue vestimentaire propre et correcte, en adéquation avec l'image que l'entreprise veut donner d'elle-même. Tout reposant sur la qualité immatérielle des prestations fournies à la clientèle, l'effet de miroir joue à plein entre la présentation du salarié et l'image global de l'entreprise.

Mais c'est avec les permanents du club, c'est-à-dire très souvent des anciens « gentils organisateurs » (GO) qui ont fait carrière au sein de l'entreprise, que naît une identité particulière. Les valeurs nourricières du Club, qui reposent sur le loisir, la détente, sont en effet à l'opposé du monde des villes, des attachés-cases et des cravates. *« Il y a des entreprises où travailler sans cravate serait inimaginable, chez nous ce serait plutôt le phénomène inverse »*, explique un salarié qui participe à l'aventure du Club depuis plus de vingt ans et qui a commencé, comme il se doit, sa carrière dans un village. Dans les bureaux parisiens, rien n'est interdit ou presque, en matière vestimentaire. Tenues décontractées ou plus formelles sont de mise sans discrimination et se côtoient. Mais le brassage permanent avec des gens issus des villages qui arrivent chacun avec un peu de soleil dans leur valise permet d'entretenir une note particulière.

Alain Beuve-Méry

ITINERAIRES POUR L'EMPLOI

– LE MAGAZINE –

Marie-Claude BETBEDER

reçoit cette semaine

Bénédicte JACQUEY

chargée des relations extérieures de l'association Citoyens d'entreprise

Une émission diffusée par 375 radios locales

(Liste des horaires et des fréquences sur 3615 EMPLOI)





Le Monde INITIATIVES

Une production de l'agence TAM TAM, Lyon (78-28-80-58)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
TÉL : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Pour les autres pays, nous consulter.

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____ Prénom : ____

Adresse : ____

____ Code postal : ____

Localité : ____ Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DOSSIER • Les codes d'apparence

Les folklores professionnels adoptent la sobriété

Avec la crise, de nombreux secteurs sont devenus « sérieux » ; il est désormais de bon ton d'afficher son efficacité

EXIT les paillettes, l'heure est à l'efficacité. La crise a sans nul doute influé *sur les comportements* dans l'entreprise. Conséquence d'une âpreté accrue des affaires, des vagues successives de licenciements ou, tout simplement, *de la compression des frais* généraux, de plus en plus de salariés affichent un professionnalisme des plus épurés, les folklores professionnels traditionnels *dussent-ils en souffrir. De fait,* les extravagances et les caprices des publicitaires et autres créatifs ne sont plus de mise lorsqu'il s'agit d'aller convaincre un banquier de suivre. De même, les affaires ne se règlent plus forcément autour de déjeuners professionnels *interminables*, très arrosés, avec note astronomique garantie au digestif : quelques rafraîchissements suffisent désormais pour *s'entendre dans le bureau feutré* de l'une des deux parties... Victimes à leur tour des suppressions d'emplois, les informaticiens qui se réfugiaient derrière des langages incompréhensibles sont instamment priés de s'exprimer plus clairement, *sous peine de s'engager* dans une voie sans issue.

Des manières plus policées

Avec la rigueur, de nombreux secteurs de l'entreprise sont donc devenus « sérieux ». *Jusqu'à* présent, seuls les banquiers et les hauts fonctionnaires devaient sacrifier à cette sobriété. Les premiers devaient inspirer confiance pour attirer les économies de leur clientèle, les seconds, en imposer, *compte tenu de la noblesse de leur* tâche : servir le bien commun. Aujourd'hui, tous les secteurs au contact de l'extérieur sont invités à afficher un professionnalisme de bon aloi : ni trop ni trop peu. Car il est tout aussi regrettable de déshonorer ses interlocuteurs en leur faisant sentir leur ignorance crasse que de passer pour un fumiste.

Face à des *clients érigés* en censeurs exigeants, tous sont incités à soigner leur allure générale et leur langage, à l'instar des techniciens et autres agents de méthodes, désormais contraints d'abandonner leur laboratoire. Qu'il s'agisse de vendre du cirage ou des logiciels informatiques, la gouaille traditionnelle de représentants de commerce, « self-made men », bons mangeurs aussi bien que fins négociateurs, ne passe plus. Il est vrai *aussi*, comme l'observe Eric Salmon, président du cabinet Eric Salmon and Partners, qu'*« en étant promu fonction-clé de l'entreprise le secteur de la vente a de plus en plus été investi par des ingénieurs haut de gamme et des diplômés de grandes écoles de commerce »*, dont les façons sont aussi plus policées.



La caricature une fois bannie, des nuances n'en sont pas moins sensibles d'une profession à l'autre. Ainsi le langage des directeurs d'usine n'a-t-il pas grand-chose à voir avec celui des cadres du tertiaire issus de Science-Po : *« Les premiers sont directs et ne font pas trois phrases lorsqu'une seule suffit. Les seconds se distinguent par leur style agréable mais très ampoulé »*, observe non sans humour Jean-Paul Vermès, PDG de Cogeplan. De même, ce dernier a-t-il constaté que les femmes cadres affichaient davantage que leurs homologues masculins les *signes extérieurs* de leur ascension sociale. Elles se sentent obligées de se déplacer en permanence avec une petite serviette très élégante, même quand elles *n'ont aucun document à transporter* !

« Les plus décontractés sont finalement ceux qui continuent à vivre dans le cocon de l'entreprise, à l'instar des employés ou des opérateurs », remarque pour sa part Eric Beaudouin, directeur du cabinet MOA. Ou carrément à l'extérieur de l'entreprise, comme ces jeunes de banlieue candidats à un poste de manutentionnaire intérimaire : *« Ils sont tous habillés pareil : jean, blouson, casquette et parlent comme aux* « Guignols de l'info », *et en général ils nous soûlent de paroles, comme pour nous convaincre de leur envie de bosser »*, constate Bernadette Mangin, responsable de l'agence Manpower de Saint-Denis. Toutefois, précise cette dernière, *« on commence aussi à voir des looks imposés par la misère, quand même une coupe de cheveux n'est plus possible... »*

Il arrive que ce vernis professionnel se fendille aussi. Les parvenus finissent un beau jour par sacrifier au culte de la BMW et du Bi-Bop, tout en arborant des cravates Hermès, étiquette bien en évidence. Lassés des déjeuners insipides – menu très léger, *accompagné d'eau minérale ou de « rouge frais »* –, certains finissent par craquer : et d'inviter leur interlocuteur dans un bistrot vieillot pour savourer un repas *consistant arrosé de Bourgogne...* Mais ces moments d'égarement tendent à s'espacer, comme si les salariés en étaient arrivés à ne donner à leur entreprise qu'une vitrine désincarnée tout en réservant tout le sel de leur vie à leurs proches...

Valérie Devillechabrolle

L'homme d'affaires en avion

Les voyageurs professionnels se distinguent par toute une gamme de comportements

EN avion, l'homme (ou la femme) d'affaires se reconnaît à mille signes. Dans son comportement, son langage, ses exigences à *l'égard de son environnement*, qu'il s'agisse du personnel de bord, des prestations qui lui sont offertes, des autres clients. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Si, aux yeux des profanes, le voyage dit d'affaires est perçu comme une partie de plaisir, une étude de la COFREMCA, commanditée par Air France, vient nous détromper : *« Le voyage relève davantage du labeur que du loisir. »*

Les voyageurs professionnels seraient-ils pour autant, malgré les contraintes et la fatigue, prêts à renoncer ? Interrogés, la majorité *d'entre eux s'y refusent (80 %). Plus* de la moitié (51 %) ne souhaitent pas réduire la fréquence de leurs déplacements.

Quant aux nouvelles technologies, *telle la vidéoconférence, elles* laissent sceptiques 52 % des clients. A en croire l'enquête – laquelle porte sur 1 900 hommes et 100 femmes –, les rencontres, réunions, négociations « en chair et en os » seraient irremplaçables. Et ce, même *si* un sérieux ralentissement a été porté par la récession aux budgets de voyages des sociétés.

Caractéristique générale des abonnés aux petits matins blêmes *des aéroports (80 % sont des* hommes) adeptes des vols court-courriers : ils sont stressés, sont de mauvaise humeur, voire agressifs. Enfin, ils travaillent.

Cravate dénouée et atmosphère studieuse

« Le matin, dans la salle d'embarquement, nous les voyons tendus, note une hôtesse de l'air. *Rares sont ceux qui répondent à notre* « Bienvenue à bord ». *Immédiatement après le décollage, ils se plongent dans leurs dossiers. Sortent des calculettes. Préparent leurs réunions. Certains utilisent leur ordinateur portable. Sitôt l'atterrissage effectué, ils bondissent sans un mot hors de l'avion. »*

« Les vols retour du soir, poursuit cette hôtesse, *sont en revanche davantage décontractés. Cravate dénouée, ils rédigent leurs comptes rendus. S'ils sont en groupe, ils s'autorisent une boisson alcoolisée, plaisantent entre eux. Se montrent agréables à l'endroit du personnel. »*

Le comportement est-il le même à bord des moyen-courriers ? *« L'atmosphère est tout aussi studieuse. Tout au plus observe-t-on sur les visages une certaine tension au moment de l'approche. Sans doute la crainte de ne pas trouver un taxi. »*

L'indispensable reconnaissance du statut

Pour cette observatrice, les vols long-courriers – ce peut être des vols de onze heures, suivis dès l'arrivée d'une journée de travail de quatorze – induisent des habitudes différentes : *« S'ils partent le soir, c'est d'abord le souci de détente qui les préoccupe. Il est évident qu'ils souhaitent arriver en forme. De plus en plus ils respectent des règles d'hygiène simples. S'ils sont en classe affaires, ils nous demandent fréquemment des repas allégés. Boivent un seul verre de vin. Réclament de l'eau pour avaler un comprimé. Ils veulent de l'espace pour leurs jambes, pouvoir se mouvoir en cabine. Mais surtout ils veulent dormir. Pour eux comme pour nous, les contraintes des décalages horaires sont les mêmes ! »*

L'enquête de la COFREMCA souligne encore l'importance que l'homme d'affaires attache à la reconnaissance de son statut : *« Il est très sensible à des valeurs d'épanouissement générées par le comportement du personnel navigant, par des gestes et attentions, par des détails. »*

A ce titre, la moindre fréquentation de la classe affaires, et surtout de la première classe – compression des frais de voyages oblige – a été ressentie comme un déclassement, dans le double sens du mot (1).

Si l'enquête COFREMCA nous apprend encore que la majorité de ces voyageurs se montrent sensibles au contact humain (la compagnie doit aller au-devant d'eux dès leur arrivée à l'aéroport), le personnel navigant, fin observateur et psychologue, relève encore ce dernier tic comportemental : *« Nous remarquons qu'il s'agit de deux décideurs. Dans l'avion, les voici en position d'assistés. Ils sont passifs et en quelque sorte infantilisés. Aussi supportent-ils mal que nous leur indiquions le numéro de leur place. Et d'avoir à relever leur siège ou leur tablette. »*

Jean Menanteau

(1) En 1993, les entreprises n'ont autorisé que 11 % de leurs dirigeants à voyager en première classe sur les vols long-courriers, alors qu'ils étaient 16 % en 1992. L'utilisation de la classe affaires est passée de 45 % à 39 % en un an.

Petit lexique rétrospectif du permis et de l'interdiction

Le monde du travail reste fortement marqué par l'antique tendance à *uniformiser tenues* et comportements.

– **Barbe** : elle a longtemps constitué une véritable barrière à l'embauche et reste un handicap important, voire insurmon*table, dans nombre de cas.* En tout état de cause, elle doit être discrète et soignée (mais sans excès). Pour mesurer l'ampleur de cet ostracisme, il suffit de *voir les photos que publient* les magazines économiques quand ils établissent la liste des plus grands patrons français : à part Loïk Le Floch-Prigent, *PDG de Gaz de France,* un Breton au parcours assez atypique, et Jean Bergougnioux, PDG de la SNCF, tous ont le visage glabre.
Pour dater ce même rejet, on se déplacera avenue d'Iéna à Paris, au siège de la société des anciens élèves de l'Ecole supérieure des arts et métiers, pour s'installer face au grand cadre accroché au mur de la salle du *conseil : tous ceux – ingénieurs* et dirigeants d'entreprise – qui l'ont présidée depuis plus d'un siècle portent de superbes barbes de patriarche jusque vers 1920, *rasées depuis lors* sans exception.
Les raisons données de ce rejet sont aussi nombreuses que ceux qui les formulent : la barbe trahirait *le syndicaliste* ou bien l'anarchiste ; elle *témoignerait* d'une tendance à masquer une part de sa personnalité ou bien, au contraire, à se distinguer, voire à se marginaliser ; elle serait le signe de problèmes psychologiques divers...

– **Boucle d'oreille** : elle est masculine. Une nouveauté de ces dernières années, au même titre que la queue de cheval, avec ou sans catogan. *Malgré* la vive *résistance* des entre*prises,* elle tend à se répandre, en particulier dans les ateliers, par exemple parmi les OS de *l'ordinateur et de l'électro*nique, jeunes techniciens qui *tiennent* à souligner qu'ils ne s'identifient pas au travail qu'on leur fait faire. Elle constitue un sérieux obstacle à l'embauche, mais ceux qui la *portent refusent souvent de* céder à ce qu'ils ressentent comme un déni de leur droit à être eux-mêmes. Au mieux, ils consentent à la quitter le temps *d'intégrer l'entreprise. Et l'on* fait semblant de ne pas s'en apercevoir lorsqu'on a besoin d'eux.

– ***Cheveux longs*** : *impensables* pour les hommes jusqu'au début des années 70. Tolérés ensuite pendant quelque temps à condition que la longueur reste *raisonnable. La* vague a connu une réelle ampleur, y compris parmi les cadres, comme en témoignent les photos de l'époque. Non sans crispations et rappels à l'ordre : *« M. X, qu'est-il arrivé à votre coiffeur ? »* Puis elle s'est résorbée à peu près totalement. Quelques exceptions : les milieux créatifs, comme ceux de la mode et de la publicité, et certains secteurs de la communication, mais aussi les milieux de chercheurs, ont pu aller beaucoup plus loin dans *ce domaine et garder durablement cette liberté.* En revanche, les banquiers sont restés fermement à l'écart.

– ***Costume*** : *à l'origine,* strict, de couleur sombre, accompagné d'une chemise blanche, il comporte deux ou trois pièces, selon la branche et l'importance du poste occupé. Les modèles types sont ceux des banquiers, conseils des grands cabinets anglo-américains ou cadres d'IBM. Leur dominante est une terne solennité.
Un peu de gaieté finira par per*cer avec l'arrivée de la couleur.* Celle des chemises d'abord : le bleu ciel mettra dix ans à s'imposer, puis viendront les rayures et, peu à peu, toute une *gamme de teintes. Puis ce sont* les vestons qui à leur tour adopteront la couleur. Le costume véritable (veste et pantalon de même tissu), encore *exigé il y a peu des cadres* d'IBM, laisse progressivement une certaine place aux « coordonnés ».
Le trois-pièces n'est plus *aujourd'hui qu'une survivance.* Certains – assez nombreux – tentent actuellement de remplacer le veston par le pull. Accepté assez facilement à la SNECMA, rejeté *chez Total,* celui-ci a du mal à percer.

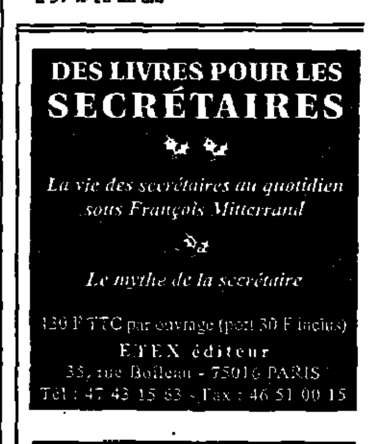
– **Cravate** : longtemps sobre et strictement obligatoire. Vers 1960, dans le secteur de l'automobile, même un ingénieur de fonderie ne se *serait pas* permis de venir à l'atelier sans cravate. Chez IBM, c'était vrai même pour les ouvriers. On *constate un net recul à partir de* 1968 et jusque vers 1985. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale de 1973 à 1978, croit devoir réagir et interdit *l'entrée des lieux aux journalistes sans cravate.* Qu'importe ! Pour concilier la décontraction et ces solennités, au *Matin*, on se débrouille : personne ne porte de cravate, mais sur un portemanteau dort la *« cravate de service »* ; quand il faut filer à une cérémonie officielle, on l'attrape au vol puis on la rend à son sommeil tranquille. Depuis quelques années, la cravate remonte la pente, mais elle a gagné en fantaisie.

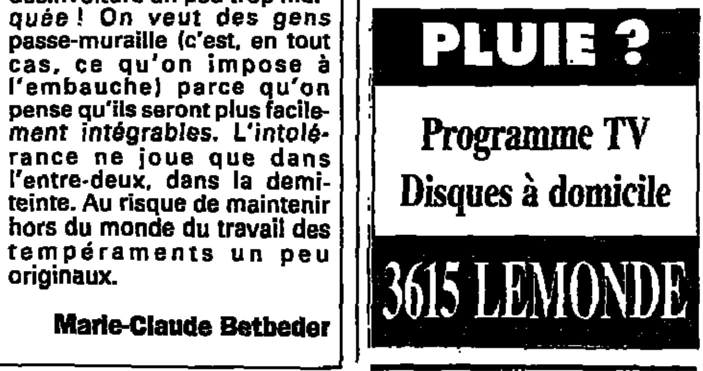
– **Etats-Unis** : lieu d'où nous *sont venus* la plupart des changements vestimentaires et comportementaux des dernières décennies. De la chemise ouverte aux pieds sur le bureau en passant par les cheveux longs des hippies, redéfinissant ainsi le climat relationnel en estompant les différences hiérarchiques.

– **Pantalon** : encore proscrit aux femmes de la Compagnie générale d'électricité, rebaptisée Alcatel Alsthom, du temps *d'Ambroise Roux, son PDG en* 1981, il s'est introduit dans nombre d'entreprises, sans vraie difficulté, progressivement, à travers une sorte de dérive. Le tailleur, qui fut longtemps la tenue féminine de *base, garde une place* importante.

– **Uniformes** : autrefois, des règles strictes, le plus souvent *non dites car parfaitement* intériorisées, pesaient sur les tenues vestimentaires et les comportements au travail. Des uniformes étaient rarement *imposés,* mais l'esprit de l'uniforme régnait. Avec 1968 est né le règne de la spontanéité, de la décontraction, de la fantaisie et de la tolérance. *Dans le travail,* ce flot a été largement endigué, mais il s'est tout de même fait sentir. Pourtant, l'esprit de l'uniforme est resté très fort. *De nouveaux codes,* de nouvelles conventions ont vite contrecarré la spontanéité : on s'habillait désinvolte, voire négligé ou même débraillé, mais dans un cadre très précis qui disait qui l'on était. Avec le temps, et surtout sous la pression de la crise, les anciens « uniformes » ont refait surface. *Plus faciles à vivre,* un peu moins ternes, mais très prégnants tout de même : les extrêmes sont proscrits, sus à l'originalité, à toute élégance un peu trop soulignée, à toute désinvolture un peu trop mar*quée ! On veut des gens* passe-muraille (c'est, en tout cas, ce qu'on impose à l'embauche) parce qu'on pense qu'ils seront plus facile*ment intégrables. L'intolé*rance ne joue que dans l'entre-deux, dans la demi-teinte. Au risque de maintenir hors du monde du travail des tempéraments un peu originaux.

Marie-Claude Betbeder





RENDEZ-VOUS

TRIBUNE

Les us et abus de l'entreprise citoyenne

par Michel Godet

UNE entreprise « citoyenne » ne peut se contenter de créer des richesses matérielles. Elle doit aussi contribuer à l'épanouissement personnel de l'homme. En ce sens, je préfère parler de citoyenneté dans l'entreprise plutôt que d'entreprise citoyenne.

Il faut que les hommes soient motivés, qu'ils aient des enjeux à la fois dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée. Le bonheur est indissociable. Il n'est pas possible de réussir dans sa vie privée si l'on ne réussit pas dans sa vie professionnelle, et vice-versa. L'homme qui s'investit exclusivement dans son travail n'est pas équilibré. Or, sans cet équilibre, l'entreprise ne peut pas fonctionner. Un cadre qui passe ses soirées et ses samedis à son bureau ne peut pas être performant. Toute motivation interne passe par des enjeux externes. *« Je ne sais pas si les hommes politiques ont des problèmes familiaux parce qu'ils font de la politique ou s'ils font de la politique parce qu'ils ont des problèmes familiaux »*, a dit Michel Rocard. Cette idée s'applique aussi à l'entreprise. On trouve bien souvent à la tête des sociétés des hommes déséquilibrés dans leur vie privée.

Il n'y a pas d'entreprise d'excellence sans un environnement d'excellence. Pour que des salariés soient performants, il faut qu'ils vivent dans un environnement de qualité, notamment au plan architectural. Les sociologues l'ont montré : on est plus agressif lorsque l'on travaille nombreux dans un espace réduit. Claude-Nicolas Ledoux, architecte du XVIII[e] siècle, considérait que le lieu et le cadre de vie conditionnent la pensée. Le responsable d'une entreprise des citoyens se doit donc de veiller à la qualité architecturale des bâtiments, à l'aménagement des lieux, aux espaces dévolus à chacun.

La citoyenneté dans l'entreprise a ses propres valeurs, transposées de celles de la République : « Responsabilité, Dignité et Solidarité ». La liberté doit être exercée de manière autonome, en tenant compte de ses limites et de ses contraintes, et est remplacée par la responsabilité. La dignité se substitue à l'égalité, car rien n'est pire qu'une société égalitaire : c'est une société de nivellement par le bas, où le droit à la différence ne peut s'exercer. A l'inverse, la dignité implique le respect des autres et de leurs valeurs. Enfin, le concept de solidarité s'impose comme plus moderne que celui de fraternité.

Cependant, l'entreprise ne doit pas pour autant devenir une religion destinée à combler le vide spirituel de la société civile. Trop souvent, elle devient une Eglise, et le dirigeant fondateur se prend pour un prophète et édicte des commandements. Songeons aux douze commandements de la religion Bouygues auxquels il était obligatoire d'adhérer sous peine de radiation. Le Japonais Akio Susuki a bien montré les limites et les dangers que comporte l'imposition de valeurs et de normes trop rigides. *« En arrivant en France*, écrit-il, *j'étais convaincu de la supériorité de la civilisation japonaise* (...) *: zéro défaut, zéro panne, zéro délai, zéro stock, zéro poussière... Mais après avoir vécu un certain temps dans votre pays, j'ai compris que notre système avait ses défauts : zéro vacances, zéro humour, zéro sexe, zéro espace, zéro liberté... »*

Curieusement, la référence au modèle japonais est devenue très discrète. Peut-être a-t-on fini par comprendre que le fameux consensus à la japonaise était d'abord le fruit de l'autocensure individuelle et de l'hypocrisie collective. Certes, la qualité fait encore recette, mais dans l'ensemble les objectifs ont été atteints et c'est maintenant Renault ou Mercedes qui servent d'exemples pour les entreprises. Il reste, bien sûr, l'énorme chantier de réformes des administrations, où règnent le plus souvent la méfiance paperassière et la démotivation des individus. Les japoniaiseries sur le management sont maintenant remplacées par le *« re-engineering »* importé des Etats-Unis, dont les entreprises géantes avaient bien besoin pour adapter leurs organisations à la compétition internationale.

L'Europe n'a pas attendu ce vent d'Ouest pour restructurer ses industries, délocaliser ses activités et remplacer des emplois par des contrats de sous-traitance de services. Ce faisant, nos entreprises se sont souvent comportées de manière bien peu citoyenne à l'égard d'employés d'autant plus amers qu'on avait mobilisé toute leur énergie au milieu des années 80 pour de mirifiques projets d'entreprise. Les rescapés de ces « Verduns sociaux » ne sont pas prêts de repartir la fleur au fusil. Il faudra plus que des slogans pour réveiller leur enthousiasme. Dommage que les grandes entreprises aient mis tant d'années à entendre l'appel à la citoyenneté des entreprises lancé naguère par les jeunes patrons du CJD !

▶ **Michel Godet est professeur au CNAM, auteur du *Grand Mensonge : l'emploi est mort, vive l'activité*, Fixot, 1994.**

Chômage : un rêve passe...

par Jean-Jacques Dupeyroux

ALORS que le taux de chômage – officiel... – se maintient chez nous au-dessus de 12 %, ce même taux est tombé au-dessous de 6 % aux Etats-Unis. Les purs libéraux triomphent. Ils nous l'avaient dit et redit : écartons tout ce qui fausse le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, et le taux de chômage dégringolera. Ma foi, ça en a bien l'air !

Notons cependant que nombre d'emplois nouvellement créés outre-Atlantique sont des emplois précaires rémunérés cinq à six dollars l'heure – bien moins que notre SMIC – et sans sécurité sociale. Formidable nouveauté dans un pays particulièrement développé : l'emploi, même à plein temps, n'implique plus la sortie de la très grande pauvreté ; emploi et exclusion ne sont plus des concepts alternatifs.

Pourquoi les intéressés acceptent-ils des conditions de travail dignes de *Germinal ?* Pour survivre. Dépourvue de tout garde-fou, la loi de l'offre et de la demande devient la loi de la faim. Incontestablement, les champions d'un vrai libéralisme ont raison : en supprimant salaire minimum et assurance-chômage, on peut affamer – au sens propre du mot – les catégories sociales dépourvues d'épargne, les contraindre donc à accepter n'importe quoi et faire baisser le taux de chômage. En un mot, on fait baisser ce taux par du travail forcé, au profit des nantis qui, eux, s'enrichissent de plus en plus. Ce bon vieux Marx, qui paraissait bien fatigué, reprend de bonnes couleurs. Une sorte de coup de jeune...

Dans ce libéralisme de rêve pour Sorman ou Madelin, la vraie difficulté se déplace. Une telle exploitation est inévitablement génératrice d'un climat un peu tendu... On craque une allumette et un quartier entier s'embrase. Pour contenir cette contre-violence, un million de personnes seraient incarcérées dans les prisons américaines. Ça fait cher, mais il faut bien se donner les moyens de sa politique sociale !

Et d'ailleurs, cela ne contrarie nullement le postulat de départ : les détenus ne sont pas comptés comme demandeurs d'emploi...

▶ **Jean-Jacques Dupeyroux est professeur à Paris-II et directeur de la revue *Droit social*.**

ÉCHOS

Emploi des cadres : la progression continue

■ 3 566 postes ont été offerts aux cadres par voie de presse au mois d'octobre, selon l'indicateur de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). La progression des mois précédents se poursuit à un rythme soutenu : + 42 % par rapport à octobre 1993. Sur les dix premiers mois de l'année, l'augmentation est de 34 % comparée à la même période sur 1993. Les différentes fonctions profitent inégalement de l'embellie des derniers mois. Les progressions les plus notables se situent dans les fonctions de production, singulièrement mécanique et électrique, dans les fonctions cadres du secteur tertiaire – et plus particulièrement les assurances –, enfin dans la presque totalité des métiers cadre de l'informatique.

▶ **APEC, 51, boulevard Brune, 75014 Paris. Tél. : (1) 40-52-20-20.**

Le 24[e] congrès de l'UNIOPSS

■ L'UNIOPSS (Union nationale interfédérale de œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) tiendra son 24[e] congrès du 17 au 19 janvier à Tours. Ses travaux auront pour thème : « Pour un nouveau pacte social, les solidarités associatives en action ». Dans le contexte actuel de fragilisation de la protection sociale, les 1 500 participants s'attacheront à mettre en lumière les fondements d'une société de justice et de solidarité et la capacité des asociations œuvrant dans le domaine de l'action sociale, du handicap, de la santé, à prendre part à sa construction.

▶ **UNIOPSS, 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Tél. : (1) 49-28-54-54.**

« L'aventure des métiers » à La Villette

■ Comme chaque année, « L'aventure des métiers » revient à La Villette. Cette manifestation innovante, qui s'adresse aux jeunes, aux parents, aux conseillers d'orientation et aux professeurs, se tiendra du mardi 7 février au dimanche 12 février à la Grande Halle, porte de Pantin, à Paris. Du CAP au diplôme d'ingénieur, 400 métiers y seront présentés par ceux qui les exercent. Grâce à l'opération « Un jeune, un jour, un métier », les jeunes visiteurs pourront découvrir individuellement, après le Salon, la réalité d'un métier en entreprise.

▶ **« L'aventure des métiers », 5, rue d'Alger, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-60-30-48.**

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

EMPLOI

Deux séminaires pour un nouveau paysage social

Le moment est maintenant venu de réfléchir autrement à la sortie de l'impasse « chômage »

LA coïncidence ne peut pas être fortuite. Tandis que *le Monde* et Développement et emploi (1) organisent un cycle mensuel d'ateliers de réflexion sur le thème de *« penser l'emploi »*, voici que Henri Vacquin, en collaboration avec Yvon Minvielle, lance le « club Stratégies du management » (2) qui, sur un principe proche, comprend des séances mensuelles de séminaire-recherche, également sur l'emploi.

A l'évidence, les deux démarches partent du même constat et pensent que le moment est maintenant venu-enfin-de réfléchir autrement autour des questions liées à l'emploi, dans l'espoir de faire avancer le débat, de fournir du *« matériau »* et, pourquoi pas, de changer la perception. Bien loin de s'opposer ou de se concurrencer, ces deux initiatives prouvent, par leur existence même, que le paysage social est peut être en train de changer ; en tout cas qu'il accepte de se poser la question de son changement. Après vingt années de crise et de politiques de l'emploi qui, peu ou prou, se sont poursuivies selon une seule et même logique, il est significatif que la réflexion reparte sur d'autres bases et que l'on prenne le temps de poser les termes du débat, autrement que par un simple colloque. Il n'est pas indifférent d'observer, aussi, que ces démarches naissent alors que la France rentre dans une période électorale, avec la présidentielle en vue, et qu'elles viennent en contrepoint d'un débat public qui aura lieu, ou pas, en fonction de la volonté des candidats.

De ce point de vue, les deux premières séances d'atelier de *« penser l'emploi »* ont permis, et au-delà, de vérifier l'intuition de départ. Il y a bien un public, composé d'experts, qui souhaite se réunir pour aller plus loin et qui entend s'affranchir de toutes les limites au raisonnement pour regarder la problématique d'un œil neuf. Confirmation, aussi : autour des sujets abordés « La préférence française pour le chômage ? » et « Plein-emploi ou pleine activité » –, l'apport des intervenants choisis a permis de dépasser les habituels clivages et a enrichi la discussion. A chaque fois, *« il s'est passé quelque chose »*, que ce soit lors de lors de la confrontation entre Denis Olivennes et Yves Lichtenberger, ou lors de l'échange entre Jean Boumine-Cabalé et Bernadette Malgorn, directeur de cabinet de Philippe Séguin. A tel point qu'il faudra utiliser et faire état de ces travaux.

Pareillement, une telle dynamique devrait s'enclencher à la faveur du cycle de séminaires du « club stratégies du management » qui a *« pour finalité la confrontation entre chercheurs et décideurs, afin de casser les modes de lecture, de faire émerger de nouvelles problématiques et si possible de dessiner de nouvelles perspectives d'action »*. Il y a en effet communauté de pensée quand Yvon Minvielle note que *« la société française se trouve aujourd'hui dans une situation d'anomie où les réglages du social, tels qu'ils avaient été construits par les générations précédentes, n'ont plus de prise sur la réalité »*. Ce qui l'amène à prétendre que *« cette anomie, validée ou invalidée par les analyses, est un risque réel et profond pour le fonctionnement de nos sociétés »*.

A un moment, quand les deux parcours parallèles seront achevés, il sera passionnant de confronter les deux expériences. Et, peut-être, d'en tirer des leçons générales.

(1) « Penser l'emploi », cycle mensuel d'ateliers organisé par *le Monde* et Développement et emploi. Prochaine séance, le jeudi 12 janvier, avec Jean-Baptiste de Foucauld et Gilbert Hyvernat : « Moins d'Etat ou mieux d'Etat ? ». Inscriptions : Développement et emploi, Véronique de Falvelly, Espace Clichy, 30, rue Mozart, 92587 Clichy Cedex.

(2) « Club Stratégies du management ». Séminaire de recherche sur « Le travail et l'emploi – hier, auhourd'hui, demain ». Première séance le 10 janvier. Inscriptions : « Stratégies du management », 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

INSERTION

Des trophées pour les villes qui œuvrent contre l'exclusion

La France est parcourue d'initiatives qui visent à accroître la participation des citoyens à la vie de leur cité

FONDÉE par l'éditorialiste Marc Ullman en 1989, l'Association pour la recherche et la diffusion des initiatives (ARDI) a pour vocation de rechercher, d'identifier et d'évaluer des actions réalisées en France dans les domaines de la participation des citoyens à la vie publique. Une fois ces initiatives recensées, le but d'ARDI est de les faire connaître pour permettre un essaimage de ces solutions – souvent originales – prises au niveau local dans une ville, dans un quartier ou dans un canton. La France est en effet parcourue de projets issus de la société civile, sans intervention des pouvoirs publics et destinés à renforcer la cohésion sociale de la nation.

Dans cette quête d'expériences de terrain, l'association ARDI a rencontré la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) présidé par Jean Auroux, maire de Roanne et ancien ministre du travail. Comprenant plus de deux cents municipalités, il leur fut demandé de présenter des réalisations qui leur semblaient significatives dans les trois domaines suivants : l'accompagnement social, l'insertion et la lutte contre l'exclusion ; le renforcement du tissu économique local par la prise de mesures en faveur de l'emploi ; le renforcement de la cohésion sociale par des initiatives qui visent à accroitre la participation des citoyens à la vie de leur cité.

Sur ces trois thèmes, une soixantaine de villes ont déposé plus de cent dossiers. Dix-sept d'entre eux ont été pré-sélectionnés, pour concourir aux trophées des « solidarités locales ». Parmi les projets en lice, des bains-douches transformés en atelier de scénographie, une cave de HLM convertie en « laverie-lieu de rencontres », des parcelles de jardins mises à disposition des habitants des HLM. La ville de Vesoul, par exemple, subventionne les vacances des jeunes, en échange d'un « travail utile » : contre la remise en état d'une salle commune ou la réparation des VTT du complexe sportif, la ville remet des chèques-vacances – d'une valeur maximale de 1 200 francs – pour acheter des billets de train ou louer une place dans un camping.

Solidarités locales

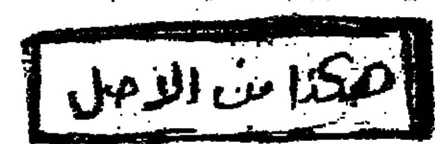
Remis par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, trois villes Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Epernay (Marne) et Vienne (Isère) se sont vu décerner, mercredi 14 décembre, un prix des « Solidarités locales ». Deux autres villes, Calais (Pas-de Calais) et Montbéliard (Doubs) ont aussi été primées. La ville de Saint-Nazaire (65 000 habitants), sinistrée par la crise des chantiers navals (20 % de la population active est au chômage), a été récompensée pour ses actions en faveur de l'insertion par l'économique. Une entreprise emploie en « formation-production » une cinquantaine d'anciens chômeurs dans les secteurs du bâtiment, de la métallurgie ou de l'aménagement urbain. Elle emploie aussi des jeunes en situation d'échec scolaire.

Epernay s'est vue distinguée pour sa célèbre « Cigale musclée », l'un des tout premiers cafés-musique, ouvert depuis l'été 1989, qui favorise à la fois le désenclavement de la ZUP et l'insertion des jeunes par la culture et le sport. Quant à la ville de Vienne (30 000 habitants), elle considère le logement comme le « premier maillon indispensable à toute démarche professionnelle » : l'association RIVAHJ assiste donc des jeunes qui ne remplissent pas les conditions posées par les bailleurs. Les dossiers, après sélection, sont présentées par la mission locale à l'ensemble des partenaires qui décident de l'attribution. RIVAHJ se porte garant. Un ameublement d'urgence est proposé par Emmaüs. Les jeunes sont suivis pendant un an (gestion, impayés, problème de voisinage). Cette aide à la location d'un premier logement s'accompagne d'un engagement à respecter un plan d'insertion économique. Environ 180 logements ont été attribué depuis 1990.

La FMVM a aussi remis un prix spécial à Montbéliard (30 000 habitants), où les anciens bains-douches municipaux accueillent un atelier de scénographie destiné aux jeunes. Des jeunes de vingt à vingt-cinq ans, au chômage depuis plus de deux ans, acquièrent une formation dans un atelier de réalisation de décors de théâtre qui leur permet de préparer sans aucune formation les métiers techniques du spectacle. Sur 24 jeunes ayant connu une exclusion sociale quasi complète, 22 sont aujourd'hui des « professionnels ». Partenaire de l'opération grâce à sa fondation, le Crédit lyonnais a décidé de distinguer Calais (75 000 habitants), qui a pris le pari de fonder la réinsertion sur l'hygiène et la santé. L'association « Espace fort » y gère un centre de prévention sanitaire où des visites médicales sont proposées à tous les jeunes en formation et où des bénéficiaires du RMI sont suivis médicalement. Une équipe de trente vacataires dirigée par une infirmière intervient dans les écoles, les centres de formation et informe un public jeune des questions de santé et d'hygiène. L'objectif est de dédramatiser l'approche médicale.

A. B.-M.

▶ **FMVM, 42, boulevard Raspail, 75007 Paris ; tél. : 45-44-99-61. ARDI, 14, rue Milton, 75009 Paris ; tél. : 48-05-21-33.**



REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

A la suite de la création de la nouvelle Fondation Bauhaus Dessau, dont le siège est à Dessau, le poste de

Directeur/trice

est vacant.

La Fondation Bauhaus Dessau est une fondation de droit public capable de jouir des droits. Elle a pour objectif de conserver et de faire connaître au public l'héritage du Bauhaus historique, *de même que, au vu des idées et des impulsions du Bauhaus historique*, de contribuer à la solution des problèmes actuels de réalisation de l'espace environnemental contemporain.

A cet effet la Fondation travaille dans les secteurs de l'aménagement du paysage, de l'urbanisme, de l'architecture, du design, des beaux-arts et se voue à la collection, la conservation, la recherche et la présentation des témoins de l'évolution du Bauhaus, de son histoire et de ses conséquences.

On recherche une personne capable de diriger le Bauhaus *de manière créative*, de le représenter de manière convaincante en public et de poursuivre le travail jusqu'à présent accompli par le Bauhaus. Sont considérés comme des plus pour les candidatures des études universitaires complètes dans les secteurs évoqués *plus haut ainsi qu'une* expérience professionnelle de plusieurs années dans une position d'encadrement, de même que des réalisations scientifiques ou artistiques dans ces domaines.

Ce poste est limité dans le temps à une durée de 5 ans. *Un renouvellement de candidature est possible. Il est prévu une rémunération analogue au traitement de type B5 selon le BBesO.*

Les candidatures féminines sont particulièrement souhaitées. A qualification égale, les personnes handicapées seront favorisées.



Veuillez faire parvenir votre candidature avant le 28 février 1995 au

Président du Conseil de Fondation de la Fondation Bauhaus Dessau
M. le Ministre de la Culture Karl-Heinz Reck
Tessenowstraße 12
D-39114 Magdeburg
Tel.: +++49-391-567-3100

Council of Europe
Conseil de l'Europe

Donnez une dimension européenne à votre carrière. Rejoignez l'Europe des 33 à Strasbourg !

Nous ouvrons par voie de concours, à tous les ressortissants qualifiés des Etats membres du Conseil de l'Europe, le poste de responsable de régie audiovisuelle.

En liaison avec le chef du service des Relations avec la presse et le public, vous gérez l'ensemble de la régie pour les activités radio, télévision et photo de la Direction de la Communication. Vous organisez la production de documents audiovisuels destinés aux radios/télévisions et au grand public, ainsi que la production et coproduction de films documentaires. En parallèle, vous programmez et supervisez la couverture audiovisuelle des réunions et manifestations. Pour mener à bien ces différentes missions, vous dirigez une petite équipe de techniciens et exploitez tous les outils que nous mettons à votre disposition (vidéothèque, sonothèque, photothèque).

A moins de 35 ans (dérogations possibles sous certaines conditions), véritable professionnel de l'audiovisuel, vous avez à la fois de l'expérience et des connaissances très pointues dans ce domaine : les médias (radio/télévision) et les techniques utilisées n'ont aucun secret pour vous. Vous avez exercé vos compétences dans une société de radio/télévision publique ou privée ou dans une organisation internationale, et possédez de préférence un diplôme universitaire. Vous avez une parfaite maîtrise de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais-français) et une bonne connaissance de l'autre. Vous savez user de votre sens des contacts pour gérer et stimuler votre équipe. Imaginatif et intuitif, vous n'hésitez pas à prendre des initiatives pour améliorer encore vos réalisations.

Demandez le dossier de candidature ainsi que le formulaire officiel, à retourner avant le 24 février 1995, au Conseil de l'Europe, réf. 155/94, Division des Ressources Humaines, Section Recrutement, 67075 Strasbourg Cedex. Veuillez joindre une enveloppe 23 x 32 cm non timbrée, libellée à votre adresse.

Responsable de régie audiovisuelle H/F

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

PME, filiale d'un grand groupe, implantée dans le Nord de la France, spécialisée dans l'intervention sur les composants mécaniques des réacteurs nucléaires, crée un poste :

Ingénieur Commercial Marketing

Vous aurez pour mission, dans le cadre d'une recherche de nouvelles activités :
- de prospecter auprès des clients - d'analyser sur le plan technique et commercial les besoins des clients
- de proposer des solutions techniques, de faire des offres commerciales correspondantes et d'en assurer le suivi jusqu'à la prise de commande

Ingénieur diplômé mécanicien ou électromécanicien, possédant une expérience technique et commerciale de 10 ans, en particulier dans le domaine nucléaire, âgé de 35 ans environ, vous avez l'esprit créatif et rigoureux, le goût des contacts clients.

L'anglais courant est indispensable, la connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire. Poste à pourvoir dans le Nord de la France. Nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo à notre Conseil Cathy Caprice MAILLETHIQUE, 29 rue Tronchet, 75008 PARIS.



le magazine de l'Union Fédérale des Consommateurs recrute pour son service "essais comparatifs" un

INGENIEUR CHIMISTE

Au sein d'une équipe de 8 personnes, votre fonction principale sera de piloter les essais comparatifs de produits chimiques grand public (lessives, produits d'entretien, jardinage...)

Esprit ouvert, vous vous intéressez à toutes les facettes des sujets que vous traitez; autonome, vous savez aller chercher l'information où elle se trouve, vous l'analysez de manière précise avant d'en faire la synthèse; esprit indépendant, vous garantissez l'impartialité des informations publiées dans Que Choisir.

Vous possédez impérativement un diplôme d'ingénieur chimiste ou généraliste à dominante chimique.

Anglais courant indispensable dans le cadre des relations avec les organisations de consommateurs européennes.

Poste à mi-temps basé à Paris à pourvoir immédiatement.

Adressez votre candidature à UFC-QUE CHOISIR
11, rue Guénot, 75555 Paris Cedex 11
Service du Personnel réf LG (lettre de motivation, CV et prétentions).

Important groupe industriel, leader sur le marché de la sécurité, recherche pour ses usines proches de Reims et du Tréport

Ingénieurs chefs de projet Réf. B41209

pour élaborer des produits nouveaux depuis le cahier des charges jusqu'à la réalisation.

Ingénieurs méthodes Réf. B41210

pour développer de nouvelles méthodes de fabrication pour ses produits.

Ingénieur ENSAM, IDN, HEI..., avec une spécialisation électromécanique, vous avez une expérience de 5 à 10 ans dans la gestion de projets d'études dans le secteur de la micro-mécanique (horlogerie, défense nationale ou aérospatiale...) ; vous devez être en outre créatif et désireux de voir aboutir vos idées.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence et site choisis à notre Conseil Béatrice Galievsky, FAVEREAU Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

EURO RSCG CARRIERES



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

INGENIEUR D'AFFAIRES GRANDS COMPTES INTERNATIONAUX

Filiale d'un grand Groupe, nous nous positionnons comme l'un des premiers acteurs du marché international des télécommunications.

Nous recherchons un Ingénieur d'Affaires chargé de commercialiser l'ensemble de nos services de télécommunications auprès de grands comptes du secteur de la finance.

Ce professionnel coordonnera le montage d'offres complexes (grands projets internationaux) en s'appuyant notamment sur nos ingénieurs support, nos équipes marketing et juridique, ainsi que nos antennes commerciales implantées sur les cinq continents.

Ingénieur de formation, vous justifiez de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle. Après avoir occupé des fonctions techniques en début de carrière, vous avez aujourd'hui la responsabilité commerciale de projets majeurs dans les domaines de l'informatique ou des télécommunications, dans un contexte international.

Une formation complémentaire de troisième cycle en commerce ou gestion constituerait un atout supplémentaire.

Professionnalisme, ténacité, implication personnelle, talents de négociateur, esprit d'équipe, autant de qualités pour réussir dans ce poste basé à Paris et à pourvoir rapidement.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence 3008 G à notre conseil Arco Technologies - 15, rue Pierre 1er de Serbie - 75116 Paris.

ARCO TECHNOLOGIES

RESPONSABLES Animation Réseaux De Distribution

Opérateur dans le domaine des Télécoms, nous concevons, commercialisons et exploitons des services de transmission de données. Dans le cadre de notre développement nous recherchons :

Radio communication (réf. 9125)

Vous avez une formation de type BAC + 4/5, et une expérience de la vente indirecte de produits informatiques de télécommunications, acquise idéalement en tant que Responsable de la Distribution par des installateurs radio. Votre mission consistera à définir et mettre en place un plan d'action avec nos distributeurs (référencement, lancement de produit, formations, animation, événements, promotion,...), afin de les motiver et les fidéliser. Votre expérience commerciale vous permettra de travailler en synergie avec nos Ingénieurs Commerciaux Vente Directe.

Micro informatique (réf. 9126)

Vous avez une formation de type BAC + 4/5, et une expérience de la vente indirecte de produits informatiques ou de télécommunications, acquise idéalement en tant que Responsable de la Distribution micro-informatique (matériel et logiciel). Capable de définir puis de développer une offre, vous maîtrisez les techniques de vente, justifiez de réels talents de communication et parlez couramment l'anglais. Au sein de nos équipes de vente, votre rôle sera de faire émerger, développer et fidéliser un réseau de distribution en collaboration avec les éditeurs de logiciels et nos Ingénieurs Commerciaux.

Tous ces postes offrent à des candidats de valeur, une rémunération motivante et de larges perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à : EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE

recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DIPLOME(E)S Bac + 5 minimum avec première expérience

■ INGENIEURS PREPARATEURS MONTAGE - ROBOTIQUE

(région parisienne) **(Réf. MR1)**

MISSION : Prise en charge au sein d'une équipe projet, des études de préparation des opérations de montage sur chaîne de **construction automobile**: simulation des mouvements de robot (logiciel de simulation ROBCAD), élaboration de trajectoires d'outillage.

PROFIL : Expérience réussie de 3 ans minimum en robotique avec ROBCAD et travail sur station UNIX.

■ INGENIEURS ELECTRONICIENS

(régions parisienne et cannoise) **(Réf. IE1)**

MISSION : Dans le cadre du développement de **systèmes embarqués (automobile ou satellites)**, assurer tout ou partie des activités suivantes: définition de l'architecture électrique; plan de compatibilité électromagnétique des équipements; essais de validation de ce plan.

PROFIL : Expérience réussie de 3 ans minimum en conception de circuits électroniques, compatibilité électromagnétique.

■ INGENIEURS QUALITE CONFIRMES POUR PROGRAMMES INFORMATIQUES NAVIGATION AERIENNE

(région parisienne puis Toulouse) **(Réf. IQ1)**

PROFIL : 5 ans d'expérience minimum en informatique temps réel (ADA, C++, conception orientée objet) avec compétences bases de données et IHM (MOTIF) - Méthodologie SART, HOOD...

Vous savez être autonome tout en vous intégrant à des équipes pluridisciplinaires. Vous maîtrisez l'anglais. Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV détaillé) sous référence appropriée à : CONSENSUS, 61, rue de Turenne, 75003 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

CONSENSUS

SECTEURS DE POIN...

Production - Informat...

Le groupe FININFO, leader français de l'information financière à valeur ajoutée, souhaite associer à son développement un(e)

CONCEPTEUR FINANCIER

Marchés internationaux de taux d'intérêt

Vous avez 25/35 ans, une formation supérieure (Grande école de commerce/ingénieur, Bac + 5) et une expérience technique ou pratique des marchés de taux.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable et une solide culture en mathématique ou informatique serait également appréciée.

Vous serez responsable de la conception d'outils d'aide à la décision, de l'établissement des cahiers des charges correspondant et participerez activement aux développements.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 9411CF à Béatrice MAILHABIAU, FININFO, 91/93 avenue François Arago, 92017 NANTERRE CEDEX.





Les scien...

ANTE...

et à l'internationa...
Géotechnique et...

INGÉNI...
TECHN...

INGÉNI...

- Vous serez ...
activités dans ...
de l'environne...
- Ingénieur ...
scientifique, ...
niveau comp...
professionnel...
tion et de la ...

Vous souhaitez donner à votre ...
(lettre manuscrite, CV, prétentions ...

Des ingénieurs pour ...

Au deuxième rang européen dans le secteur des semi-conducteurs avec 2,1 milliards de dollars de CA (en 93) et des implantations mondiales, nous employons 20 000 personnes dans 16 unités de production (Europe, Amérique, Asie), 9 centres de recherche avancée, 25 bureaux d'études et 44 bureaux de vente.

Pour accompagner notre croissance et renforcer ... ayant une première expérience dans nos métiers. ...

Crolles, près de Grenoble

Ingénieurs conception

Dans le cadre de la R&D centrale, vous avez pour mission l'étude de systèmes intégrés de mémoires et de circuits mixtes analogiques et numériques, dans les filières technologiques avancées.
Profil : ingénieur en micro-électronique. Expérience en conception souhaitée. Anglais impératif.
Réf. CRO/MR1

Ingénieur CAD

Vous avez pour mission de développer les méthodologies de conception adaptées aux nouveaux outils CAD supportant les filières technologiques submicroniques et assurer le support clients correspondant.
Profil : ingénieur en micro-électronique. Expérience en conception et CAD. Réf. CRO/ME3

Ingénieurs R&D

technologie submicronique

PHOTOGRAVURE : lithographie fortement submicronique, techniques avancées de gravure plasma, métrologie, analyse de défauts.
MATERIAUX : dépôts par pulvérisation ou CVD de métaux ou de diélectriques, techniques de planarisation, techniques d'ultrapropreté.
CARACTERISATION : conception de structures de test, tests électriques et analyses de données.
Profil : Microélectronicien, physique du semi-conducteur. Expérience en R&D souhaitée. Anglais impératif. Réf. CRO/MR4

Rous...

Ing...
Vous ...
produi...
la faisa...
Profil ...
d'expé...
réf. RC...

Ing...
Vous ...
plans ...
des so...
missio...
Profil ...
APICS ...
gestior...
Réf. R...

Ing...
Prod...
En co...
respo...
dans l...
progr...

Sect...
Vous ...
en co...
Réf. R...
Profil ...
d'exp...

Merci d'adresser vos candidatures à SGS-THOMSON Mi... Recrutements, BP 93, 94253 GENTILLY Cedex en précisant im... la lettre de motivation, la référence du poste.

صكنا من الاصل

SECTEUR DE POINTE

...ue - Haute technologie

ICEPTEUR
IANCIER

Les ...s de la Terre au service de votre projet

AN...

... Filiale commerciale du BRGM - basée à Orléans - nous sommes spécialisés en France ... les activités **ingénierie et conseil** dans les domaines de **l'Eau**, de **l'Environnement**, de la ... **Matériaux**. Nous recherchons pour renforcer nos équipes :

...RS ...O COMMERCIAUX

...RS D'AFFAIRES

...argé du développement de nos ... domaine de l'ingénierie de l'eau et ...ent.

...rmé, vous avez une formation ...chnique et commerciale de haut ...tée par une solide expérience ...- 10 ans minimum - de la produc...e.

Votre aptitude à la négociation alliée à vos capacités de conception et d'organisation, votre pertinence dans l'analyse des situations et votre sens des réalités seront autant d'atouts nécessaires pour réussir votre mission.

A terme, vos compétences et vos résultats pourront vous permettre d'évoluer vers des fonctions de management. Plusieurs postes sont à pourvoir au siège (Orléans) ou dans les Directions Régionales



Eau
Environnement
Géotechnique

Pour obtenir des renseignements complets sur ANTEA : composez le **3617 code ANTEA BRGM.**

...ère de nouveaux champs d'action et saisir les opportunités d'un groupe solide à vocation internationale, adressez votre candidature ...sous réf. 95/05 à ANTEA, Direction des Ressources Humaines, Michèle COULON - BP 6119 - 45061 ORLÉANS cedex 01.

ingénieurs ...r un nouveau défi

...équipes, **nous recherchons pour 1995 des ingénieurs en micro-électronique** ... **postes sont à pourvoir actuellement dans les domaines suivants :**

...près d'Aix-en-Provence

...eurs conception

...cipez à la conception de nouveaux ...émoires flash et EEPROM), vous évaluez ... et assurez le suivi de l'industrialisation. ...génieur en micro-électronique, 2 ans ...e dans la conception. Anglais impératif. ...R1

...eurs planning

...argés de l'élaboration et du suivi des ...oduction, vous participez à la sélection ...itants et aux négociations et assurez les ...udit et de qualification. ...énieur avec formation complémentaire ...5 ans d'expérience dans le planning ou la ...strielle. Anglais courant impératif.

...eur d'applications

...Mémoires

...ation étroite avec nos clients, vous êtes ... de la réalisation de logiciels émulateurs ...e de projets européens. Vous maîtrisez la ...ion sous Windows. Réf. ROU/MA/01

...utomobile et systèmes avancés

...z le développement de nouveaux projets, ...ation étroite avec nos clients. ...A/02 ...énieur en micro-électronique. 3 À 5 ans ...e. Anglais impératif.

...ctronics, Coordination ...ement, sur l'enveloppe et

Grenoble

Ingénieurs conception

Vous êtes responsable de la conception d'une DRAM destinée à des applications graphiques.
Profil : Ingénieur en microélectronique, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la conception de mémoires.
Réf. GNB/MR1/01

Ingénieurs d'applications

software/hardware : Produits micros

Vous assurez le support des nouveaux programmes en développant des émulateurs hardware ou des applications software, en collaboration étroite avec nos clients.
Profil : ingénieur en micro-électronique, spécialisé hardware ou software, 3 à 5 ans d'expérience, anglais impératif. Réf. GNB/MA

Ingénieur produits

Au sein de l'équipe engineering, vous vérifiez la testabilité des nouveaux produits, vous développez des programmes et cartes de test, vous assurez la mise en place des moyens de production et leur amélioration (rendement, qualité, coût).
Profil : Ingénieur en micro-électronique, 3 à 5 ans d'expérience, connaissance des circuits analogiques ou mixtes. Bon sens relationnel. Anglais impératif.
Réf. GNB/ME2

Au cœur du progrès, le progrès à cœur -



SGS-THOMSON
MICROELECTRONICS

CURRICULUM

RECHERCHE / DÉVELOPPEMENT MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS PLASTIQUES

Groupe industriel international, nous sommes un des leaders mondiaux du secteur des composants électroniques. Nos productions sont fortement orientées vers les industries de haute technologie et entraînent d'importants investissements en Recherche / Développement.
Pour une de nos Unités, basée à une heure de Paris Ouest, nous recrutons un Responsable de la recherche de nouveaux matériaux et procédés plastiques.

INGÉNIEUR PLASTURGISTE

De formation Docteur ou Ingénieur, vous avez une première expérience en recherche qui vous a permis d'acquérir une réelle connaissance des matériaux plastiques et, en particulier, des procédés de leur mise en œuvre. Vous avez des compétences en informatique et une bonne maîtrise de l'anglais
Votre rigueur technique, associée à vos qualités de contact et de communication, doit vous permettre de prendre la responsabilité d'une petite équipe de recherche, chargée d'évaluer et de proposer de nouveaux matériaux et technologies répondant aux exigences de nos projets industriels.

Votre réussite dans ces premières responsabilité vous ouvrira d'intéressantes opportunités d'évolution en France ou à l'étranger.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous la référence AD/5749 par l'intermédiaire de

AD'COM
32, rue Pierret, 92200 Neuilly-sur-Seine

Chef de projet
équipements automobile



17 000 personnes, 8 Divisions, 42 filiales étrangères, *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique* ***Sa Division FILTRAUTO,*** *un des leaders Européens dans son domaine recherche pour sa branche* ***PURFLUX, un :***

Rendant compte au responsable Recherche et Développement, vous êtes en relation permanente avec les constructeurs et équipementiers automobiles, ainsi qu'avec l'ensemble des services techniques et commerciaux de l'entreprise.

Votre objectif :
*• **garantir** la réussite des projets en coordonnant les différents métiers internes et externes (fournisseurs).*

Vos missions :
*• définir le **cahier des charges** définitif répondant aux besoins des constructeurs et aux spécifications internes • établir et suivre le **planning** de développement des produits • assurer le suivi **critique** des étapes d'industrialisation • concevoir les plans de validation et de qualification en liaison étroite avec la **Qualité** • assurer le respect des **prix objectifs.***

*Agé d'environ 28 ans, Ingénieur **Mécanicien** (AM ou équivalent), vous possédez 2 à 3 ans d'expérience de développement produits acquise chez un **équipementier automobile** (de préférence). Autonome, synthétique et innovateur, vous êtes ouvert aux contacts, et parlez très **couramment l'anglais.***

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau de rémunération actuel** sous référence **9441**, 7 rue de Monceau, 75008 Paris*

MEDIA SYSTEM



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Ingénieur Système

Le CNET, Centre de Recherche et Développement de France Telecom, recherche un Ingénieur Système pour renforcer une de ses équipes dans le domaine des nouvelles générations de systèmes sur cuivre à haut débit.

Vous participez à la définition de l'architecture d'un réseau expérimental ADSL, vous évaluez en laboratoire les différents éléments nécessaires à l'expérimentation, vous contribuez à la conduite de l'expérimentation et assurez l'analyse des résultats.

Dans ce domaine, vous êtes en étroite relation avec les industriels ; vous participez à la normalisation et aux actions européennes.

De plus, dans le cadre des premiers déploiements de la fibre optique en distribution, vous participez aux études des terminaisons à haut débit sur cuivre au sein des laboratoires de France Telecom et dans le cadre de la normalisation.

Ingénieur confirmé (5 ans d'expérience minimum), diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieur ou Universitaire (DEA, Doctorat), vous possédez de bonnes connaissances dans le domaine des systèmes télécom sur cuivre. Rigoureux et autonome, vous avez le goût du travail d'équipe et vous maîtrisez bien l'anglais. Vous êtes disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger.

L'expansion des activités dans le domaine de la distribution, aussi bien dans le domaine du cuivre que dans celui de la fibre optique, vous permettra une évolution de carrière intéressante.

Poste basé à Lannion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au CNET LAB/RSD/DVS - BP 40 - 22301 Lannion Cedex.

France Telecom
CNET

REPRODUCTION INTERDITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

GROUPE INTERNATIONAL **Biens de Grande Consommation**

Nous évoluons sur un créneau très réactif, nous sommes un des leaders européens dans notre secteur d'activité et recherchons pour accompagner notre spectaculaire développement :

Un Responsable Crédit Groupe, Trésorier Adjoint

Vous assumez dans un premier temps les fonctions inhérentes aux activités de crédit, de recouvrement, de contentieux et de factoring, et notamment le suivi des risques et l'arbitrage.

Ensuite, vous prenez aussi en charge les activités de trésorerie, et parmi celles-ci, négociez avec les banques, suivez les positions de trésorerie et les équilibrages bancaires, assumez les risques de change.

Vous avez environ 35 ans, forcément l'expérience de cette double fonction dans un groupe international, et connaissez le contexte de la grande distribution. Animant une équipe de 5 personnes, vous êtes l'interlocuteur des filiales internationales et donc parlez couramment anglais. **Réf. HCT 1200 LM**

Un Responsable Consolidation

Vous assurez la consolidation des comptes des différentes sociétés françaises et étrangères du Groupe, prenez en charge des tâches de contrôle de gestion.

Vous présentez les résultats mensuels consolidés, pratiquez des analyses ponctuelles, assurez le suivi des résultats (dont ceux des filiales), de la gestion budgétaire et du reporting. C'est vous qui validez les "forecast".

Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure de gestion, si possible complétée par le D.E.S.C.F.. et un minimum de 2 à 3 ans d'expérience de la consolidation des comptes d'une société internationale. Vous maîtrisez les techniques de consolidation, les normes de comptabilité françaises et anglo-saxonnes et les outils informatiques de la fonction. Interlocuteur des filiales et des auditeurs, vous parlez couramment anglais. **Réf. HRC 1201 LM**



SEFOP

Ces deux postes sont basés dans le nord de Paris.

SEFOP, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous la référence correspondante.

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT ACTUARIAT

Au sein de la direction technique de SCOR Réassurance (7 personnes),
- cotation des traités de réassurance dommages,
- calcul des provisions complémentaires (étude des sinistres par catégorie),
- réalisation d'études ponctuelles (sur des branches dans certaines zones...),
- amélioration des méthodes (cotation de certains risques, étude d'un nouveau système informatique...).

Actuaire diplômé, vous avez si possible une première expérience en assurance dommages, acquise au sein d'une direction technique.

Vous maîtrisez les principes du calcul actuariel, l'anglais et l'outil informatique (Excel, Paradox...).

Créativité, réactivité et ouverture d'esprit sont indispensables pour évoluer dans notre groupe (en France et à l'étranger).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature - lettre manuscrite et CV - sous réf. 92 LM à notre conseil :
ALCANE, 26 rue du Quatre Septembre 75002 Paris.

Premier réassureur français, cinquième mondial, le groupe SCOR (1 100 personnes dont 500 à l'étranger) réalise 75% de son CA (13 milliards F) à l'international.

Poste basé à la Défense (92).

ALCANE

McKinsey & Company

Leader mondial du Conseil de Direction Générale
recherche pour son bureau de Paris

Chargé d'Etudes - h/f

dans le secteur de **la Banque** pour assister ses consultants dans leurs analyses et réflexions.

- Expérience réussie d'environ 3 à 5 ans dans une banque, dans une institution financière ou dans un cabinet d'études de marché.
- Solide connaissance de l'économie de ce secteur, des principaux acteurs et des marchés bancaires.
- Formation supérieure d'économie ou de gestion (IEP, DEA, DESS ou Sup. de Co ...) et maîtrise parfaite de l'anglais.

Adressez votre candidature
(C.V. + lettre de motivation) à
Isabelle Brault
McKinsey & Company
29, rue de Bassano
75008 Paris



■ ***LA SOCIETE*** *: Siège européen d'un groupe américain coté à Wall Street, à forte notoriété dans le domaine des produits de grande consommation (C.A. > 3 milliards US)*

■ ***LE POSTE*** *: Vous êtes l'interface privilégiée entre les filiales européennes et la maison-mère. Vous fiabilisez et consolidez les informations émanant des filiales (reporting, prévisions...). Vous gérez l'ensemble des demandes provenant des financiers locaux, européens, des départements marketing et leur apportez des informations ou solutions adéquates. Vous optimisez et développez les systèmes d'information de gestion existants.*

■ ***LE CANDIDAT*** *: Titulaire d'un DECS ou équivalent, vous avez une expérience de 2/3 ans en cabinet d'audit complétée par un rôle plus opérationnel (du type contrôle de gestion, reporting,...) de 1 à 2 années dans un environnement anglo-saxon. Communication, rigueur, rapidité et capacité de travailler sous pression sont des qualités requises. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que des systèmes d'information. Vous vous investissez dans votre travail. La réussite dans ce poste d'importance stratégique vous permettra à terme une évolution dans le groupe.*

■ *Merci de contacter notre conseil Elisa DIMITRI au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 1790IEDM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS



Mercedes-Benz Financement

Cette société apporte son support au Groupe DAIMLER BENZ en matière de crédit et location pour les véhicules particuliers, de crédit, crédit-bail et location financière pour les VU et VI dans un esprit de total partenariat.

Ingénieur en Organisation

Votre mission principale sera d'agir auprès des responsables opérationnels (commercial, gestion, service clients) afin de concevoir et de mettre en place des modes d'organisation efficaces. Conseil et réalisateur, votre action contribue à optimiser notre fonctionnement et à maintenir la qualité de nos services.

Ingénieur, 35 ans environ, vous avez mené des projets d'organisation au sein d'établissements financiers de groupes d'assurances ou de sociétés de services.

L'anglais est apprécié pour ce poste basé à Rocquencourt (78).

Merci d'adresser votre candidature, sous référence M/2252/L (portée sur lettre et enveloppe) à notre Conseil qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

CHP **Cabinet Henri PHILIPPE - 2 bis, rue Michelet 92441 ISSY-les-MOULINEAUX CEDEX.**

Membre de Syntec-Conseil



Interlocuteur privilégié de l'ensemble de nos services internes, votre mission vous conduira à répondre à leurs questions en matière juridique, à les conseiller, les informer et les former. Vous jouerez également un rôle important en assistant nos forces commerciales lors de la conclusion des contrats. Enfin, vous assurerez le suivi des contentieux.

Pour réussir dans votre mission, vous êtes de formation maîtrise ou DESS et vous avez impérativement acquis une première expérience dans le bâtiment. Autonomie, rigueur, disponibilité et qualités relationnelles sont des atouts déterminants.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 55885, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LES DIRIGEANTS

L'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Saint-Amand-Montrond (Cher),
gestionnaire d'établissements de mise au travail de personnes handicapées, recrute pour son atelier protégé situé à Saint-Amand-Montrond.

UN DIRECTEUR

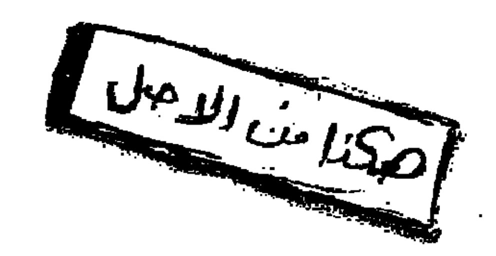
chargé, sous la responsabilité de la Direction Générale, du fonctionnement de l'Etablissement.

Cet atelier protégé emploie 150 salariés, réalisant 350 références dans le domaine de l'hygiène et des produits d'entretien.

Le poste conviendrait à une personne d'âge et d'expérience ayant si possible des connaissances dans le domaine sanitaire et social.

Envoyer CV avec photo et prétentions à :
Monsieur le directeur de l'APEI – 21, rue Emile-Zola, 18200 SAINT-AMAND-MONTROND

هكذا من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

JURISTES

Responsable du service Juridique

Nous sommes un groupe industriel européen (CA 8,5 Mds de francs - 10 000 personnes) spécialisé dans les biens d'équipement grand public. Nous recherchons pour notre Direction Générale le responsable du service juridique du groupe.

Rattaché au Directeur Général Adjoint, aidé par une équipe que vous animez, vous êtes le responsable de la fonction juridique au niveau du groupe et de ses filiales françaises et étrangères. Vous intervenez ainsi dans l'ensemble des domaines du droit des affaires (droit des sociétés, droit des contrats et de la concurrence, droit de la propriété industrielle...). Vous êtes également chargé de la gestion des assurances et du suivi du contentieux. Vous apportez enfin conseil et assistance à toutes les unités du groupe.

Agé de 35 ans environ, de formation juridique supérieure (DEA ou DESS), vous avez acquis, lors d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un milieu similaire, de réelles compétences professionnelles. Excellent technicien, vous savez allier rigueur, diplomatie et savoir-faire relationnel.

Ce poste, basé à Rueil-Malmaison (92), nécessite l'anglais courant et éventuellement l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 715 *à notre conseil, Christine MONNIER-10, rue de la Paix-75002 PARIS.*

HSD ERNST & YOUNG

Société d'Avocats

recherche pour son centre de Lyon

UN AVOCAT ANGLO-SAXON *RÉF. LM/01*

afin de renforcer son équipe internationale

Au sein d'une équipe d'avocats de plus de quarante personnes en plein développement, vous aurez pour mission d'accompagner les entreprises étrangères dans leurs démarches d'implantation en Rhône-Alpes, de développer l'offre de services en matière juridique à l'intention des sociétés Rhône Alpines qui travaillent sur les marchés anglo-saxons, et d'être le correspondant des sociétés anglo-saxonnes clientes du cabinet dans le cadre du développement de leurs activités.

Basé à Lyon, vous travaillerez en relation étroite avec les membres de l'équipe internationale d'HSD Ernst & Young rattachés à d'autres bureaux. Avocat inscrit, vous devrez justifier d'une expérience réussie en cabinet de cinq à sept ans, dont trois années au moins dans un cabinet d'avocats établi en France.

UN FISCALISTE EXPERIMENTE *RÉF. LM/02*

Diplômé de l'enseignement supérieur, ou ancien élève de l'ENI, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et avez acquis une expérience de 4 à 6 ans dans un cabinet ou dans le service fiscal d'une entreprise.

UN SPECIALISTE EN DROIT SOCIAL *RÉF. LM/03*

De formation DESS ou DEA en Droit Social, et bilingue anglais, vous avez une expérience de 1 à 3 ans en entreprise ou cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en indiquant la référence choisie à Valérie CINI - HSD ERNST & YOUNG - Tour Ernst & Young Lyon - 113, boulevard Stalingrad 69626 VILLEURBANNE CEDEX.

ERNST & YOUNG

Carré Turenne

Nous sommes la société d'ingénierie du groupe Alcatel-Alsthom. Composés de 800 personnes dont 450 Ingénieurs et Cadres, nous réalisons la moitié de notre activité à l'exportation.

Aujourd'hui, pour notre holding et sa filiale SOGELERG Ingénierie, situées en proche banlieue sud de Paris (près d'Orly), *nous recherchons un*

Juriste d'Entreprise

Vous prendrez en charge l'ensemble des questions juridiques concernant nos contrats et accords, cautions, assurances, crédits et contentieux. Vous assurerez la gestion administrative de nos opérations à l'exportation : Coface, banques, administration.

Appuyé par une assistante, vous assurerez un véritable rôle de conseil aux opérationnels et veillerez à la prévention des litiges.

De formation supérieure, vous êtes titulaire d'une spécialisation en droit des affaires et justifiez d'au moins 5 ans d'expérience notamment dans la gestion des contrats à l'exportation dans les domaines du service ou du BTP.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais (parlé et écrit) et connaissez si possible l'espagnol.

▼

SOGELERG SOGREAH

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre et CV) sous la référence 19/12 M à Monsieur KUNZ - Direction des Ressources Humaines - 25, rue du Pont des Halles - Chevilly-Larue - 94666 RUNGIS CEDEX.

SECRCOS

Cabinet d'avocats international recherche un

Avocat

Bon civiliste, maîtrisant la procédure et les voies d'exécution, il sera chargé des dossiers de contentieux des affaires pour des entreprises françaises et étrangères.

Le candidat, avocat inscrit, est titulaire d'un diplôme de troisième cycle et a exercé pendant au moins cinq ans.

Il pratique l'anglais et l'allemand à un bon niveau.

Le cabinet recherche un collaborateur en vue d'une intégration durable et évolutive.

Veuillez adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée) sous la référence LM 941.102, en toute confidentialité, à Intuitu Personæ, 29 rue Drouot, 75009 Paris.

IP INTUITU PERSONAE JURIDIQUE & FISCAL

Membre CICF

Institution de financement du développement dont le siège est à Paris recherche un :

JURISTE

pour renforcer son équipe.

Il interviendra dans la mise au point juridique des opérations de financement, prêts et fonds propres, de cette institution et de ses filiales.

Il sera chargé de l'étude juridique et fiscale des montages financiers ainsi que du suivi des dossiers.

Il pourra également intervenir dans le cadre de missions générales d'appui juridique et fiscal à l'attention des services de l'entreprise.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30/35 ans environ, de formation supérieure (DEA, DESS... etc) justifiant d'au moins 5 ans d'expérience en droit des affaires acquise si possible dans une société de capital risque ou une banque.

La zone géographique couverte par l'activité de l'institution (Afrique, Asie, Etats du Pacifique, Caraïbes) suppose une bonne connaissance de l'anglais et un esprit d'ouverture à l'international.

Envoyer lettre de candidature + CV au :

MONDE Publicité (sous n° 8833)
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS Cedex 08



EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE

Nous sommes une Société d'Edition professionnelle de 1er plan, spécialisée en Droit de l'entreprise : fiscal, social, affaires.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un :

Rédacteur Fiscal

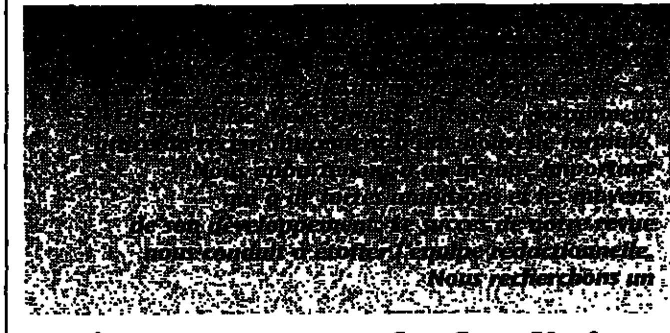
- Au sein d'une équipe rédactionnelle s'occupant plus particulièrement de la TVA, vous apporterez après une formation initiale en Droit des Affaires/Fiscalité (DESS/DEA), *une première expérience de deux/trois ans dans ce domaine,* que vous souhaitez valoriser et développer.
- Nous vous apportons une structure de formation qui vous permettra d'accéder à une autonomie rédactionnelle et à une expertise de *haut niveau.*
- Fort d'une grande capacité analytique, mais aussi d'un esprit de synthèse certain, rigoureux, vous possédez le sens du concret. Vous présentez de bonnes aptitudes et de réelles motivations pour les travaux de rédaction. Vous savez vous investir durablement et mobiliser votre énergie dans une démarche de long terme.



UN des TROIS

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions, sous référence 236, à UN des TROIS Ressources Humaines 31, rue Chaptal 75009 Paris.

Conseil en dynamique Humaine



Rédacteur en Chef Adjoint Juriste

Vous serez chargé de coordonner le travail des auteurs extérieurs, pour la plupart des juristes de grand renom, de recueillir des interviews et de rédiger vous-même des articles. Vous contribuerez au lancement de nouvelles rubriques.

Après une formation juridique en droit civil, minimum Bac + 4, vous avez acquis une expérience de plusieurs années en tant que journaliste ou pigiste, dans des revues *juridiques ou économiques. Vous souhaitez prendre* davantage de responsabilités et rejoindre une société qui a les moyens de vous faire évoluer.

Poste basé à Paris.

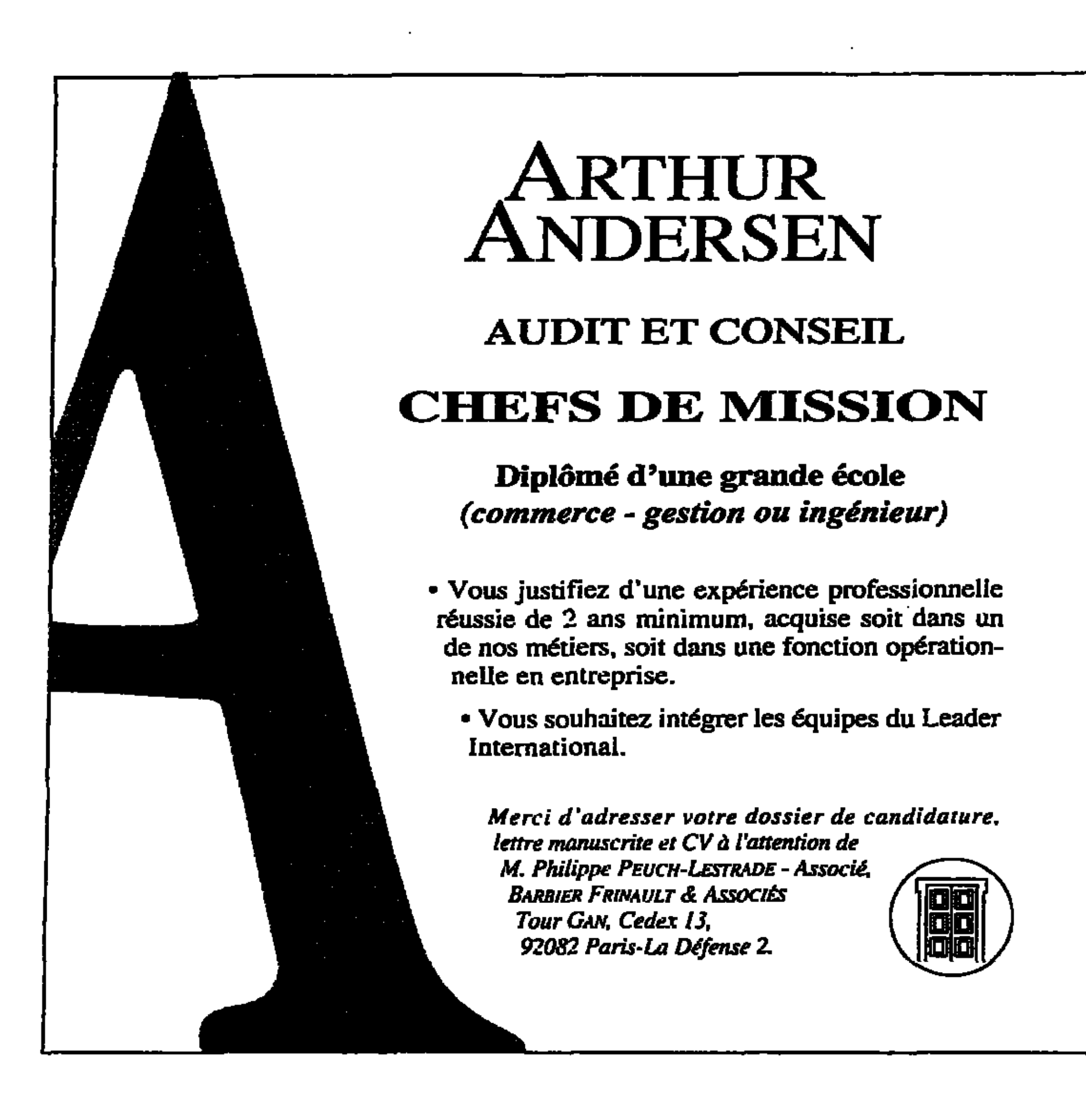
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence M/1053 sur l'enveloppe à notre Conseil ORNICAR 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS.

ornicar GROUPE HRC CONSEIL

Evidence

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES



ARTHUR ANDERSEN

AUDIT ET CONSEIL

CHEFS DE MISSION

Diplômé d'une grande école
(commerce - gestion ou ingénieur)

- Vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie de 2 ans minimum, acquise soit dans un de nos métiers, soit dans une fonction opérationnelle en entreprise.
- Vous souhaitez intégrer les équipes du Leader International.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV à l'attention de M. Philippe PEUCH-LESTRADE - Associé, BARBIER FRINAULT & ASSOCIÉS Tour GAN, Cedex 13, 92082 Paris-La Défense 2.



Chargé d'Études H/F

Espagne *Grande-Bretagne*

Important groupe d'assurances recherche pour sa branche internationale

Votre mission : en appui du Chargé d'Affaires sur l'Espagne, vous entretiendrez les contacts avec les équipes locales, suivrez le fonctionnement technique et financier de la filiale Espagne, répondrez à tout besoin de vos interlocuteurs. De fréquents déplacements sont à prévoir.

Votre profil : de formation économique et financière, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (IEP, ESSEC,...) et maitrisez parfaitement l'espagnol et l'anglais.

Justifiant d'une bonne capacité d'adaptation, vous êtes diplômate et désireux de vous investir professionnellement.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 2653 (à préciser sur l'enveloppe) à CURRICULUM 6 passage Lathuile 75881 PARIS cedex 18 qui transmettra.



CLAUDE JACQUEMAIN

aura le plaisir de vous accueillir : 8, rue Jean Goujon 75008 Paris.
Tél. 40 74 64 09 - Fax 42 25 06 59

CURSUS CONSEIL
PARIS NEW YORK

Carré Turenne

Cabinet Conseil en Ressources Humaines de forte notoriété, nous sommes partenaires depuis de nombreuses années de grandes entreprises françaises et internationales. Notre équipe d'approche directe dispose de méthodes et de moyens efficaces. Pour l'étoffer, nous recherchons une

ASSISTANTE DE RECHERCHE CONFIRMÉE

Ce poste s'adresse à une candidate ayant acquis une expérience similaire au sein d'un cabinet performant et capable d'amener une contribution positive à l'ensemble de notre équipe.

Acteur à part entière dans la réussite de nos missions, elle pourra valoriser son diplôme d'études supérieures, ses qualités de contact, de créativité et de rigueur.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS, sous réf. 1500.

etap

Publipanel

Bon Anniversaire !

Alliance RH

Austin Knight-Carré Turenne

Consensus


Curriculum


Deb's Publicité


Euro RSCG Carrières -Darjeeling


Jonction


LBW


Media PA


Media System


Millésimes


ORC


Paramounces


Publipanel


PRB Communication


RL&A


Sources


Touccan



Association des Conseils en Communication pour l'Emploi

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

Gérer et valoriser un important patrimoine immobilier

Cet établissement public à implantation nationale est *propriétaire d'un important parc immobilier.*

Il souhaite en confier, pour la **région NORD FRANCE**, la **gestion technique** (travaux d'investissement et de gros entretien) et la **valorisation** (achats, cessions, ventes de droits à construire...) à un

DIRECTEUR IMMOBILIER RÉGIONAL

assisté d'une petite équipe technique et administrative.

D'environ 35-40 ans, de formation supérieure (gestion ou juridique, technique, commerciale...) avec **formation complémentaire en immobilier** (DESS, ICH), il a une bonne maîtrise de la gestion technique de patrimoine et *du **montage de programmes immobiliers**, et la pratique* des différents intervenants.

Basé à **LILLE**, une bonne connaissance du tissu local sera appréciée.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous réf. 4115 à

Gallos & Associés 116 Champs Elysées, 75008 PARIS.

GROUPE DE TOURISME
en développement (20 sites) évoluant dans le domaine de l'économie sociale recherche :

UN DIRECTEUR

pour l'une de ses implantations située en Rhône-Alpes.

Vous avez entre 30 et 45 ans environ, BAC + 2, au moins 3 années d'expérience réussie à la tête d'un établissement en hôtellerie de loisirs à forte capacité d'accueil (500 lits minimum), plusieurs restaurants, un secteur animation développé.

Animateur d'équipe, homme d'action proche de la clientèle et des partenaires commerciaux, soucieux de la qualité de service et du respect des objectifs financiers.

Vous saurez, en collaboration étroite avec les différents intervenants du siège, avoir la capacité d'analyse nécessaire pour prendre part à l'évolution et au développement du site dont la responsabilité vous sera confiée.

Si vous êtes prêt à relever ce défi passionnant, nous vous proposons de participer à la réussite de l'uns des enjeux principaux du groupe.

Merci d'envoyer : lettre de motivation manuscrite, CV + photo, rémunération actuelle au :
MONDE Publicité (sous n° 8842)
133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon.
Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL (s/réf. 5577), 27 rue Taitbout, 75009 Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo. Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères



LE CONSEIL GENERAL DE LA **CHARENTE**

342 000 habitants
1,2 milliard de F de budget
630 agents

Un cadre de vie agréable

liaison TGV Paris 2 heures

recrute d'urgence par voie statutaire (mutation ou détachement)

SOUS-DIRECTEUR DES FINANCES

Missions :
Auprès du Directeur Général Adjoint chargé des services fonctionnels du Département, ce cadre prendra en charge les missions suivantes :

- Préparation du Budget annuel (1,2 milliard de F en 1994) *et du compte administratif* ;
- Elaboration d'une projection financière pluriannuelle ;
- Relations avec les directions opérationnelles dans le cadre d'une gestion budgétaire décentralisée ;
- Gestion active de la dette et de la trésorerie ;
- Etudes et analyses financières et fiscales ;
- Animation d'une équipe de 12 agents ;
- Modernisation des procédures budgétaire et comptable.

Profil :

- Cadre A expérimenté titulaire de la fonction publique (niveau Directeur Territorial) ;
- Formation supérieure (droit, gestion, finances) ;
- Aptitude à la concertation et à la négociation ;
- Rigueur et disponibilité ;
- Aisance dans l'utilisation permanente d'un outil informatique performant (gestion comptable, analyse, projection financière).

Adresser candidature à M. le Président du Conseil Général de la Charente - Sous-Direction des Ressources Humaines - BP 1404 - 31, Boulevard Emile Roux - 16017 ANGOULEME CEDEX.

Date limite d'envoi de dossiers : 15.01.1995

VILLE DE LA BANLIEUE OUEST
80 000 HABITANTS ENVIRON

recherche par voie de mutation ou de détachement

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

(Administrateur ou Directeur Territorial)

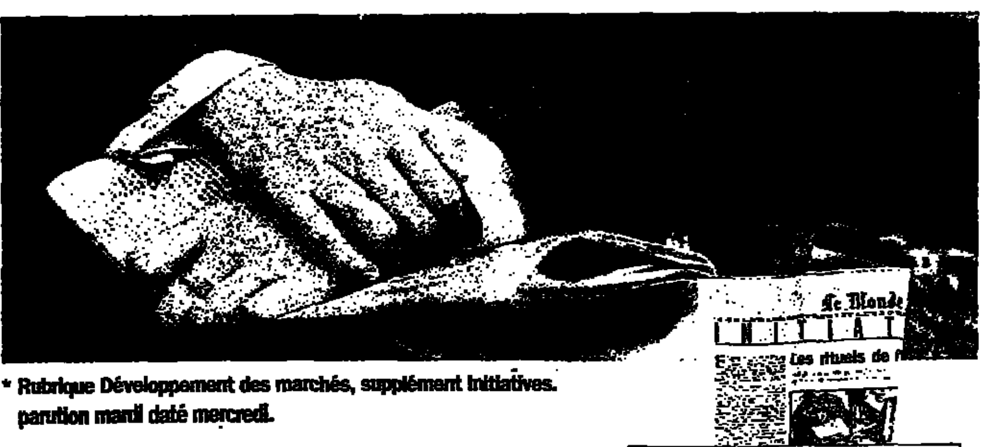
Véritable adjoint du Secrétaire Général, vous le seconderez dans la mise en oeuvre des orientations municipales ainsi que dans la direction et la coordination générale des services municipaux.

Diplomate et disponible, vous possédez une expérience *confirmée et une connaissance approfondie des* collectivités territoriales.

Vous recherchez un poste évolutif et souhaitez intégrer une équipe gagnante.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions, sous la référence SGA, à PUBLICAT, 17 bd Poissonnière, 75082 Paris cedex 02.

Le Monde Initiatives*, c'est aussi pour les cadres commerciaux.



* Rubrique Développement des marchés, supplément Initiatives, parution mardi daté mercredi.

Pour agir et pour réfléchir

Le Monde INITIATIVES

REPRODUCTION INTERDITE

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

DIRECTEUR COMMERCIAL EUROPE

Equipements de transport et de manutention

Spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de pièces techniques -équipements de transport et de manutention- auprès de l'industrie, de la distribution et des collectivités, cette société qui occupe une place de leader sur les marchés français et européen emploie 400 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de francs. Elle recherche son directeur commercial Europe. Rattaché au président-directeur général, membre du comité de direction et animateur d'une équipe composée d'une vingtaine de personnes, il aura la responsabilité des marchés France et Europe -hors filiales et grand export- qu'il sera chargé de développer tant en chiffre d'affaires qu'en marge. Ce développement passe notamment, à travers des produits innovants, par l'ouverture de nouveaux créneaux de commercialisation et la poursuite de la pénétration hors France. Ce poste basé en proche banlieue parisienne s'adresse à un ingénieur ou un diplômé d'ESC à forte sensibilité technique justifiant d'une expérience confirmée dans la vente de produits techniques et le management de forces commerciales. La pratique de l'anglais est nécessaire, celle d'une troisième langue européenne souhaitée. La rémunération (fixe + avantages) tiendra compte de l'expérience présentée. Ecrire à Emmanuel LANGERON en précisant la référence D/2417M et en indiquant vos prétentions - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Banque

DIRECTEUR DU MARKETING

Une vision stratégique et innovante

Nous sommes un important Etablissement Financier (1 500 personnes) ayant une solide implantation et le projet d'être le leader des banques régionales de l'Ouest.

Pour prendre en charge la réalisation de notre objectif ambitieux, nous recherchons notre Directeur Marketing.

Sa mission :
Manager d'équipes étoffées, il aura sous sa responsabilité :
- la conception et le développement des produits
- la publicité et la promotion des ventes
- la communication (externe et interne),

et il jouera par son rayonnement personnel un rôle moteur dans la dynamisation du réseau.

Son profil :
- une formation Grande Ecole de Commerce
- 8 à 10 ans d'expérience en marketing dans le domaine banque ou assurance
- les qualités d'un concepteur imaginatif, d'un réalisateur dynamique, d'un animateur communicatif.

Poste basé grande ville Ouest France.

Ecrire sous réf.
51A 2776 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Chef de publicité développement HF

COMMUNICATION
RESSOURCES HUMAINES

- 25 ans environ, une formation Bac + 4 en commerce ou communication, une première expérience commerciale probante (obligatoire) dans une agence de communication ou une société de services, c'est bien...
- Le sens de l'écoute et de l'analyse, un goût prononcé pour le conseil et un esprit curieux et créatif, c'est très bien...
- Une forte capacité d'implication, de la pugnacité et une préoccupation majeure : le résultat, c'est encore mieux !
- C'est, en tout cas, incontournable pour mener à bien votre mission de développement au sein de Jonction, agence de communication pour les ressources humaines, filiale du Groupe Publicis.
- Si vous êtes prêt à relever le challenge, adressez lettre manuscrite, CV et photo sous réf. CPMO à Jonction, 140 rue Gallieni 92100 Boulogne.

Jonction

100 % principes actifs

SUD-OUEST

SCITERTIA, 100 personnes, est une SSII spécialisée dans la conception, la commercialisation et le support de progiciels dans le domaine de la monétique et des solutions bancaires.
Très présents sur ces marchés, nous avons fait évoluer nos progiciels de gestion back-office TIM-BACK, de gestion front-office TIM-FRONT et notre système bancaire intégré TIM-BANK dans un environnement de systèmes ouverts autour des architectures client-serveur et des bases de données relationnelles.
Pour favoriser l'expansion de notre activité, nous recherchons :

1 responsable du service technico-commercial
(réf. TRC)

3 ingénieurs technico-commerciaux
(réf. ITC)

3 responsables produits
(réf. RP)

De formation supérieure technique ou commerciale, vous avez une expérience dans le domaine du front-office et du back-office monétique, du système bancaire intégré, du porte-monnaie électronique et de la banque en général. Disponible, vous avez le goût de la réussite et êtes prêt à vous investir dans une équipe jeune et motivée.

Pour ces postes basés dans le Sud-Ouest, de fréquents déplacements sont à prévoir.
La rémunération, motivante, est liée à vos résultats.

Pour nous rejoindre, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la réf. choisie, à SCITERTIA, Mme M.-L. Reyes, BP 577, 32022 Auch Cedex.

scitertia

Née du regroupement récent d'importantes sociétés françaises, cette entreprise capitalise plus de 20 ans d'expérience dans son métier. Actuellement dans le peloton de tête sur son marché, des services à forte valeur ajoutée, elle vise le milliard de francs de CA à moyen terme. Elle souhaite se renforcer sur certains marchés et recherche un

CHARGE D'AFFAIRES
Paris

Travaillant sur du long terme, vous aurez à mener les négociations et remporter des affaires comprises entre 10 et 50 MF, au plus haut niveau. Vous aurez également des missions spécifiques de lobbying à mener. Vous vous appuierez sur des moyens humains et techniques de premier plan et bénéficierez de sa notoriété.

Diplômé d'une grande école, vous avez développé votre carrière au sein d'une grande entreprise et pris des responsabilités au contact de la Direction Générale.

Comme Directeur Industriel, du Marketing ou Commercial, des Systèmes d'Information, du Contrôle de Gestion... vous avez acquis et prouvé d'excellentes capacités de communication, un sens relationnel élevé, des liens personnels de qualité, l'habitude de travailler en équipe.

Henri DEBEURET vous remercie de lui écrire (réf. 6004 M) et s'engage à répondre sous 15 jours aux candidats retenus. Entretiens à Paris et Lyon.



CADRICIEL
Tour Suisse - 1 bd Vivier Merle
69443 LYON Cedex 03.

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

GRAND GROUPE DE PRESSE
RECHERCHE
UN CHEF DE PUBLICITÉ
POUR SON TITRE LEADER :

Profil :
Ecole de commerce

Expérience :
2 ans en tant que commercial agence ou chef de produit annonceur ou commercial support.

Bonne connaissance du marché publicitaire et en particulier du secteur automobile.

Envoyer lettre de motivation et CV au : *MONDE Publicité (sous n° 8836)*
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex



AVEC SES 14 AGENCES, DELTA NEU FABRIQUE ET INSTALLE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS DESTINES A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE PRODUCTION.

CHARGES D'AFFAIRES

Vous assurerez la prospection et le développement des ventes auprès d'une clientèle diversifiée. Vous analyserez les besoins, établirez les solutions techniques et les offres commerciales.
Formation à nos produits assurée.

Titulaire d'un BAC + 2 ou 3 (filière technique) vous possédez une expérience professionnelle industrielle, si possible dans la réalisation d'installations de génie climatique.
Votre sens du contact, de l'écoute vous permettront de développer de véritables relations de partenariat avec les clients. Votre goût pour le suivi d'affaires et votre disponibilité seront vos meilleurs atouts pour réussir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à l'attention de J.N. ABRAHAM, DELTA NEU, ZAC Paris Nord II, 33 rue des Vanesses, Boite Postale 50386, 95943 ROISSY CdG Cedex.

